DERNIÈRE ÉDITION



Le Monde

QUARANTE ET UNIÈME ANNÉE – Nº 12347 – 4 F · Fondateur : Hubert Beuve-Méry · Directeur : André Laurens · SAMEDI 6 OCTOBRE 1984

Le Pakistan et le conflit afghan

Le Pakistan accusé de connivence avec les « contre-révolutionnaires » qui viennent d'être condamnés à mort par le régime Karmal, après le grave attentat à l'aéroport de Kaboul, cet été ; les bombardements meurtriers, en août et septembre, par l'aviation afghane de la petite localité pakistanaise de Tori-Mangal, proche de la frontière, où les résistants viennent traditionnellement s'approvisionner en vivres et en munitions ; l'embuscade, enfin, au cours de laquelle a été capturé Jacques Abouchar : tous ces faits témoignent d'une montée de la tension entre l'Afghanistan et le Pakistan. La multiplication des incidents – même s'il s'en produit chaque année à la veille des débats de l'Assemblée générale de l'ONU – marque une évolution du conflit afghan.

Depuis le printemps, les forces soviéto-afghanes tentent de réduire les principales poches de résistance (au Panshir, au Paktia, à *Hérat* et à Kandahar...), de reprendre le contrôle des opérations sur le terrain à des maquisards *aujourd'hui* un peu *mieux* équipés et qui ne perdent rien de leur combativité, de « boucler » *enfin*, autant que faire se peut, l'incontrôlable frontière avec le Pakistan. Depuis la même époque, les *troupes soviétiques à l'intérieur* de l'Afghanistan se sont sensiblement accrues et comportent maintenant des éléments spécialisés.

Le Pakistan commence à s'inquiéter de l'envoi de renforts soviétiques dans certaines provinces afghanes voisines de son territoire, alors que son dispositif militaire est presque entièrement tourné vers... l'Inde. Et il se voit accusé à nouveau par Moscou « d'accroître la tension régionale » et de se livrer à de « dangereux préparatifs de guerre ». A l'ONU, M. Andrei Gromyko, ministre soviétique des affaires étrangères, vient de mettre en garde son homologue pakistanais, M. Yakoub Khan, contre les « actions hostiles » d'Islamabad à l'égard d'un « *Etat ami de l'URSS* ».

Les dirigeants pakistanais ne se sont pourtant pas départis, depuis le *début du conflit*, d'une attitude extrêmement prudente, refusant notamment de se laisser entraîner dans des opérations de représailles. Ils ont même contraint – pour ne pas prêter le flanc aux accusations de *Kaboul* – les états-majors des mouvements de libération afghans à quitter Peshawar. *Et ils nient* que leur *territoire* serve de sanctuaire aux maquisards.

Mais il va de soi que le Pakistan *est très attentif* à l'évolution politique de la résistance afghane, qu'il cherche plus ou moins à contrôler. Et c'est peut-être par crainte de voir diminuer son influence qu'il ne paraît pas encourager actuellement *l'unification des mouvements* de résistance, encore moins la formation d'un gouvernement afghan *en exil et la participation* des résistants à des pourparlers de paix. Plus que tout, le général Zia-Ul-Haq *redoute de se trouver* face à l'armée rouge.

Islamabad porte donc un intérêt *primordial* à la recherche *d'une* solution politique. Or il faut bien dire à cet égard que la dernière en *date des* médiations de l'ONU a été un échec, les « conversations indirectes » de Genève, *fin* août, *n'ayant pas plus fait* avancer les choses que les deux précédentes. Et la recherche d'une telle solution *dépend plus* que *jamais de* l'état des rapports Est-Ouest. Or, d'une part, rien n'indique que l'URSS y *soit disposée et* que *son équipée* afghane soit actuellement pour elle un insurmontable fardeau. D'autre part, M. Reagan, après avoir *levé* l'embargo sur les livraisons de céréales américaines à l'URSS, a donné l'impression *dans* son discours à l'ONU d'avoir perdu de sa ferveur pour la cause afghane. Le Pakistan juge l'appui de la communauté occidentale insuffisant. Il éprouve un sentiment d'isolement et ne peut être seul porteur d'une solution pouvant dans l'immédiat favoriser le retour des quelque trois millions de réfugiés et la fin du conflit. Il ne saurait pourtant être seul l'artisan d'un règlement.

M. Mitterrand veut rassurer ses alliés africains

Les quatre chefs d'Etat réunis à Paris s'inquiètent de l'application de l'accord franco-libyen sur le Tchad

M. François Mitterrand reçoit, ce vendredi 5 octobre, dans l'après-midi, à l'Élysée, quatre chefs d'État d'Afrique francophone : MM. Houphouët-Boigny (Côte-d'Ivoire), Bongo (Gabon), Mobutu (Zaïre) et Habré (Tchad). Avant la réunion de ce mini-sommet sur le Tchad, le chef de l'État devait s'entretenir assez longuement avec le président Hissène Habré, arrivé jeudi soir à Paris, à l'occasion d'une séance de travail suivie d'un déjeuner à l'Élysée.

Le moment semble venu, pour la diplomatie française, de reprendre l'initiative, moins de trois semaines après la « déclaration conjointe » franco-libyenne annonçant un « retrait simultané et concomitant » des troupes françaises et des « *éléments d'appui libyens* » au Tchad. En effet, ce processus, qui devait s'amorcer *dès le 25 septembre*, marque déjà une pause et se déroule dans la confusion. Faute d'observateurs, il est difficile de savoir, avec précision, ce qui se passe du côté libyen. Apparemment, alors que les troupes françaises ont évacué leurs positions les plus avancées, aucun mouvement significatif n'a été repéré dans la zone libyenne.

Le mouvement de retrait a donc pris du retard – il doit s'effectuer dans un délai de quarante-cinq jours, – et, de toute façon, il ne paraît, pour l'instant, ni « simultané » ni « concomitant ». Déniant toujours toute légitimité au président Hissène Habré – qui a été tenu à l'écart des tractations franco-libyennes, – Tripoli aurait beau jeu de rappeler à Paris que l'absence d'observateurs sur le terrain n'est pas de son *fait, les observateurs* béninois désignés par la Libye ayant été récusés par N'Djamena.

La diplomatie française se trouve donc en porte à faux vis-à-vis de son interlocuteur libyen tout en se heurtant à la *méfiance de son partenaire* tchadien. Après en avoir discuté avec M. Bongo, qui termine, ce vendredi, sa visite d'État de trois jours en France, et avec M. Houphouët-Boigny, en séjour privé dans la région parisienne; M. Mitterrand a donc saisi l'occasion pour tenter de rendre son cours normal au désengagement des forces étrangères au Tchad.

JEAN-CLAUDE POMONTI.

(Lire la suite page 3.)



Au nom de la loi

Les limites des contrôles d'identité

La police ne peut contrôler *l'identité de n'importe qui*, n'importe quand. Ainsi en a décidé, jeudi 4 octobre, la Cour *de cassation. Sa décision, que* M. Robert Badinter, ministre de la justice, a dû accueillir avec *soulagement, est le énième épi*sode d'un feuilleton qui n'a cessé de rebondir depuis le vote de la *loi « sécurité et liberté » et qui* pourrait connaître d'autres péripéties.

Il touche à une liberté fondamentale : peut-on contrôler l'identité de simples passants ? La loi votée par la majorité de gauche au printemps 1983 disait plutôt non. Mais la cour d'appel de Paris l'avait interprétée de telle manière que la différence avec la loi Peyrefitte, abrogée entre-temps, ne sautait pas aux yeux.

La décision de la Cour de cassation met le holà à cette interprétation. Les Français pourront continuer à se promener dans les rues sans papiers. La liberté d'aller et venir, reconnue par la Constitution, est sauve et M. Badinter peut triompher : M. Alain Peyrefitte se fourvoyait *lorsqu'il prétendait que le projet* voté par les socialistes ressemblait *« comme un frère jumeau au texte correspondant de la loi « sécurité et liberté »*.

En matière de vérification d'identité, la ligne de partage passe entre les formules qui autorisent les policiers à procéder à des contrôles à tout moment et celles qui limitent ces contrôles aux cas d'infraction. En avril 1983, M. Gaston Defferre, alors ministre de l'intérieur, avait publiquement marqué sa préférence pour la première solution, la seule, à ses yeux, qui permît à *la police de remplir correctement* sa mission.

Plus discrètement, mais tout aussi nettement, M. Badinter fit savoir qu'il n'en était pas question. M. François Mitterrand dut intervenir et les députés socialistes entérinèrent finalement sans trop rechigner un compromis mis au point à l'Elysée.

Fruit de ce compromis laborieux, *la loi actuelle n'autorise les* contrôles d'identité de simples passants que dans les *« lieux déterminés où la sûreté des personnes et des biens se trouvent immédiatement menacée »*. Cette formulation contournée, affirmèrent les exégètes, laissait en réalité le champ libre à la *police. Et de fait, l'un des pre*miers arrêts rendus par la cour d'appel de Paris, le 21 octobre *1983, confirma cette crainte.*

L'affaire jugée par elle ce jour-là, et que la Cour de cassation a tranché en sens inverse jeudi, a pour point de départ l'arrestation, à 10 heures du matin, sur les quais du métro parisien, à la station Stalingrad, d'un Sénégalais en situation irrégulière, M. Abdoulaye Kandé, héros malgré lui de la bataille judiciaire qui s'engagea aussitôt.

La police avait-elle le droit de l'interpeller ainsi ? Autrement dit, le métro parisien, à 10 heures du matin, est-il un *« lieu déterminé »* où, selon le compromis élyséen, *« la sécurité des personnes et des biens est immédiatement menacée ? »*

BERTRAND LE GENDRE.

(Lire la suite page 12.)

AU JOUR LE JOUR

Qualités

Le Centre national d'études spatiales recherche une dizaine de Français ayant toutes les qualités requises pour devenir astronautes.

On prospecte donc pour dénicher des gens calmes, sereins, équilibrés, pondérés, aimables en société, d'une santé de fer et d'un moral d'acier. Ces astronautes potentiels devront être courageux, rapides, aptes à prendre des décisions et sachant analyser une situation, dévoués, méticuleux. Il leur faudra être patients, précis, savants. Vaillants sans témérité, disciplinés mais imaginatifs.

Est-on bien sûr qu'il en existe dix, dans l'Hexagone, de ces oiseaux rares ?

BRUNO FRAPPAT.

LA CAMPAGNE ÉLECTORALE AUX ETATS-UNIS

Quand Mme Ferraro « vend » M. Mondale...

De notre correspondant

Washington. – MM. Reagan et Mondale auront, dimanche 7 octobre, leur premier débat de la campagne électorale à la télévision américaine. Il sera consacré aux *questions économiques et intérieures*. Plutôt que d'un face-à-face, il s'agira d'un « côte-à-côte » car, à la demande de la Maison Blanche, les candidats ne s'interrogeront pas directement mais répondront à des questions de journalistes.

Jeudi, ce sera le tour des deux candidats à la vice-présidence, Mme Ferraro et M. Bush, de s'affronter, puis, le 21 octobre, MM. Reagan et Mondale auront un second débat sur la politique étrangère. S'il ne marquait pas dès dimanche des points décisifs sur le président sortant, M. Mondale aurait beaucoup de mal à rattraper d'ici au 6 novembre l'importante avance dont bénéficie M. Reagan.

Heureusement pour les démocrates, il y a Mme Ferraro, si à l'aise, mordante et enjouée, que M. Mondale pourrait en être jaloux si elle ne lui était si utile.

Mardi 2 octobre, par exemple, elle se rend entre deux meetings sur une chaîne de montage de Chrysler dans l'Illinois. Elle pourrait se contenter de serrer des mains calleuses et d'afficher un intérêt passionné pour la technologie automobile. C'est d'ordinaire ce que fait M. Mondale, sauf – c'est arrivé – lorsqu'une petite erreur d'horaire le conduit dans une usine vide...

Mme Ferraro non seulement a des interlocuteurs, mais de surcroît elle leur passe un savon. « *Quand je lis dans les sondages*, leur lance-t-elle, *qu'un tiers des ouvriers du syndicat de l'automobile s'apprête à voter pour Ronald Reagan, je reste complètement assise.* » Il y a de quoi, car M. Mondale soutient les mesures protectionnistes demandées par le *syndicat, et c'est lui qui avait fait* adopter, comme vice-président de M. Carter, le plan de sauvetage de Chrysler sans lequel l'entreprise aurait fermé ses portes.

A défaut de l'ancien attachement du monde ouvrier au Parti démocrate, la seule reconnaissance du ventre devrait donc jouer, mais ce n'est pas le cas. « *Je veux savoir pourquoi* », poursuit impérativement Mme Ferraro devant deux cents armoires à glace soudain tout penauds dans leurs bleus tachés de graisse. « *Que quelqu'un*, ordonne-t-elle, *n'importe lequel d'entre vous, me dise ce que vous pouvez bien avoir en tête.* »

Lentement, timidement, les réponses viennent. Un premier dit que ses camarades « *rendent Jimmy Carter responsable de beaucoup de nos problèmes* ». « *C'est ça*, enchaîne un deuxième : *l'Iran, la faiblesse de la politique étrangère, les taux d'intérêt records.* » Un troisième : « *Reagan dit des choses en lesquelles croient les travailleurs.* » Un quatrième : « *Je pense que l'ouvrier moyen est contre l'assistance sociale telle qu'elle est organisée aujourd'hui.* » Une femme, enfin, explique que ses « *amis chrétiens n'aiment pas l'étiquette démocrate à cause de vos positions sur l'avortement* ».

« *OK* », dit Gerry, qui rétorque, en reprenant une des expressions favorites de M. Reagan : « *Sommes-nous dressés de toute notre taille* » au Liban avec un président qui n'assume pas la responsabilité de ce qui s'y est passé ?

BERNARD GUETTA.

(Lire la suite page 6.)

M. JACQUES CHIRAC

invité du « Grand Jury RTL-*le Monde* »

M. Jacques Chirac, président du RPR, maire de Paris, sera l'invité de l'émission hebdomadaire « Le grand jury RTL-*le Monde* », dimanche 7 octobre, de 18 h 15 à 19 h 30.

Le président du RPR répondra aux questions d'André Passeron et de François Grosrichard, du *Monde*, et de Gilles Leclerc, de RTL, le débat étant dirigé par Alexandre Baloud.

« GREYSTOKE », DE HUGH HUDSON

La vérité de Tarzan

En 1912, un Américain, Edgar Rice Burroughs, venu à la littérature populaire pour gagner sa vie, écrit un curieux roman d'aventures, *Tarzan of the Apes, que publie la revue The All-Story*. C'est l'histoire d'un bébé orphelin, issu d'un couple d'aristocrates anglais, morts dans la jungle africaine, élevé par une guenon et devenant roi d'une tribu de singes qui l'appellent Tarzan.

A vingt ans, il est découvert par des Blancs, apprend à parler, revient au monde civilisé, mais garde pour lui le secret révélé de ses origines. Plus préoccupé du cycle de John Carter (voyageur terrien de la planète Mars), qu'il avait entrepris auparavant, Burroughs n'avait pas l'intention de donner une suite à *Tarzan des singes. Mais le public réclama. Burroughs* dut continuer. A sa mort, en 1950, il avait publié vingt-sept romans et plusieurs *recueils de nouvelles sur Tarzan*.

Dès 1918, le cinéma s'était *emparé du héros. Les plus populaires* des films qu'il inspira furent ceux produits, au cours des années 30, par la MGM, avec Johnny Weissmuller et Maureen O'Sullivan, pourtant bien éloignés de l'esprit de Burroughs.

Pour tout savoir sur le mythe littéraire, cinématographique et ses dérivés en bandes dessinées ou séries de télévision, il faut lire l'ouvrage de Francis Lacassin, *Tarzan*, paru aux éditions Veyrier en 1982. C'est un travail minutieux, *passionnant et passionné, auquel il* manque forcément – mais Lacassin y remédiera un de ces jours – *Greystoke, film du réalisateur anglais* Hugh Hudson (*les Chariots de feu*) qui vient complètement bousculer, remodeler la *légende hollywoodienne* et ses abâtardissements pour retrouver la vérité inscrite dans le premier roman de la série.

JACQUES SICLIER.

(Lire la suite page 17.)

idées

LETTRES AU Monde

Les Basques et l'extradition

Les articles que le Monde *a publiés dans plusieurs numéros sur l'extradition de trois Basques, accusés de « crimes de sang », nous ont valu un abondant courrier. Nous consacrons cette page à la publication des extraits les plus significatifs de cette correspondance. Avis très partagés, comme on le verra, où les notions de droit d'asile, de terrorisme et de démocratie entrent dans une dialectique tourbillonnante.*

Combien de « salauds » ?

Le « point de vue » de Me Denis Langlois, intitulé « Les salauds », publié dans notre numéro du 25 septembre, a suscité un grand nombre de vives réactions. Signalons que « le Monde » en hébergeant ce texte a voulu donner la possibilité de s'exprimer à une réaction spontanée, immédiate et polémique. Pour lui laisser sa virulence, nous nous sommes interdits de le censurer, ce qui ne signifie pas que nous en approuvions les termes. « Le Monde » s'est exprimé à ce sujet de sa propre voix.

Si un référendum avait lieu...

M. Denis Langlois traite de « salauds » tous ceux qui ont approuvé l'extradition des séparatistes basques !

Voyons, si un référendum avait eu lieu sur la question, combien de « salauds » M. Langlois aurait à dénombrer ? Certainement une majorité importante. Et pour cause : l'aversion à l'attentat politique est réelle dans l'opinion publique des régimes démocratiques.

GÉRARD LÉVY
(Issy).

Demander des comptes

Le « Salauds ! » de Denis Langlois me paraît injuste et passionnel dans le cas présent. Non, les hommes de gauche *qui nous gouvernent* n'ont pas sans réflexion *responsable décidé que* des *extraditions* cette fois s'imposaient. De quoi s'agit-il ?

Des hommes (bien entendu, *c'est une affaire d'hommes*, pas de femmes, et la violence est donc de la partie) veulent voir reconnaître leur originalité réelle par une autonomie la plus large possible, et se heurtent aux principes unitaires des *nations – elles sont deux –* qui les contiennent. Qu'on imagine la Corse pour sa moitié sud italienne et pour sa moitié nord française : toute revendication d'une partie ne pourra que retentir sur le tout. Comme il existe un pays corse bien visible et délimité, il existe un pays basque avec sa langue, ses coutumes, sa géographie, son caractère. Faute d'être écouté et compris, ce petit peuple sécrète ses révoltés, et ses révoltés sécrètent leurs terroristes. Puisque, quand ils parlent basque, on ne les *entend pas, ils parlent le langage* universellement écouté, celui qui *tue.*

Ceux qui s'étonnent du terrorisme et s'en indignent devraient toujours se souvenir qu'il n'est que la singerie souvent désespérée de la violence des Etats. Tant que les Etats répondront à un problème par la violence (comme la France l'a récemment *fait contre des pê*cheurs espagnols), il ne faut pas *qu'ils s'étonnent qu'on leur dispute* ce privilège.

Cela dit, si des nationalistes basques estiment leur cause assez fondamentale pour justifier des meurtres, je ne vois aucune raison qu'on s'interdise de leur demander des comptes. Ce serait quand même trop simple qu'il suffise à un terroriste basque français de sauter du *côté espagnol*, à un *terroriste* basque espagnol de sauter du *côté français*, pour échapper aux lois de son pays officiel : un *tribunal en démocratie est aussi* une tribune qu'un militant basque espagnol *ou* français peut exploiter. Franco est mort, l'Espagne est gouvernée par des hommes de gauche, la peine de mort est abolie là *comme en* France, *et* il y a *entre* nos deux pays conjonction d'intérêts à ce que la question basque trouve une réponse correcte. Et si ces extraditions inhabituelles, exceptionnelles, prouvent bien quelque chose, c'est qu'un Pays basque existe.

DOMINIQUE HALÉVY
(Penne-d'Agenais, Lot-et-Garonne).

Assassins !

De quel droit cet article haineux, et *rancunier* ? *Qui vous en* donne le droit ? La jeunesse n'est pas une excuse. Franco, connaît pas ? Ces hommes, que savez-vous de leur dossier pour vous « éclater » dans l'indignation ?

Ont-ils lutté contre le franquisme ? Et depuis quand Franco est mort, le savez-vous ? Savez-vous ce qu'est l'Espagne ? Peut-être en vacances. Je ne vous autorise *pas à en parler. Des hommes* depuis 1936 jusqu'en 1976 ont lutté pour la liberté de l'Espagne. L'Espagne, monsieur, est libre. Que des assassins n'y trouvent pas leur liberté, c'est une chose. Les assassinats, vous les ignorez sciemment, comme tout bon avocat d'une mauvaise cause. Les socialistes ne sont rouges que du sang versé par eux contre le franquisme.

CLAUDE LEGLISE
Enseignant retraité,
membre du 1er Congrès du PSOE
qui s'est tenu en Espagne
après la mort de Franco (Biarritz).

Minorités non opprimées

Permettez-moi de ne plus être d'accord – particulièrement avec le titre du 25 septembre qui majore et « *anticipe* » de nouvelles violences au(x) pays basque(s) et avec la *publication d'un seul* « point de vue », extrémiste. En *effet, la peine de mort* existe-t-elle encore en Espagne ? Je croyais savoir que non. Y a-t-il oppression (d'où droit de l'homme à résistance) ? Je croyais savoir qu'il y avait un gouvernement autonome basque issu d'élections régulières, comme un gouvernement catalan.

M. HEMARDINQUER
(Paris).

Pas de dogmatisme

Devait-on procéder à l'extradition *de réfugiés soupçonnés* de crimes ? Il ne faut pas raisonner de *façon* dogmatique, par deux poids et deux mesures. Le sang d'un policier espagnol est le même que celui d'un réfugié basque en France. « *Tuer un homme, ce n'est pas défendre une idée. C'est d'abord tuer un homme* », disait Camus.

La jeune démocratie espagnole a tout tenté pour résoudre la question basque (autonomie, main tendue à l'ETA). Lui refuser l'extradition au nom du droit d'asile, c'eût été pervertir les principes humanistes qui font honneur à la France depuis 1789.

JÉROME MONTALION
(Paris).

Trahison

En parcourant le Pays Basque, nous pouvons voir fleurir ici et là sur les murs : « *Mitterrand trahison.* » Est-ce un terme excessif ? Oui quand on lit les articles de fond des journalistes de votre rédaction sur le problème basque, et *non au regard* du point de vue de Denis Langlois dans son article accusateur et sans appel intitulé « Les salauds ». On peut dire que les Basques sont trahis par tous, des dirigeants politiques actuellement en place à l'innocente organisation humanitaire Amnesty International, qui vient se fourvoyer dans cette galère en se prononçant pour les extraditions et devenant à l'occasion conseillère juridique de politiciens à la dérive.

Trahison est le mot juste et si M. Mitterrand maintient sa visite au Pays basque, je serai parmi « les trahis », dans la rue, pour protester contre cette venue.

ROLAND GRUN
(Ustaritz).

Une perversion de l'esprit

« *Ceux* [les terroristes] *qui ne savent plus comment lutter pour faire respecter leurs idées* », écrit Denis Langlois.

Pourquoi ? Il n'y a donc pas eu d'élections libres en Espagne où les indépendantistes ont pu librement exprimer leurs idées ?

Oser traiter de « salauds » un gouvernement où siège un Badinter, pour ne parler que de lui, n'est-ce pas une perversion de l'esprit... ou alors une manifestation odieuse de cette confraternité qui, chez les professions libérales, est une haine vigilante ?

Docteur F. ADRIAN
(Douai).

Quel tribunal ?

Dites-nous, monsieur, les bandits dont vous prenez scandaleusement la défense, devant quel tribunal humain répondraient-ils de leurs crimes de sang et de lâcheté, s'ils n'étaient pas extradés ?

HENRI REYNAL,
avocat (Brive).

D'autres moyens

1°) En droit anglais, il n'y a pas de crimes politiques. Ce me paraît le bon sens. On ne juge pas les criminels en fonction de leurs intentions (angélismes !) mais de leurs actes.

2°) Denis Langlois aurait mieux fait de réserver son épithète de « salauds » au gouvernement qui accuse un journaliste d'espionnage. Que la France ait commis l'erreur, ou plutôt l'imprudence, d'héberger des criminels ne mérite pas tant d'opprobre lorsqu'elle s'en débarrasse.

3°) Denis Langlois – qui semble idolâtrer les idées – devrait savoir qu'il existe d'autres moyens de les faire connaître que l'assassinat (voir la non-violence ou la non-participation à toute activité, bref, la grève).

J.-J. THUILLIER,
(Garches).

Innocenter des assassins ?

Comment avez-vous pu publier le cri de haine « Les salauds ! » d'un sieur Langlois ? De quels termes la mère, la femme, les enfants d'un « guardia civil » abattu ont-ils, eux, pu traiter ces assassins ? Par effet du droit d'asile, deviendraient-ils des *innocents* voués au martyre ?

PIERRE CARMIGNAC
(Paris).

Le courage du gouvernement français

Qu'est-ce que défendre les droits de l'homme sinon défendre la démocratie ? Et qu'est-ce que le terrorisme, sinon la tentative – désespérée peut-être – de faire triompher ses idées par la terreur, le crime, le mépris des droits les plus élémentaires de l'homme, parce que l'on se sait minoritaire et incapable de convaincre de la justesse de sa cause ? Je ne puis jamais accepter le terrorisme parce que, pour moi, la fin ne justifie jamais les moyens. *Mais dans un pays démocratique* – et l'Espagne est devenue un pays *démocratique* – il est de toute manière injustifiable.

Peut-être pourrait-on comprendre que le désespoir engendré par la dictature engendre le terrorisme. Mais le désespoir des activistes basques c'est d'être absolument minoritaires, et de ne pas être soutenus par la majorité de leurs concitoyens espagnols. C'est tragique... mais la loi de la démocratie, c'est le gouvernement de la majorité. Le terrorisme dans un pays démocratique, c'est l'arme des faibles, de ceux dont le seul espoir est la terreur, car ils savent qu'ils ne convaincront jamais par la voie normale du débat démocratique. Accepter le terrorisme comme un mode normal d'expression politique *dans un pays démocratique*, c'est nier la démocratie.

Aussi, je me félicite de la lucidité, du courage et du discernement du gouvernement. Il est normal de remettre entre les mains de la justice espagnole ceux qui ont tué. Il est humain et raisonnable d'éloigner ceux pour lesquels on a un doute. Car il serait inadmissible que, sous couvert de droit d'asile, la France assure l'impunité à ceux dont l'attitude vise à détruire la démocratie espagnole.

Ce n'est pas une question de raison d'Etat. C'est une question de défense de la démocratie.

Que la France offre le droit d'asile à ceux qui, dans un pays de dictature, sont persécutés pour leurs idées, mille fois oui. C'est notre tradition et notre honneur. Mais qu'elle assure l'impunité à ceux qui, minoritaires dans un pays démocratique, ne reculent pas devant le crime pour *contraindre leurs concitoyens* à prendre en compte leur point de vue *minoritaire, mille fois non.* Les démocraties ont le droit de se défendre.

Si nous admettons la légitimité de la *domination* d'une *minorité* par la terreur, nous condamnons la démocratie à mort...

JEAN-FRANÇOIS THÉRY,
maître des requêtes
au Conseil d'Etat.

Le seuil de gravité

La décision du gouvernement d'extrader trois Basques et d'expulser les autres s'inscrit dans la continuité politique et jurisprudentielle qui prévaut depuis les grands procès d'extradition sous le septennat de M. Valéry Giscard d'Estaing. La chambre d'accusation de la cour d'appel de Paris 1re section a inauguré en 1977 une distinction parmi les crimes et délits politiques.

Il s'agissait alors d'une révolution dans l'évaluation des critères de l'extradition. Jusqu'à cette date, il y avait les crimes ou *les délits* dont *les* fins et mobiles politiques excluaient leurs auteurs du champ de l'extradition, et les « droits communs », que l'on extradait. Cette révolution jurisprudentielle a consisté à introduire à l'intérieur même des crimes et des délits politiques une nouvelle distinction, celle de la gravité. Les plus graves, dont le caractère « odieux » est souligné, privent leurs auteurs du bénéfice de la non-extradition que jusqu'alors le caractère politique de leur action leur promettait.

Cette distinction, qui admet un seuil de gravité au-delà duquel le crime perd la légitimité que la politique lui donne, est dangereuse et contestable. La chambre d'accusation de Paris se déclare favorable à l'extradition pour pratiquement tous les crimes qui sont déférés à son examen. Le seuil gouvernemental est aujourd'hui défini par M. Roland Dumas dans cette formule : « *Ils ont du sang sur les mains.* » Que sera ce seuil sous d'autres gouvernements, face aux demandes d'autres Etats ? Mystère, mais mystère dangereux.

GILLES NAUDET,
avocat (Paris).

Immixtion

La France de gauche est profondément meurtrie par la décision de M. Mitterrand accordant l'extradition de trois séparatistes basques à son ami Felipe Gonzalez. Les meurtres reprochés à ces trois hommes s'inscrivent dans la liste des épisodes tragiques d'une guerre civile. C'est bien en effet ce qui se passe depuis plusieurs années au Pays basque *espagnol. En donnant satisfaction* à M. Felipe Gonzalez, l'Elysée s'immisce dans une guerre civile qui ne le regarde pas en faveur de l'une des parties. Cela me paraît grave.

FERDINAND JOURDAN
Président national
de « Résistance PTT » (Menton).

Une saveur de duplicité

L'extradition des militants basques « entre gouvernements socialistes » surprend et scandalise. Nos intellectuels, nos élus, ont soutenu d'autres terroristes en d'autres temps.

Dire que l'extradition est permise maintenant que l'Espagne est une « vraie » démocratie tendrait à sous-entendre que la France n'en était pas, n'en est toujours pas une.

Il y a à ceci une curieuse saveur de duplicité. Cela fait penser à la philosophie et aux conceptions du capitaine Argoud (OAS) sur les « tortures justes » et la « justice juste » par opposition aux exactions et à la justice du FLN.

Cette façon de voir conduirait à distinguer de bons et de mauvais terroristes... *la raison d'Etat aidant.*

Mais l'erreur a été faite dès le début : *ceux qui prennent en otage* la vie d'innocents ne peuvent défendre une juste cause. Ce sont des criminels.

L'intérêt, la raison d'Etat, ont conduit, tout autant que les idéologies, à les encourager, à les glorifier.

C'est ainsi qu'est née cette lèpre des temps modernes issue de la Mafia, du nazisme, avant d'être mise au point scientifiquement par les théoriciens des instituts « anticolonialistes » de Moscou et de Prague.

Docteur ABRAHAM DE VOOGD
(Grenoble).

Nos « maos »

LA rue parlait français, même pour un petit Basque. Mais si j'ai parlé français tout jeune, et déjà avant le jardin d'enfants, j'ai parlé basque *d'abord* et ma langue maternelle a bien été le basque.

Aujourd'hui, fonctionnaire français, professeur de français (agrégé de lettres), j'ai conscience de devoir témoigner. Je n'habite plus le Pays basque et j'ai plus de cinquante ans. Mais j'ai là-bas des neveux et des nièces, une quinzaine, qui ont autour de vingt ans, que je vois souvent. Et des oncles, frères, sœurs, cousins. Et ma mère, qui m'a appris en basque le *Notre Père*, le *Credo*, et mes premiers chants qui sont ma vie et que je ne savais pas folkloriques.

Souvenirs – égrenés récemment à l'occasion d'un deuil. En 1917, un de mes oncles est en permission, retour de Verdun. Des filières se sont proposées : *« Passe la frontière, c'est facile, on te protégera, ne retourne pas au front. »* Ma grand-mère, alors, les yeux froids, dit à ce fils, son aîné et son préféré (elle ne s'imaginait pas à ce point cornélienne, mère des Gracques, mère de Coriolan...) : *« Je préférerais te voir mort que de te savoir déserteur. »* L'oncle est retourné à Verdun.

Une cousine me le raconte, témoin de la scène. Elle ajoute : *« Tu comprends, quand, en 79, les gens de l'ETA et leurs amis du Nord* (les Iparretarrak) *ont brûlé un drapeau français dans les rues de notre ville, je leur ai dit : Mais où vous croyez-vous ? »* Elle me le disait en basque, bien sûr. Et elle l'avait dit en basque aux Iparretarrak.

C'est à 99 % l'opinion de mes compatriotes : regardez les résultats électoraux. S'y joignent des relents « frontaliers » inévitables : *« Ces Espagnols qui viennent f... le bordel chez nous !... »* Paradoxe de ces purs nationalistes que leurs « frères », pour les en détester, *sentent comme des Espagnols...*

J'ai entendu des explications qui me font horreur. C'est l'argent facile – de l'IRA ? De l'impôt révolutionnaire ? – qui, dans une région pauvre, *séduirait* les quelques dizaines de jeunes prêts à la subversion. Je pense qu'il ne faut pas chercher si loin – ou si bas. Ça a toujours été plus amusant de transporter des armes ou de cacher des proscrits que de travailler en usine – surtout quand il n'y *a pas d'usines ! Ces têtes brûlées* sont nos « maos », les enfants *d'un romantisme inconsistant.* Qui réunirait aujourd'hui ces deux moitiés d'*un* peuple, soit, mais que séparent cinq siècles d'histoire ? L'Europe seule, et encore... Il y faudra bien un siècle.

Dans le court terme, il faut signifier que l'heure des romantismes vains est *révolue* – le gouvernement Fabius vient de le faire – et dans la même foulée rendre *l'espoir à une région déprimée. « Rendons-les heureux,* disait Martin du Gard des Allemands *en* 1945, *si nous voulons les protéger contre leurs tentations guerrières. »* Contre les tentations centrifuges, même balbutiantes, il faut rendre heureux (emplois, culture) le Pays basque français.

MARCEL LACARRA
(Paris).

Le Monde

5, RUE DES ITALIENS, 75427 PARIS CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 PARIS – Télex MONDPAR 650572 F
Tél. : 246-72-23

PRIX DE VENTE A L'ÉTRANGER

Algérie, 3 DA ; Maroc, 4,20 dir. ; Tunisie, 380 m. ; Allemagne, 1,70 DM ; Autriche, 17 sch. ; Belgique, 28 fr. ; Canada, 1,20 $; Côte-d'Ivoire, 300 F CFA ; Danemark, 7,50 kr. ; Espagne, 110 pes. ; E.-U., 1 $; G.-B., 55 p. ; Grèce, 65 dr. ; Irlande, 85 p. ; Italie, 1 500 L ; Liban, 375 P. ; Libye, 0,350 DL ; Luxembourg, 28 f. ; Norvège, 8,00 kr. ; Pays-Bas, 1,75 fl. ; Portugal, 85 esc. ; Sénégal, 300 F CFA ; Suède, 7,75 kr. ; Suisse, 1,60 f. ; Yougoslavie, 110 nd.

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*
Gérant :
André Laurens, directeur de la publication
Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)

Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IXe

Reproduction interdite de tous articles sauf accord avec l'administration

Commission paritaire des journaux et publications, no 57 437
ISSN : 0395-2037

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE	341 F	685 F	859 F	1080 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE	661 F	1 245 F	1 819 F	2 360 F
ÉTRANGER (par messageries)				
I. – BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	381 F	685 F	979 F	1 240 F
II. – SUISSE, TUNISIE	454 F	830 F	1 197 F	1 530 F

Par voie aérienne : tarif sur demande.

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

AFRIQUE

Mozambique

La rébellion affirme qu'un cessez-le-feu est lié à un changement d'orientation à Maputo

Une partie très difficile se joue, au Mozambique, depuis l'accord sur le principe d'un cessez-le-feu signé à *Pretoria entre Maputo et la RNM* (Résistance nationale du Mozambique, mouvement rebelle). M. Evos Fernandes, secrétaire général de la RNM, a déclaré, mercredi 3 octobre, que la RNM poursuivrait la lutte armée en attendant les résultats des travaux de la commission tripartite (Afrique du Sud, Mozambique et RNM) chargée de décider de la date et des conditions d'un cessez-le-feu. En outre, le porte-parole de la RNM au Portugal, M. Jorge Correia, a affirmé que la reconnaissance de M. Machel comme président du pays – qui figure dans l'accord – n'entraînait pas celle de son régime d'« *obédience marxiste* ». Il a ajouté qu'un cessez-le-feu n'interviendrait que si l'orientation du régime de Maputo était modifiée.

M. Evos Fernandes aurait également déclaré, pour sa part, que la présence de troupes sud-africaines sur le terrain – pour superviser le cessez-le-feu – était « *inacceptable* », alors que le Mozambique et l'Afrique du Sud affirment que l'accord sur le cessez-le-feu est inconditionnel et ne comporte pas de clauses politiques.

Pour l'instant, ces prises de position de la RNM semblent avoir davantage pour objet de rassurer ses partisans que de remettre en cause l'accord de Pretoria. De son côté, le président Machel est contraint de tenir compte des réserves de l'aile radicale du Frelimo (Front de libération du Mozambique, parti unique au pouvoir à Maputo). C'est pourquoi le général Veloso, membre du gouvernement chargé de la négociation, a déclaré, jeudi, à son retour à Maputo, que la « *lutte armée* » demeurait l'aspect essentiel du combat contre les rebelles tant que ces derniers n'auraient pas « *mis un terme définitif à leurs violences* ».

Pour leur part, les Sud-Africains sont prudemment optimistes. M. « Pik » Botha, ministre des affaires étrangères de Pretoria, a même déclaré, en apprenant les prises de position de la RNM, qu'il pouvait comprendre que « *l'émotion ne pouvait pas disparaître sur-le-champ* »). – *(AFP, Reuter, UPI.)*

Maroc

Les centristes auront la majorité absolue au Parlement

Rabat (Reuter). – Quatre partis de centre droit marocains ont obtenu la majorité absolue à la Chambre des représentants, 215 sièges sur 306, à l'issue de l'élection du dernier tiers des députés, au suffrage indirect.

Les quatre partis avaient remporté 141 sièges sur les 204 en jeu lors du scrutin direct du 14 septembre. Ils en ont obtenu 74 supplémentaires lors du vote des conseils locaux, des organisations professionnelles et syndicales.

La nouvelle Chambre, qui tiendra sa première session le 12 octobre, sera dominée par l'Union constitutionnelle (83 sièges), le Rassemblement national des indépendants (61), le Mouvement populaire (47) et le Parti national démocrate (24).

Le Parti de l'Istiqlal comptera 41 représentants, et l'Union socialiste des forces populaires (USFP), principal parti d'opposition, en comptera 36, auxquels s'ajouteront 3 représentants de la Confédération démocratique du travail.

Neuf partis politiques et trois syndicats seront ainsi représentés dans l'Assemblée :

PARTIS	VOTE		TOTAL
	INDIR.	DIRECT	
Union constitutionnelle (centriste moderniste)	27	56	83
Rassemblement national des indépendants	22	39	61
Mouvement populaire (centriste, berbérisant)	16	31	47
Istiqlal	17	24	41
USFP (socialiste)	1	35	36
Parti national démocrate (centriste)	9	15	24
Union marocaine du travail (UMT)	5		5
Confédération démocratique du travail (CDT)	3		3
Union générale des travailleurs marocains (UGTM)	2		2
Parti du progrès et du socialisme (communiste)		2	2
Organisat. de l'action démocr. et popul. (gauchiste)		1	1
Parti du centre social		1	1
	102	204	306

Tchad

LES LIBYENS N'AYANT PAS ENCORE COMMENCÉ L'ÉVACUATION

Les troupes françaises marquent une pause dans leur retrait

De notre envoyé spécial

N'Djamena. – « *L'évacuation commencera le 25 septembre 1984* », indiquait le communiqué publié par le ministère français des relations extérieures, le 17 septembre. Dix jours après le début – théorique – des opérations d'évacuation des troupes françaises et libyennes du Tchad, qu'en est-il sur le terrain ? La force Manta a effectivement commencé à appliquer l'accord franco-libyen : au jour « J », les bases de Salal et Arada étaient évacuées (*le Monde* du 27 septembre) et les troupes qui y étaient stationnées se sont repliées respectivement sur Moussouro et Biltine. Avec Ati, Abeche et N'Djamena, la force d'interposition française, forte d'environ trois mille hommes, est désormais répartie sur cinq bases à partir desquelles les opérations de désengagement se poursuivent. De Moussouro et Biltine, différents matériels « non-opérationnels », ainsi que des munitions, ont été acheminées sur N'Djamena et, de là, par voie aérienne, sur la France : 150 tonnes (dont 50 tonnes de munitions) ont déjà été évacuées. Dans les prochains jours, les cent trente hommes de la compagnie de protection et de réserve doivent, d'autre part, quitter le Tchad. A N'Djamena, une base logistique a été installée. Elle servira de zone de transit pour les troupes qui évacueront, lorsque l'ordre leur en sera donné, les bases situées sur les axes.

Des tentes ont été dressées pour héberger les différentes unités.

Mais cette apparente activité, conforme aux déclarations officielles, selon lesquelles l'« opération vandoise » se poursuit normalement ne doit pas faire illusion. Si tout est organisé dans la perspective d'un prochain départ, le retrait proprement dit des troupes françaises marque une pause. Il apparaît en effet – et ceci explique celà – que l'accord franco-libyen, qui stipulait que le retrait des troupes françaises et libyennes doit *s'effectuer* de façon « concomitante », n'est pas actuellement respecté. A la fin de la semaine dernière, les Français ont cru que les troupes libyennes avaient commencé leurs préparatifs de départ. Les services français des « écoutes », chargés d'intercepter les liaisons radios adverses, avaient en effet détecté une activité phonique anormale. Cet indice, celui aussi de mouvements de véhicules qui pouvaient être les fameux camions-citernes (dont les Libyens ont besoin pour évacuer leurs matériels de Faya-Largeau et Fada), donnaient à penser que Tripoli, à son tour, commençait l'évacuation de ses troupes. Or, le mercredi 3 octobre, on assurait de source française, qu'il n'en était rien. Les « indices » se sont révélés peu probants. De même source, on indique que les Libyens n'ont pas évacué les bases qu'ils occupent dans le Nord.

La Libye disposerait de 7 000 hommes dans le nord du Tchad, auxquels ils faut ajouter environ 2 000 éléments du GUNT et 3 000 hommes pour la Légion islamique. En face, les forces armées nationales tchadiennes (FANT) seraient composées, selon les estimations, de 4 000 (source française) à 6000/7 000 hommes (source tchadienne), et ce toujours dans le nord du pays.

Un décalage apparaît donc entre, d'une part, les déclarations de M. Cheysson, ministre des relations extérieures, et celles de son homologue libyen, M. Ali Triki, et, d'autre part, la réalité des faits observés au Tchad, tant du côté des militaires français que de celui des autorités tchadiennes. Selon ces mêmes sources, si cette situation n'a pas évolué dans les quinze jours qui viennent, il sera difficile de ne pas parler d'un grave échec de la diplomatie française. Dans l'entourage de M. Hissène Habré, on ne manque pas de rappeler que, dès le 17 septembre, Les autorités tchadiennes se sont déclarées persuadées que le colonel Kadhafi n'avait aucune intention de respecter l'accord signé avec la France.

LAURENT ZECCHINI.

M. Mitterrand veut rassurer ses alliés africains

(Suite de la première page.)

Humilié de n'avoir pas été averti à temps de l'issue de l'accord franco-libyen, le président Hissène Habré a répondu à l'invitation de M. Mitterrand. Celui-ci lui avait envoyé un émissaire pour lui demander de se rendre à Paris. Le chef d'Etat tchadien souhaite savoir quelles garanties la France lui offrira au cas où l'accord franco-libyen irait à sa conclusion. N'Djamena s'inquiète avant tout de nouvelles ingérences libyennes, une fois les troupes françaises retirées du Tchad.

Les garanties

Pour mettre, au moins publiquement, un terme au sérieux différend entre Paris et N'Djamena, les garanties seraient de deux types. D'une part, dans le cadre de l'accord de défense entre les deux pays, Paris va continuer d'équiper et d'instruire les FANT (Forces armées nationales tchadiennes). Un effort particulier va être fait dans ce domaine, puisqu'une partie du budget de l'opération Manta pourrait être reconduite et versée aux Tchadiens, ce qui leur permettrait d'assurer la solde de leurs militaires.

Cette aide ne suffirait pas à dissuader le colonel Kadhafi, dont les moyens militaires sont très supérieurs à ceux de la petite armée tchadienne, de « revenir » au Tchad, dans un an ou deux. Comme il n'est pas question d'offrir à N'Djamena une protection aérienne, – qui devrait prendre pour point d'appui la base française de Bangui, au Centrafrique, – l'idée d'une « stratégie de représailles » aurait été envisagée en cas de viol flagrant de l'accord franco-libyen par Tripoli. Paris s'engagerait alors à rendre coup pour coup aux Libyens.

Dans l'immédiat, le « mini-sommet » de ce vendredi a donc également pour objet d'adresser un avertissement au colonel Kadhafi, en lui montrant que Paris se tient fermement aux côtés de ses partenaires africains. La présence de M. Houphouët-Boigny, doyen des chefs d'Etat d'Afrique francophone, est importante, à cet égard, puisqu'il ne cache pas sa méfiance envers le colonel Kadhafi.

Au cas où les assurances de la France répondraient, en grande partie, à leur attente, les présidents Hissène Habré et Mobutu Sese Seko pourraient profiter de cette réunion pour annoncer le retrait du Tchad des troupes zaïroises encore stationnées à N'Djamena. Paris semble tenir à ce retrait, que M. Mobutu n'a pas encore annoncé officiellement. Il interdirait à la Libye de prendre prétexte d'une présence militaire zaïroise au Tchad pour justifier le maintien, dans le nord du pays, de la « légion islamique », petite armée recrutée dans les pays limitrophes du Tchad et encadrée par des officiers libyens.

Il semble que les entretiens de l'Elysée s'achéveront sur l'affirmation d'une communauté de vues, M. Hissène Habré acceptant de taire ses ressentiments à l'égard de Paris. De toute façon, il sait fort bien que la destabilisation de son régime, dans six mois ou un an, constituerait également un grave revers pour la politique française *au Tchad et entend continuer* à utiliser cet atout.

Le président tchadien doit déterminer les ordres qu'il donnera à ses troupes pendant le retrait franco-libyen et après celui-ci. Envisage-t-il, sans attendre la fin du processus, de monter une opération de commando sur l'une des oasis du Nord ? En sera-t-il dissuadé par Paris ? Une opération des FANT, contre une position tenue par les partisans de M. Goukouni Oueddeï, pourrait permettre de tester la véracité des assurances du colonel Kadhafi si elle avait lieu avant la fin du retrait français. L'armée française serait en effet encore en mesure de riposter à une contre-attaque libyenne. A Paris, certains ont songé à s'assurer par ce biais de la solidité de l'accord du 17 *septembre. Mais une telle initiative* dépend du président Hissène Habré. Jusqu'à présent, il a gardé un silence complet, laissant le soin à ses collaborateurs de traduire sa mauvaise humeur à l'endroit de la France et, surtout, son immense méfiance à l'égard du colonel Kadhafi.

La question tchadienne a quelque peu relégué au second plan le séjour de M. Bongo à Paris, où il a été l'hôte, jeudi soir, d'une grande réception offerte, au Quai d'Orsay, par M. Laurent Fabius. Vendredi, le président gabonais a consacré sa matinée à *différentes audiences* à l'hôtel Marigny. Il devait, en principe, en fin d'après-midi, tenir une conférence de presse avant de recevoir, dans la soirée, M. François Mitterrand. Cette visite d'Etat semble, en tout cas, s'être déroulée dans une ambiance, qu'officiels gabonais et français se plaisent à qualifier de « très chaleureuse ».

JEAN-CLAUDE POMONTI.

A TRAVERS LE MONDE

Afghanistan

• LA SITUATION DE JACQUES ABOUCHAR. – Deux représentants de l'ambassade d'URSS à Paris ont donné, jeudi 4 octobre, des « *informations rassurantes sur la santé physique et morale* » de Jacques Abouchar au président du groupe d'amitié France-URSS de l'Assemblée nationale, M. Eugène Teisseire (député PS de la Nièvre). D'autre part, la Haute Autorité de la communication audiovisuelle a indiqué le même jour dans un communiqué qu'elle avait renouvelé « *par une démarche auprès des ambassades d'Afghanistan et d'URSS en France* » ses initiatives pour que le journaliste d'Antenne 2 « *soit libéré sans délai* ». La Haute Autorité estime que « *sa présence en Afghanistan dans le cadre d'une mission pacifique d'information, conforme à la déontologie internationalement reconnue de la profession de reporter, ne doit en aucun cas l'exposer à une quelconque sanction* ». Enfin, la Confédération internationale des syndicats libres (CISL) a envoyé un télégramme au premier ministre afghan demandant aux autorités de Kaboul de libérer immédiatement Jacques Abouchar.

• NEUF CONDAMNATIONS A MORT POUR L'ATTENTAT A L'AÉROPORT DE KABOUL. – Neuf maquisards afghans ont été condamnés à mort, jeudi 4 octobre, à Kaboul, après avoir été jugés responsables du sanglant attentat à la bombe perpétré le 31 août à l'aéroport civil de la capitale, et dans lequel treize personnes, selon la radio officielle afghane – une trentaine, selon des sources diplomatiques occidentales à Islamabad – ont trouvé la mort. Radio-Kaboul a indiqué que sept des neuf condamnés à la peine capitale appartiennent au parti de la résistance Jamiat-e-islami et que les « *contre-révolutionnaires* » avaient avoué être à la solde du Pakistan et des Etats-Unis et avoir reçu des armes de la Chine.

Burkina

• RÉVOCATIONS EN MASSE DANS LA POLICE. – Soixante-sept sous-officiers et agents des forces de police du Burkina (ex-Haute-Volta) ont été révoqués pour vol, escroquerie, attentat à la pudeur, viol et malversations financières, annonce un communiqué officiel diffusé jeudi 4 octobre. – *(Reuter.)*

Colombie

• AFFRONTEMENT ENTRE L'ARMÉE ET UN COMMANDO DU M-19. – Six guérilleros du M-19 (Mouvement du 19 avril, extrême gauche nationaliste) ont été tués et six autres blessés au cours d'un affrontement avec une patrouille militaire, a-t-on appris le mardi 2 octobre. C'est le plus grave incident depuis la signature, en août dernier, d'une trêve entre le M-19 et le gouvernement. Le gouvernement a cependant décidé, le jeudi 4 octobre, de lever l'état de siège instauré après l'assassinat du ministre de la justice, Rodrigo Lara, fin avril. – *(AFP.)*

Grèce

• M. PAPANDRÉOU ET LE BOEING SUD-CORÉEN. – Le gouvernement américain va demander une « *clarification officielle* » aux autorités grecques après la publication de déclarations du premier ministre, M. Andréas Papandréou, selon lesquelles le Boeing sud-coréen abattu par la chasse soviétique effectuait une mission d'espionnage pour le compte des Etats-Unis, a annoncé jeudi 4 octobre le département d'Etat. Devant le groupe parlementaire du PASOK (Parti socialiste panhellénique), M. Papandréou avait indiqué mercredi : « *Il est maintenant clair que cet appareil effectuait une opération d'espionnage pour le compte de la CIA et qu'il avait vraiment violé l'espace aérien soviétique à des fins d'espionnage. (...) Ce que je dis là a été publié dans toute la presse sérieuse en Angleterre, aux Etats-Unis et au Canada. Nous étions les seuls alors à ne pas avoir eu de crise d'hystérie.* » Le porte-parole du premier ministre a cependant précisé que les propos de M. Papandréou « *ne signifient pas qu'il approuve la destruction de l'avion* ». – *(AFP, AP.)*

Inde

• PROROGATION DU RÉGIME D'ADMINISTRATION DIRECTE AU PENDJAB. – Les dispositions plaçant l'Etat du Pendjab sous l'autorité directe du gouvernement central en vigueur depuis octobre 1983, et prenant fin vendredi 5 octobre, ont été prorogées, jeudi 4 octobre, jusqu'en avril 1985. Cette décision a été prise après que l'explosion d'une grenade, lancée le mercredi 3 octobre, par un extrémiste sikh dans une foule d'hindous assistant à une cérémonie religieuse eut fait deux morts et vingt-six blessés (*le Monde* du 5 octobre). Deux insurgés sikhs ont également été tués dans une opération de police. – *(Reuter.)*

Islande

• GRÈVE DES SERVICES PUBLICS. – La grève générale observée depuis le jeudi 4 octobre par quelque 15 000 fonctionnaires et employés municipaux islandais, qui demandent un relèvement de 30 % de leurs traitements, a pour effet de paralyser partiellement l'activité du pays et de le couper du monde extérieur. Seules, les liaisons par téléphone et télex avec l'étranger demeurent possibles. Toutes les administrations et les écoles sont closes. La circulation aérienne a été interrompue sur les lignes intérieures, et n'est que très partiellement assurée sur les vols internationaux.

Le ministre des finances, M. Albert Gudmunsson, indépendant conservateur, a qualifié la situation d'« *insurrectionnelle* ».

Somalie

• CONDAMNATIONS A MORT. – Sept lycéens ont été condamnés à mort à Hargeisa (province Nord de la Somalie) pour attentat à l'explosif et appartenance à des organisations illégales, a annoncé mercredi 3 octobre la radio gouvernementale somalienne. Huit autres lycéens et universitaires ont été condamnés à la détention à perpétuité pour distribution de tracts et appartenance à des mouvements interdits, a ajouté Radio-Hargeisa, l'émetteur de la capitale de la Somalie du Nord. Le président Syaad Barre pourrait commuer les condamnations à mort en détention à vie, a ajouté la radio. – *(AFP.)*

URSS

• M. GRICHINE DECORE. – M. Constantin Tchernenko a remis jeudi 4 octobre, au Kremlin, l'ordre de Lénine à M. Viktor Grichine, premier secrétaire du parti de la ville de Moscou, à l'occasion de son soixante-dixième anniversaire. M. Viktor Grichine, membre du bureau politique du PCUS depuis 1971 et chef de l'organisation du PC de Moscou depuis 1967, reçoit ainsi pour la quatrième fois la plus haute distinction de l'URSS. – *(AFP.)*

DIPLOMATIE

LA REPRISE DU DIALOGUE ENTRE MOSCOU ET WASHINGTON

Le porte-parole du ministère des affaires étrangères soviétique juge « importante et utile » la rencontre Reagan-Gromyko

De notre correspondant

Moscou. — *Le ton a changé à* Moscou. Un porte-parole du ministère soviétique des affaires étrangères, *M. Vladimir Lomeiko*, a déclaré, jeudi 4 octobre, que *« le fait même que MM. Gromyko et Reagan se soient rencontrés était important et utile »*. Que l'événement soit *« important »*, nul n'en doute puisque, comme le porte-parole le remarquait lui-même, il a eu lieu *« après une longue interruption »* du dialogue soviéto-américain, mais qu'il soit jugé *« utile »* par la direction soviétique constitue une incontestable nouveauté.

Le changement est cependant administré à dose homéopathique et n'est pas destiné à la consommation intérieure. L'appréciation positive portée sur l'entretien de M. Gromyko et de M. Reagan était isolée au milieu de propos déjà souvent entendus ici sur l'absence d'*« actes concrets »* qui viendraient relayer les *« paroles »* du président américain.

D'autre part, le communiqué de la réunion hebdomadaire du bureau politique publié jeudi soir ne fait pas mention du caractère *« utile »* de la rencontre à la Maison Blanche, et les déclarations de M. Lomeiko aux journalistes étrangers n'ont pas été reprises par les médias soviétiques. Le bureau politique a, selon la formule rituelle, *« approuvé le rapport de M. Gromyko »* sur les activités de la délégation soviétique à la trente-neuvième session des Nations unies.

Le coup de chapeau à l'inamovible chef de la diplomatie soviétique est cependant bien plus appuyé que d'habitude puisque le bureau politique a jugé bon de constater que M. Gromyko avait « accompli un grand travail ».

Les entretiens de M. Gromyko avec le président Reagan *« ont manifesté l'aspiration de l'Union soviétique à un dialogue sérieux et constructif »*, mais *« n'ont pas révélé d'indices d'une véritable intention de la partie américaine d'orienter le cours de sa politique dans une direction plus réaliste et plus pacifique »*, indique le communiqué. Le bureau politique a rejeté une nouvelle *fois sur les Etats-Unis* la responsabilité de l'*« aggravation dangereuse de la tension dans le monde »* et rappelé les *« principes d'égalité, de respect mutuel et de non-ingérence dans les affaires intérieures »* qui devraient guider une *« normalisation »* des relations soviéto-américaines. *« La volonté du gouvernement des Etats-Unis d'agir* [conformément à ces principes] *trouvera toujours un écho approprié de la partie soviétique »*, conclut le communiqué.

Le plus important est ici ce qui n'est pas dit. Il manque en effet à cette réaffirmation des positions soviétiques l'accusation devenue rituelle selon laquelle les Etats-Unis chercheraient à obtenir une *« supériorité militaire »* sur l'URSS. M. Gromyko, pour sa part, ne l'avait pas omise dans son discours devant les Nations unies.

Les signaux émis par la direction soviétique ne sont donc pas tous identiques. Il semble en tout cas que l'ère du *« niet »* sans nuances dont le Kremlin a usé et abusé depuis l'installation des Pershing-2 en Europe soit désormais révolue.

« Briefing » sur le bureau politique

Les conditions très strictes mises par les Soviétiques à une reprise des négociations sur les armes nucléaires sont de moins en moins souvent réaffirmées ; les accusations inlassablement martelées depuis un an sont significativement omises en certaines occasions ; la *polémique se fait moins âpre.*

La journée de jeudi a offert un exemple instructif de cette nouvelle approche. M. Lomeiko a pris soin d'indiquer aux journalistes occidentaux que son léger retard était dû à la réunion du bureau politique dont il voulait être pleinement informé avant de les rencontrer.

Il est sans précédent qu'un porte-parole *officiel fasse un « briefing »* sur une réunion du bureau politique. La prestation de M. Lomeiko a cependant bien été présentée comme telle, le terme anglo-saxon lui-même étant utilisé. La pratique était évidemment quelque peu différente de celle qui a cours outre-*Atlantique*, et le *porte-*parole du ministère des affaires étrangères a répondu assez sèchement à un correspondant qui croyait pouvoir lui demander en quels termes M. Gromyko avait décrit devant le bureau politique ses entretiens aux Etats-Unis. Il s'agissait à l'évidence de donner plus de poids aux propos de M. Lomeiko sur l'« utilité » de la rencontre à la Maison Blanche. M. Lomeiko n'est d'ailleurs pas lui-même un porte-parole ordinaire, puisqu'il se trouvait aux côtés de M. Gromyko lors de l'entretien au coin du feu avec le président Reagan.

DOMINIQUE DHOMBRES.

A Genève

Léger optimisme de la délégation américaine après les premières conversations sur l'accueil aux Etats-Unis de réfugiés politiques vietnamiens

De notre correspondante

Genève. — Les pourparlers entre représentants vietnamiens et représentants américains (*le Monde* du 4 octobre), qui ont eu lieu à Genève le jeudi 4 octobre sur les « départs *légaux* » de *Vietnamiens* vers les Etats-Unis n'ont abouti à aucun résultat tangible, si ce n'est à faire apparaître l'intention commune de poursuivre les entretiens. Cependant, il n'en a pas fallu davantage pour que M. Robert Funseth, chef de la délégation des Etats-Unis, affichât un léger optimisme devant la presse.

Les deux délégations se sont rencontrées dans la matinée en présence des responsables du Haut Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR), puis se sont réunies seules dans le plus grand secret entre 16 heures et 18 h 30. Le seul élément qui ait transpiré de ces rencontres est que le désaccord persiste, principalement, sur la définition des *« détenus politiques »*. Pour les Américains, il s'agit de Vietnamiens qui, d'une manière ou d'une autre, ont été à leur service durant la guerre et dont une dizaine de milliers végètent dans les camps de rééducation ou les prisons de leur pays. Pour la délégation vietnamienne, comme l'a *encore* rappelé dans la matinée son chef, M. *Le Mai*, il n'y a aucun prisonnier politique dans son pays, mais uniquement des *« criminels de droit commun »*. Hanoï a d'ailleurs toujours refusé de remettre aux Américains une liste de ces derniers.

Mais le seul fait d'avoir parlé de ce problème, alors que les Vietnamiens affirment qu'il ne saurait y avoir de départs légaux pour des *« criminels »* de cette catégorie, peut constituer un progrès. Les représentants de Hanoï ne cachent pas, en effet, leur désir d'augmenter considérablement, voire doubler, le nombre des départs en général, et *ont demandé au HCR de renforcer* son infrastructure en ce sens.

Outre le problème du départ des détenus politiques et de leurs familles, il a été question, au cours des pourparlers de jeudi, de celui des milliers d'enfants amérasiens — c'est-à-dire *nés de pères américains* — accompagnés de leur mère et de *leurs proches parents. Les Vietnamiens* sont d'accord pour les laisser partir, mais veulent que cela se fasse rapidement et que les opérations soient facilitées sur le plan pratique par le HCR, tandis que les Américains souhaitent qu'elles soient échelonnées sur une durée de trois ans.

Une nouvelle série de rencontres est *prévue sous* l'égide du *HCR*. On ne sait pas quand aura lieu un nouveau face-à-face américano-vietnamien, mais M. Le Mai doit rencontrer encore à Genève des *représentants d'éventuels pays* d'accueil, dont aucun ne manifeste un réel enthousiasme devant la perspective de l'immigration de milliers de réfugiés vietnamiens.

ISABELLE VICHNIAC.

UN SUCCÈS DU VATICAN

L'Argentine et le Chili acceptent de régler définitivement leur différend sur le canal de Beagle

Le différend territorial sur le canal de Beagle qui opposait le Chili à l'Argentine depuis plus d'un siècle *est sur le point d'être réglé.*

En décembre 1978, le conflit avait failli dégénérer en guerre ouverte, certains milieux militaires argentins envisageant une opération limitée. Mais l'intervention du pape Jean-Paul II, qui avait proposé les bons offices de *la diplomatie* vaticane, a permis d'éviter le pire. C'est l'office de la médiation pontificale lui-même qui a annoncé, jeudi 4 octobre, *« avec satisfaction »*, que les deux pays étaient parvenus à un *« plein accord »* en vue de régler ce *différend, qui porte sur une zone* maritime entourant trois petites îles, Picton, Nueva et Lennox, à l'embouchure du canal de Beagle, entre la Terre de Feu et le cap Horn, à l'extrémité australe de l'Amérique du Sud. La possession de cette zone implique le contrôle des eaux de l'Atlantique et d'un vaste territoire antarctique.

Pour *« ouvrir la voie au traité final qui mettra un terme définitif à cette controverse »*, les deux délégations poursuivront leur travail à Rome, *« assistées par l'office de la médiation pontificale »*, indique le communiqué du Vatican.

Ce communiqué ne donne cependant *aucune précision sur les termes* de l'accord ; mais il révèle qu'il est fondé sur la proposition faite par le pape le 12 septembre 1980 qui avait suggéré que les trois îles et leurs eaux territoriales, dans un rayon de 12 milles, soient attribuées au Chili, et que l'Argentine bénéficie des facilités de navigation et de survol.

Au *départ du conflit, il* y a le traité de 1811, qui faisait du canal *de Beagle la* frontière *entre les* îles chiliennes et les îles argentines de la région. Nueva, Picton et Lennox, habitées par quelques pêcheurs chiliens, ne soulevaient pas de passions. Mais le développement de la navigation maritime et aérienne, l'*intérêt suscité par les ressources* des fonds marins et de l'Antarctique, ont fini par donner de l'importance au problème.

Une médiation demandée en 1971 à *la Grande-Bretagne avait échoué* et Buenos-Aires avait rejeté un compromis élaboré par la Cour internationale de La Haye à la demande de la reine Elizabeth.

En fait, il a fallu attendre la chute des militaires argentins et l'arrivée au pouvoir des civils, le 30 octobre 1983, pour débloquer réellement la négociation. Le 23 janvier 1984, les ministres des affaires étrangères chilien et argentin ont signé à Rome une *« déclaration de paix et d'amitié »*, s'engageant solennellement à régler *leur conflit par des moyens* pacifiques.

L'Argentine renonçait alors aux *trois* îles, *mais des problèmes* demeuraient sur la délimitation des zones maritimes, des facilités de navigation et les moyens pour régler d'éventuelles controverses. La négociation s'est poursuivie et le 6 août le Vatican a pu annoncer des *« convergences »* qui *« rendaient proche le traité final »*.

Aux Etats-Unis

M. Pérès demandera une aide économique diversifiée

De notre correspondant

Jérusalem. — Après la traditionnelle journée de recueillement du Yom Kippour — la *plus* austère des fêtes du calendrier juif, — le premier ministre israélien, M. Shimon Pérès, s'envolera dans la nuit du samedi 6 au dimanche 7 octobre vers *les* Etats-Unis pour une visite officielle de six jours. Il y retrouvera son ministre des affaires étrangères, M. Shamir, qui participe depuis une semaine aux travaux de l'Assemblée générale des Nations unies.

Le fait que le voyage de M. Pérès ait lieu *maintenant*, à *quelques* semaines de l'élection présidentielle américaine, représente en soi un honneur peu commun pour le premier ministre israélien. Après tout, le dirigeant travailliste est au pouvoir depuis moins d'un mois, et il n'est pas d'usage d'accueillir des hôtes de marque à la Maison Blanche *en fin de campagne électorale.* Mais M. Pérès voulait se rendre rapidement aux Etats-Unis, *et l'a fait* savoir aux Américains.

Ceux-ci ont accepté sans trop barguigner, conscients sans doute du bien-fondé de ses arguments. M. Pérès tire ici discrètement gloire de ce traitement de faveur réservé au meilleur allié des Etats-Unis dans le *monde. Son agenda est fort* chargé. Le président Reagan le recevra pendant deux *heures et* demie mardi 9 octobre ; le secrétaire américain à la défense, M. Weinberger, qui vient en Israël ce mois-ci, participera à l'entretien. M. Pérès aura *en outre pas moins de cinq rencon*tres avec le secrétaire d'Etat, M. Shultz.

« Je ne vais pas à Washington pour mendier », assure M. Pérès. Impossible pourtant de nier l'évidence : ce voyage si hâtif, quoique bien préparé, répond d'abord à d'impérieuses nécessités d'intendance. L'économie d'Israël est si malade *que seuls les Etats-Unis ont les* moyens et, bien sûr, la volonté de se porter à son chevet. *« Je ne parlerai pas gros sous,* ajoute M. Pérès, *mais j'évoquerai les grands principes. »* Le propos est noble, mais partiellement faux, puisque le premier ministre *demanderait en priorité* aux Américains de verser à Israël, avant la fin de ce mois, la *totalité* de leur aide économique pour 1985, soit 1,2 milliard de dollars sous forme de dons (l'assistance militaire, également en dons, atteint quant à elle 1,4 *milliard*).

Il n'est pas moins vrai que, au-delà de cette requête urgente, M. Pérès veut recevoir à moyen et long terme une assistance plus ambitieuse et plus diversifiée. Au lieu de demander seulement une nouvelle *« rallonge »*, il attend de l'adminis*tration et aussi des milieux* d'affaires américains qu'ils épaulent le gouvernement israélien dans son œuvre de redressement, qu'ils lui permettent de *« tenir la distance »* en ralentissant la croissance et en protégeant l'emploi, notamment dans *les domaines industriels dits* de haute technologie.

M. Pérès sait pertinemment que l'une des rares voies de salut pour l'économie d'Israël consiste à *« mettre le paquet »* sur les secteurs de pointe, gros pourvoyeurs *de devises.* A New-York, il invitera un auditoire de banquiers et d'industriels à investir davantage dans son pays. Il compte au premier chef sur l'appui de la communauté juive américaine auprès de laquelle il espère, dit-on ici, *« collecter »* sous une forme ou sous une autre la somme impressionnante de 1 *milliard de dollars*. Son premier rendez-vous new-yorkais sera dimanche avec les dirigeants de l'influent Appel juif unifié.

Les deux autres propositions que M. Pérès ferait à l'administration Reagan s'inscrivent dans cette logique d'une aide assidue. Il souhaite la création d'une commission *mixte* chargée d'évaluer les besoins de l'*économie israélienne* et *suggère* surtout que la Réserve fédérale américaine mette à la disposition de l'Etat hébreu une ligne de crédit illimitée, utilisable en cas de besoin. Cette dernière initiative consoliderait spectaculairement la confiance des grandes banques créancières d'Israël.

M. Pérès pourrait aussi demander de meilleures conditions de remboursement, voire un moratoire, pour la dette publique contractée en grande partie auprès d'organismes *financiers américains*. Au cours du conseil des ministres extraordinaire *consacré jeudi 4 octobre* à *Jérusalem* au voyage de M. Pérès, M. Ezer Weizmann, ministre sans portefeuille, a mis en garde ses collègues contre les risques d'une dépendance trop aliénante envers les États-Unis, dans un pays où l'on compte et pense déjà en dollars (à ce propos et selon un récent sondage, 15 % des Israé*liens souhaitent que leur* pays devienne le cinquante et unième des États-Unis d'Amérique).

Ceux-ci désirent évidemment voir l'économie de leur allié israélien recouvrer la santé. *Mais ils attendent* de l'État hébreu qu'il s'aide d'abord lui-même. Faute de pouvoir présenter à ses hôtes un plan de redressement global et cohérent, lequel suppose entre autres la conclusion pour l'instant problématique d'un contrat social avec les *syndicats, M. Pérès* pourra citer pour preuve de sa bonne volonté la série de mesures d'austérité budgétaire, fiscale et douanière, prise à Jérusalem depuis deux semaines.

Zone de libre échange

En approuvant mercredi par 416 voix contre 6 l'instauration d'une zone de libre échange israélo-américaine, le Congrès a fait un beau cadeau à M. Pérès. Cet accord *sans précédent entre les États-Unis* et un autre pays entrera en vigueur le 1er janvier et aboutira dans quatre ans à un total dégrèvement douanier qui stimulera les exportations israéliennes vers l'Amérique.

Économie oblige, les deux autres soucis de M. Pérès, le Liban et la question palestinienne, passeront au second plan de ses entretiens à Wa*shington*. Dans les deux cas, *Jérusa*lem n'attend aucune initiative américaine *avant le scrutin présidentiel.* Certes la ferme volonté du nouveau gouvernement israélien de retirer son armée du Liban et la disponibilité syrienne à cet égard constatées sur place récemment par le *secrétaire d'État adjoint américain*, M. Richard Murphy, donnent à croire que *la situation s'est* débloquée.

Mais toutes les parties concernées ont vite mis en garde contre un optimisme illusoire. L'administration américaine, tout en se déclarant disponible, répète qu'elle n'a pour l'heure *entrepris aucune médiation.* De l'aveu de M. Shamir, Israël n'a encore entrepris nulle démarche en *ce sens* auprès des États-Unis. On en est seulement aux *« contacts exploratoires »*. *Il faudra des semaines*, voire des mois de négociations, pour rapprocher les points de vue de Beyrouth, Jérusalem et Damas quant au contenu des engagements de sécurité ou aux rôles respectifs de la FINUL, de l'armée libanaise et de *l'armée du sud du Liban du général* Lahad.

M. Reagan a récemment *réactualisé à la tribune de l'ONU* le plan de règlement du problème palestinien qui porte son nom. M. Pérès a dit jeudi qu'il ne s'attendait pas à voir le chef de la Maison Blanche remettre ses propositions sur le tapis lors de leur entretien, pour la simple raison qu'elles ne trouvent aucun écho chez *le roi Hussein, principal intéressé.* L'intransigeance du souverain et ses récentes critiques envers Washington n'ont pu que refroidir les dirigeants américains. De toute façon, les *profondes divergences* entre les deux partenaires de l'union *nationale israélienne* quant aux modalités d'un éventuel dialogue avec le roi *Hussein obligent*, pour l'instant, la Maison Blanche à l'inaction, sauf à prendre le risque de précipiter une crise interne qui n'est pas dans son intérêt.

JEAN-PIERRE LANGELLIER.

M. ROGER DUZER EST NOMMÉ AMBASSADEUR A ISLAMABAD

Le *Journal officiel* daté du lundi 8 octobre annoncera la nomination de *M. Roger Duzer comme* ambassadeur au Pakistan, en remplace*ment* de M. Jean Gory.

[Né le 13 février 1926, licencié en droit, diplômé de l'Ecole nationale des langues orientales (chinois et vietnamien). M. Duzer a été en poste à Djakarta et Taipeh avant d'être chargé des *fonctions d'attaché culturel à la délégation générale au* Nord-Vietnam (1956-*1957*), *puis affecté* à *l'administration* centrale (Asie-Océanie) en 1958-1959. Il a *ensuite été nommé* à Tokyo, Washington et Pékin, puis délégué dans les *fonctions de sous-directeur* d'Asie-Océanie. Il a été ambassadeur à Vientiane de 1976 à 1978, puis à Nairobi à partir de 1980.]

ASIE

Thaïlande

HOSPITALISÉ OU « ISOLÉ » PAR LES MILITAIRES ?

Le sort du premier ministre suscite des inquiétudes à Bangkok

Correspondance

Bangkok. — Lorsqu'un porte-parole *de l'armée royale thaï* annonça, le dimanche 30 septembre, que le général Prem Tinsulanonda avait été admis la veille à l'hôpital militaire Phra Mongkutlao, la surprise et la perplexité furent totales à Bangkok. Le premier ministre était *rentré quelques jours plus tôt* des Etats-Unis, où il avait été longuement examiné par des spécialistes du cœur, qui l'avaient déclaré en excellente condition.

Plus étrange encore, les membres du cabinet n'avaient pas été prévenus, et, pendant trois jours, ils furent même empêchés de rendre visite au chef du gouvernement. Seuls visiteurs admis : le commandant suprême, le général Arthit Kamlang-Eg, et quelques hauts responsables des forces armées.

Etant donné le climat politique très particulier dans lequel vit la Thaïlande depuis plusieurs semaines (*le Monde* des 20 et 25 septembre), il n'en fallut pas plus pour que flottent dans Bangkok des *rumeurs* plus alarmistes les unes que les autres. Elles furent encore aggravées par une petite phrase diffusée par les radios militaires à travers tout le pays et demandant à la population d'*« être prête pour les changements rapides (...) qui pourraient se produire »*. Cette phrase mit en doute la réalité de la maladie du premier ministre, une pleurésie en principe, *qui, affirmait le général* Arthit, pouvait être le résultat de *« longs et récents voyages »*...

Soupçons malveillants

Pour les uns, le premier ministre avait été purement et simplement « isolé » par l'armée, qui le maintenait virtuellement prisonnier. D'autres en vinrent à craindre pour la vie même du général Prem. A tel point que, le mercredi matin 3 octobre, les radios contrôlées par l'armée éprouvaient le besoin de *nier fermement* que le général soit prisonnier.

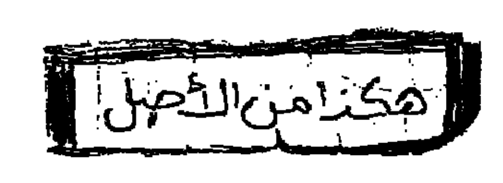
Un hôpital *militaire* ? *Quoi* de plus normal, puisque le patient est *également ministre de la défense* ? Quant à l'interdiction de rendre visite au malade, elle était dictée par des impératifs médicaux. Les soupçons malveillants, affirmait le commentateur anonyme, sont le *fait de* politiciens malintentionnés et sont destinés à provoquer la division entre l'armée et le peuple. Ce qui a sans doute rassuré le plus la population, c'est la longue visite — près de deux heures — effectuée le 2 octobre *par la reine au chevet du premier* ministre. Une fois de plus, le palais se prononçait clairement pour le maintien dans ses fonctions du chef du gouvernement. *« Au stade actuel, on voit mal comment l'armée, qui, de plus, est divisée sur la question de la succession, oserait aller ouvertement à l'encontre de la plus haute autorité morale du pays »*, nous disait un expert en sciences politiques.

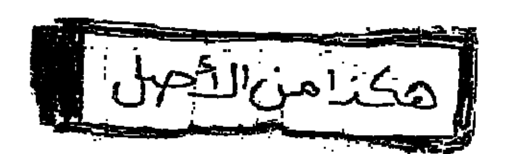
Depuis deux jours, la tension a baissé. Plusieurs membres du gouvernement ont pu voir le premier ministre, qui, paraît-il, va mieux. Désormais le bulletin de santé quotidien sera communiqué par le porte-parole du gouvernement et non plus par les militaires.

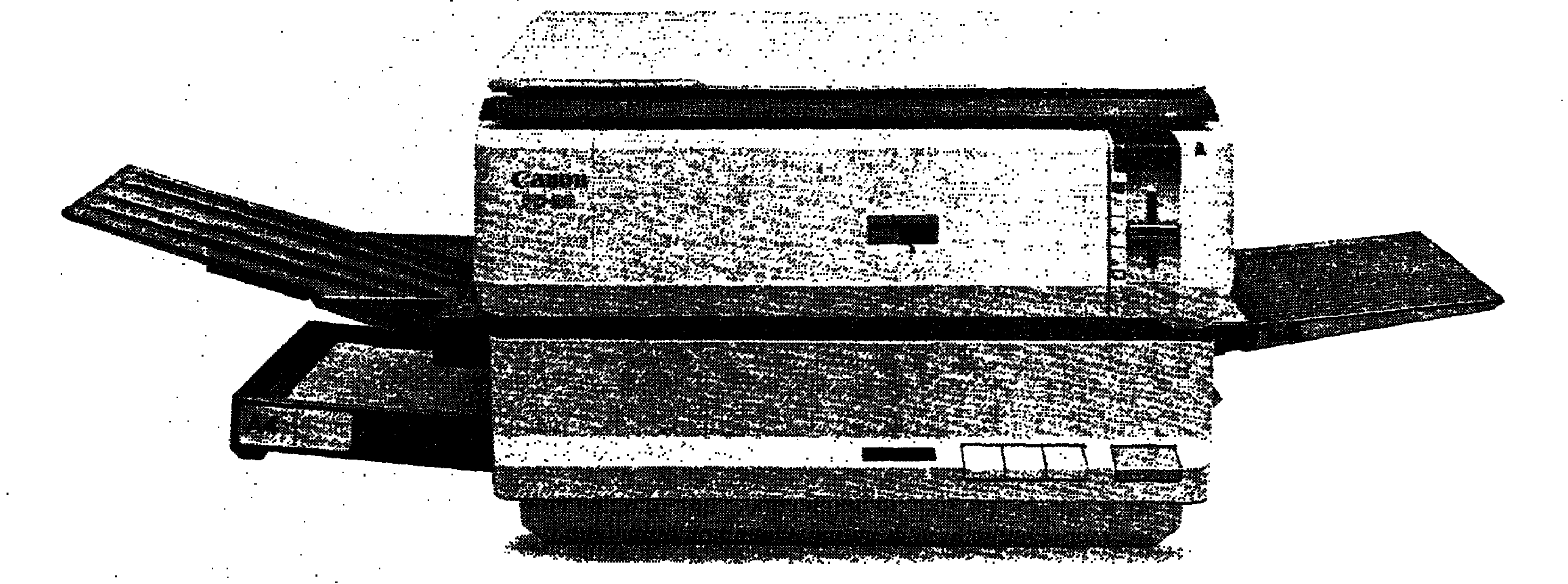
Un membre du Parlement connu pour ses liens étroits avec l'armée avait, une fois de plus, proposé une réunion extraordinaire des Chambres en vue de discuter d'un amendement constitutionnel — depuis longtemps envisagé — qui autoriserait des militaires d'active à occuper des fonctions ministérielles. *Mais le* président de la Chambre, M. Uthai Pimchaichon, a rejeté cette suggestion.

Selon plusieurs sources bien informés, l'avenir politique du *premier* ministre est étroitement lié à son *état de santé*. Si sa maladie devait se prolonger — car elle est bien réelle, — le président du Parlement ferait office de premier ministre. L'amendement à la Constitution serait alors voté et le général Arthit Kamlang-Eg pourrait désormais réaliser l'un de ses rêves les plus chers : devenir ministre de la défense, puis premier ministre. Le tout dans le respect formel de la procédure constitutionnelle, et en faisant l'économie d'un coup d'Etat, technique considérée par la majorité de la population comme de plus en plus hors de propos.

JACQUES BEKAERT.







Né à Liffré.

Aujourd'hui 5 octobre, le premier photocopieur Canon fabriqué en France sort de l'usine Canon à Liffré, au cœur de la Bretagne.

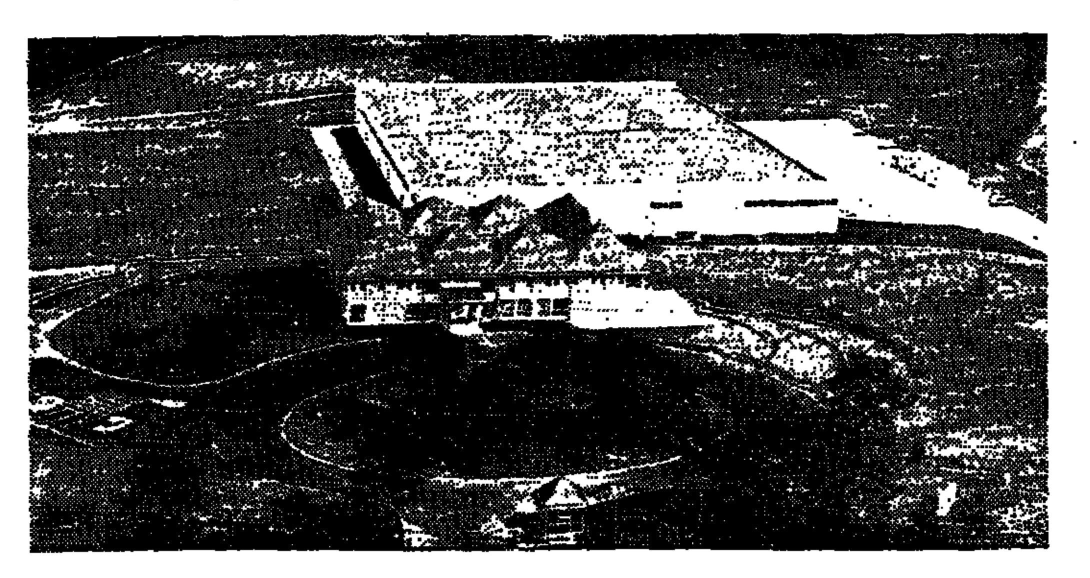
Installée sur 10 000 m², cette nouvelle implantation affirme la volonté de développement et de coopération internationale de la société Canon.

Cette usine sera consacrée à la fabrication des copieurs personnels Canon PC, qui ont déjà rencontré un grand succès dans le monde entier.

Dès avril 1985, 3 000 machines seront produites chaque mois, et ce chiffre devrait être de l'ordre de 10 000 machines par mois à fin 1987.

Destinés tout d'abord au marché français, ces copieurs seront aussi exportés dès le printemps 1985.

La société Canon souhaite ainsi contribuer à l'essor industriel de la Bretagne et au développement de l'économie française.



Canon

HAUTE TECHNICITÉ. HAUTE SIMPLICITÉ.

Feldman, Calleux & Associés

AMÉRIQUES

Nicaragua

M. DANIEL ORTEGA AFFIRME QUE LES NÉGOCIATIONS AVEC LES ETATS-UNIS SONT « DANS L'IMPASSE »

M. Daniel Ortega, numéro un de la junte de gouvernement de Managua, est arrivé jeudi 4 octobre à Los Angeles, à l'invitation de plusieurs personnalités religieuses et du monde du spectacle. Il doit y rester quatre jours.

Il venait de New-York, où il a prononcé une allocution devant les Nations unies et affirmé devant la presse américaine que les négociations secrètes avec les Etats-Unis étaient *« dans l'impasse »*. Il a ajouté cependant que des pourparlers pourraient *« encore permettre d'éviter la guerre en Amérique centrale »*.

Il a précisé que Washington demandait au Nicaragua de rompre tous ses liens militaires avec le bloc socialiste et de ne plus aider les mouvements insurgés dans la région.

Le département d'Etat a confirmé jeudi que M. Ortega s'était entretenu à New-York avec des représentants des Etats-Unis et avait estimé que les propositions américaines, rejetées par Managua, étaient *« une base de négociation »*.

● *A MANAGUA*, M. Tomas Borge, ministre nicaraguayen de l'intérieur, a affirmé jeudi que les Etats-Unis ont élaboré un plan d'intervention militaire *« très précis »* qui pourrait se réaliser après l'élection américaine du 6 novembre.

Les élections au Nicaragua doivent avoir lieu le 4 novembre. A ce propos, M. Sergio Ramirez, membre de la junte de Managua, a affirmé jeudi que les représentants des organisations armées antisandinistes se proposaient de se réunir au Costa-Rica pour annoncer un cessez-le-feu. M. Ramirez a qualifié cette réunion de *« manœuvre »*.

Il a précisé que le Front sandiniste avait seulement offert le désarmement et le transfert vers les postes-frontières des contre-révolutionnaires.

La campagne électorale aux Etats-Unis

(Suite de la première page.)

« Les cinquante-deux otages de Téhéran, dit-elle, *sont tous revenus vivants, alors qu'il y a eu trois attentats de suite à Beyrouth et que deux cent cinquante Américains sont morts. Quant à l'assistance sociale, si elle peut donner lieu à des abus, que pèsent-ils, demande-t-elle, face au « gaspillage » que se permet le département de la défense ? »*

Il y a dans sa voix un mélange d'autorité et d'appel au bon sens, de certitude et de colère. Très vite, les applaudissements fusent, tandis que Mme Ferraro, passant à la question de l'avortement, explique que ses convictions lui interdiraient d'en envisager un pour elle-même, mais que néanmoins, si elle était violée, le problème se poserait à elle. *« Cette décision, je ne laisserais en tout cas pas à quelqu'un d'autre le soin de la prendre »*, conclut-elle à l'adresse d'un ouvrier qui avait vanté la morale de M. Reagan.

Elle a marqué des points, sans rien avoir cédé, avec seulement un peu de cran et d'imagination, et l'on se demande alors pourquoi M. Reagan peut continuer, drapé dans la bannière étoilée, à faire campagne comme s'il était seul en lice.

Pourquoi ? M. Mondale était la veille, lundi 1er octobre, à New-Brunswick (New-Jersey). Son discours était particulièrement attendu car il allait ouvrir une semaine qui s'achève dimanche sur son premier débat télévisé avec M. Reagan. Pour commencer, il pleut des cordes, et, comme le meeting avait été prévu en plein air, il faut se rabattre en catastrophe sur une petite salle de théâtre aux velours poussiéreux. Il n'y a, bien sûr, pas d'estrade pour les cameramen, qui se plantent sur la scène et forment un mur entre M. Mondale et l'auditoire — l'idéal pour les effets oratoires.

Bon ! il ne pleut pas toujours sur le candidat démocrate, et la conjoncture politique très favorable devrait au moins le porter. Huit jours plus tôt, profitant d'un moment d'inattention de ses conseillers, M. Reagan expliqué que quiconque *« a fait refaire sa cuisine »* sait que les travaux ne sont jamais finis à temps et que c'est la raison pour laquelle les installations de sécurité n'étaient pas encore en place à l'ambassade de Beyrouth lors du dernier attentat. C'était maladroit, et, pour se rattraper, le président avait ensuite implicitement accusé son prédécesseur d'être, lui, responsable de l'attentat car il avait *« presque détruit »* les services de renseignements américains. Cette seconde gaffe avait coûté à M. Reagan un coup de téléphone d'excuses à M. Carter, et M. Mondale tenait là de quoi faire un tabac.

Eau tiède

On ne le citera pas pour ne pas endormir le lecteur. Les conseillers de l'ancien vice-président lui ont expliqué jusqu'à l'extinction de voix que M. Reagan était si populaire qu'il serait vain de s'attaquer directement à lui. Résultat, même quand se présente une occasion inespérée, M. Mondale parle des *« bonnes intentions »* de son adversaire et déplore qu'il n'ait pas *« maîtrisé ce qu'il doit savoir* [en tant que président] ». Il y eut, soyons juste, quelques bonnes formules au balancement assassin, mais le débit était si monocorde et la lassitude de l'orateur si évidente qu'elles se sont perdues dans le robinet d'eau tiède.

Fils de pasteur, pétri d'une morale aussi rigoureuse qu'altruiste, M. Mondale croit — et c'est à son honneur - qu'un débat politique doit être élevé et que la démagogie est détestable et vulgaire. Il excelle dans la répartie. Il est exécrable derrière un micro et plus encore devant une caméra. Plus grave, il a apparemment mis très longtemps à admettre que l'élection de M. Reagan n'avait pas été un accident de l'histoire, mais le fruit d'un tournant profond de la vie politique américaine.

Entré tôt dans la bataille, au moment où l'économie était au plus bas, il crut d'abord la victoire aisée. L'économie a redémarré et M. Mondale s'est alors, petit à petit, aperçu que les syndicats étaient devenus impopulaires, que, beaucoup mieux intégrées, les minorités italienne, juive ou autres se sentaient maintenant plus proches du parti des nantis que de celui des déshérités, que les Noirs aspiraient à l'autonomie politique, bref, que la coalition démocrate d'antan prenait l'eau de toutes parts. Le défi de M. Hart l'a ensuite fait arriver à la convention presque sans souffle et, alors qu'enfin le ciel s'éclaircissait, les démêlés financiers de Mme Ferraro l'ont paralysé un mois durant.

Cet homme, sans doute l'une des personnalités politiques américaines les plus estimables et les mieux averties des dossiers nationaux et des réalités internationales, semble parfois ne plus aspirer maintenant qu'à la paix d'une défaite qu'inexorablement les sondages lui prédisent chaque jour (1). A la fin de son discours de New-Brunswick, un jeune démocrate, après s'être époumonné à scander en chœur : *« Nous voulons Fritz ! Nous voulons Fritz ! »*, lui criait avec désespoir : *« Vas-y, mais vas-y donc ! »*.

Après sa descente chez Chrysler, Mme Ferraro s'adressait, mardi après-midi, à Nashville, aux étudiants de l'université Vanderbilt. Ironique *dans son sourire*, battante dans sa démarche, classique dans son *tailleur bleu marine et son chemisier rouge*, à la fois garçonne, insolente *et bon chic*, bon genre, c'est l'appel d'air frais après les câbles patriotiques de M. Reagan et les murmures de M. Mondale. Des jeunes gens qui l'entourent expliquent, décontractés et enthousiastes, que, contrairement aux collaborateurs de M. Mondale, ils n'ont, eux, que deux mois de campagne dans les jambes, pas encore eu le temps de se fatiguer et que, d'ailleurs, Mme Ferraro est partout acclamée.

Séduction

C'est vrai, car on ne va pas, elle, l'entendre par devoir politique, mais parce qu'elle plaît, ou intéresse, au minimum. Même lorsqu'elle choisit de ne pas dialoguer avec la foule, chausse ses lunettes avec ostention, avertit qu'elle va lire un discours austère et ne dit, sur le fond, rien de plus extraordinaire que M. Mondale, elle séduit. *« Je dis au président,* déclare-t-elle devant les étudiants de Nashville : *la prétention n'est pas un substitut à la substance. Ne prétendez pas défendre exactement ce que vous sapez. Ne nous dites pas que vous avez aidé les femmes, les étudiants, les vieux car vous ne l'avez pas fait. Ne nous dites pas que vous vous êtes battu pour les anciens combattants car vous ne l'avez pas fait. » « Et ne nous dites pas, monsieur le président*, dit encore Mme Ferraro, avec la voix du procureur tranquille qu'elle a été, *que votre politique est équitable car elle ne l'est pas. »*

C'est simple, tout bête et cela marche si bien que Mme Ferraro a maintenant commencé dans ses discours à « vendre » M. Mondale en vantant ses qualités, car elle peut, explique avec une inconsciente cruauté l'un de ses conseillers, *« l'humaniser et lui donner vie »*. Hier, c'était Fritz qui vendait Gerry, et l'on se demanderait presque aujourd'hui pourquoi ce n'est pas elle qui est à sa place. Quotidiennement, elle prouve en tout cas que le Parti démocrate avait besoin, pour défendre ses couleurs, d'une personne qui n'aurait en rien appartenu au passé, rejeté par les électeurs américains en 1980, de quelqu'un dont la nouveauté eût rendu plaisante et non triomphante l'ambition de M. Reagan d'incarner le futur.

Tout est-il perdu pour M. Mondale ? Presque, mais il faut attendre le débat de dimanche soir avant de décider si les jeux sont faits. Qu'en direct à la télévision, face à son adversaire, M. Reagan se laisse aller à une autre histoire de *« cuisine à refaire »* ou laisse voir une trop grande méconnaissance des dossiers, et le candidat démocrate pourrait être remis en selle. Si ce n'est pas le cas, M. Mondale n'aura plus à endurer que quatre semaines de calvaire.

BERNARD GUETTA.

(1) Moins catastrophique pour M. Mondale que celui qu'avait publié lundi 1er octobre le magazine *Time* (28 points de retard sur le président sortant), le dernier sondage du *Washington Post* donne néanmoins 18 points d'avance à M. Reagan. Selon le quotidien, M. Mondale ne l'emporterait que dans le district de Columbia, la région administrative constituée par la capitale fédérale. Dans le Rhode-Island, les deux candidats seraient à égalité et M. Reagan l'emporterait dans tous les autres États, avec partout, sauf en Californie et dans l'État de New-York, des marges supérieures à 10 points.

Chili

Appel à la grève générale pour le 30 octobre

Santiago-du-Chili *(AFP)*. — Le Commandement national des travailleurs (CNT, opposition) a lancé, jeudi 4 octobre, un appel à la grève générale pour le 30 octobre. Trois cents responsables syndicaux ont signé cet appel d'une organisation qui affirme représenter plus d'un million de travailleurs. Le texte de l'appel déclare que *« seul un régime démocratique peut provoquer un redémarrage économique »*. La dernière journée de protestation contre le régime du général Pinochet, le 7 septembre, a provoqué la mort de neuf personnes, dont celle d'un prêtre français, le Père Jarlan.

D'autre part, de nombreux attentats à l'explosif ont eu lieu jeudi à Santiago. Des installations électriques ont été sabotées et des manifestants ont interrompu le trafic dans certains quartiers populaires. On signale aussi que toutes les communications ont été coupées entre la capitale et la ville de Concepcion, dans le sud.

De son côté, la commission chilienne des droits de l'homme a annoncé, jeudi, la disparition depuis un mois de M. Juan Antonio Aguirre, arrêté au cours d'une manifestation. La commission et l'Eglise estiment que la politique des « disparitions » est de nouveau systématiquement employée par le régime de Pinochet.

PROCHE-ORIENT

Liban

A BEYROUTH-OUEST

La commémoration de l'Achoura le grand deuil chiite a relancé la « guerre des bars »

Beyrouth *(AFP)*. – Une centaine de femmes en tchador, encadrées par des miliciens armés membres de groupes chiites radicaux, ont saccagé, durant la nuit de mercredi 3 à jeudi 4 octobre, des bars et des salles de jeux dans le quartier de la Corniche à Beyrouth-Ouest, où se trouvaient, avant la guerre, les grands hôtels de la ville.

Ces manifestants ont effectué cette opération à l'avant-dernier jour de l'Achoura, deuil chiite célébré uniquement par les musulmans chiites et qui marque le martyre, en 680 après Jésus-Christ, de Hussein, fils de l'imam Ali, et troisième imam des chiites, dans la ville de Kerbala. Les célébrations marquées, notamment en Iran, par des processions, des mimes et des flagellations devaient culminer ce vendredi par la commémoration du dixième jour de l'Achoura, celui du martyre de Hussein.

Les attentats contre les bars et les salles de jeux ont débuté le 26 septembre dernier, au deuxième jour de l'Achoura, et se sont poursuivis pratiquement tous les soirs depuis à Beyrouth-Ouest, une centaine de femmes chiites en tchador, armées de bâtons et de gourdins, saccageant, la nuit venue, bars, night-clubs et bingos. C'est la manifestation la plus visible de la « guerre des bars », selon l'expression de la presse libanaise, qui fait rage à Beyrouth-Ouest.

Cette « guerre des bars » avait, en fait, commencé en février dernier après la prise de contrôle de Beyrouth-Ouest par les milices musulmanes à l'initiative de groupes chiites radicaux pro-iraniens voulant *« fermer les lieux de dépravation morale »*. Un moment suspendue grâce à l'intervention des milices « officielles », telles que Amal (chiite) et PSP (à majorité druze), elle a repris de plus belle, il y a dix jours, avec le début du mois de Moharram de l'hégire.

Des petits groupes de jeunes chiites exaltés passent à l'attaque tous les soirs dans un Beyrouth-Ouest de nouveau en proie à la peur des enlèvements et des exactions. Depuis le début du mois de Moharram, le nombre de night-clubs saccagés, bingos dynamités, cabarets et bars pris d'assaut par des groupes armés qui cassent les bouteilles et versent l'alcool sur la tête des consommateurs, avoisine la dizaine.

Leur action désordonnée, jointe à la vague grandissante de hold-up en plein jour dans le centre-ville, d'attaques de permanences de milices, de jets de bâtons de dynamite contre des commerces ou des voitures et d'enlèvements, commencent à inquiéter les autorités religieuses chiites elles-mêmes.

La plus haute instance du chiisme libanais, le cheikh Mohamed Mehdi Chamseddine, et le cheikh Mohammad Fadlallah, chef spirituel des chiites radicaux, ont récemment condamné *« les pratiques qui ne servent pas l'Achoura »* et souligné que *« la force devait être exclusivement dirigée contre l'occupant et l'oppresseur et non contre les gens »*.

M. Karamé souhaite toujours la médiation des Etats-Unis pour l'évacuation des Israéliens du Sud

Le premier ministre libanais, M. Rachid Karamé, a indiqué, jeudi 4 octobre, qu'il avait demandé à être reçu par le président Ronald Reagan auquel il compte réaffirmer son désir de voir les Etat-Unis jouer un rôle constructif de médiateur pour faciliter l'évacuation des troupes israéliennes de son pays.

M. Karamé, qui devait de nouveau rencontrer, ce vendredi à New-York, le secrétaire d'Etat adjoint chargé du Proche-Orient, M. Richard Murphy, s'est déclaré *« optimiste »* quant à cette évacuation. Il a aussi laissé entendre que M. Murphy pourrait reprendre prochainement une navette au Proche-Orient. *« Peut-être le verrai-je aussi à Beyrouth dans les jours à venir »*, a-t-il dit.

Interrogé sur les divergences qui séparaient encore son pays d'Israël sur cette question, il a indiqué que l'Etat hébreu souhaitait des négociations directes et un rôle dans le Sud Liban pour les milices du général Lahad, *« ce que nous refusons »*, a-t-il dit.

En ce qui concerne des négociations directes avec Israël, il a expliqué que le Liban se ralliait à la position des pays arabes. La seule possibilité de contacts directs, *a-t-il dit, est dans le cadre de la* commission militaire d'armistice israélo-libanaise mise en place en 1949.

Malgré les multiples démentis américains, M. Nabih Berri, ministre d'Etat libanais responsable du Liban du Sud, a affirmé jeudi, dans une interview publiée par le journal *Al Safir*, qu'il existait *« bel et bien un plan américain de retrait des forces israéliennes du Sud »*. M. Berri, qui accompagne M. Rachid Karamé aux Nations unies, a indiqué que ce plan, qui a été soumis par M. Murphy aux principaux pays intéressés, comporte au total huit points *« certainement positifs, d'autres inacceptables »*. – *(AFP, Reuter.)*

● *Attentat au Liban du Sud.* – Le commandant de l'armée du Liban du Sud (ALS, milices armées et financées par Israël), le général libanais à la retraite Antoine Lahad, a été victime mercredi 3 octobre d'une tentative d'assassinat près de Marjayoun au Liban du Sud, a annoncé, jeudi, la radio israélienne, citant le porte-parole de l'ALS. Une bombe de forte puissance a été découverte à 150 mètres du quartier général du commandant de l'ALS et désarmorcée quelques minutes avant son passage, a précisé la radio. L'ALS a procédé à l'arrestation de plusieurs suspects qui auraient avoué, a-t-on indiqué de même source. – *(AFP.)*

Irak

● *Le sous-secrétaire d'Etat au ministère irakien des affaires étrangères limogé.* – M. Mohammed Saïd El Sahaf, a été démis de ses fonctions, mercredi 3 octobre, par le président Saddam Hussein.

Les journaux de Bagdad de jeudi, qui font état de cette éviction, la deuxième d'un responsable de ce ministère en deux jours, n'en indiquent pas les raisons. Mardi, le président irakien Saddam Hussein avait relevé de ses fonctions le ministre d'Etat aux affaires étrangères, M. Hamed Elouane, pour *« négligence et manque d'exactitude »* dans ses fonctions. – *(AFP.)*

A Naplouse (Cisjordanie)

Fin de la grève de la faim des détenus palestiniens de la prison Jnaid

Les détenus palestiniens qui observaient une grève de la faim partielle depuis dix jours à la prison Jnaid de Naplouse (*le Monde* du 2 octobre) ont cessé leur mouvement jeudi, a annoncé le porte-parole de la prison, M. Shimon Makla. M. Makla a affirmé que les détenus avaient voté la fin de la grève après avoir pris connaissance d'une lettre du ministre de la police, M. Haim Bar-Lev, leur promettant d'examiner leurs revendications dès l'arrêt de leur grève de la faim. Les prisonniers protestaient contre la surpopulation de l'établissement, qui a été ouvert il y a trois mois, et contre les conditions de détention.

La prison a été conçue pour neuf cent cinquante détenus, mais certaines cellules sont surpeuplées, bien qu'il n'y ait actuellement que huit cents détenus dans l'établissement, a admis M. Makla. Six cents détenus sont des Palestiniens condamnés à des peines de prison à perpétuité pour des attaques ou à des peines plus courtes pour appartenance à l'OLP. Les deux cents autres détenus sont des prisonniers de droit commun. Les détenus des quartiers de haute sécurité ont refusé de travailler depuis leur transfert à Jnaid, a expliqué M. Makla. Citant des extraits de la lettre de M. Bar-Lev, il a déclaré : *« Si vous retournez au travail, vous améliorerez vos conditions de vie et ne serez pas obligés de rester en cellule vingt-deux heures par jour. »*

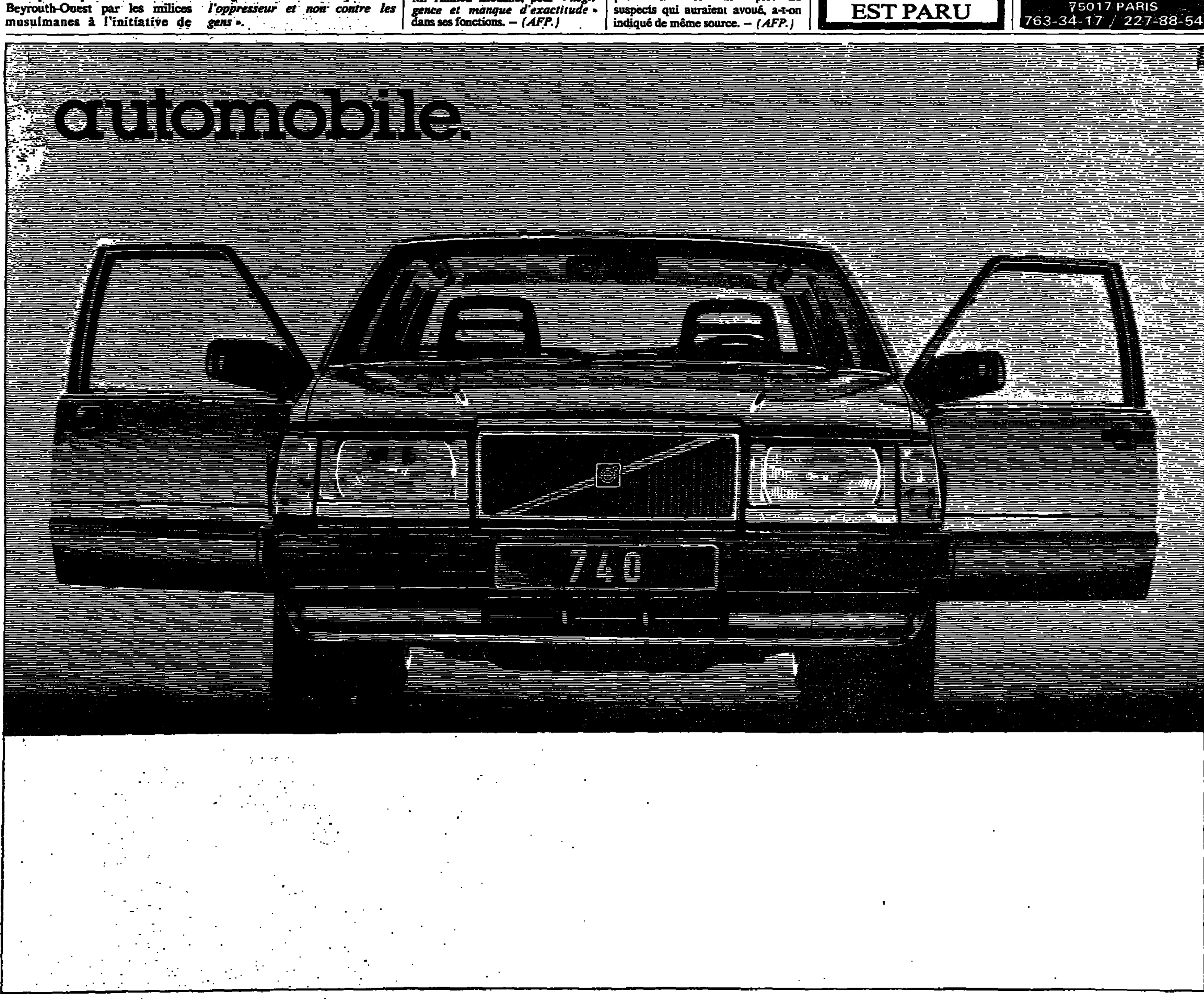
A Damas, un porte-parole du Front populaire de libération de la Palestine, commandement général (FPLP-CG), avait affirmé jeudi que les détenus palestiniens étaient *« torturés et battus »* dans les prisons israéliennes, menaçant d'appliquer des traitements similaires aux trois détenus israéliens qui sont entre les mains du FPLP-CG.

Vers un nouvel échange de prisonniers

Cet avertissement de M. Fadl Chrourou, porte-parole du FPLP-CG, coïncide avec les efforts qui sont, semble-t-il, en cours pour parvenir à un échange de prisonniers entre Israël et l'organisation palestinienne.

L'ancien chancelier autrichien Bruno Kreisky et le diplomate autrichien Herbert Amry, qui ont tous deux pris part dans le passé à des négociations de ce type, ont en effet rencontré jeudi le chef du FPLP-CG, M. Ahmed Jibril. Les deux hommes politiques autrichiens ont sans doute demandé à rencontrer les trois Israéliens qui sont détenus depuis l'invasion du Liban en 1982. – *(AP.)*





Le Monde

politique

SOUS L'AUTORITÉ DE M. GISCARD D'ESTAING

Les clubs Perspectives et Réalités se réorganisent

Les clubs Perspectives et Réalités se réorganisent, sous l'autorité de M. Valéry Giscard d'Estaing, qui a décidé, en juillet dernier, de reprendre une part active aux travaux des instances dirigeantes. Les postes de président et de secrétaire général sont supprimés et remplacés par ceux de président fondateur et de délégué général.

Cette réorganisation nécessite la convocation d'une assemblée générale qui, à Saint-Cloud, samedi après-midi 6 octobre, procédera à une révision des statuts et posera les termes du débat qu'engageront les clubs à l'approche des élections législatives de 1986.

Déjà approuvé le 12 septembre par le comité directeur des clubs, le projet de réforme des statuts qui sera soumis à l'assemblée générale prévoit le remplacement du bureau actuel par un directoire de quatre à sept personnes élues, et présidé par un délégué général. A ce poste est candidat M. Alain Lamassoure, conseiller référendaire à la Cour des comptes, qui, entre 1973 et 1981, fit partie de différents cabinets ministériels (les affaires culturelles, avec M. Maurice Druon ; l'économie et les finances, puis l'équipement, avec M. Jean-Pierre Fourcade) avant de suivre au secrétariat général de l'Elysée les dossiers des collectivités locales et de l'aménagement du territoire. Depuis 1981, M. Lamassoure appartient à la petite équipe de collaborateurs que réunit chaque jeudi M. Giscard d'Estaing, et il participe aux travaux du Conseil pour l'avenir de la France (CAF).

A la suite de la démission en juillet de M. Jean-François Deniau, président des clubs, M. Lamassoure a été chargé de réfléchir *« aux orientations et aux structures »* de la Fédération nationale des clubs, avec *« un objectif : réussir l'alternance libérale à partir de 1986 »*. *« Par leur vocation, par leur implantation géographique, par la qualité des hommes et des femmes qu'ils rassemblent, les clubs,* explique le *futur délégué général, sont les mieux placés pour préparer le programme de gouvernement de l'opposition libérale. »* Pour atteindre cet objectif assigné par M. Giscard d'Estaing, qui reprend le titre de président fondateur, il faut, affirme M. Lamassoure, *« appliquer les méthodes du libéralisme moderne : la décentralisation, le dialogue, l'approche européenne »*.

C'est ainsi notamment que devrait être instauré un système de *« navettes »* de façon que tous les rapports établis par les commissions nationales soient soumis à la réflexion et au jugement des cent cinquante clubs de province. M. Lamassoure veillant à la bonne organisation de ces liaisons et devenant en quelque sorte le « M. mille navettes des clubs ». La synthèse des travaux devrait quant à elle être supervisée par un conseil d'orientation, sorte de conseil des sages des clubs, dont seraient membres les anciens fondateurs, présidents et secrétaires généraux des clubs, deux présidents de clubs nouvellement créés et des personnalités extérieures, *« représentatives de la pensée libérale »*.

Cette synthèse qui se voudrait le programme de gouvernement de l'opposition devrait être prête pour l'été 1985 et présentée aux autres composantes de l'UDF avec lesquelles les clubs veulent *« entretenir des relations privilégiées »*, comme ils veulent être *« un facteur de rassemblement et d'entente entre les deux grandes formations de l'opposition »*.

M. Lamassoure pense aussi que les clubs de province devront essayer d'*« élargir le dialogue vers les déçus du socialisme »* car, remarque-t-il, *« si une élection nationale se gagne rarement avec beaucoup plus de 50 % des voix, une fois la victoire acquise, pour remettre la France en marche, il faut proposer des objectifs qui rassemblent au moins deux Français sur trois »*. Une remarque que ne désavouerait sans doute pas le « président fondateur des clubs », qui samedi interviendra à deux reprises, notamment pour faire part à l'assemblée de *« ce que m'ont dit et ce qu'attendent les électrices et électeurs auvergnats »*.

C. F.-M.

LES PROJETS DE M. STIRN

Le souci majeur de M. Olivier Stirn est d'organiser et d'implanter l'Union centriste et radicale dont il est le président-fondateur et dont le bureau national s'est réuni jeudi 4 octobre. L'objectif du député du Calvados est de trouver dans chaque département des personnalités qui, connues pour leurs responsabilités professionnelles ou associatives, ne le seraient pas sur les scènes politiques locales. Il se donne six mois pour installer ces relais. Ce délai correspond à l'échéance cantonale de mars 1985, pour laquelle l'UCR présentera des candidats dont certains devraient bénéficier de l'effacement ou de l'absence de représentants soit du PS soit de l'UDF. M. Stirn voit là une occasion de démontrer qu'il n'est pas dans la majorité sous prétexte qu'il n'est pas dans l'opposition et vice versa.

Les cinq thèmes du projet de l'UCR, qui devait être publié en janvier, sont sur ce point révélateurs du recrutement envisagé par M. Stirn : *« moins d'Etat »*, aides aux PME, Etats-Unis d'Europe, régionalisation et nouvelles définitions des rapports sociaux. Ce dernier chapitre sera ajouté à la demande des membres du bureau national. Il entre dans le cadre des contacts que l'UCR a commencé à prendre avec les organisations syndicales et socio-professionnelles. D'ores et déjà, des rencontres ont eu lieu avec MM. Paul Marchelli, président de la CGC, et René Bernasconi, président de la CGPME.

Souhaitant toujours le dialogue avec le MRG et les écologistes de M. Brice Lalonde, il propose des rencontres mensuelles de travail. Quant à son *« oui, si »* au gouvernement (*le Monde* du 11 septembre), il est maintenu : l'ancien ministre fera un test des quelques amendements qu'il déposera lors de la discussion du projet de loi de finances pour 1985.

A. Ch.

M. Baylet s'apprête à quitter la présidence du MRG

« Vous cessez d'être les représentants de vos partis, vous êtes les représentants de la France. » Il était difficile à M. Jean-Michel Baylet de déroger à cette recommandation présidentielle, formulée lors du premier conseil des ministres du septennat, le 27 mai 1981. Entré au gouvernement en juillet dernier comme secrétaire d'Etat aux affaires étrangères, M. Baylet n'était cependant guère pressé d'abandonner la présidence du MRG, qu'il assume officiellement depuis octobre 1983, mais, en pratique, depuis la nomination au gouvernement de son prédécesseur, M. Roger-Gérard Schwartzenberg, en mars 1983.

Le bureau national du MRG, réuni jeudi 4 octobre, a quelque peu bousculé les intentions de M. Baylet, qui devra quitter la présidence du MRG dans quelques mois. Certains n'envisageaient qu'une simple anticipation du prochain congrès — qui aurait été avancé, par exemple, d'octobre à juin 1985 — en assortissant cette demande de création d'une première vice-présidence, permettant ainsi l'expression du parti sans poser de problème de solidarité gouvernementale au président. D'autres ont jugé que l'époque ne se prêtait pas à des solutions floues. L'un des plus ardents avocats de ces derniers, M. François Giacobbi, sénateur de la Haute-Corse, a expliqué qu'une période intérimaire n'était pas souhaitable.

Le comité directeur, fixé au 20 octobre, devra donc organiser le prochain congrès chargé de désigner le successeur de M. Baylet avant la fin de cette année ou au tout début de l'année prochaine. Les prétendants, comme M. Bernard Charles, député du Lot, ou M. François Doubin, membre du secrétariat national et tête de la liste ERE aux élections européennes, ne se sont pas manifestés lors de cette réunion.

Le souci de M. Baylet est que son parti ne se divise pas à l'occasion de cette compétition. Bien qu'il n'ait pas été question de la ligne politique que devra suivre le mouvement dans les mois à venir, l'actuel président souhaite que la stratégie de l'élargissement à partir de la gauche soit poursuivie. La réunion du comité directeur devrait être suivie d'une journée nationale des parlementaires, qui avaient fait savoir avant la tenue du bureau qu'ils étaient *« unanimes à réclamer que soient prises, dans les meilleurs délais, les mesures nécessaires à assurer la succession »* de M. Baylet.

A peine évoqués ont été les contacts que le MRG a décidé de prendre avec le CDS sur la grande pauvreté et la poursuite du dialogue avec MM. Stirn et Lalonde. Toutefois, les démarches entreprises en ce sens ont été avalisées.

ANNE CHAUSSEBOURG.

● *Un conseiller municipal de Lorient rejoint le Front national.* — M. Jean-Claude Croizier, conseiller municipal d'opposition de Lorient (Morbihan), a annoncé qu'il rejoignait le parti de M. Jean-Marie Le Pen.

M. Croisier, qui est également président de l'ADESCLOR, organisme chargé de la promotion de la vie économique du pays de Lorient, précise dans un communiqué qu'il a été exclu du RPR en novembre 1981 *« à la suite d'un différend avec les responsables départementaux du mouvement »*. Apparemment hostile à toute décrispation, il ajoute : *« Depuis plusieurs mois, nous assistons à une modification importante de la démarche politique de ce parti. C'est ainsi que M. Philippe Seguin (RPR-Vosges) a pu dire récemment que la politique que devrait suivre l'opposition victorieuse en 1986 ne serait guère différente de celle suivie aujourd'hui par les socialistes. Au mieux, c'est donc la cohabitation. C'en est trop, aussi ai-je entrepris une démarche en diretion du Front national. »*

● *Démission du maire de Coubron.* — M. Jean Corlin (modéré d'opposition), maire de Coubron (Seine-Saint-Denis), a annoncé qu'il se démettait de son mandat. Réuni le 28 septembre, le conseil municipal de la commune a refusé d'approuver (par 14 voix contre 10 et 1 vote blanc) le compte administratif de l'année 1983 et le budget supplémentaire 1984, qu'il présentait. M. Corlin était maire de cette commune depuis quinze ans, conseiller municipal depuis plus de trente ans.

LE BUDGET POUR 1985

Les députés socialistes ne déposeront pas d'amendements « importants ou nombreux »

Les discussions et les négociations continuent entre les députés socialistes et le gouvernement sur le projet de budget 1985. *Jeudi 4 octobre*, MM. Pierre Bérégovoy et Henri Emmanuelli ont été longuement entendus par le groupe socialiste à l'Assemblée nationale.

Si les élus savent qu'ils ne peuvent guère modifier le projet gouvernemental tant les contraintes sont grandes, de nombreuses idées ont été avancées. Certains ont proposé qu'une partie de l'augmentation de la taxe sur l'essence soit transférée sur le tabac. La proposition a été rejetée pour des raisons économiques par le ministre de l'économie — il faut freiner les importations de pétrole, — et pour des raisons politiques par les responsables du groupe : l'effet d'annonce a déjà joué, inutile de revenir dessus. D'autres, comme M. Jacques Santrot, le maire de Poitiers, ont proposé que les impôts sur le revenu ne soient pas diminués mais que le soit la taxe d'habitation ; l'effet serait le même sur le montant des prélèvements obligatoires mais toucherait tout le monde, contrairement à la mesure envisagée. Techniquement, cela serait difficile à mettre en œuvre, puisque le taux des taxes d'habitation est voté par les collectivités locales. De plus, les socialistes souhaiteraient surtout réformer complètement cet impôt, qu'ils jugent particulièrement injuste.

La plupart des autres propositions tournent autour d'une moindre diminution de la surtaxe exceptionnelle de l'impôt sur les revenus, dont le profit pourrait être utilisé pour lutter contre la *grande pauvreté* ou pour éviter de prélever les fameux 3 milliards sur les collectivités locales. Une fois encore, M. Bérégovoy a fait remarquer qu'il s'agissait d'un impôt *« exceptionnel »* et qu'il devait donc le rester. Il a toutefois reconnu qu'il *fallait faire* quelque chose pour les chômeurs de longue durée.

Les députés socialistes ont donc décidé de ne pas présenter d'*« amendements importants ou nombreux »* à ce projet de budget pour 1985. Toutefois, ils continuent de chercher *une solution au problème de 3 milliards* de francs des collectivités locales. Un groupe de travail, animé par M. Alain Richard, député du Val-d'Oise, continue, en liaison avec le gouvernement, de réfléchir au problème. Le ministre de l'économie est d'accord avec cette démarche, soulignant qu'il s'agit de trouver une *« solution politique »* et que *« le plus vite serait le mieux »*. La pression des élus locaux est en effet forte, même si le gouvernement peut faire remarquer que les conditions dans lesquelles il avance l'argent des impôts locaux aux départements et aux communes avant de le récolter auprès des contribuables, en fin d'année, *lui coûtent tous les ans* de l'argent (probablement 2,8 milliards de francs en 1985).

Au cours de cette même rencontre avec les députés socialistes, M. Bérégovoy a confirmé son accord pour un déplafonnement des cotisations patronales pour les allocations familiales, à condition qu'il s'accompagne d'une baisse du taux pour que l'opération soit *« blanche »*, tant pour les caisses d'allocations familiales *que* globalement pour les entreprises.

Th. B.

AU SÉNAT

M. Bérégovoy explique que l'assainissement économique est plus long que prévu

Entendu par la commission des finances du Sénat, jeudi 4 octobre, M. Pierre Bérégovoy, ministre de l'économie, des finances et du budget, a *notamment expliqué que* l'assainissement de l'économie était *plus long que prévu*, ce qui rendait plus impératif que jamais l'objectif de la modernisation. Après avoir insisté sur la limitation prévue du déficit budgétaire en 1985 à 3 % du PIB, même si le déficit d'exécution pour 1984 est légèrement supérieur aux prévisions *initiales* de 3 %, M. Bérégovoy a affirmé que cette *limitation lui semblait* « indispensable », justifiant ainsi les augmentations des tarifs publics. De son côté, M. Henri Emmanuelli, secrétaire d'Etat au budget, a indiqué que la baisse du taux des prélèvements obligatoires s'appliquerait au taux constaté pour 1984 (soit 44,7 %) et non pas au taux prévu l'an passé.

Pour le ministre, l'importance de l'inflation tient à des facteurs proprement français. En ce sens, les rentes de situation, a-t-il indiqué, doivent être éliminées, et la production générale de l'économie doit être à améliorer, en particulier grâce à une baisse du coût de l'intermédiation bancaire. Il a également estimé qu'il fallait rechercher l'origine de la crise au-delà des chocs pétroliers dans l'abandon de la convertibilité du dollar en août 1971.

En réponse à des questions de *sénateurs*, le *ministre a reconnu que* les hôpitaux peuvent connaître des difficultés financières. Aux sénateurs qui lui reprochaient d'avoir inscrit dans son projet de budget un prélèvement de 2 % sur les recettes des collectivités locales, M. Bérégovoy a insisté sur la nécessité qu'il y avait de faire participer ces dernières à l'effort de productivité. Il a rassuré *M. Maurice Blin*, rapporteur général, en indiquant que de nouvelles mesures d'annulation de crédit n'étaient pas envisagées avant la fin de l'année.

● *Le Sénat et le budget.* — M. Maurice Blin (Union centriste, Ardennes), rapporteur général du budget, a expliqué jeudi 4 octobre qu'il n'est pas favorable à ce que le projet de loi de finances pour 1985 *soit rejeté sans même avoir été* examiné, comme le souhaitent un certain nombre de ses collègues de la majorité sénatoriale (*le Monde* du 5 octobre).

Pour M. Blin, la commission des finances a un rôle à jouer. *« Elle doit examiner la structure d'un budget chiffres en main, au moins du point de vue de la doctrine (...). J'y suis attaché et je crois que le Sénat — organe par excellence de la continuité de la République — se doit d'examiner et de proposer, même s'il doit critiquer, voire refuser. »* Sinon, interroge-t-il, à quoi sert le Sénat ?

● *Enseignement de la langue arménienne.* — Les sénateurs communistes ont déposé une proposition de loi relative à l'enseignement de la langue et de la culture arméniennes. Ils proposent que des cours soient organisés dans les académies de Paris, Créteil, Versailles, Lyon et Grenoble, pour que cette épreuve figure au baccalauréat. Que l'enseignement soit organisé à tous les niveaux depuis l'école primaire jusqu'à l'université et qu'une introduction à l'histoire et à la culture arméniennes soit dispensée à partir de l'école maternelle.

● *M. Max Gallo se démet de son mandat de conseiller municipal de Nice.* — M. Max Gallo (PS), ancien porte-parole du gouvernement s'est démis vendredi 5 octobre de son mandat de conseiller municipal de Nice, ville dont le maire est M. Jacques Médecin (app. RPR).

Tête de la liste d'union de la gauche, M. Gallo était entré au conseil municipal de Nice avec dix de ses colistiers, lors des élections municipales de mars 1983.

M. Gallo qui est député à l'Assemblée des Communautés européennes depuis le 17 juin 1984, renonce à son mandat de conseiller municipal, pour pouvoir se consacrer entièrement à son mandat européen.

Les réseaux câblés des PTT

L'OPPOSITION S'INQUIÈTE DE L'EXTENSION DU MONOPOLE

Le Sénat a examiné jeudi 4 octobre le projet de loi relatif au service public des télécommunications précédemment adopté par l'Assemblée nationale (*le Monde* du 7 juin). La majorité sénatoriale approuve les objectifs du projet de loi concernant l'amélioration des relations entre l'administration des PTT et les usagers en développant les droits de ces derniers et en « dépoussiérant » le code des postes et télécommunications qui contient des dispositions héritées du dix-neuvième siècle. En revanche, elle estime que d'autres dispositions sont « très dangereuses » en ce qui concerne les installations de communications audiovisuelles et les réseaux câblés.

La majorité sénatoriale a suivi les propositions du rapporteur de la commission des affaires économiques et du plan, M. Jean-Marie Rausch (Union centriste, Moselle), qui se proposait de supprimer l'article 6 et une partie de l'article 7 du projet de loi qui visait à faire entrer les réseaux câblés dans le champ d'application du code des PTT. Pour M. Rausch, cet objectif confirme *« la tendance très nette de l'Etat français à hyper-réguler et à élargir le monopole de la direction générale des télécommunications dans ce secteur en dépossédant les collectivités locales qui ne sont sollicitées que pour le financement »*.

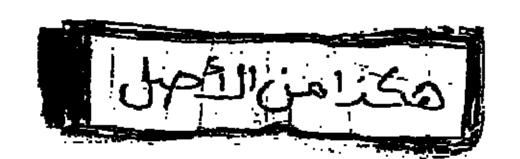
L'examen de ce texte a permis à M. Louis Mexandeau, ministre chargé des PTT, de dresser un bilan positif de l'action menée dans l'équipement téléphonique du pays et des résultats obtenus dans la modernisation de son administration. A ses yeux, le débat ouvert autour de la récente hausse de la taxe de base ne doit pas occulter ces bons résultats ni la mise sur le marché de produits et services nouveaux ou spécifiques destinés notamment aux entreprises.

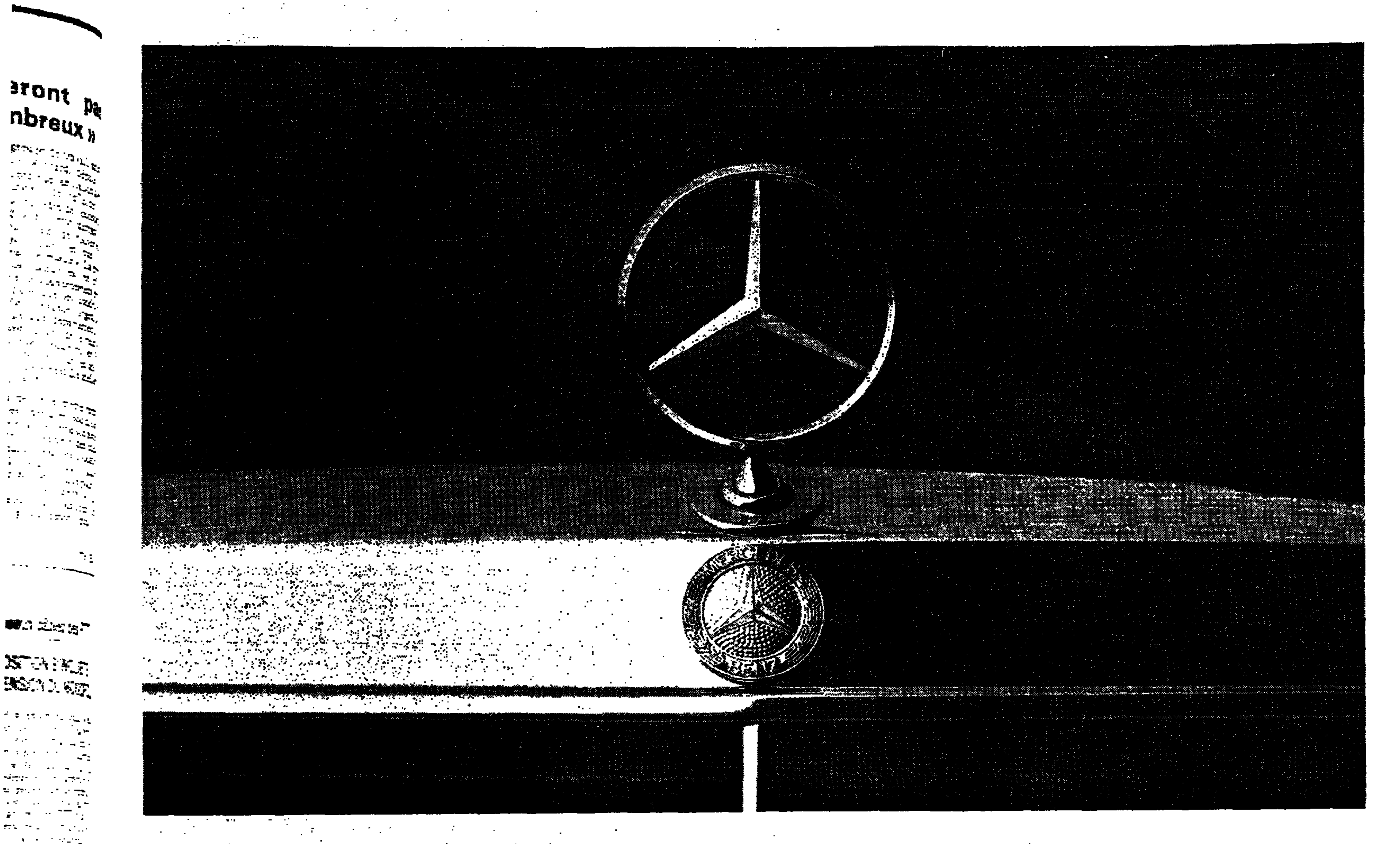
En réponse à une question posée par M. Le Cozannet (ratt. adm. à l'Union centriste, Côtes-du-Nord), le ministre a assuré qu'aucun transfert d'activités dans l'industrie des télécommunications ne se fera de l'ouest vers l'est.

Le projet ainsi modifié a été adopté par la majorité sénatoriale tandis que le PC votait contre et que le PS s'abstenait.

La commission mixte paritaire, réunie ensuite, n'a pas abouti, aucun compromis n'ayant pu être dégagé entre les représentants de l'opposition sur les dispositions en litige.

A. Ch.





Plus les temps sont durs, plus on a besoin de valeurs sûres.

Plus que jamais, les nécessités du temps imposent à l'homme *d'aujourd'hui* une gestion attentive de ses investissements.

L'acquisition d'une Mercedes peut être considérée comme un investissement de premier ordre. Kilomètre après kilomètre, à bord d'une Mercedes, on goûte la tranquille certitude d'avoir fait un bon choix.

Les statistiques le prouvent, des magazines de consommateurs en ont parlé : les Mercedes sont étonnament fiables, étonnament robustes.

Les faits parlent d'eux-mêmes. Les Mercedes Diesel, par exemple, parcourent annuellement deux fois plus *de kilomètres que la moyenne des autres voitures*. Elles vivent plus longtemps. Et leurs pannes sont si rares qu'on peut les considérer parmi les voitures les plus fiables du monde.

Mercedes pionnier et leader.

Toutes les Mercedes bénéficient, il est vrai, d'incessants programmes de recherche. Et un seul maître-mot commande toutes les phases de la fabrication : la perfection.

La technologie de pointe est de rigueur. Ainsi, dans le domaine de la sécurité, Mercedes, après avoir été pionnier, reste un leader incontestable.

Bien des innovations de ces vingt dernières années ont d'abord fait leur apparition sur des Mercedes. Aujourd'hui, l'avance technologique de la marque à l'étoile demeure.

Sur quelle autre voiture qu'une Mercedes trouve-t-on *à la fois* : un système antiblocage des roues ABS, un réservoir de carburant antichoc, un volant de sécurité Airbag ? Sur quelle autre voiture, la tenue de route est-elle aussi sécurisante, *la direction aussi précise* ?

Mercedes souhaite que les autres constructeurs suivent son exemple. Dans le domaine de la sécurité comme dans celui de l'économie de carburant. Car pour Mercedes ce qui compte le plus, c'est l'intérêt de l'automobiliste.

De perfectionnements en perfectionnements.

Depuis de nombreuses années, ses services de recherche ont travaillé sur un nouveau concept générateur de réduction de consommation : le concept énergétique Mercedes.

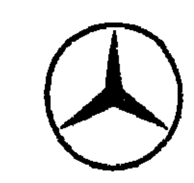
Aujourd'hui, le résultat de ces études est passé dans la réalité. Une trentaine de perfectionnements sont d'ores et déjà *appliqués au moteur*, à la boîte de vitesses, au pont et à la carrosserie. Tous ces perfectionnements visent à assurer le rendement optimal de la voiture.

Ainsi, par exemple, ont été développés et mis au *point des moteurs en alliage léger, une boîte de vitesses* automatique à convertisseur de couple, le régime de ralenti à régulation électronique. Ou encore l'interruption de l'essence dès le relâchement de l'accélérateur.

C'est encore la technologie d'avant-garde de Mercedes qui est à la base de la suspension révolutionnaire des 190. Celle-ci avec ses 5 bras de guidage constitue une innovation de taille.

C'est toujours la technologie hors pair de Mercedes *qui a donné naissance* à la 190E 2.3-16 soupapes. La voiture a pulvérisé 12 records du monde : des records de vitesse pure et d'endurance. Et c'est la technologie Mercedes qui lui a permis de rouler 50.000 km à 247 km/h de moyenne. Plus que le tour de la terre. Plus qu'aucune autre voiture.

Les exemples pourraient ainsi défiler nombreux. Si les Mercedes sont les valeurs les plus sûres du marché automobile, cela ne va pas sans de solides raisons. Sécurité, confort, fiabilité, longévité, performances, plaisir de conduire : dans tous les domaines, les Mercedes *tiennent le haut du pavé*. De plus en plus, elles sont considérées comme la référence automobile. Par les temps qui courent, c'est extrêmement rassurant.



MERCEDES-BENZ

POLITIQUE

M. Motchane (PS) : les fruits acides de mars 1983

A propos du projet de budget pour 1985, M. Motchane (CERES) écrit dans l'éditorial du mensuel *En jeu* : « *Les fruits acides de la politique paralibérale de mars 1983 mûrissent sous nos yeux et la loi de finances pour 1985 en récoltera l'amertume (...). Si, depuis 1981, la gauche n'a jamais vraiment joué son atout maître qui est de mettre la justice sociale au service de la croissance (...), elle en conserve peut-être encore quelques cartes. Il ne sert à rien de reconstituer les marges des entreprises si celles-ci, pour investir, ne trouvent pas l'attraction d'un marché et l'impulsion d'une volonté. La modernisation et le rassemblement, l'investissement industriel et la justice sociale ne sont pas dans un pays moderne des choix alternatifs, mais seule une politique clairement socialiste les rend compatibles. C'est pourquoi il n'est pas seulement socialement inique, mais économiquement erroné d'alléger la taxe professionnelle des entreprises sans diminuer la taxe d'habitation des ménages (...). C'est proclamer que l'on a déjà assez fait pour la justice sociale que d'appliquer un dégrèvement linéaire à l'impôt sur le revenu alors que sept millions de foyers qui paient par ailleurs leur part d'essence et de téléphone n'y sont pas assujettis.* »

L'extradition des Basques

A propos de l'extradition de trois Basques, M. Motchane écrit qu'il « *comprend* » mais ne partage pas « *les transports d'indignation suscités ici et là* » par l'extradition de trois Basques. M. Motchane ajoute néanmoins qu'il la tient « *peut-être pour une faute* ».

« *Ces extraditions*, souligne-t-il, *ne remettent pas en cause le droit d'asile. Non pas comme il a été sottement insinué parce que les crimes dont sont accusés les extradés relèveraient du droit commun, mais simplement parce que le rétablissement de la démocratie en Espagne (...) doit conduire à refuser l'asile politique à des nationalistes qui continuent à pratiquer le terrorisme, alors qu'ils disposent de tous les moyens légaux de faire valoir leurs revendications.* »

M. Motchane explique ensuite pourquoi il aurait préféré des expulsions aux extraditions et précise : « *A ceux qui seraient tentés de taxer d'hypocrisie le recours à l'expulsion, il faut dire clairement que c'est défigurer le droit d'asile que d'en maintenir aujourd'hui le bénéfice au terrorisme basque.* »

Il conclut : « *On peut penser que la gauche au pouvoir serait moins exposée à se faire injustement accuser — ou à s'accuser elle-même — de faire litière de ses principes en matière de libertés publiques si elle restait plus fidèle à ses raisons, c'est-à-dire aux choix de société qui permettraient seuls de moderniser autre chose en France que la dépendance et le déclin.* »

M. ROCARD : la gauche reste mon pays

M. Michel Rocard, ministre de l'agriculture, estime, dans un entretien au *Nouvel observateur* qu'« *au moment où la gauche entreprend de corriger ses erreurs, sans reconnaître formellement qu'elle s'est trompée, il est important qu'elle continue de poursuivre des objectifs sociaux clairs et ambitieux* ».

M. Rocard, qui ne se reconnaît dans le libéralisme que « *sur le plan strictement politique, celui des droits de l'homme, de la liberté d'expression et du pluralisme* » affirme que « *l'utilisation de ce mot pour décrire un système économique, où n'importe qui fait n'importe quoi, relève de l'escroquerie intellectuelle pure et simple* ». Dénonçant ainsi le « *libéralisme économique exacerbé* », M. Rocard précise qu'il ne « *rejoindra pas la nouvelle mode anti-étatique qui a cours même à gauche* ». « *L'Etat*, dit-il, *doit faire ce que le marché ne peut pas assurer.* » Et le ministre de l'agriculture ajoute : « *La gauche reste mon pays, même quand elle ne se porte pas au mieux. Je n'ai jamais mis mon drapeau dans ma poche* ».

● *Le PCML et les élections cantonales.* — M. Pierre Bauby, secrétaire politique du Parti communiste marxiste-léniniste (PCML, maoïste), a indiqué, le mercredi 3 octobre, au cours d'une conférence de presse, que sa formation compte participer aux élections cantonales de mars 1985 avec *d'« autres organisations politiques »* ou des « *organisations de minorités nationales* ». D'autre part, une délégation du PCML se rendra en Chine du 12 au 23 décembre prochain.

POINT DE VUE

Les socialistes sont encore socialistes

par BERNARD POIGNANT (*)

DEPUIS la fin du mois d'août, les socialistes se réunissent beaucoup dans leurs départements et communes. Les députés retrouvent adhérents et électeurs. Ils constatent moins la grogne que le désarroi, moins le découragement que des interrogations. La question est toujours la même : les socialistes de 1984 sont-ils infidèles à ceux de 1981 et d'avant ?

Nous sommes et nous restons socialistes. Ça ne signifie pas que nous refusions de changer ou d'évoluer. Le socialisme n'est pas un dogme écrit une fois pour toutes, en dehors du temps, ses dirigeants l'appliquant, chapitre après chapitre, sans contrainte, sans obstacle, sans contradiction.

Il est cependant vrai qu'existe un sentiment de grand écart entre le discours d'hier et l'acte d'aujourd'hui...

Il y a des montres à mettre à l'heure et des boussoles à orienter. Sinon, à tort ou à raison, les nôtres ne s'y reconnaîtront plus. Si le renouvellement visible par tous pour le gouvernement n'a pas d'écho dans le parti du président, 1986 se présentera plutôt mal. Quelques exemples pour éclairer le renouvellement nécessaire de la réflexion socialiste.

1. — La politique économique doit partir d'une analyse lucide et d'une présentation franche des contraintes extérieures qui pèsent sur le pays. Et cela, quel que soit le taux de croissance ! L'endettement, la balance des paiements, la balance commerciale pèsent très lourd si on se trompe sur leur compte. Si, au sein du PS, présenter ces contraintes n'est plus vendre son âme au grand capital, un progrès considérable dans la responsabilité économique aura été accompli. Cette donnée est à intégrer définitivement et non comme une parenthèse.

2. La politique fiscale a besoin de trouver un équilibre nouveau si l'on arrête à 45 % le taux de prélèvements obligatoires. Traditionnellement, les socialistes poussaient à l'impôt direct, ce qui devait permettre de diminuer la taxe indirecte. Le budget 1985 introduit une orientation nouvelle. Est-elle définitive ou passagère ? Se profile, derrière cette question, le rôle de l'Etat, qu'il est de bon ton de condamner aujourd'hui. Mais gare au retour de bâton ! Car son rôle de répartition et de redistribution est capital, surtout pour les plus démunis. Qu'il soit moins bureaucratique, d'accord, moins juste, certainement pas, et, pour cela, il a besoin d'argent.

3. La politique à l'égard de l'entreprise a, elle aussi, besoin d'un toilettage. Aujourd'hui, on ne parle que rétablissement des marges pour investir, compétitivité, création d'entreprises. On entend dire que ce n'est pas l'Etat qui crée les emplois, mais les entreprises. Très bien et très vrai ! Mais cela suppose de parler de ceux qui les dirigent différemment d'il y a dix ans. Les socialistes ont beaucoup à apporter aux relations sociales sur le lieu de travail, mais ils ne peuvent plus éluder les contraintes de la production.

4. La politique sociale doit intégrer de nouvelles solidarités. Le gouvernement prône le risque en incitant à l'exportation, à la modernisation de l'appareil industriel, à la création d'entreprises. Mais le Parti socialiste doit veiller à ne pas apparaître comme le premier défenseur du secteur dit « protégé ». Sa mission est de faire au gouvernement des propositions pour freiner le développement d'une société duale en France. S'il y a du Japon des leçons à tirer, celle-là ne doit pas en faire partie.

5. La politique scolaire enfin ne peut rester dans le silence actuel. Personne, au sein du PS, ne parle plus du grand service public unifié et laïque de l'éducation nationale. Est-il enterré ou seulement renvoyé ? Reconnaissons tout de même que le projet Savary présenté au conseil des ministres du 18 avril répondait mieux à l'engagement du président de la République et même à la conception de la laïcité qui fut toujours la nôtre que les propositions de M. Chevènement. Et pourtant, le PS a demandé à ses adhérents et à ses élus de manifester contre lui.

Le travail ne manque pas. Le président de la République, dans une interview au printemps dernier, déclarait : « *J'aime le mouvement qui fait bouger les lignes.* » C'est fait pour le gouvernement. A gauche, il ne faut rien attendre des communistes. S'ils se montrent imaginatifs, ouverts, donc mobiles, les socialistes ont un bel avenir devant eux.

* Député socialiste du Finistère.

Propos et débats

M. Barre : non au quinquennat

M. Raymond Barre déclare, dans un entretien à *Tribune gaulliste*, mensuel des jeunes gaullistes de l'Union des jeunes pour le progrès : « *Je suis contre le quinquennat. Il est préconisé par ceux qui trouvent que deux fois sept ans c'est trop long et qui veulent donner à un président la possibilité de se représenter. Mais, jusqu'à nouvel ordre, dix ans, c'est toujours plus long que sept ans.* » « *De plus*, dit-il, *le quinquennat, c'est la voie ouverte au régime présidentiel.* » M. Barre affirme d'autre part qu'il ne souhaite pas attirer « *les déçus de l'opposition* » car « *les déçus risquent souvent de devenir des aigris* ».

M. Estier (PS) : la cohabitation est inscrite dans la Constitution

M. Claude Estier, directeur de l'hebdomadaire du Parti socialiste *l'Unité*, écrit notamment dans l'éditorial du numéro daté 5 octobre : « *Quel que soit le résultat des élections législatives de 1986 et quoi qu'en pensent Giscard, Barre ou Chirac, François Mitterrand, élu en mai 1981 pour sept ans, sera toujours président de la République.*

» *La* [cohabitation] *est donc inscrite dans la Constitution, même si pareil cas de figure ne s'est encore jamais produit. Aucune argutie ne peut modifier cet état de choses et, sauf à faire marcher un régiment de chars sur l'Elysée — pour reprendre une récente boutade d'un jeune élu RPR, — il faudra bien s'en accommoder.* »

Nouvelle-Calédonie

Le référendum sur l'indépendance est toujours prévu pour 1989

Le quai d'Orsay a rendu publique, le jeudi 4 octobre, une mise au point après la publication dans *le Figaro* d'un écho selon lequel le ministre des relations extérieures aurait déclaré au premier ministre néo-zélandais, M. David Lange, que le calendrier prévu pour la consultation de la population néo-calédonienne pourrait être modifié.

« *M. Cheysson*, a déclaré le porte-parole du ministère, *s'est borné à rappeler à son interlocuteur, M. Lange, qui l'interrogeait sur ce sujet, que le calendrier des consultations de la population de Nouvelle-Calédonie est celui que le gouvernement a arrêté.* » Ce calendrier prévoit que la consultation aura lieu en 1989. Il avait été présenté au Parlement en juillet dernier par M. Georges Lemoine, secrétaire d'Etat aux DOM-TOM.

[Le 25 juillet dernier à l'Assemblée nationale, lors de la deuxième lecture du projet de loi portant statut du territoire de la Nouvelle-Calédonie (*le Monde* du 27 juillet), M. Lemoine avait déclaré, à propos de la date de 1989 : « *Si, à un moment donné, les conditions semblaient réunies, il vous appartiendrait, messieurs les Parlementaires, de prendre vos responsabilités.* » M. Lemoine avait indiqué que la date de 1989 ne constituait pas un « blocage », mais qu'une initiative visant à avancer la date du référendum ne saurait venir, d'abord, de l'exécutif.]

● *Les syndicats du Pacifique : pour l'indépendance.* — Les syndicats de la région du Pacifique ont condamné, le jeudi 4 octobre « *la politique néo-colonialiste du gouvernement français* » en Nouvelle-Calédonie. Au cours de la session finale, après trois jours de débats à Nadi (îles Fidji), le Forum des syndicats du Pacifique a adopté une résolution déclarant que l'indépendance de la nouvelle-Calédonie, sous la conduite du Front socialiste kanak de libération nationale, est la *seule façon de garantir* la paix et la stabilité dans la région. — *(AFP)*

Mme SIMONE DE BEAUVOIR SOUTIENT L'APPEL DES CENT

M. Georges Séguy, membre du comité central du Parti communiste, animateur de l'« appel des cent », a renouvelé, le jeudi 4 octobre, au cours d'une conférence de presse, son appel aux autres mouvements pacifistes et aux partis de gauche pour qu'ils s'associent à la « marche pour la paix » organisée par les « cent », le 28 octobre, à Paris (*le Monde* du 8 septembre).

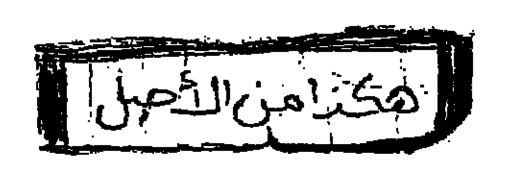
Le Mouvement de la paix (proche du PCF) et le Parti communiste lui-même se sont associés à cette manifestation. Le Comité pour le désarmement nucléaire en Europe (CODENE, indépendant des partis politiques) a décidé de « *laisser ses membres libres de participer ou non* » à la marche du 28 octobre. L'« appel des cent », qui a reçu l'appui de Mme Simone de Beauvoir, a décidé de faire des démarches auprès des directeurs des chaînes de télévision pour qu'ils programment des émissions sur les dangers d'une guerre nucléaire.

M. SYLVAIN DREYFUS QUITTE LA PRÉSIDENCE DE L'AGENCE PUBLICITAIRE COMMUNISTE

M. Sylvain Dreyfus a quitté la présidence de l'Agence centrale de publicité (ACP), qui gère les supports publicitaires du PCF (presse, fête de *l'Humanité*, etc.). M. Dreyfus exerçait cette fonction depuis 1980. Son successeur, M. Max Rouiller, jusqu'à maintenant directeur général de l'ACP, indique, dans une interview publiée par *l'Humanité* le vendredi 5 octobre, que les commandes publicitaires du quotidien communiste, qui avaient « *stagné* » en 1983, « *sont en net recul* » cette année.

Les recettes publicitaires de *l'Humanité* s'élevaient à 31 millions de francs en 1983, soit une baisse de 13 % par rapport à 1982. M. Rouiller observe que la presse communiste souffre, à cet égard, de la part du secteur public comme du secteur privé, d'un traitement inégal par rapport à d'autres journaux de diffusion comparable, tandis que les aides publiques aux journaux à faibles ressources publicitaires « *sont restées au même faible niveau que sous Giscard* ».

● *La mémoire des déportés de Drancy.* — L'Amicale des anciens déportés juifs de France organise, le dimanche 7 octobre, à 10 h 30, à Drancy (Seine-Saint-Denis), une cérémonie commémorative de la libération, il y a quarante ans, du camp installé dans cette ville par les Allemands, pour y regrouper, avec l'aide des autorités françaises, des juifs, déportés, ensuite, vers le camp d'extermination d'Auschwitz. Quatre-vingt mille hommes, femmes, vieillards et enfants sont passés par le camp de Drancy.



société

LE SUCCÈS D'UN SLOGAN

Bonjour les dégâts...

«Un verre ça va...» Toute la France ou presque connaît la suite. La campagne lancée en février *dernier par le* Comité français d'éducation pour la santé a battu tous les records d'audience grand public. Telle est la principale conclusion d'un sondage SOFRES dont les résultats ont été rendus publics le 4 octobre (1). *Lorsque le Comité* français d'éducation pour la santé lança son appel d'offres, les réponses affluèrent. Il y eut par exemple : *«L'abus abat, à bas l'abus!»* Ce fut aussi : *«Un verre c'est bon, trois verres c'est...» «Nous ne pouvions pas légitimer la consommation d'un verre,* explique aujourd'hui le docteur Jean-Martin Cohen-Solal, délégué général du Comité français d'éducation pour la santé, *et la vulgarité sied mal à une campagne institutionnelle. J'ai demandé à l'agence de publicité de trouver autre chose.»* On connaît la suite.

Copié, détourné, le slogan a fait la joie de toutes les cours de récréation et des zincs de l'Hexagone. A-t-il toujours été bien compris ? C'est moins sûr. Sur les 82 % des personnes touchées par le slogan, 35 % l'ont *interprété spontanément* comme voulant dire qu'il fallait réduire sa consommation d'alcool. 25 % ont conclu *qu'il* fallait choisir entre boire ou conduire, 14 % que l'abus d'alcool était dangereux et 8 % qu'une telle campagne visait *à faire réfléchir sur l'alcool. Enfin,* 5 % ont conclu qu'elle mettait en garde contre les dégâts de l'alcool, et 15 % des personnes concernées n'ont su répondre... Dans l'ensemble, les jugements sur la campagne sont très favorables. 77 % des personnes concernées la jugent « sympathique », 69 % « bien faite », 64 % « originale » et 86 % « nécessaire ».

Néanmoins, 33 % trouvent le slogan « lassant », et 17 % le qualifient d'« irritant ». En ce qui concerne le taux de pénétration, il est exceptionnel pour une campagne lancée par les pouvoirs publics. 70 % des personnes interrogées s'en souviennent spontanément et font le lien avec la consommation d'alcool. Parallèlement, une enquête a été effectuée auprès d'un échantillon de deux cents médecins généralistes. Les positions sont plus nuancées. 59 % des médecins *généralistes* émettent un avis plutôt positif mais 33 % sont réservés à cause, notamment, du laxisme du slogan et des difficultés qu'ils rencontrent dans la prise en charge des malades alcooliques.

Au *total,* la *campagne* aura comporté deux séries de spots également diffusés à la télévision et dans deux cents salles de cinéma. Une rediffusion est actuellement en cours sur les trois chaînes de télévison jusqu'au *7 octobre. Elle aura coûté* près de 13 millions de francs. Aucune corrélation n'a encore pu être établie entre cette campagne et la consommation d'alcool durant la même période.

«Notre objectif n'était pas de faire descendre brutalement cette consommation, a expliqué le docteur Cohen-Solal, *mais de créer un climat favorable à la modération. Le meilleur exemple dans ce domaine est celui du tabac. Il y a moins de dix ans, il allait de soi de fumer. Aujourd'hui, on ne parle plus de tabac que par rapport à l'arrêt de sa consommation. Si, dand dix ans, nous obtenions une situation comparable, nous aurions atteint notre objectif.»*

Le satisfecit n'est pourtant pas complet : tous les producteurs de boissons alcooliques ont, *à un moment ou à un autre,* protesté, estimant que c'était leur produit (bière, vin ou alcool fort) qui était en priorité visé. Une crainte sans objet : l'enquête SOFRES conclut ue 64 % des personnes interrogées ont *compris que la campagne* visait l'alcool en général et non telle ou telle classe de boissons alcooliques.

JEAN-YVES NAU.

(1) Sondage SOFRES réalisé entre le 5 et le 12 juin auprès d'un échantillon de 1 000 personnes de plus de quinze ans.

L'ACADÉMIE DE MÉDECINE CONTRE UNE LOI SUR L'EUTHANASIE

Dans un vœu qu'elle a adopté à l'unanimité, l'Académie nationale de médecine *« regrette l'emploi intempestif du mot « euthanasie », terme qui recouvre des situations très différentes ».* L'Académie ajoute que, *« émue par certaines prises de position en faveur de l'euthanasie »,* elle estime que *« le devoir du médecin est, en reconnaissant les limites de toute thérapeutique, d'assister son malade pour lui éviter les affres de l'agonie en soulageant ses douleurs physiques et morales. Mais, en aucun cas, il ne peut supprimer de façon délibérée une vie qu'il a mission de protéger ». « Il y a entre le médecin et son malade,* conclut l'Académie, *une relation personnelle qui engage la dignité, la responsabilité et la liberté de chacun d'eux. Aucun texte de loi ne peut se substituer à cette relation ni envisager tous les problèmes dans leur complexité. »*

● *Grèves de cardiologues.* – Des syndicats de cardiologues ont annoncé des grèves pour protester contre le projet de modification de la nomenclature prévu par le ministère des affaires sociales et qui touche les électrocardiogrammes. Les cardiologues des Alpes-Maritimes ont fermé leurs cabinets le 4 octobre, ceux de la région Provence-Côte d'Azur en général les fermeront les 5 et 6, a annoncé le docteur Pierre Baculard, président du Syndicat national des cardiologues. D'autre part, le syndicat des cardiologues de la région parisienne a, lors d'une assemblée générale, voté *« la fermeture des cabinets et la cessation de toute activité cardiologique dans les cliniques et les hôpitaux, à l'exception des soins intensifs, les 15, 16 et 17 octobre ».*

NOMINATIONS DE PROFESSEURS D'UNIVERSITÉ

Sont nommés professeurs des universités en science politique, par décret publié au *Journal officiel* du 4 octobre :

MM. Pierre Bréchon à Grenoble-II, Michel Offerle à Lyon-II, Dominique Damamme à Montpellier-I, Michel Dobry à Perpignan et Jacques Gerstle à Poitiers.





SOCIÉTÉ

LES MODIFICATIONS DE LA NOMENCLATURE DES ACTES MÉDICAUX

Nouveau conflit entre les médecins et le gouvernement

Les ministres changent, les conflits avec les médecins continuent. La négociation tarifaire au printemps dernier avait donné lieu à des polémiques entre M. Bérégovoy, alors ministre des affaires sociales et les organisations de praticiens. Les modifications de la nomenclature opérées par Mme Georgina Dufoix viennent, malgré le souhait initial du ministre et du gouvernement et leur attitude plus discrète, de provoquer un nouveau conflit.

Les modifications de nomenclature proposées au début septembre avaient plusieurs objectifs. D'abord procéder à un réajustement des tarifs : *lorsqu'un examen*, une technique cessent d'être exceptionnels et *quasi* expérimentaux, font partie du « bagage » de l'« outillage » normal des médecins, il est logique que leur rémunération soit moins *élevée*, surtout si le coût des équipements diminue. Ensuite réagir à un « *dérapage* » de certains tarifs, à un développement très rapide de certains actes exploratoires. Enfin, *last but not least*, faire des économies sur les remboursements de l'assurance-maladie contribue à l'équilibre de la Sécurité sociale – car les mesures doivent permettre d'économiser plusieurs centaines de millions de *francs*.

Mais le ministère des affaires sociales a agi avec une singulière maladresse. Il a mal apprécié les effets financiers des réductions de tarifs proposés. Il a fait machine arrière sur certains actes où étaient constatés les « *dérapages* » les plus marqués. Enfin il n'a pas attendu les contre-propositions communes des caisses d'assurance-*maladie* et des syndicats médicaux, rejetant ainsi la Caisse d'assurance-maladie (CNAM) du côté des médecins, M. Derlin, président de la CNAM, prenant même le risque de dire qu'on ne pourrait sanctionner des médecins qui appliqueraient de leur propre chef les tarifs proposés par les deux partenaires mais non acceptés par les pouvoirs publics.

Même l'Union syndicale de la *médecine, plutôt orientée à gauche*, et généralement critique à l'égard *des autres organisations* médicales, a jugé « *incompréhensible* » la précipitation du gouvernement.

La réaction des praticiens concernés, en *particulier* les cardiologues, qui ont décidé de fermer leurs *cabinets dans* certains départements et les radiologues, *qui ont entamé une campagne* de publicité sur le thème « *ouvrir les yeux* » *était inévitable. Le changement* de nomenclature apporte, en effet, une *réduction de* leurs recettes, même si celle-ci – de l'ordre de 6 % à 8 % *pour les* cardiologues (les plus touchés) si l'on se fonde sur les statistiques de la CNAM – apparaît bien inférieure aux chiffres avancés par les professionnels (40 %, voire 50 %, le mois dernier, 15 % aujourd'hui).

Mais la *protestation des* médecins paraît aller au-delà de l'objet *du conflit. Estimant* que l'attitude du gouvernement tend à « *vider de son contenu le cadre conventionnel* », M. Jacques Beaupère, président de la Confédération des syndicats médicaux français (CSMF), la plus importante organ*isation des médecins, a annoncé* le 4 octobre au cours d'une confé*rence de presse, qu'il considérait* d'après l'avis des juristes a-t-il dit, *la nouvelle nomenclature comme « illégale »*, et qu'il sou*tiendrait les médecins* qui refuseraient de l'appliquer et s'en tiendraient aux anciens tarifs. Par cette attitude, il se place à son tour, en marge du cadre conventionnel. Parallèlement la campagne publicitaire que viennent de lancer les radiologues accusant les pouvoirs publics de vouloir créer une « *radio d'Etat* », comme celle que veut relancer la CSMF *apparaissent comme une mise en* cause générale du gouvernement *socialiste*.

Cette attitude paraît plus de nature à tenter de retrouver une *audience auprès* de la base qu'à obtenir gain de cause sur le pro*blème de la nomenclature : en fait* sur ce terrain, la possibilité de succès des syndicats médicaux semble fort mince. Les pouvoirs *publics* peuvent alors estimer que l'agitation médicale ne sera que passagère et qu'ils ont réussi leur intervention. Mais cette agitation, même si elle ne débouche pas, n'en contribue pas moins, comme l'attitude des syndicats médicaux eux-mêmes, à créer un climat d'aigreur et de poujadisme dans *le corps médical : une atmosphère* désagréable à la veille de la dis*cussion d'une nouvelle convention* médicale et fort éloignée de la « *décrispation* » souhaitée par le gouvernement.

GUY HERZLICH.

Au nom de la loi

(Suite de la première page.)

Le tribunal, puis la cour de Paris suggérèrent que oui, en des termes *qui réjouirent sans doute* M. Peyrefitte et firent en tout cas sursauter *M. Badinter : « La fréquence des agressions et des vols à la tire dans l'enceinte du métropolitain et la facilité qu'offrent des couloirs souterrains souvent isolés pour les commettre, laquelle a conduit les autorités à créer des services de surveillance particuliers, justifient le contrôle d'identité de toute personne en ces lieux où la sécurité des personnes et des biens est immédiatement menacée. »*

Un coupe-gorge

Dès lors que le métro était considéré comme un coupe-gorge (on n'y compte pourtant qu'une agression pour huit cent vingt mille voyageurs), n'importe quel quartier de Paris ou d'ailleurs risquait d'être bientôt décrété peu sûr et, de fil en aiguille, la *France entière*. Du *même* coup, les verrous imaginés à l'Elysée sau*taient. C'était la porte ouverte* à n'importe quel abus, à n'importe quelle dérive, ont fait remarquer, jeudi, Mᵉ Philippe Waquet et l'avocat général, M. Henri Dontenwille, qui fut le dernier procureur général de feu la Cour de sûreté de l'Etat.

Partagée, disait-on, sur l'attitude à adopter, la chambre criminelle, réu*nie en assemblée plénière* sous la présidence de M. Jean Ledoux, s'est *finalement résolue à casser l'arrêt qui* lui était soumis. Elle l'a fait en repro*chant au tribunal et à la cour d'appel* de Paris de ne pas avoir expliqué en *quoi, à leurs yeux, « la sûreté des personnes et des biens était menacée, à la station Stalingrad »* ce jour-là.

Cela ne ferme pas la porte aux vérifications d'identité dans le métro ou ailleurs, quand une agression risque d'y être commise. Mais on ne peut, *selon la Cour de cassation*, contrôler l'identité de voyageurs ou de simples passants sans *motif* précis. La liberté d'aller et venir est trop précieuse pour être laissée à n'importe quelle appréciation. Telle est, en filigrane, la justification de cette décision.

Privés de la possibilité de procéder à des contrôles au gré de leur fantaisie, les policiers n'en sont pas désarmés pour autant face aux clandestins. Depuis que la loi sur les vérifications d'identité a été votée, ils s'appuient de plus en plus souvent sur un décret de 1946 obligeant les étrangers *à présenter leurs papiers* à tout moment.

Cette démarche a été et reste très critiquée car elle subordonne la légalité de tels contrôles à la constatation de la qualité d'étranger de la personne interpellée, constatation qui ne peut évidemment être faite *qu'a posteriori*. On n'est pas loin du délit de faciès. Mais la chasse aux clandestins justifie aux yeux du gouvernement cette entorse aux grands principes. Telle est l'explication, un peu embarrassée, que donne généralement M. Badinter, en attendant que la Cour de cassation tranche cette question, probablement dans quelques semaines.

BERTRAND LE GENDRE.

• *Quinze mois de prison pour violences racistes*. – Le tribunal correctionnel de Nice a condamné, *jeudi 4 octobre*, à *quinze mois* de prison ferme, trois jeunes gens qui avaient grièvement blessé sans motif, le 16 mars dernier, un travailleur tunisien âgé de quarante-quatre ans, M. Ali Agrebi, qui avait eu un pied fracturé et un œil gravement lésé. Il s'agit d'Eric Lombard, vingt-deux ans, Flavien Tessarolo, (vingt-deux ans), et Joseph Liberta, vingt et un ans.

Agitation à Fleury-Mérogis

Une centaine de gendarmes *mobiles sont intervenus*, jeudi 5 octobre, à la maison d'arrêt de *Fleury-Mérogis (Essonne) pour* obliger quelque cent cinquante *détenus à réintégrer leur cellule. Ils* avaient refusé de les regagner après *la promenade de l'après-midi*, cela malgré la pluie battante.

Mercredi soir, six cent trente-cinq prévenus et condamnés avaient refusé leur plateau-repas. Jeudi à déjeuner, ils n'étaient plus que cinq cent vingt-trois à observer ce mouvement de protestation tournant et trois cent soixante-quatre le soir.

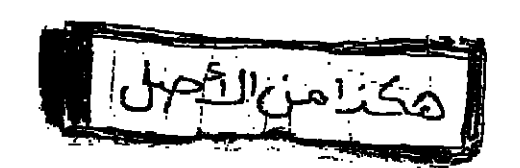
A Loos-lès-Lille (Nord), cinq détenus qui, le matin, leur avaient emboîté le pas ont mis un terme, à dîner, à leur mouvement, à l'exception d'un seul.

Pour ce qui concerne Action directe, la situation paraît étale. Les huit détenus appartenant à cette mouvance continuent une grève de la faim commencée, pour cinq d'entre eux, le 15 septembre, par solidarité avec les séparatistes basques menacés d'extradition (*le Monde* du 3 octobre).

L'agitation *qui règne* à Fleury-Mérogis ressortit de ces protestations *sporadiques, fréquentes dans* les prisons. Les raisons sont toujours les *mêmes : surpopulation* (Fleury-Mérogis abrite actuellement six *mille détenus pour quatre mille huit* cents places), manque d'hygiène (*ils n'ont droit qu'à une douche par* semaine), brimades, réelles ou prétendues.

La chancellerie observe plutôt avec sang-froid les événements de Fleury. On a connu pire. Toutes les revendications des détenus, dit-on place Vendôme, ne sont pas injustifiées, mais pour les satisfaire, il faudrait des crédits. Or *ceux-ci* manquent. L'amélioration de la vie *quotidienne reste une priorité*, insiste la chancellerie, qui, jeudi, a diffusé un bilan de ce qui a été fait depuis le changement de majorité : généralisation, en voie d'achèvement, des parloirs sans séparation, augmentation de la rémunération des détenus qui travaillent, etc.

Reste que, dans beaucoup de cas, les conditions de vie en prison demeurent indécentes. Le syndicat CFDT du personnel pénitentiaire le dit à sa manière en « *s'étonnant qu'un tel mouvement ne se soit pas produit plus tôt* ». Le syndicat de la *magistrature (gauche)* estime pour sa part que la situation carcérale fait *partie des ces « urgences sociales »* justifiant une réelle priorité budgétaire. – *B.L.G.*

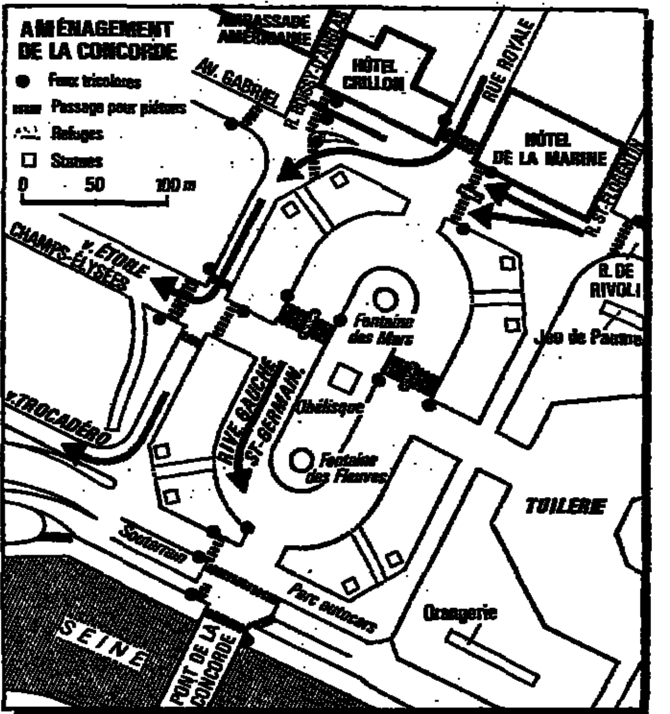


DE LA CONCORDE AU LOUVRE

La toilette du cœur de Paris

Des cours du Louvre à l'orée des *Champs-Elysées* en passant par le Carrousel, les Tuileries et la Concorde, sur les quinze cents mètres les plus courus de Paris et les plus chargés d'histoire, la grande toilette a commencé.

Les Parisiens n'ont pas encore pris l'exacte mesure de l'événement, mais celui-ci n'est pas médiocre. Il y avait plus d'un siècle que l'on n'avait pas touché à cette voie sacrée. *Les* travaux dureront sans doute plus d'une décennie, mais juste avant l'an 2000, la promenade sera devenue digne des millions de visiteurs qui la parcourent chaque année. Ils débuteront place de la Concorde. Le principe en a été accepté à la fois par la Ville et par l'Etat, ce qui est de bon augure.



Deux fois centenaire, dessinée au temps des carrosses mais envahie par l'automobile, la Concorde a besoin d'un sérieux rajeunissement. Avec ses quatre-vingts accidents corporels par an – dont vingt piétons tués ou blessés, – c'est le carrefour le plus dangereux de la capitale. Comment ramener un peu d'ordre et de sécurité ? Impossible d'envisager un tunnel pour les *voitures ou un passage souterrain* pour les promeneurs. Le sous-sol est *déjà* trop encombré (parking, *métros*, égouts).

Les fissures de l'obélisque

Les services de l'Hôtel de Ville ont donc élaboré un nouveau plan de circulation. Il consiste à rejeter vers la périphérie de la place une partie du flot automobile débouchant de la rue de Rivoli et de la rue Royale, et se dirigeant vers les Champs-Elysées et le cours la Reine. L'objectif est de diminuer d'au moins 1 700 unités les véhicules qui, aux heures de pointe, défilent au centre de la place, au pied même de l'obélisque. Pour que les touristes puissent enfin atteindre le terre-plein central sans risquer leur vie, des passages piétons protégés par des feux tricolores et des refuges vont être installés d'est en ouest, dans l'axe des Champs-Elysées.

Cette opération apparemment simple va pourtant nécessiter la suppression d'un parking de surface, l'installation de six feux tricolores, la construction d'un îlot devant l'Hôtel Crillon, la fermeture d'une des issues de la place, la pose d'une demi-douzaine de panneaux et le marquage au sol de dix-sept passages piétons. Coût : 12 millions de francs dont la région Ile-de-France prend une partie à sa charge. Ouverture du chantier : printemps 1985. La commission supérieure des monuments historiques est d'accord à condition que les feux rouges et les panneaux ne dénaturent pas la belle ordonnance du site.

Ce ne sera qu'une première étape. La seconde, à la fois onéreuse et plus délicate, devra nécessairement porter sur les éléments décoratifs. Ils sont en piteux état. M. Michel Jentzen, architecte en chef des monuments historiques, et sa collaboratrice, Mme Agnès Adamska, les ont méticuleusement auscultés. Leur diagnostic, présenté en 1983 sous forme d'un volumineux rapport, est alarmant.

Deux des huit statues des grandes villes de France ornant les coins de la place – celles de Lille et de Strasbourg – sont rongées par une sorte de lèpre du calcaire. Irrécupérables. Il faudrait les refaire entièrement. Les six *autres sont malades, mais il est* possible de les sauver.

Sur les vingt colonnes ornées de rostres dessinées au siècle dernier par l'architecte Hittorff, huit seulement sont encore en place. Malgré une tentative de restauration manquée qui a coûté plusieurs millions, elles sont menacées par la rouille. Il coûterait sans doute moins cher de remplacer *carrément ces pièces* de fonte galvanisée par des colonnes en bronze.

Les fontaines encadrant l'obélisque ne valent pas mieux. Leurs personnages *de fonte perdent* leur peau de cuivre par plaques entières. Les vasques sont mangées par la mousse, et l'on se demande par quel miracle les tuyauteries intérieures fonctionnent encore. *Jacques Chirac* a décidé de sauver ces fontaines, mais leur remise en état sera fort coûteuse. L'obélisque lui-même, don du vice-roi d'Egypte à Louis-Philippe, porte des fissures énigmatiques. Datent-elles du siècle dernier ou sont-elles le signe d'une dégradation récente ? A surveiller de près.

Au total, comme les chevaux de Marly dressés à l'orée des Champs-Elysées et que l'on est obligé de remplacer par des copies, le décor de la Concorde a terriblement souffert. Y compris le ministère de la marine et l'Hôtel Crillon dont les façades sont abîmées par les intempéries et dont les toitures se sont couvertes d'appendices disgracieux.

Puisque tout, ou presque, est à reprendre, M. Michel Jantzen suggère d'en profiter pour redonner à la place son charme d'autrefois. Il faudrait, pour cela, reconstituer les terre-pleins d'origine, rognés par la circulation, les couvrir d'un dallage moins rébarbatif et dessiner au pied de la terrasse des Tuileries au moins deux des fossés jardinés qui entouraient jadis la Concorde.

Voilà une entreprise qui aurait pu marquer *la* seconde mandature de M. Jacques Chirac à la mairie de Paris. Il n'est pas trop tard. Et cela d'autant moins que l'Etat a, de son côté, entrepris la toilette des espaces qui lui appartiennent : les Tuileries, le Carrousel et les places du Louvre.

Là encore, ce n'est pas du luxe. Le jardin des Tuileries est l'« espace vert » le plus maussade de Paris. *Poussiéreux, peu fleuri*, médiocrement entretenu, assombri par une véritable forêt sans grâce, il désole M. Michel Caldaguès, sénateur de Paris et maire du premier arrondissement. M. Jack Lang, ministre de la culture, a entrepris sa remise en état. Remplacement du mobilier, rénovation des locaux des gardiens, création d'un jardin près du musée de l'Orangerie, élagage des arbres, tels sont les travaux déjà engagés cette année. Et l'on a demandé à des architectes de proposer une restauration plus ambitieuse.

Les parterres de Le Nôtre

Au-delà, les projets concernant *le Carrousel et la place Napoléon* sont déjà mieux connus puisqu'ils font partie de la rénovation du Grand Louvre (1). En se dirigeant vers l'est, on trouvera d'abord les parterres que Le Nôtre avait dessinés et que l'on a l'intention de reconstituer. L'avenue du Général-Lemonnier sera mise en souterrain, effaçant ainsi la circulation automobile de la perspective. Puis une terrasse haute d'un mètre marquera l'emplacement de l'ancien palais des Tuileries, incendié pendant la Commune. Les pelouses et les bouquets d'arbres se prolongeront jusqu'à l'arc de triomphe du Carrousel.

Au-dessous d'eux se trouveront deux étages de parking pouvant abriter une centaine de cars et au moins cinq cents voitures. Problème ardu pour les architectes : comment assurer les accès et la ventilation de ces garages souterrains sans déparer la surface ? La solution, notamment pour l'évacuation de l'air vicié, n'est pas encore trouvée.

La place du Carrousel et la cour Napoléon seront entièrement pavées de granit. Sur la première, les voies de circulation automobile *s'amenuisent* et *s'ordonnent* autour d'un terre-plein circulaire. Puis commence le domaine exclusif des piétons qui convergeront vers les parterres d'eau et l'immense pyramide de verre marquant *l'entrée souterraine du* musée.

Là encore, MM. Pei et Michel Marcary, les architectes du Grand Louvre, doivent faire preuve d'ingéniosité pour garantir la climatisation des sous-sols sans encombrer la place de superstructures disgracieuses comme celles qui ont fleuri autour du Forum des Halles. Les cheminées des restaurants enterrés seront dissimulées dans les bâtiments de l'ancien ministère des finances. La chaleur sera fournie par le chauffage urbain, et le système de refroidissement utilisera sans doute l'eau de la Seine. C'est à ce *prix* que la pureté de la perspective sera sauvegardée. La cour Napoléon avec sa pyramide nous sont promises pour 1987 ; les pelouses du Carrousel, la terrasse des Tuileries et les parterres de Le Nôtre apparaîtront quelques années plus tard.

Beau programme qui rend lyrique M. Emile Biasini, le patron du Grand Louvre : « *Chacun*, dit-il, *découvrira alors, de la cour Carrée jusqu'à la Concorde, un lieu vivant qui fera le bonheur du Paris futur.* »

MARC AMBROISE-RENDU.

(1) Les grandes lignes de ce projet font l'objet d'une exposition ouverte au musée de l'Orangerie à Paris, jusqu'à la fin du mois d'octobre.

En voiture...avec Le Monde des PHILATÉLISTES

Le timbre et l'automobile ont toujours fait bon ménage. Les PTT viennent de le confirmer en consacrant une vignette à l'ingénieur Delamare-Debouttevile qui déposa en 1884 le premier *brevet* automobile après *avoir* installé sous la caisse d'un vieux « break de chasse hippomobile à quatre roues » un moteur de huit chevaux à gaz.

A l'occasion du Salon de l'automobile, *le Monde des philatélistes* consacre une étude abondamment illustrée à cette « petite *histoire* » de la voiture à travers les timbres.

Des reproductions d'affiches et de cartes postales sur le même thème complètent heureusement ce dossier encore enrichi par une étude sur le rallye de MonteCarlo.

Pour illustrer ce numéro, les jeunes lecteurs du *Monde des philatélistes* ont donné libre cours à leur imagination dans le cadre d'un concours de dessins sur l'automobile. L'une de ces illustrations a été retenue pour la page de couverture.

★ Le numéro 11 F.

SOCIÉTÉ

AUX ASSISES DE PARIS

Suicide par personne interposée

Le 9 novembre 1982, sur un banc des jardins du Trocadéro, Frédéric Marel a tué d'une balle dans la nuque Chantal Bérard. Il avait dix-neuf ans, elle en avait dix-huit. Aujourd'hui, devant les assises de Paris et jusqu'au 8 octobre, il s'agit de juger. Ce ne sera pas facile. Ce drame qui, pour Frédéric, était la « la seule issue » échappe aux normes. Passionnel ? Sans aucun doute, mais sans passion extériorisée, sans ces cris, ces menaces, ces larmes qui en sont les prémices ordinaires. Chantal est morte sans avoir jamais soupçonné qu'elle allait mourir. Sur le banc du Trocadéro, quand il a sorti tout doucement de sa poche le revolver acheté cinq jours plus tôt, elle avait la tête appuyée sur son épaule.

Ils s'étaient rencontrés un an plus tôt, peu après l'année de leur bac. Elle venait d'entrer à Sciences Po. Il commençait à Nanterre sa première année de sciences économiques. Ils avaient en commun des familles aux situations sociales aisées. Mais si Chantal Bérard était fille du seizième arrondissement, élevée dans des traditions auxquelles elle adhérait, Frédéric, lui, pour vivre, à Neuilly dans sa famille, se sentait porteur d'un passé moins simple. A quatre ans, son père légitime l'avait abandonné. Remariée, sa mère l'avait emmené avec elle chez un beau-père qui devait l'adopter et lui donner son nom.

La fragilité de l'adolescence

A ce passé confessé sur les bancs du Trocadéro – déjà – Chantal ne fut pas insensible. Entre eux, à partir de juillet 1982, s'ébaucha une idylle profonde, et même ce qui a été appelé un « flirt très poussé ». Ils allaient mesurer bientôt, l'un et l'autre, qu'il y avait malentendu. Il la désirait alors qu'elle, au nom de ses principes catholiques, n'admettait pas de relations charnelles hors du mariage. De ce mariage, ni l'un ni l'autre ne voulaient. Lui parce que ce n'était pas son genre, pas plus d'ailleurs que de se mettre en ménage. Elle, par manque d'un amour total. Mais il mesura bientôt qu'il avait besoin d'elle, de sa présence, des rencontres au Trocadéro où il lui parlait de ses « petits problèmes ». « Elle m'aidait beaucoup », dira-t-il.

Alors, du jour où elle lui fait comprendre que leurs relations doivent s'espacer, il mesure dans la fragilité de son adolescence que « tout va s'écrouler » car, pour lui, elle était devenue « tout ». Sait-il ce qui alors le poussa à décider le pire ? Jalousie ? « Ce n'est pas le mot ». Mais, peut-être bien, orgueil, égotisme : « Elle m'avait aidé à vivre. Avant elle, je ne voyais pas d'utilité à mon existence. Sans elle, je perdais ce qui m'avait donné confiance en moi et avait renforcé ma personnalité. Si elle voulait que je m'éloigne, c'est qu'elle n'avait pas trouvé en moi ce qui lui convenait. » C'est alors que ce qu'il appelle l'« idée » s'est « imposé » : « Par cet acte, je la préservais des autres et je la gardais éternellement. »

Ainsi parle-t-il, non point en accusé mais en bon et beau jeune homme qui ne cherche pas à tricher, qui a même l'honnêteté ou l'audace de ne point offrir le spectacle des larmes et de refuser l'aveu d'un remords. Le président Giresse paraîtra surpris qu'il n'ait pas songé au suicide après le crime. Il répondra : « J'y ai beaucoup pensé. Je ne l'ai pas fait. Ç'aurait été une solution un peu trop facile. A partir du moment où je faisais l'acte, c'était pour moi comme si je me suicidais. »

Voilà. Toutes les questions complémentaires n'apporteront rien de plus. Il est sûr que Frédéric Marel n'eut jamais pour Chantal « aucune haine ». Mais allez donc vous y retrouver dans les pulsions secrètes d'un adolescent que ses familiers tenaient pour « inconsistant », qui lui-même n'a pas encore atteint l'âge où l'on peut s'y retrouver et s'en trouve réduit à patauger dans l'exercice d'introspections auxquelles pourtant il ne demande qu'à se livrer.

JEAN-MARC THEOLLEYRE.

● *Un an de prison pour avoir emmené ses enfants en Algérie contre la volonté de leur mère.* – Un père de famille algérien, M. Missaoud Boukaka, trente-quatre ans, divorcé, a été condamné à un an de prison ferme et 5 000 F de dommages et intérêts, par le tribunal correctionnel de Colmar (Haut-Rhin) pour avoir emmené ses quatre enfants âgés de cinq, trois, deux et un an, dans son pays, contre le gré de son ex-épouse algérienne habitant Beauvais (Oise), et qui en a la garde. M. Boukaka, qui comparassait libre, a été arrêté à l'audience.

DESTINÉS AU JAPON

Les 287 kilos d'oxyde de plutonium ont été chargés sur un minéralier à Cherbourg

C'est, en principe, un convoi maritime exceptionnel qui devrait prendre prochainement la mer et quitter le port de Cherbourg (Manche), à destination du Japon. Une véritable armada, composée de bâtiments de guerre des marines américaine, française et éventuellement britannique, avec couverture aérienne et surveillance par satellite, va, en effet, escorter un minéralier japonais de 16 000 tonnes, le *Seishin Maru*. Habituellement, ce bâtiment ne transporte que des matières anodines. Le luxe de précautions dont il fait l'objet s'explique, cette fois, par la nature de la cargaison, autrement précieuse et dangereuse.

Il s'agit en effet de 287 kilogrammes d'oxyde de plutonium produits par l'usine de retraitement de combustibles irradiés de La Hague (Manche) et destinés à alimenter, au Japon, un réacteur surgénérateur prototype (Joyo) de quelques 100 mégawatts thermiques, analogue au réacteur français Rapsodie, aujourd'hui arrêté. Ce chargement, dont on redoute bien évidemment le détournement en raison de sa nature, a quitté nuitamment l'usine de La Hague, sous forte escorte. Selon les témoins, le convoi était composé d'une quarantaine de véhicules précédés de motards et de blindés légers de la gendarmerie, et c'est à 6 heures du matin qu'il a pénétré sans incident dans l'enceinte militaire de l'arsenal.

Bien qu'aucune information n'ait été fournie à ce sujet, il est clair que le chargement de ces conteneurs d'oxyde de plutonium a commencé, vendredi matin 5 octobre, sous bonne garde. Les matières transportées sont, en effet, autrement embarrassantes que l'hexafluorure d'uranium qui était contenu dans les cales du *Mont-Louis*. Nombreux sont ceux qui souhaitent donc voir le minéralier japonais « partir le plus vite possible ». Mais l'état de la mer le permet-il ? Ne faut-il pas attendre que la tempête qui souffle sur la Manche se calme ? Il ne faut pas sous-estimer les difficultés de charger une telle cargaison, pour laquelle nombre de vérifications sont nécessaires, tant pour ce qui concerne l'arrimage des conteneurs que la protection physique et radiologique de leur contenu.

Telle qu'elle se présente actuellement, cette cargaison se compose de vingt emballages : seize de fabrication française, portant le nom de code FS-47, contenant 146 kilos d'oxyde de plutonium ; quatre autres, d'origine britannique, abritant les 141 kilos restants. Ce transport n'a pas été sans soulever de grandes protestations. Non pas qu'il soit contraire aux accords intergouvernementaux, mais parce que, au début de l'été, cinq sénateurs et dix représentants démocrates américains avaient demandé au président Reagan de l'interdire. Ils craignaient, en effet, que ces matières nucléaires ne constituent une « cible tentante pour des terroristes ou des pays hostiles » désireux d'en faire un mauvais usage.

En fait, le plutonium livré par la France est loin d'avoir la qualité nécessaire pour permettre la fabrication d'engins nucléaires à vocation militaire. Il contient, en effet, de fortes proportions (plus de 20 %) de variétés particulières de plutonium – notamment le plutonium 240 – peu prisées des militaires pour leurs engins, car il « empoisonne » le plutonium 239 plus recherché.

Quoi qu'il en soit, le problème du transport de ces 287 kilos d'oxyde de plutonium vers le Japon est loin d'avoir été simple si l'on en juge par les dix-huit mois de discussions qui ont été nécessaires pour définir le moyen le plus adapté à cette livraison. Après avoir envisagé, un moment, l'avion (1), les responsables se sont orientés vers le bateau, comme cela se fait déjà pour le transport, *via* le canal de Panama, des combustibles irradiés dans les centrales japonaises et destinés à être retraités à l'usine de La Hague. C'est cette voie maritime-là que devrait en principe suivre, au grand dam du mouvement écologique Greenpeace, sensibilisé par le naufrage du *Mont-Louis*, le minéralier japonais. Cette première livraison à destination de la Power Nuclear Company, qui exploite au nord de Tokyo le réacteur Joyo, devrait être la première d'une série qui, aux termes des contrats signés entre la France et le Japon, conduirait à la livraison de plusieurs tonnes de plutonium. De tels transports sont relativement fréquents en Europe, puisque, depuis 1983, quelque 1 200 kilos de plutonium ont circulé entre la France et l'Allemagne fédérale.

JEAN-FRANÇOIS AUGEREAU.

(1) C'est le mode de transport choisi pour les têtes nucléaires de la force de dissuasion française.

LE CONTENU DE LA CARGAISON

Les 287 kilos d'oxyde de plutonium que la France livre au Japon sont le résultat du retraitement à la Hague de combustibles d'origine américaine brûlés dans les centrales à eau légère japonaises. C'est la raison pour laquelle les Américains devaient donner leur autorisation pour ce transfert. Cette masse d'oxyde de plutonium, dont la valeur peut être estimée à environ 3,5 millions de dollars, contient 251 kilos de plutonium pur, toutes variétés (isotopes) de plutonium confondues. La masse réelle d'isotopes fissiles ne représente, dans ces conditions, que 188 kilos de matière.

L'utilisation exclusivement pacifique de ce plutonium par le Japon est garantie par l'adhésion de ce pays au traité de non-prolifération et par les contrôles de l'Agence internationale de l'énergie atomique auxquels il a accepté de se soumettre.

Sept astronautes à bord de « Challenger »

La navette spatiale américaine *Challenger* a quitté, vendredi à 12 h 3 (heure française), le centre spatial Kennedy, en Floride, pour une mission orbitale de huit jours. Dix minutes après le décollage, le centre de contrôle indiquait une mise en orbite parfaite. Le retour était prévu au même endroit, samedi 13 octobre à 17 h 25. Pour ce sixième vol (1), *Challenger* emporte un équipage de sept astronautes.

Le commandant de vol est Robert Crippen, qui pilota le vol inaugural de la première navette, *Columbia*, et qui en est aujourd'hui à sa quatrième mission orbitale. Le pilote est John McBride. Des trois ingénieurs de bord, deux sont des femmes. Sally Ride, qui fut en juin 1983, la première Américaine en orbite, doit être au cours de ce vol la première à « marcher » dans l'espace ; elle est accompagnée de Kathryn Sullivan et de David Leestma. Enfin, l'équipage comporte deux scientifiques, Paul Scully-Power, un Américain d'origine australienne, et Marc Garneau, l'un des six Canadiens qui s'entraînent au centre de formation de la NASA.

L'objectif principal de la mission est l'observation de la Terre. Le premier travail des astronautes, après les vérifications d'usage, sera d'extraire de la soute le satellite ERBS (Earth radiation budget satellite). Ce satellite de 2,3 tonnes doit mesurer, dans plusieurs bandes de longueur d'onde, comment se répartit l'énergie rayonnée par la Terre : on sait que les zones tropicales rayonnent moins d'énergie qu'elles n'en reçoivent du Soleil, alors que le contraire est vrai des zones arctiques. Mais la variation de ce rayonnement suivant le lieu et l'époque est encore mal connue, alors qu'elle est un élément essentiel pour comprendre l'évolution climatique à long terme. Le satellite doit aussi mesurer la quantité d'aérosols et de divers gaz – souvent d'origine humaine – dans la stratosphère, où ils absorbent le rayonnement solaire et influencent donc aussi les conditions climatiques.

Après la mise en orbite d'ERBS, les astronautes étudieront la Terre à partir de la navette. Un ensemble d'appareils (OSTA-3) installés dans la soute prendra des images photographiques, observera au radar la surface du globe, et mesurera la distribution atmosphérique de l'oxyde de carbone.

Parmi les autres tâches confiées aux astronautes, on relève l'essai d'un système permettant de remplir les réservoirs d'un satellite en orbite. Sally Ride doit sortir dans l'espace, pour simuler la pose d'une valve sur un satellite.

Enfin, Marc Garneau doit mettre en œuvre toute une série d'expériences préparées par des laboratoires canadiens ; en particulier il essaiera un système de vision pour robot qui pourrait servir par la suite à des opérations de rendez-vous ou de construction en orbite.

M. A.

(1) Outre *Challenger*, *Columbia* a volé six fois et *Discovery* une fois.

EN BREF

Cinq membres de l'ex-FLNC condamnés

Cinq membres de l'ex-Front de libération nationale de la Corse ont été condamnés, jeudi 4 octobre, par le tribunal de Paris à la suite de deux séries d'attentats par explosifs contre des établissements publics et privés commis les 7 février 1982 et 29 avril 1983 à Paris et dans la région parisienne. Jean-Dominique Gladieu, trente et un ans, a été condamné à huit ans de prison dont deux avec sursis ; Jean-Pierre Bustori, vingt-huit ans, et François Marcelli, trente-six ans, à six ans de prison dont deux avec sursis ; Edmond Perfettini, vingt-sept ans, à cinq ans dont deux avec sursis, et François Gaggini, quarante-trois ans, à quatre ans dont deux avec sursis. Les cinq nationalistes avaient tous reconnu les faits, sauf François Gaggini qui assurait avoir été exclu du FLNC en octobre 1981 après y avoir occupé un rôle important.

Après la « nuit bleue » de Lyon

L'ex-FLNC (Front de libération nationale de la Corse) a revendiqué, le jeudi 4 octobre en début d'après-midi, par un appel téléphonique au bureau de l'AFP de Marseille, les sept attentats à l'explosif commis le même jour à Lyon entre 1 h 36 et 1 h 51 (*le Monde* du 5 octobre). Le correspondant anonyme a simplement déclaré : « *Ici le FLNC. Nous revendiquons les attentats à Lyon.* » En attendant d'avoir pu authentifier définitivement cette revendication, les enquêteurs s'accordent à penser que cette « nuit bleue » est bien une action signée de l'ex-FLNC.

● *Grève des personnels de service dans les collèges et lycées.* – Les personnels non enseignants des établissements secondaires ont fait grève pendant une heure, vendredi 5 octobre, à l'appel des syndicats de la FEN, de la CGT et de la CFDT. Agents de service, ouvriers, personnels d'entretien et de laboratoires, ils sont près de 100 000 à travailler 41 h 30 en moyenne par semaine dans les collèges et lycées. Les syndicats demandent l'application des 39 heures et surtout, explique un responsable du SGEN-CFDT, « *des négociations par établissement pour permettre une réorganisation du travail et éviter les interruptions de service dans la journée* ». Le projet de budget, qui prévoit cinq cents suppressions de postes, inquiète aussi les organisations syndicales.

Mise en garde de Jean-Paul II sur la théologie de la libération

S'adressant aux évêques péruviens, réunis à Rome pour leur visite *ad limina*, mais aussi pour tenter de surmonter leurs divisions concernant les thèses controversées sur la théologie de la libération (*le Monde* du 4 octobre), le pape a commencé par un rappel de la misère au Pérou qui « *menace des hommes dans leur existence même* », en ajoutant que « *l'Eglise entend rester fidèle à son option préférentielle pour les pauvres* ».

Puis le pape les a mis en garde contre les « *idéologies contraire à la foi* », invitant ses auditeurs à ne pas emprunter à celles-ci, « *comme si ces idéologies possédaient le secret de l'efficacité en ce domaine* ». « *Dans le domaine de la théologie*, a-t-il ajouté, *il faut respecter une méthodologie précise et les textes bibliques, dont le message ne peut être remplacé par le langage des sciences humaines, comme l'a rappelé récemment l'instruction de la congrégation de la doctrine de la foi.* »

Ces précisions seront certainement développées par Jean-Paul II dans le discours important sur l'évangélisation qu'il s'apprête à prononcer lors de son voyage à Saint-Domingue le 11 octobre.

Un administrateur provisoire pour l'université du Havre

M. Guy Fleury a été désigné comme administrateur provisoire de l'université du Havre par le recteur de l'académie de Rouen. Le nouvel établissement créé le 28 août dernier, groupe divers instituts et UER qui dépendaient précédemment de l'université de Rouen (*le Monde* du 30 août).

[*Né le 18 octobre 1941 à Déville-lès-Rouen (Seine-Maritime), M. Guy Fleury est ingénieur en électronique. En 1969, il est nommé assistant au département de génie électrique de l'IUT du Havre. Maître-assistant, il participe ensuite à la création du service de formation continue de l'université de Rouen. En mars 1982, il est nommé conseiller scientifique à la direction de la recherche, de la coopération et des relations internationales au ministère de l'éducation nationale, chargé du développement des disciplines scientifiques dans les universités des pays en voie de développement.*]

SPORTS

ARI VATANEN GAGNE LE RALLYE DE SAN-REMO

Le triomphe de la 205 Peugeot

Le Finlandais Ari Vatanen sur 205 Peugeot turbo 16 a remporté, vendredi matin 5 octobre, le rallye de San-Remo devant les Italiens Attilio Bettega à 5 mn 27 s et Massimo Biasion à 9 mn 24 s, tous les deux sur Lancia. Le Français Jean-Pierre Nicolas, également sur 205 turbo 16, a pris la cinquième place.

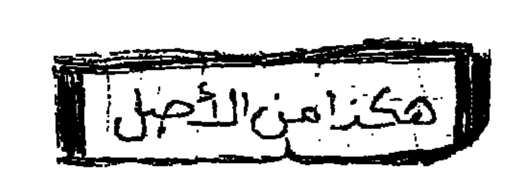
C'est un véritable triomphe pour le constructeur français. Pour sa quatrième sortie officielle, la 205 turbo 16 a obtenu une deuxième victoire, quatre semaines après celle du rallye finlandais des Mille Lacs.

Dans un raccourci à faire pâlir les constructeurs concurrents, Walter Röhrl (Audi Quattro), champion du monde en titre, a lancé au terme d'une des cinquante-six épreuves spéciales du rallye italien : « *Nous sommes tous des touristes par rapport aux Peugeot.* » Le pilote ouest-allemand résumait bien la supériorité de la voiture française sur les Lancia et les Audi Quattro qui passaient, il n'y a guère, pour des monstres sans rivales sur l'asphalte, la terre et la neige.

Tout porte à croire que la 205 turbo 16 est une voiture exceptionnelle : quatre roues motrices, moteur central arrière à 16 soupapes, transmission intégrale, elle développe plus de 300 ch. Elle devra toutefois attendre la saison prochaine pour confirmer ses performances dans toutes les épreuves du championnat du monde auquel elle participera. (*Voir notre supplément auto du 5 octobre.*)

Sur les routes italiennes, la course du champion du monde 1981, Ari Vatanen, âgé de trente-deux ans, a tourné à la démonstration. L'orgueilleux Walter Röhrl était relégué à plus de 4 mn avant d'abandonner au cours de la dernière nuit, après avoir percuté un rocher sur les hauteurs de San-Remo ; le Suédois Stig Blomquvist et le Finlandais Marku Alen avaient précédemment dû se retirer de la course à la suite d'ennuis mécaniques. Malgré les efforts de l'Italien Attilio Bettega, vainqueur des dernières épreuves spéciales, le pilote finlandais de la 205 conservait un avantage de plus de 5 mn dans des conditions de course rendues difficiles par le brouillard et la pluie battante.

● *Coupe d'Europe des clubs champions de basket-ball.* – Limoges a battu, jeudi 4 octobre, Southampton, sur son terrain (114-101), au terme du premier tour (match aller) de la Coupe d'Europe des clubs champions.



LE CARNET DU Monde

Mariages

– Cherif ALOUINI
et
Sophie BOUTAUD,

font part de leur mariage.

La cérémonie aura lieu à l'ambassade de France à *Kigali (Rwanda)*, le samedi 6 octobre 1984.

100, rue Georges-Lafaurie,
76600 Le Havre.
1, rue du Mail,
75002 Paris.

Décès

– Mme Jacques Bisch,
M. et Mme Raoul Esquesne
et leurs filles,
Mme Mariette Deamet,
dont l'aide et l'assistance lui ont été si précieuses,
ont la profonde douleur de faire part du décès de

M. Jacques BISCH,

chevalier de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1918,
croix de guerre 1940,

le 26 septembre 1984.

Selon la volonté du défunt, les obsèques ont eu lieu dans l'intimité.

77, rue du Marteau,
1040 Bruxelles.
11, rue des Bleuets,
67200 Strasbourg.

– Mme Robert Cerf,
M. et Mme Jacques Cerf
et leurs enfants,
M. et Mme Bertrand Cerf
et leur fille,
Mme Jean-Pierre Weil
et ses enfants,
ont la douleur de faire part du décès subit de

M. Robert CERF,
chevalier de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1939-1945,

survenu le 4 octobre 1984.

Les obsèques ont lieu le vendredi 5 octobre, à 14 h 30, au cimetière parisien de Pantin.
37, avenue Bugeaud, 75116 Paris.

– Pierre et Christine Dubourdieu,
Annie Dubourdieu,
ses enfants,
Vincent et Marianne Dubourdieu,
ses petits-enfants,

ont la douleur de faire part de la mort de

Mme Henry DUBOURDIEU,
née Cécile Gonzalez-Lucas,

le 29 septembre 1984, à Paris.

L'inhumation a eu lieu dans l'intimité familiale.

50, rue de Picpus,
75012 Paris.
26, rue Bezout,
75014 Paris.

– Les familles Egle et ses amis

ont la tristesse de faire part du décès de

Pascal EGLE,

survenu le 31 août 1984, dans sa vingt-neuvième année.

L'inhumation a eu lieu à Viroflay dans l'intimité.

2, rue Hippolyte-Maze,
Viroflay.
28, quai d'Orléans.
Paris.
55, East End Ave.,
New York City.

– Sa famille
Et ses amis
ont le chagrin de faire part du décès de

Mlle Laure KOENIG,

administrateur civil
hors classe honoraire
au ministère de l'industrie,
chevalier de la *Légion d'honneur*,
officier
de l'ordre national du Mérite,

survenu le 28 septembre 1984, à l'âge de soixante-dix ans.

Le service religieux a été célébré le mardi 2 octobre en l'église réformée de l'Etoile.

L'inhumation a eu lieu à Sainte-Marie-aux-Mines (Haut-Rhin).

– Mme Max Lucas,
son épouse,

Le docteur Gérard Lucas,
M. et Mme Patrick Lucas,
Le comte et la comtesse Bruno de Séguier,
M. et Mme Henry A. Bertrand,
M. et Mme Charles Albert Lucas,
ses enfants,

Stéphanie, Agathe et David Lucas,
Chrystèle, Anne Séverine, Inès et Caroline Lucas,
Franck Schlogel,
Tanneguy, Guillaume, Raphaël et Emmanuel de Séguier,
Emeric, Sophie et Delphine Belinguier,
Géraldine, Clémence et Amélie Lucas,
ses petits-enfants,

M. et Mme Pierre Lucas,
M. et Mme Maxime Vaillant-Buisson,
M. et Mme Robert Bonnichon,
ses frère, beaux-frères et belles-sœurs,

ont la grande tristesse de faire part du décès de

M. Max LUCAS,
officier de la Légion d'honneur,

survenu le 4 octobre 1984, dans sa soixante-dix-septième année.

La cérémonie religieuse aura lieu à l'église de Notre-Dame-de-Grâce de Passy, rue de l'Annonciation, Paris-16e, le mardi 9 octobre, à 10 h 30.

Ni fleurs ni couronnes.

Des dons pourront être adressés à la Ligue nationale contre le cancer, 1, avenue Stéphen-Pichon, 75013 Paris.
Cet avis tient lieu de faire-part.

– Le Président,
Le conseil d'administration,

La direction et le personnel de Gras Savoye SA

ont le grand regret de faire part du décès de

M. Max LUCAS,
officier de la Légion d'honneur,

leur président d'honneur,

survenu le 4 octobre 1984, dans sa soixante-dix-septième année.

La cérémonie religieuse aura lieu à l'église de Notre-Dame-de-Grâce de Passy, rue de l'Annonciation, Paris-16e, *le mardi 9 octobre*, à 10 h 30.

Ni fleurs ni couronnes.

Des dons pourront être adressés à la Ligue nationale contre le cancer, 1, avenue Stéphen-Pichon, 75013 Paris.
Cet avis tient lieu de faire-part.

– MM. Pierre et Jean Marcovits,
M. et Mme Pierre-Pascal et Anne Gaudet-*Marcovits*,
Le Père Paul-Dominique Marcovits, dominicain,
Le Père Robert A.-M. Carre, dominicain,
M. et Mme Roger Poullot,
leurs enfants et petits-enfants,
Et toute la famille
annoncent que s'est endormie dans la paix du Seigneur

Mme André MARCOVITS,
née Marthe Carre,
tertiaire de Saint-Dominique,

le dimanche 30 septembre 1984, à Paris.

La cérémonie religieuse sera célébrée le lundi 8 octobre 1984, à 14 heures, en l'église Saint-François-Xavier, place du Président-Mithouard, à Paris-7e, sa paroisse.
L'inhumation dans le caveau de famille, au cimetière nouveau de Neuilly-sur-Seine (Hauts-de-Seine), aura lieu dans l'intimité familiale.

Cet avis tient lieu de faire-part.

14, rue Oudinot, 75007 Paris.

– Michel et Dominique Aujean,
ses petits-enfants,
Stéphane, Eric, Laurent et Sophie,
ses arrière-petits-enfants,

ont la tristesse de faire part du décès de

Béatrix TEDESCO,
née Polack,
médecin radiologue honoraire
des hôpitaux de Paris,
chevalier de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1939-1945,

survenu le 3 octobre 1984.

Les obsèques auront lieu le lundi 8 octobre, à 11 heures, au cimetière du Montparnasse.

On se réunira à la porte principale.

5, square Thiers,
75116 Paris.

15, avenue du Monoplan,
1150 Bruxelles.

Remerciements

– *Mme Olga Aronson,*
M. et Mme Gabriel Wiernik-Aronson,
et leurs enfants,
Mme Zénaïde Aronson,
La direction et le personnel du restaurant Dominique,
très touchés par les nombreuses marques de sympathie qui leur ont été témoignées lors du décès de

M. Léon ARONSON
dit Dominique,

prient toutes les personnes qui se sont associées à leur peine de trouver ici l'expression de leurs sincères remerciements.

Anniversaires

– Pour le premier anniversaire du décès de

Mme Charles de VALLAT,
née Jeanne Verliac,

une messe sera célébrée le mardi 9 octobre 1984, à 18 h 30, en l'église Saint-Nicolas-du-Chardonnet, 23, rue des Bernardins, à Paris-5e.

GALERIES LAFAYETTE

DU 5 AU 31 OCTOBRE LES GALERIES LAFAYETTE CRÉENT L'ÉVÉNEMENT AVEC L'EXPOSITION : "LA FRANCE A DU TALENT"

Pour cette exposition à caractère exceptionnel, toutes les Galeries Lafayette de France ont réuni les grands talents Français, ceux d'hier, d'aujourd'hui et de demain, pour vous offrir l'extraordinaire foisonnement de leurs créations, de leurs rééditions, de leurs idées nouvelles dans tous les domaines. En exclusivité, tous les talents seront là pour vous étonner, vous émerveiller, vous amuser, vous dérouter parfois... Découvrez-les au complet dans le magasin Haussmann.



TOUS LES TALENTS DE LA MODE

Le Festival de la mode: l'événement exceptionnel de la rentrée, l'explosion de la créativité en mode actuelle, à travers les défilés quotidiens et les modèles exclusifs des grands créateurs, vendus à des prix Galeries Lafayette.

Encore bravo à Yves Saint Laurent! vous êtes invitée à assister, comme si vous y étiez, à son défilé des collections "Variation" et "Fourrure" Hiver 84, au 1er étage. Ou à essayer la robe-smoking, spécialement créée pour cette exposition et vendue en édition limitée.

Les stars sont parmi vous: en présence de Jean-Louis, le couturier des stars hollywoodiennes, qui vous fera découvrir ses robes uniques... et qui fera de vous une star... dans la robe de Rita Hayworth, rééditée spécialement à cette occasion.

Des folies douces de lingerie: avec l'ouverture de la boutique "les nuits d'Elodie"... Et pour ne pas vivre "frustrées", les dessins de Brétécher sur des tee-shirts... Enfin, pour parfaire votre look, des bijoux et des accessoires d'hier et d'aujourd'hui.

Et pour ces messieurs? Ce sera, au Galfa-Club, l'ouverture d'une boutique Weston... l'occasion pour tous les inconditionnels de la qualité de trouver ici mocassins à leurs pieds! Et des femmes qui s'intéressent à vous: les plus grandes stylistes féminines créent aujourd'hui de nouvelles lignes masculines. Et pour les dandies, des rééditions spéciales de très belles cannes 1925!

Enfin, bonjour les années 50, au Club 20 ans!



Regard sur l'avant-garde: l'exposition VIA vous mettra en contact avec les projets ou réalisations des nouveaux créateurs de mobilier, présentés par les Galeries Lafayette.

Honneur aux "Métiers d'Art". Encore un événement: en exclusivité, la Manufacture Nationale de Sèvres ouvre boutique aux Galeries Lafayette et réédite quelques-unes de ses plus belles réalisations. D'autres superbes rééditions, comme celles d'un des plus anciens cristalliers Français, "Arts de Portieux" par exemple. Les verriers et céramistes contemporains les plus créatifs sont également présents et exposent des œuvres originales.

Comment réussir sa table: des idées de décoration mises en scène par cinq grands décorateurs: Andrée Putman, Jacques Grange, Michel Boyer, Yves Taralon, Janine Roszé. Ou voir la vie en rose, dans l'ambiance douce et raffinée de Manuel Canovas. Ou encore, redécouvrir les plus belles pièces signées par des grands maîtres en orfèvrerie.

Rien que du beau linge: Sophie Desmarets en linge de maison, Michel Oliver et Pierre Troisgros en linge de table, lancent leurs premières collections. Et aussi les noms des plus grands créateurs de mode apparaissent sur des draps, des peignoirs...

En France, on aime les bonnes choses: au sous-sol, l'élite de la gastronomie française vous attend pour vous faire goûter tous les plaisirs du bien-boire et du bien-manger: Dalloyau, Poilâne, la maison Androuet, Perrier-Jouët... Les plus grands cuisiniers seront là également pour signer leurs livres et réaliser devant vous une de leurs meilleures recettes.

LES TALENTS QUI ONT "DU NEZ"

Les Galeries Lafayette vous donnent l'occasion de redécouvrir les chefs-d'œuvre des plus grands "nez" en parfums: réédition des jus d'hier les plus célèbres, créés par Patou, Lanvin, Caron, Rochas; réédition également des superbes flacons géants des marques de parfums les plus prestigieuses.

Enfin, Lafayette nous voilà! avec le lancement, sous le nom de "Lafayette", de la nouvelle eau de parfum des Galeries Lafayette, dans un flacon créé par un lauréat de la Fondation de la Création, Pierre Vitou.

LE GRAND RAFFINEMENT

Avec le "Comité Colbert": le club le plus fermé et le plus prestigieux, regroupant, depuis 30 ans, plus de 50 grandes griffes qui riment avec création et qualité. Haute Couture, parfums, Haute Joaillerie, décoration, gastronomie, Arts de la Table et voyages, vous ouvriront les portes des musées privés les plus secrets. Musées qui témoignent, dans chaque grande maison, de l'apport de signatures devenues synonymes de raffinement, de goût et d'art de vivre.

POUR REVISER SES CLASSIQUES

Un tour aux musées: exceptionnellement pour cette exposition, le Musée de l'Impression sur Etoffes de Mulhouse vous dévoilera ses plus belles pièces de collection. Des tissus et des foulards, des mouchoirs, seront réédités à des prix très abordables. Pour vous prouver que l'histoire ne tient qu'à un fil... le Musée Galliera et celui du Puy exposeront leurs plus anciennes créations.

Enfin, pour réveiller votre âme de collectionneur, le Musée du Louvre, qui s'installe aux Galeries Lafayette, vous proposera notamment des copies de statues aussi célèbres que la Vénus de Milo!

Un hommage à Sonia Delaunay: grâce à la participation d'Artcurial, vous pourrez redécouvrir cette grande artiste et acheter des éditions à tirage limité de certaines de ses œuvres.

PLACE AUX JEUNES TALENTS

Les Galeries Lafayette donnent leur chance aux jeunes talents, avec la Fondation de la Création, qui a pour but de détecter, sélectionner, éditer et vendre les projets des jeunes créateurs dans le domaine de la mode, de l'accessoire, et du décor de la maison.

Douze créateurs dont le talent a été récompensé, verront leurs réalisations exposées et vendues, à l'occasion de cette manifestation.

LES GRANDS TALENTS FÊTENT LES ENFANTS

Ils sont fous, aux Galerix! La terrasse se voit transformée en village d'Astérix pour le plus grand plaisir des enfants... et des parents.

Et tous les amis de Pomme d'Api seront là: Mimi Cracra et Petit Ours Brun, qui sortent des livres pour venir égayer les tabliers d'écoliers.

La mode enfants... vue par les plus grands: des stylistes comme Cacharel, Castelbajac, Jean-Rémy Daumas, Sonia Rykiel, Popy Moreni, créent, pour la première fois, des tenues pour enfants.

Les jouets de l'imagination d'hier: le Musée du jouet de Poissy vous invite à découvrir les jouets qui vous racontent de belles histoires de poupées en porcelaine, de cheval à bascule, et de petits trains mécaniques...

L'AIRE DES LOISIRS

Il a bien changé! Le loisir fait dans le modernisme! La preuve: les nouveaux téléphones créés par Matra, et les ordinateurs Thomson, qui font maintenant partie de la famille.

LE SPECTACLE EST AUSSI DANS LA VITRINE

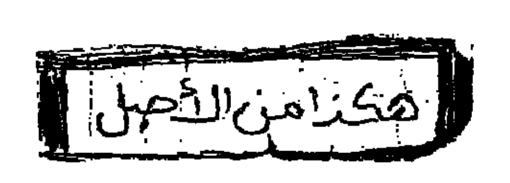
Dès la rue, vous serez déjà en prise directe avec le talent... en regardant les vitrines. Pour leur mise en scène, les Galeries Lafayette ont fait appel à un des plus grands décorateurs de cinéma: Hilton Mac Connico. Son imagination s'est exprimée ici en toute liberté pour faire de ces vitrines le premier des spectacles.

Jusqu'au 31 Octobre, les Galeries Lafayette vous donnent accès à tous les talents avec des rééditions, des exclusivités, des avant-premières, des oscars, et, parce que le talent n'est jamais sans prix, des prix qui sont, eux aussi, tout à fait exceptionnels!

"La France a du talent" aux Galeries Lafayette.

Et le talent se voit à tous les étages!

GALERIES LAFAYETTE



Le Monde

culture

MUSIQUE

FIN DE MUSICA 84 A STRASBOURG

Une apocalypse très humaine par Schnebel

Musica 84 s'est achevé à Strasbourg le 3 octobre avec une étonnante création de Dieter Schnebel, Jowaegerli, dans les écuries des haras.

La manifestation a entièrement confirmé sa réussite de l'an passé, avec une participation qui a augmenté de 45 %, gagnant de nouvelles couches de public. Des programmes audacieux, mais sérieux et solides, une implantation alsacienne très marquée, une organisation impeccable et sympathique, une complicité très efficace des organes d'information, tels sont les atouts de cette entreprise menée de main de maître par Laurent Bayle.

Sur la gauche, deux grands bœufs attelés à une charrette remplie de légumes, de fleurs et de pains ; un paysan venu du sud des Vosges (qui n'était jamais monté à Strasbourg) et son petit-fils mènent les bêtes, bien sages dans leur rôle muet et immobiles jusqu'au départ, à la fin.

Au centre un petit théâtre, neuf musiciens sur le plateau, trois chanteurs choristes, et au milieu d'eux une sorte de guérite d'où sort par moments un récitant ; au-dessus de lui, comme sur une tour, deux acteurs-chanteurs disent des textes de Johann Peter Hebel (1760-1826), poète et pasteur allemand né à Bâle.

Etrange atmosphère de tableau vivant, à la manière des crèches, ou de veillée campagnarde (on pense fugitivement à *l'Histoire du soldat* de Stravinsky) avec l'odeur du fumier. Le grand-père et son petit-fils parlent donc sur la route, la nuit, en revenant à Bâle. La vue de châteaux en ruine fait poser des questions à l'enfant : qu'en sera-t-il de notre maison ? Et l'aïeul raconte paisiblement le devenir du monde où tout passe. « *Tout progresse, tout apparaît et s'en retourne. Jeune et nouveau, ce qui naît s'achemine vers la vieillesse et tout prend fin.* » Même Bâle « *la belle et fabuleuse ville, un jour viendra où elle rejoindra la tombe. Le temps viendra où la Terre entière brûlera.* »

Ce poème très simple, limpide et profond, est écrit en dialecte alemanique, encore parlé avec diverses variantes dans la vallée du Rhin, en Forêt Noire, en Alsace, et que Schnebel a choisi pour sa beauté propre mais aussi pour l'originalité de son écriture, les liens de tout langage avec un paysage. Il est dit avec un art de vieux conteur, d'un ton savoureux et didactique, ample mais sans emphase, et tout autour la musique recrée un environnement populaire, par petites touches de percussions, accordéons, cors de postillon, guitares, violoncelles, trompettes, hautbois, des bruits d'eau, de bois, un moulin à vent, des cris d'oiseaux, une partition pointilliste d'une qualité exquise, comme d'un Webern champêtre, très incarné.

Le récit s'interrompt trois fois pour de courtes et mystérieuses méditations qui procèdent de très beaux contes (en allemand cette fois), naïfs apologues d'almanach dits par le récitant. Il y a en particulier l'histoire de ce mineur disparu huit jours avant son mariage et qui est rendu par la terre « *resplendissant de jeunesse* » à sa fiancée, devenue une vieille dame recroquevillée sur sa béquille : « *Après cinquante années de séparation, la passion les enflammait une fois encore.* »

Et ainsi toute l'histoire du monde, vue d'un petit village, passe dans cette œuvre qui murmure sans fin comme un ruisseau sur des cailloux. Un jour l'enfant se retrouvera dans les étoiles, il reconnaîtra de loin le pays où il attelait les bœufs, conduisait le bois. Tout sera désert et noir, et il dira : « *A présent je n'aimerais plus y retourner.* » Mais cette vision apocalyptique reste pleine d'humanité et d'espoir.

Comme on aimerait détailler à loisir cette musique humble et parfaite, d'une naïveté seconde où Schnebel musicien d'avant-garde (comme Hebel) a retrouvé l'essence d'un pays et d'un langage ! Elle était merveilleusement interprétée par des chanteurs, récitants et instrumentistes sous la direction de Zoltan Pesko, dans une production du Sudwestfunk de Baden-Baden qui va être donnée aux Journées de Donaueschingen.

Auparavant, Iannis Xenakis avait présenté dans le grand escalier de la FNAC les travaux réalisés pendant trois semaines sur la machine à composer de l'UPIC par quatre groupes de stagiaires : les enfants de l'école maternelle Vauban, des élèves du *collège de la Robertsau, un groupe* de plasticiens et trois musiciens rock qui tous montraient combien l'UPIC révèle de caractères originaux *propres aux individus et* à *leurs* préoccupations.

JACQUES LONCHAMPT.

Passagers de la nuit

Tuyauteries de cuivre doré, bassin de marbre et carrelage blanc : c'est un lieu étonnant – les bains romains de la piscine municipale de Strasbourg – qu'a investi deux nuits durant Michel Redolfi.

L'Écume de la nuit invitait, de *minuit à l'aube, une petite* centaine de privilégiés à marier musique et somnolence, bain et rêve. Revêtus d'amples vêtements de *cotonnades peintes,* les participants s'allongeaient sur des lits superposés, dans la « chambre blanche » – la salle de repos et *de massages – où quarante* haut-parleurs diffusaient la musique de nuit de Michel Redolfi. Par petits groupes, guidés par *des « maîtres dormeurs »* de blanc vêtus, ils accédaient au bassin d'eau chaude de la *« chambre noire » :* le son devenait *subaquatique, transmis par* tout le corps flottant dans l'obscurité.

Le demi-sommeil, l'écoute *somnolente ou l'apesanteur* vibrante de l'enfant à naître : l'originalité de l'aventure se doublait de la complicité amusée ou *émue des passagers embarqués* dans cette traversée. Les couleurs successives de la musique – des enregistrements *d'ambiance nocturne, bruits de la* ville, berceuses ou longs chuintements des synthétiseurs – accompagnaient les flux et les *reflux du sommeil. Au centre* de la « chambre blanche », le rêve prenait corps dans les poses entrevues d'une « dormeuse », *statue mouvante sur* la vitre bleutée d'un caisson d'isolation sensorielle.

Au petit matin, dans l'odeur du café, *les passagers de la nuit* ne se sont pas levés, déçus. Mais leur propre disponibilité et leur petit nombre (imposé par la taille des bains romains) faussaient peut-être les données de *l'Écume de la nuit :* un événement insolite, cérémonieux et un peu mondain.

Tout autre était, samedi soir, la recréation, après le festival de *Lille, d'Accordo / mille musiciens pour la paix,* de Luciano Berio, avec des musiciens de vingt-trois sociétés de musique d'Alsace, sous la direction d'Alin Delmotte. Un long travail mené par près d'un millier d'amateurs, répété d'abord en formations locales, puis en quatre groupes, puis enfin dans la plénitude d'une harmonie fabuleuse.

JACQUES FORTIER.

« Ajax » ou l'action interrompue

D'un vers fameux de l'*Enéide* : « *Pendent opera interrupta* » (« Les travaux restent en suspens »), Denis Cohen a sans doute tiré l'idée d'appliquer à la tragédie de Sophocle *Ajax* le sous-titre assez curieux d'*Opéra interrompu*. Par définition, l'opéra est une œuvre musicale continue, il s'agit donc là, précise-t-il, d'« *un signe de subversion d'un terme très connoté* ». Pour en savoir davantage, il fallait aller à Strasbourg, où ce spectacle était donné en création dans le cadre odorant des haras, et les Parisiens peuvent le voir au Bataclan du jusqu'au 10 octobre.

La pièce de Sophocle (traduite par Jean Grosjean) est jouée par six comédiens qui se partagent les neuf rôles ; on signalera particulièrement Pierre Forest (Ajax), Didier Sandre (Ulysse), Laurence Février (Athéna et Tecmesse), Jean-Claude Jay (Ménélas et Agamemnon). Les amateurs de théâtre parlé estimeront l'action interrompue, à six reprises, par les interventions du chœur, que Denis Cohen a mises en musique, tandis que les mélomanes ont le choix entre deux hypothèses : ou bien il s'agit d'une sorte d'opéra-comique dont les dialogues seraient un peu longs – mais écrits par un auteur exceptionnellement inspiré, – ou bien, selon l'idée du compositeur, ces six chœurs forment un tout (opéra), interrompu seulement par le texte parlé...

A la représentation, ce n'est cependant pas cette dernière impression qui l'emporte, car, même si l'on sent nettement une parenté entre les chœurs, la tragédie occupe une place si prééminente qu'on adopte malgré soi le point de vue du spectateur de théâtre occupé avant tout à comprendre le texte. Si frappantes que puissent être les interventions du chœur, comme il est impossible de saisir le sens des paroles, l'auditeur se trouve dans une situation beaucoup plus ambiguë que s'il s'agissait de commentaires purement instrumentaux. Si le compositeur juge sans importance la compréhension immédiate, pourquoi n'a-t-il pas conservé le texte grec ? Si ce n'est pas le cas, faut-il lui reprocher de n'avoir pas pris les moyens d'atteindre au but, ou doit-on en tenir rigueur aux membres du Groupe vocal de France (la proportion de chanteurs d'expression française y est pourtant plus forte qu'autrefois), voire à l'acoustique du lieu ?

Mais on saura gré au compositeur de n'avoir pas cherché à « faire grec ». Deux percussionnistes, une contrebasse, douze chanteurs (jouant également diverses petites percussions), une bande magnétique, telles sont les armes qu'il a choisies pour créer une atmosphère de rudesse tragique, de terreur ou d'étrange douceur. L'oreille se souvient du ton de cette musique plus qu'elle n'en saisit les finesses d'écriture, mais c'est le sort naturel des partitions écrites pour accompagner le théâtre parlé. Loin de proposer une nouvelle lecture, Judy Davielle Stewart, dans sa mise en scène, joue le jeu de la tragédie avec une gaucherie tantôt touchante, tantôt naïve, ce qu'on excusera facilement s'agissant d'un spectacle sans prétention et pur d'intention.

GÉRARD CONDÉ.

* Au Bataclan, 50, boulevard Voltaire, Paris 11e, les 5, 6, 9 et 10 octobre à 20 h 30, le 7 à 17 h. Tél. :700-30-12.

« L'ÉTOILE », de Chabrier, salle Favart

Un modèle d'opérette

Pour la renaissance de l'opérette française, qui préoccupe actuellement jusqu'à nos ministres, il fallait un mètre-étalon ; le voici trouvé grâce à la représentation exemplaire de *l'Etoile*, de Chabrier à la salle Favart. Exemplaire, non parce qu'il est impossible d'y trouver quelqu'un qui dise du mal du gouvernement (c'était déjà le cas dans *la Périchole*), mais parce que c'est un modèle de charme, d'esprit et de gaieté. Tout le monde (et ce monde est entièrement français, sauf le Belge Jules Bastin) chante à ravir, joue juste, les décors et les costumes de Jacques Rapp sont drôles et exquis, les jeux de scène endiablés, jaillissants, sans l'ombre de vulgarité.

Seul étranger (mais à peine – il dirige les études musicales à l'Opéra), l'Anglais John Burdekin dissimule mal son humour sous ce visage sérieux, où les yeux pétillent, comme la musique sous les doigts de ses instrumentistes. Et cette musique de Chabrier, dont Poulenc disait qu'elle l'avait accompagné pour écrire *les Mamelles de Tirésias*, comme elle est simple et subtile, d'un comique débridé pour l'air du pal ou le duo de la chartreuse verte, d'une poésie tendre, rêveuse, voire mélancolique en maints endroits !

Cette merveilleuse *Etoile* nous vient en droite ligne de Lyon (*le Monde* du 25 avril) ; les deux rois mages, Louis Erlo et son compère Alain Maratrat (le Lilas Pastia de Peter Brook), l'ont encore rodée, allégée, affinée, avec une distribution toute nouvelle, équivalente de la première (1), mais où l'on retrouve l'adorable Lazuli de Colette Alliot-Lugaz, qui forme un couple idéal avec Véronique Dietschy (Laoula), deux voix aériennes comme un voile de tulle, espiègles et radieuses.

Autre couple idéal dans un autre genre, le Ouf 1er de Michel Sénéchal et le Sirocco de Jules Bastin, d'une bouffonnerie échevelée, sans dépasser les bornes, et puis Martine Mahé, Michel Philippe, Philippe Duminy et toute une troupe qui joue et s'amuse sans arrière-pensée, mais avec une précision de métronome.

Allez rire et vous enchanter aux aventures du roi Ouf 1er, en ayant une pensée pour Verlaine, qui, le premier, donna son élan à Chabrier avec les couplets du pal et la délicieuse romance à l'étoile.

J. L.

★ Opéra-Comique, les 6, 9, 11, 13 octobre (19 h 30 ; quatorze représentations jusqu'au 31 décembre).

(1) C'est le spectacle de Lyon qui a été enregistré, sous la direction de John-Eliot Gardiner, et vient d'être publié en *disques* (2 disques EMI, 2700 863 ; offre spéciale).

CINÉMA

La vérité de Tarzan

(Suite de la première page.)

Car le titre français a beau ajouter *la Légende de Tarzan seigneur des singes*, le nom célèbre n'est même pas prononcé chez les singes au cours de ce film. D'ailleurs, Hugh Hudson (au contraire, tout de même, de Burroughs) ne fait pas parler les animaux de la jungle. Ils s'expriment par cris et grognements, ils n'ont pas de langage *articulé. Par son père,* Jack Clayton, l'enfant nourri, protégé par la guenon Kala, à la place de son petit singe mort, est lord Greystoke.

« Pour moi, dit Hugh Hudson, *Tarzan n'a jamais été un héros. J'ai vu d'anciens films à la télévision dans les années 60. Cela ne m'intéressait pas. Mon aventure a commencé lorsque Warner Bros m'a envoyé une moitié de scénario inspiré du roman. Il y avait les scènes de jungle et une idée seulement de ce qui pouvait se passer, ensuite, en Angleterre. J'ai pensé, alors, à quelque chose de plus profond : un mythe universel du vingtième siècle, les émotions et la condition humaine d'un être livré à la vie libre et sauvage, avec ses dangers. C'est, peut-être, une identification personnelle. Tout être humain est divisé : mâle et femelle, intelligence et survie primitive, état de nature et civilisation. En lisant le projet, j'ai toujours pensé à Greystoke, pas à Tarzan. A partir de là, le scénario a été transformé. Ce n'est pas exactement ce qu'avait écrit Burroughs, mais l'idée essentielle du mythe créé par lui ».*

Greystoke est un triptyque. Premier volet : le château écossais des Clayton à la fin des années 1880, le patriarche Lord Greystoke, les mœurs aristocratiques, le départ de Jack et Alice Clayton pour l'Afrique, leur naufrage sur une côte déserte, l'installation dans la cabane, la naissance du bébé, la mort de la mère, puis du père.

Deuxième volet : la jungle, le petit John recueilli par Kala, son enfance, son adolescence, dans un monde végétal *luxuriant* où rôdent *les animaux sauvages,* l'éveil de l'intelligence et le comportement d'une bête, la manière de se nourrir, de se *battre, l'état adulte sous les traits de* l'acteur français Christophe Lambert, le plus vrai, le seul vrai, aujourd'hui, de tous les « Tarzan » de cinéma, effaçant même *Weissmuller* par sa beauté, son agilité, son prodigieux mélange d'animalité et d'humanité cherchant à éclore ; la rencontre avec d'Arnot, *l'officier belge sauvé des* Pygmées, qui découvre l'identité réelle de l'homme-singe, lui apprend à parler, à s'éveiller et le tire de la jungle.

Troisième volet : le château écossais, de nouveau, mais à l'époque édouardienne, le grand-père accueillant l'héritier perdu (Ralph Richardson, mort depuis, tient magnifiquement ce rôle pour lequel Rugh Rudson avait, d'abord, pressenti Sean Connery et Alec Guiness) et Jane Porter (la fillette entrevue au début), dont John va s'éprendre. Chez Burroughs, Tarzan la rencontrait dans la jungle.

« Cette rencontre, explique Hugh Hudson, *avait lieu à la suite d'une mutinerie et d'un naufrage. Mais je ne voulais pas qu'une femme intervienne à ce moment-là. Elle devait arriver lorsque Greystoke serait plus proche du monde civilisé. Il ne devait rencontrer que d'Arnot, parce que, élevé par une guenon aimante, il n'avait pas besoin d'une image maternelle. Il lui fallait une relation fils-père, une relation d'homme à homme, une éducation masculine. La recherche du père obsède bien des jeunes gens. Et un cinéaste doit vivre ses propres crises à travers ses films. »*

Le film *Greystoke* a les charmes d'un grand spectacle d'aventures où le thème de l'enfant sauvage s'enrichit d'une ample vision de l'Afrique, celle des animaux, et puis celle du colonialisme, surgissant dans le fouillis de la jungle et les « comptoirs » établis sur les côtes. C'est aussi le film d'un grand déchirement, ce en quoi il est fidèle à Burroughs, malgré les transformations de l'intrigue.

Mais il y a, en plus, le monde étouffant d'un château rappelant la vie fastueuse et factice des nobles anglais à l'apogée de l'empire britannique, les rites d'une société dont le grand-père est comme le « guépard ». On le sentait, à la justesse de la reconstitution, mais Hugh Hudson le confirme : *« J'ai pensé à Visconti, c'est un de mes cinéastes préférés. Même s'il y a de l'humour dans certains rapports de Greystoke avec sa famille retrouvée, il ne peut pas s'adapter à ce décor d'opéra romantique dont son grand-père est le dernier gardien. »*

On parlera, sans doute, beaucoup de ce nouveau « Tarzan », car le mythe reste fort, d'où son succès dans les pays anglo-saxons. Mais, au-delà du mythe, de Burroughs, la mise en scène soigneusement élaborée, la division entre deux univers, deux tendances, la référence à Visconti, laissent à penser que Hugh Hudson s'est exprimé en auteur. Avec ses propres secrets.

JACQUES SICLIER.

★ Voir les films nouveaux.

THÉATRE

LIMOGES

Un Festival international de la francophonie

Le premier Festival international de la francophonie réunira du 15 au 28 octobre, à Limoges et dans d'autres villes de la Haute-Vienne, sept troupes théâtrales : le Théâtre Medium-Medium (Québec), le Théâtre universitaire de Yaoundé (Cameroun), la troupe KFK d'Abidjan (Côte-d'Ivoire), le Théâtre Vollard de Saint-Denis (la Réunion), Soif nouvelle (Martinique), Théâtre à domicile (Suisse), le Théâtre de l'Embarcadère, de Rennes.

Le Festival, dû à l'initiative du Centre dramatique national du Limousin, Compagnie Pierre Debauche, proposera en outre des rencontres, des ateliers, une exposition (théâtres d'Afrique noire) et un colloque international, « Dialogue des arts, de la parole dans la francophonie », organisé par l'UER de lettres de Limoges.

★ Festival de la francophonie, 15, rue du Faubourg-Poissonnière, 75009 Paris ; tél. : 770-18-17. 3, place du Poids-Public, 87000 Limoge ; tél. : (55) 33-23-63.

■ **DIXIÈMES RENCONTRES CHARLES-DULLIN.** – Les dixièmes rencontres Charles-Dullin ont lieu jusqu'au 27 octobre au théâtre Romain-Rolland de Villejuif. Elles accueilleront entre autres le Roy Hart Théâtre avec *Kaspar* de Peter Handke, *la Tripe de Caen* et le *Théâtre de l'acte*. Spectacle invité : *le Citoyen miracle*, par le Théâtre de la Jacquerie.

■ **CHANGEMENT DE PROGRAMME AU TNS.** – Luca Ronconi, qui devait mettre en scène *la Sonate des spectres*, de Strindberg, est retenu en Italie par un autre projet et ne participera *pas à la saison 1984-1985 du* Théâtre national de Strasbourg, a annoncé son directeur, Jacques Lassale. La comédienne Bérangère Bonvoisin, qui devait interpréter dans sa propre mise en scène *l'Heureux Stratagème*, de Marivaux, attendant un enfant, sera également absente. Pour le reste, l'affiche demeure inchangée avec, entre autres, *le Richard III* de Georges Lavaudant et *Rivages abandonnés*, de Heiner Muller, mis en scène par Manfred Karge et Mathias Langhoff.

« AMERIKA/RAPPORTS DE CLASSES », d'après Kafka

La discipline des jeux

Ils traversent le cinéma imperturbablement, indifférents aux *modes politiques et esthétiques*, cassant le joujou dit septième art avec une délectation évidente, créant leurs propres codes, leurs *propres systèmes de référence* que, *nolens volens,* le spectateur doit accepter, subir, dirait-on volontiers, sous peine de se voir *rejeter dans la géhenne du non-*être cinéphilique. L'art de Jean-Marie Straub et de Danièle Huillet se nourrit essentiellement de l'effet Lumière complété par l'apport Leacock : les choses sont là une fois pour toutes devant la caméra, objectivement, *puis les gens parlent, et ils par*lent dans le grand style : ils récitent du Brecht, du Corneille, du Mallarmé, Engels, Duras, *Pavese, Wedekind, aujourd'hui* Kafka. Malgré quelques incursions dans le français et l'italien, l'allemand constitue la langue de *référence.*

Vous prenez un texte, vous l'analysez, vous le concentrez (avec de rares exceptions comme *pour l'Othon, de Corneille*, restitué dans sa version intégrale), vous le désossez, écrivent même certains commentateurs. Ce *texte en réduction, dévoilé,* révélé à lui-même, capté dans son essence, la lecture de ce texte selon des normes a-*dramatiques, sans recherche du* beau phrasé, des consonances rassurantes, deviennent le *nec plus ultra* de l'écriture cinématographique. *L'histoire alors,* quand il y a histoire, vous la suivez de très loin. Et histoire il y a bien dans *l'Amérique* de Franz Kafka.

Un garçon de seize ans, au début de ce siècle, est expédié par ses parents aux Etats-Unis après *avoir fauté avec la bonne.* Il affronte le visage multiple de l'émigration tel que Kafka, fasciné par le Nouveau Monde, tout *autant que* Brecht, une dizaine d'années plus tard, a pu le reconstituer sans jamais quitter l'Europe. Karl Rossmann, son jeune homme, bien sous tous *rapports, découvre l'injustice,* la violence, la loi de la jungle, bref un capitalisme sauvage à son apogée (que ne démentissent *pas nécessairement les images* contemporaines). Kafka, porté par Jean-Marie Straub et Danièle Huillet, fustige, sans hausser le *ton, une civilisation qui a fait de* la recherche du seul profit le moteur de l'activité humaine.

L'originalité de l'*Amerika/Rapports de classes,* dans l'œuvre des Straub, est l'utilisation de deux comédiens connus, Mario Adorf et Laura Betti, auxquels *il est demandé de se plier* sans éclat, sans rechigner, à la discipline de jeu straubienne. Si Mario Adorf, dans le rôle de *l'oncle du jeune Karl, joue* à sa main, avec un humour satisfait, Laura Betti, en très grande comédienne, nous prouve qu'il y a derrière les techniques (assez crucifiantes pour l'acteur) des deux cinéastes, bien plus qu'une remise à jour des méthodes de *Robert Bresson.* L'acteur doit d'abord chercher le sens et réciter en allant jusqu'au bout de son texte.

Le dérapage, si dérapage il y a, le grand scandale, c'est de voir utiliser le cinéma, un cinéma des plus classiques, à l'américaine, avec des cadrages en tous points dignes d'Howard Hawks, au service d'une dialectique du verbe qui, par bien des côtés, semble les nier. Le jeu avec la langue est cette fois plus poussé qu'à l'accoutumée. Kafka ainsi jeté à la figure, dans un allemand plus au garde-à-vous qu'il n'est permis, laisse au spectateur un curieux sentiment d'aliénation – mais peut-être est-ce voulu – que seule une germaniste comme Marthe Robert, d'ailleurs spécialiste de Kafka, pourrait apprécier à sa juste valeur.

LOUIS MARCORELLES.

★ Voir les films nouveaux.



POUR LES SALLES VOIR LIGNES PROGRAMMES
Attention horaires spéciaux

SPECTACLES

théâtre

LES SPECTACLES NOUVEAUX

LE MARIAGE DE FIGARO : Hébertot (387-23-23), 21 h.
CORNEILLE : Cité internationale (589-38-69), 20 h 30.
VETIR CEUX QUI SONT NUS : Boulogne TBB (603-60-44), 20 h 30.
LE JOUR OU MARY SHELLEY : Neuilly, MJC (624-03-83), 20 h 30.
POUR THOMAS : Lucernaire (222-26-50), 20 h 15.
LA MER BLANCHE : les Déchargeurs (236-00-12), 21 h.
COMME IL VOUS PLAIRA : Chaillot-Th.-Gémier (727-81-15), 20 h 30.
L'ORESTIE : Cartoucherie de la tempête (328-36-36), 20 h.
NICOMÈDE : Point virgule (278-67-03), 18 h.
PAQUES : Espace Marais (584-09-31), 18 h.
OFFENBACH, TU CONNAIS : Huchette (326-38-99), 21 h 30.
NOISES : Jardin d'Hiver (255-74-40), 21 h.
IMPASSE DES MORTS : Café de la gare (278-52-51), 21 h.

Les salles subventionnées

OPERA (742-57-50), 19 h 30 : Macbeth.
TEP (364-80-80), 20 h 30 : King Lear.
BEAUBOURG (277-12-33). Débats : 15 h : Stratégie de la transgression (P. Paolo Pasolini) ; Cinéma-Vidéo : nouveaux films BPI, *13 h : Fala Mangueira*, de F. Confalonieri ; 16 h, Mémoires de la mine : la Mémoire, de J. Renard ; 19 h, Mémoires de la mine : le Cœur, de J. Renard ; 18 h : collections du MNAM ; 18 h et 20 h : Proud to be British ? ; Théâtre-Danse : 20 h 30 : Pour Pier Paolo, de Giovanna Marini (sur les poèmes de *la Nuova Gioventu*, de Pier Paolo Pasolini).
THÉÂTRE MUSICAL DE PARIS (261-19-83). Danse : voir Festival d'automne.
CARRÉ SILVIA MONFORT (531-28-34) : 20 h 30 : la Panne.

Les autres salles

ATELIER (606-49-24), 21 h : la Danse de mort.
BASTILLE (357-42-14), 21 h 15 : Andromaque. — II, 20 h : Folie ordinaire d'une fille de Cham.
BOURVIL (373-47-84), 21 h 15 : Y'en a marr...ez vous ?
CAFE DE LA GARE (278-52-51), 20 h 30 : l'Apologue.
CALYPSO (227-25-95), 22 h : Lazare ou l'équation F.
CARREFOUR DE LA DIFFÉRENCE (328-36-36), 20 h 30 : la Cage.
CARTOUCHERIE, Th. de la Tempête (374-94-07), 20 h : Les Choréphores et les Euménides ; Épée de Bois (808-39-74), 20 h : le Prince travesti.
CENTRE MANDAPA (584-01-60), 20 h 30 : l'Autre ou l'écho du silence.
CITÉ INTERNATIONALE (589-38-69), Galerie, 20 h 30 : La galerie du Palais.
COMÉDIE CAUMARTIN (742-43-41), 21 h : Reviens dormir à l'Elysée.
COMÉDIE ITALIENNE (321-22-22), 20 h 30 : les Aventures de la villégiature.
COMÉDIE DES CHAMPS-ÉLYSÉES (723-37-21), 20 h 45 : Léocadia.
COMÉDIE DE PARIS (281-00-11), 20 h 30 : Messieurs les ronds-de-cuir. II, 22 h 30 : le Journal de Jules Renard.
DÉCHARGEURS (236-00-02), 19 h : le Prophète.
DIX HEURES (606-07-48), 22 h : la Mouche et le Pantin.
EDOUARD-VII (742-57-49), 20 h 30 : Désiré.
ESCALIER D'OR (523-15-10), 20 h 30 : J'veux du bonheur.
ESPACE-GAITÉ (327-95-94), 20 h 30 : le Rapin.
ESPACE KIRON (373-50-25), 20 h 30 : Confusion.
ESSAION (278-46-42) I. 21 h : Pour tranche de connes ; 19 h : Mary contre Mary ; 22 h 15 : On m'a cassé l'heure. II. 21 h : le Journal de Marie Bahskirtseff.
FONTAINE (874-74-40), 20 h 15 : les Trois Jeanne ; 22 h : Riou-Pouchain.
GAITÉ-MONTPARNASSE (322-16-18), 20 h 45 : Grand Père.
GALERIE 55 (326-63-51), 20 h 30 : Educating Rita. (Version anglaise.)
GRAND HALL MONTORGUEIL (296-04-06), 20 h 30 : le Rêve du rat.
GYMNASE (246-79-79), 20 h 30 : le Sixième jour.
HUCHETTE (326-38-99), 19 h 30 : la Cantatrice chauve ; 20 h 30 : la Leçon.
LA BRUYÈRE (874-76-99), 21 h, dim. 15 h : Il pleut sur le bitume.
LUCERNAIRE (544-57-34). I. 18 h 30 : Pas ; 20 h 15 : Ubu enchaîné ; 22 h 15 : Hiroshima mon amour ; II. 22 h 15 : Du côté de chez Colette. Petite salle, 18 h 15 : le Sang des fleurs ; 22 h 30 : le Seaside rendez-vous.
LYS-MONTPARNASSE (327-88-61), 20 h : l'École des filles.
MADELEINE (265-07-09), *20 h 45 : Un otage.*
MARIGNY (256-04-41), 20 h 30 : Napoléon. Salle Gabriel (225-20-74), 21 h : le Don d'Adèle.
MAISON DES AMANDIERS (366-42-17), 20 h 45 : Persona.
MARIE-STUART (508-17-80), 20 h 30 : Savage Love ; 22 h : Artoise.
MATHURINS (265-90-00), 20 h 45 : la Dernière Classe. Petite salle, 21 h : Attention à la p'tite marche. Studio, 18 h 30 : Poésie nue.
MICHEL (265-35-02), 21 h 15 : On dînera au lit.
MICHODIÈRE (742-95-22), 21 h : J'ai deux mots à vous dire.
MOGADOR (285-28-80), 20 h 30 : Cyrano de Bergerac.
MONTPARNASSE (320-89-90). Grande salle, 21 h : Duo pour une soliste ; petite salle, 20 h 30 : la Salle à manger.
MUSÉE GRÉVIN (608-04-32), 20 h 30 : les Enfants terribles.
NOUVEAUTÉS (770-52-76), 20 h 30 : l'Entourloupe.
ŒUVRE (874-42-52), 20 h 30 : Sarah et le cri de la langouste.
PALAIS DES GLACES (607-49-93), 20 h 30 : les Argileux.
PALAIS-ROYAL (297-59-81), *20 h 45 : le Dindon.*
PÉNICHE-THÉATRE (245-18-20), 21 h : le Principe de solitude.
POCHE (548-92-97), 20 h : Gertrude *morte cet après-midi* ; 21 h : le Plaisir de l'amour.
POINT VIRGULE (278-67-03), 21 h 30 : la *Répétition* dans la forêt.
PORTE-ST-MARTIN (607-37-53), 20 h 30 : la Mégère apprivoisée.
PRÉSENT (203-02-55), 20 h 30 : les Fantastiques Aventures du comte de Saint-Germain.
STUDIO DES CHAMPS-ÉLYSÉES (723-36-82), 20 h 45 : De si tendres liens.
TEMPLIERS (303-76-49), 20 h 30 : la Balade de Monsieur Tadeuz.
TAI TH. D'ESSAI (278-10-79). I. 20 h 30 : Victimes du devoir ; II. 20 h 30 : Huis clos.
THÉATRE D'EDGAR (322-11-02), 20 h 15 : les Babas-cadres ; 22 h : Nous on fait où on nous dit de faire.
TH. NOIR (346-91-93), 20 h 30 : 8 heures, *c'est trop tôt quand on a boxé la veille.*
TH. DE LA PLAINE (842-32-25), 20 h 30 : C'est quoi l'amour.
TH. 13 (588-16-30), 20 h 30 : Guérison américaine.
TH. *DU ROND-POINT* (256-70-80). Grande salle, 20 h 30 : Angelo, tyran de Padoue. Petite salle, 20 h 30 : Salle obscure.
THÉATRE DE LA VILLA (259-26-57), 21 h : le Fétichiste.
TRISTAN BERNARD (522-08-40), 21 h : Fando et Lis.
VARIÉTÉS (233-09-92), 20 h 30 : les Temps difficiles.

Les cafés-théâtres

AU BEC FIN (296-29-35), 20 h 15 : Rhinocéros ; 21 h 30 : Baby or not baby ; 22 h 45 : le Président.
BLANCS-MANTEAUX (887-15-84). I. 20 h 15 : Areuh = MC2 ; 21 h 30 : les *Démones Loulou* ; 22 h 30 : les Sacrés Monstres ; II. 20 h 15 : Super Lucette ; 21 h 30 : Deux pour le prix d'un ; 22 h 30 : Limite !
CAFÉ D'EDGAR (322-11-02). I. 20 h 15 : Tiens voilà deux boudins ; 21 h 30 : Mangeuses d'hommes ; *22 h 30 : Orties de secours* ; II. 20 h 15 : Imprévu pour un privé ; 21 h 30 : le Chromosome chatouilleux ; 22 h 30 : Elles nous veulent toutes.
PATACHON (606-90-20) 20 h : F. Godard ; 23 h : Patachanson.
PETIT CASINO (278-36-50), 21 h : Il n'y a pas d'avion à Orly ; 22 h 15 : Attention, belles-mères méchantes.
POINT VIRGULE (278-67-03), 20 h 15 : Moi je craque, mes parents raquent.
SAN PIERU CORSU, 21 h 15 : Ch. Bruno.
SENTIER DES HALLES (236-37-27), 20 h 15 : Les dames de cœur qui piquent.
TH. 3 sur 4 (327-09-16), 20 h 30 : Psy cause toujours ; 22 h : J'le f'rai plus, c'est promis.
TINTAMARRE (887-33-82), 20 h 15 : Phèdre ; 21 h 30 : Le cave habite au rez-de-chaussée.
VIEILLE GRILLE (707-60-93), 20 h : Petitelle.

Vendredi 5 octobre

Le music-hall

CAVEAU DES OUBLIETTES (354-94-97), 21 h : Chansons françaises.
CENTRE MANDAPA (842-17-42), 20 h 30 : Contes africains.
DIX HEURES (606-07-48), 21 h 30 : P. Font.
FORUM DES HALLES (297-53-47), 21 h : Maurice Fanon.
OLYMPIA (742-25-49), 20 h 30 : L. Ferré.
PALAIS DES CONGRÈS (758-14-94), 20 h 30 : F. Lalanne.
PALAIS DES SPORTS (828-40-90), 20 h 30 : E. Mitchell.
TH. DE PARIS (280-09-30) Petite salle, 20 h 30 : A. Prucnal.
TROU NOIR (570-84-29), 21 h 30 : A. Moisan.
ZÉNITH (245-44-44), 20 h 30 : France Gall.

Les chansonniers

CAVEAU DE LA RÉPUBLIQUE (278-44-45), 21 h : On perd les pédales.
DEUX ANES (606-10-26), 21 h : Les zéros sont fatigués.

La danse

A DEJAZET (887-97-34), 18 h 30 : Barca.
CIRQUE D'HIVER (700-12-25), 20 h 30 : M. Bruel Ballet.

Opérettes

ÉLYSÉES-MONTMARTRE (252-25-15), 20 h 30 : Les Mille et Une Nuits.
POTINIÈRE (266-44-16), 20 h 30 : Le Roi-Cerf.

Opéra

BATACLAN (700-30-12), 20 h 30 : Ajax.
MAISON DES CULTURES DU MONDE (544-72-30), 20 h 30 : Donna Giovanni (théâtre chanté).

Les concerts

Bataclan, 20 h 30 : Groupe vocal de France, dir. : M. Tranchant (Cohen).
Th. des Champs-Élysées, 20 h 30 : Nouvel Orchestre philharmonique, dir. : M. Janowski (Berlioz, Saint-Saëns, Messiaen...).
Lucernaire, 21 h : G. Tcitcileno (Liszt, Bach, Busoni.
Notre-Dame de Grâce de Passy, 20 h 30 : R. Tambyeff (Bach, Couperin, Franck...).

Festival d'automne

(296-12-27)

Théâtre Musical de Paris (261-19-83), 20 h 30 : Tango argentino.
Centre Pompidou (277-12-33), 20 h 30 : Pour Pier Paolo.
Gennevilliers, Théâtre (793-26-30), 20 h 30 : Philoctète.

cinéma

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

CHAILLOT (704-24-24)

15 h, Futures vedettes, de M. Allégret ; 19 h, Soixante-dix ans d'Universal : Résurrection, d'E. Carewe ; 21 h, Dix ans de *courts métrages français (1970-1980).*

BEAUBOURG (278-35-57)

15 h, Oasis, de Y. Allégret ; 17 h, 6e Festival de Biarritz du film ibérique et latino-américain : *El Corazon de la noche*, de J. H. Hermosillo ; 19 h, Cinéma japonais (la société) : la Vie élégante, de M. Everyman.

Les exclusivités

A LA POURSUITE DU DIAMANT VERT (A., v.o.) : Gaumont Ambassade, 8e (359-19-08). — V.f. : UGC Opéra, 2e (574-93-50) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27).
ANOU BANOU, LES FILLES DE L'UTOPIE (Germano-Israélien). — V.o. : Studio Saint-Séverin, 5e (354-50-91).
AU-DESSOUS DU VOLCAN (A., v.o.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; Parnassiens, 14e (320-30-19). — V.f. : Français, 9e (770-33-88) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06).
ALSINO Y EL CONDOR (Nicaragua, v.o.) : Denfert, 14e (321-41-01).
L'AMOUR A MORT (Fr.) : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Gaumont Berlitz, 2e (742-60-33) ; Saint-Germain Village, 5e (633-63-20) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Gaumont Ambassade, 8e (359-19-08) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79).
LE BAL (Fr.-It.) : Studio de la Harpe, 5e (634-25-52).
LA BELLE CAPTIVE *(Fr.)* : *Denfert* (h. sp.), 14e (321-41-01).
BESOIN D'AMOUR (A., v.o.) : Ambassade, 8e (359-19-08). — V.f. : Richelieu, 2e (233-56-70).
CARMEN (Esp., v.o.) : Calypso, 17e (380-03-11).
CARMEN (Franco-It.) : Vendôme, 2e (742-97-52) ; Publicis Matignon, 8e (359-31-97).
CONAN LE DESTRUCTEUR (A.), (v.o.) : UGC Ermitage, 8e (563-16-16). — V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Tourelles, 20e (364-51-98).
2020 TEXAS GLADIATEURS (A., v.o.) : UGC Ermitage, 8e (563-16-16). — V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Boulevard, 9e (574-95-40).
DIVA (Fr.) : Rivoli Beaubourg, 4e (272-63-32.
EMMANUELLE IV (**) (V. Ang., V.f.) : George V, 8e (562-41-46).
ET VOGUE LE NAVIRE (It., v.o.) : Studio Galande, 5e (354-72-71).
L'ÉTOFFE DES HÉROS (A., v.o.) : UGC Marbeuf, 8e (561-94-95).
LA FEMME PUBLIQUE (*) (Fr.) : Studio Galande, 5e (354-72-71).
LA FILLE EN ROUGE (A., v.o.) : Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Balzac, 8e (561-10-60) ; V.f. : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount City, 8e (562-45-76) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Convention St-Charles, 15e (579-33-00).
LE FUTUR EST FEMME (It., v.o.) : UGC Danton, 6e (225-10-30) ; UGC Biarritz, 8e (723-69-23).
LA GARCE (Fr.) (*) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Ambassade, 8e (359-19-08).
LES GRANDES VACANCES DE DONALD (A., v.f.) : UGC Opéra, 2e (574-93-50) ; Gaumont Richelieu, 2e (233-56-70) ; UGC Danton, 6e (225-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (574-94-94) ; George V, 8e (562-41-46).
HISTOIRE D'O N° 2 (Fr.) (**) : George V, 8e (562-41-46) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Miramar, 14e (320-89-52).
HOTEL NEW HAMPSHIRE (A., v.o.) : UGC Biarritz, 8e (723-69-23) ; Espace Gaîté, 14e (327-95-94).
IL ÉTAIT UNE FOIS EN AMÉRIQUE (A., v.o.) : UGC Odéon, 6e (225-10-30) ; UGC Marbeuf, 8e (561-94-95).
INDIANA JONES ET LE TEMPLE MAUDIT (A., v.o.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; George-V, 8e (562-41-46) ; UGC Normandie, 8e (359-41-18) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79). — V.f. : Grand Rex, 2e (236-83-93) ; Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25) ; Pathé Wepler, 18e (522-46-01) ; Secrétan, 19e (241-77-99) ; Gambetta, 20e (636-10-96).
L'INTRUS (Fr.) : UGC Danton, 6e (225-10-30).
JOURNAL INTIME (Hongrois, v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; UGC Opéra, 2e (574-93-50) ; Olympic Saint-Germain, 6e (222-87-23) ; Olympic Entrepôt, 14e (545-35-38) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).

POUR LES SALLES VOIR LIGNES PROGRAMMES

هكذا من الأصل

SPECTACLES

LISTE NOIRE (Fr.) : Français, 9e (770-33-88).

LOCAL HÉRO (Brit., v.o.) : 14 Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00).

LES MALHEURS DE HEIDI (A., v.f.) : Boîte à films, 17e (622-44-21).

LE MEILLEUR (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; UGC Odéon, 6e (225-10-30) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Publicis Champs Elysées, 8e (720-76-23). – (V.f.) : Gaumont Berlitz, 2e (742-60-33) ; Gaumont Richelieu, 2e (233-56-70) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

MEURTRE DANS UN JARDIN ANGLAIS (Brit., v.o.) : 14-Juillet Parnasse, 6e (326-58-00) ; Saint-Ambroise, 11e (700-89-16).

LE MOMENT DE VÉRITÉ (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; UGC Biarritz, 8e (723-69-23) ; Parnassiens, 14e (329-83-11). – (V.f.) : Rex, 2e (236-83-93) ; Lumière, 9e (246-49-07) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; La Bastille, 11e (307-54-40) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; UGC Convention, 15e (574-93-40) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

LES NUITS DE LA PLEINE LUNE (Fr.). Forum Orient-Express, 1er (233-42-26) ; Impérial, 2e (742-72-52) ; Studio Cujas, 5e (354-89-22) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Elysées Lincoln, 8e (359-36-14) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Olympic Entrepôt, 14e (545-35-38) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79).

PARIS TEXAS (A., v.o.) : Movies les Halles, 1er (260-43-99) ; Impérial, 2e (742-72-52) ; Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Cluny Ecoles, 5e (354-20-12) ; Saint-André-des-Arts, 6e (326-80-25) ; La Pagode, 7e (705-12-15) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; UGC Biarritz, 8e (723-69-23) ; Action Lafayette, 9e (329-79-98) ; UGC Boulevards, 9e (574-95-40) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; Escurial, 13e (707-28-04) ; Olympic Marilyn, 14e (545-35-38) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; PLM Saint-Jacques, 14e (589-68-42) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Mayfair, 16e (525-27-06). – V.f. : Rex, 2e (286-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (575-94-94) ; Nation, 12e (343-04-67) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; UGC Convention, 15e (574-93-40) ; Images, 18e (522-47-94).

PINOT SIMPLE FLIC (Fr.) : UGC Opéra, 2e (574-93-50).

POLICE ACADEMY (A., v.o.) : George V, 8e (562-41-46) ; Marignan, 8e (359-92-82). – V.f. : Français, 9e (770-33-88) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06).

PRÉNOM CARMEN (Fr.) : Grand Pavois (h. sp.), 15e (554-46-85).

LES RIPOUX (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Rex, 2e (236-83-93) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; UGC Danton, 6e (225-10-30) ; UGC Montparnasse, 6e (574-94-94) ; UGC Biarritz, 8e (723-69-23) ; Le Paris, 8e (359-53-99) ; UGC Boulevard, 9e (574-95-40) ; Bastille, 11e (307-54-40) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnos, 14e (527-52-37) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01) ; Secrétan, 19e (241-77-99) ; Gambetta, 20e (636-10-96).

LA SMALA (Fr.) : UGC Montparnasse, 6e (574-94-94) ; UGC Normandie, 8e (563-16-16) ; UGC Boulevards, 9e (574-95-40).

SOUVENIRS SOUVENIRS (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Gaumont Ambassade, 8e (359-19-08) ; Gaumont Berlitz, 2e (742-60-33) ; Gaumont Richelieu, 2e (233-56-70) ; Cluny Palace, 5e (354-07-76) ; UGC Odéon, 6e (225-10-30) ; St-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; UGC Normandie, 8e (563-16-16) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01) ; Gaumont Gambetta, 20e (636-10-96).

STRESS (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Quinquette, 5e (633-79-38) ; George V, 8e (562-41-46) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Français, 9e (770-33-88) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06).

SUDDEN IMPACT (A., v.o.) (*) : George V, 8e (562-41-46). – V.f. : Français, 9e (770-33-88).

LE TARTUFFE (Fr.) : Studio de la Harpe, 5e (634-25-52).

TIR A VUE (Fr.) (*) : Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).

TOP SECRET (A., v.o.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; St-Michel, 5e (326-79-17) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; UGC Ermitage, 8e (563-16-16) ; Paramount City Triomphe, 8e (562-45-76) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10). – (V.f.) : Rex, 2e (236-83-93) ; Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; UGC Opéra, 2e (274-93-50) ; UGC Montparnasse, 6e (574-94-94) ; Paramount Opéra, 2e (742-56-31) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention St-Charles, 15e (579-33-00) ; UGC Convention, 15e (574-93-40) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25) ; Secrétan, 19e (241-77-99).

TOOTSIE (A., v.o. et v.f.) : Opéra Night, 2e (296-62-56).

LA TRICHE (Fr.) : Parnassiens, 14e (329-83-11).

LA ULTIMA CENA (Cub.) : Denfert, 14e (321-41-01).

UN AMOUR DE SWANN (Fr.) : Calypso, 17e (380-03-11).

UN BON PETIT DIABLE (Fr.) : Calypso, 17e (380-03-11).

UNDER FIRE (A., v.o.) : UCG Marbeuf, 8e (561-94-95).

UN DIMANCHE A LA CAMPAGNE (Fr.) : Cinoches, 6e (633-10-82) ; UGC Marbeuf, 8e (561-94-95).

UN HOMME PARMI LES LOUPS (A., v.f.) : Napoléon, 17e (267-63-42).

VIVA LA VIE (Fr.) : UGC Marbeuf, 8e (561-94-95) ; Bergère, 9e (770-77-58).

LE VOL DU SPHINX (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Paramount Mercury, 8e (562-75-90) ; St-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Maxéville, 9e (770-72-90) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Convention St-Charles, 15e (579-33-00) ; UGC Convention, 15e (574-93-40) ; Victor Hugo, 16e (727-49-75) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

Les grandes reprises

« AFRICAN QUEEN » (A., v.o.) : Logos II, 5e (354-42-34).

ALEXANDRE NEVSKI (Sov., v.o.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77).

ALIEN (A., v.o.) (*) : Châtelet Victoria, 1er (508-94-14) ; Républic cinéma, 11e (805-51-34).

L'ANNÉE DE TOUS LES DANGERS (Austr., v.o.) : Boîte à films, 17e (622-44-21).

L'ARNAQUE (A., v.o.) : Boîte à films, 17e (622-44-21).

LES ARISTOCHATS (A., v.f.) : Napoléon, 17e (267-63-42).

LES AVENTURIERS DE L'ARCHE PERDUE (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; George-V, 8e (562-41-46). – V.f. : Capri, 2e (508-11-69) ; Parnassiens, 14e (320-30-19).

BARBEROUSSE (Jap., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (532-91-68).

BARRY LYNDON (Angl., v.o.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85) ; Boîte à films, 17e (622-44-21).

BLADE RUNNER (A., v.o.) : Studio Galande, 5e (354-72-71).

BLANCHE-NEIGE (A., v.f.) : Napoléon, 17e (267-63-42).

LA CINQUIÈME COLONNE (A., v.o.) : Action Rive Gauche, 5e (380-24-81) ; Mac Mahon, 17e (380-24-81).

CITIZEN KANE (A., v.o.) : Calypso, 17e (380-03-11).

COMÉDIE ÉROTIQUE D'UNE NUIT D'ÉTÉ (A., v.o.) : Templiers (h.sp.), 3e (272-94-56) ; Club de l'Étoile, 17e (380-42-05).

CORRESPONDANT 17 (A., v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).

LE CRI (It., v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66).

CUL DE SAC (A., v.o.) : Action Christine bis, 6e (329-11-30)

DÉLIVRANCE (A., v.o.) (*) : Boîte à films, 17e (622-44-21).

LE DERNIER TANGO A PARIS (It., v.o.) (**) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16).

DES GENS COMME LES AUTRES (A., v.o.) : Ciné-13 Première, 18e (259-62-75).

LES DIABOLIQUES (Fr.) : Champo, 5e (354-51-60) ; Lucernaire, 6e (544-57-34).

LES DIEUX SONT TOMBÉS SUR LA TÊTE (Bots.-A. v.f.) : Capri, 2e (508-11-69).

LES DIX COMMANDEMENTS (A., v.f.) : Hollywood Boulevard, 9e (770-10-41).

DON GIOVANNI (It., v.o.) : UGC Opéra, 2e (574-93-50) ; Cluny Palace, 5e (354-07-76) ; Gaumont Colisée, 8e (359-29-46).

L'EMPIRE CONTRE-ATTAQUE (A., v.o.-v.f.) : Escurial, 13e (707-28-04).

LES ENFANTS DU PARADIS (Fr.) : Ranelagh, 16e (288-64-44).

LES ENFANTS DU No 67 (All., v.o.) : Républic Cinéma, 11e (805-51-33).

L'ÉNIGME DE KASPAR HAUSER (All., v.o.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16).

ERENDIRA (v.o.) : Calypso, 17e (380-03-11).

ET DIEU CRÉA LA FEMME (Fr.) : Balzac, 8e (561-10-60).

LA FILLE DE RYAN (Ang., v.o.) : Espace Gaîté, 14e (327-95-94).

FITZCARRALDO (All., v.o.) : Cinéma Présent, 19e (203-02-55).).

FONTAMARA (Esp., v.o.) : Latina, 4e (278-47-86).

FRITZ THE CAT (A., v.o.) : Cinoches, 6e (633-10-82).

FURYO (A., v.o.) : St-Germain Studio, 5e (633-63-20) ; Lucernaire, 6e (544-57-34) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14).

GILDA (A., v.o.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77).

LA GUERRE DES ÉTOILES (A., v.o.-v.f.) : Escurial, 13e (707-28-04).

LE GOUFFRE AUX CHIMÈRES (A., v.o.) : André Bazin, 13e (337-74-39).

HALLELUYAH (A., v.o.) : Panthéon, 5e (354-15-04).

LES HAUTS DE HURLEVENT (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85).

L'HÉRITIÈRE (A., v.o.) : Reflet Quartier latin, 5e (326-84-65).

HIROSHIMA MON AMOUR (Fr.) : St-Séverin, 5e (354-50-91).

L'HOMME AU COMPLET BLANC (A., v.o.) : Action Ecoles, 5e (325-72-07).

L'HOMME QUI VOULUT ÊTRE ROI (A., v.o.) : Espace Gaîté, 14e (327-95-94).

L'IMPORTANT C'EST D'AIMER (Fr.) (**) : Grand Pavois, 15e (554-46-85) ; Boîte à films (h.sp.), 17e (622-44-21).

JÉSUS DE NAZARETH (It.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85).

LAWRENCE D'ARABIE (A., v.o.) : Ranelagh, 16e (288-64-44).

LIQUID SKY (A., v.o.) (**) : Cinoches, 6e (633-10-82).

LA LÉGENDE DU GRAND JUDO (Jap., v.o.) : Républic Cinéma, 11e (805-51-33).

LILI MARLEEN (All., v.o.) : Rivoli, 4e (272-63-32).

LOS OLVIDADOS (Esp., v.o.) : Latina, 4e (278-47-86).

LA MAIN AU COLLET (A., v.o.) : Saint-Michel, 5e (326-79-17).

MEAN STREETS (A., v.o.) (*) : Boîte à films, 17e (622-44-21).

MERLIN L'ENCHANTEUR (A., v.f.) : Napoléon, 17e (267-63-42).

METROPOLIS (All.) : Saint-Germain Huchette, 5e (633-63-20) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Elysées Lincoln, 8e (359-36-14).

MEURTRE D'UN BOOKMAKER CHINOIS (ex-LE BAL DES VAURIENS) (A., v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).

LES NUITS DE CABIRIA (It., v.o.) : Champo, 5e (354-51-60).

ŒIL POUR ŒIL (A., v.o.) : Paramount City, 8e (562-45-76) ; v.f. : Paramount Montmartre, 18e (606-34-25).

L'OMBRE D'UN DOUTE (A., v.o.) : Action Christine, 6e (329-11-30) ; Action Lafayette, 9e (329-79-38).

PARSIFAL (All., v.o.) : Calypso, 17e (380-30-11).

RASHOMON (Jap., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (532-91-68).

LE RETOUR DU JEDI (A., v.o.-v.f.) : Escurial, 13e (707-28-04).

RUE CASES-NEGRES (Fr.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16) ; Grand Pavois, 15e (554-56-85).

LE SALON DE MUSIQUE (Ind., v.o.) : Bonaparte, 6e (326-12-12) ; Cinoches, 6e (633-10-82).

SCUSCIA (It., v.o.) : Logos I, 5e (354-42-34).

LA SOIF DU MAL (A., v.o.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77).

THE BLUES BROTHERS (A., v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).

WEST SIDE STORY (A., v.o.) : Balzac, 8e (561-10-60).

ZABRISKIE POINT (A., v.o.) : Studio Médicis, 5e (633-25-97).

LES FILMS NOUVEAUX

AMERIKA RAPPORTS DE CLASSE, film allemand de J.M. Straub et D. Huillet. V.o., 14 Juillet Racine, 6e (326-19-68) ; Gaumont Ambassade, 8e (359-19-08).

BROADWAY DANNY ROSE, film américain de Woody Allen. V.o., Movies, 1er (260-43-99) ; Forum Arc-en-Ciel, 1er (297-53-74) ; Studio Alpha, 5e (354-39-47) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Monte Carlo, 8e (225-09-83) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Convention St Charles, 15e (579-33-00). V.f. Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Gobelins, 13e (707-12-28) ; Paramount Orléans, 14e (540-45-91) ; Passy, 16e (288-62-34) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

LES FAUSSES CONFIDENCES, Film français de Daniel Moosmann. Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Cluny Ecoles, 5e (354-20-12) ; UGC Rotonde, 6e (574-94-94) ; Bonaparte, 6e (326-12-12) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Lumière, 9e (246-49-07) ; Images, 18e (522-47-94).

GREYSTOKE, LA LÉGENDE DE TARZAN SEIGNEUR DES SINGES, film anglais de Hugh Hudson. V.o., Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Publicis St-Germain, 6e (222-72-80) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; V.f., Impérial, 2e (742-72-52) ; Gaumont Richelieu, 2e (233-56-70) ; Français, 9e (770-33-88) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Bienvenue-Montparnasse (544-25-02) ; Kinopanorama, 15e (306-50-50) ; Pathé Wepler, 18e (522-46-01).

HOLLYWOOD VIXENS (**), film américain de Russ Meyer. V.o., Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; George-V, 8e (562-41-46) ; 7 Parnassiens, 14e (329-83-11). V.f., St Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Lumière, 9e (246-49-07) ; Maxeville, 9e (770-72-86) ; la Bastille, 12e (307-54-40) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Images, 18e (522-47-94).

LIBERTÉ LA NUIT, film français de Philippe Garrel. 7e Art Beaubourg, 3e (278-34-15) ; St André des Arts, 6e (326-80-25) ; Olympic Entrepôt, 14e (545-35-38) ; 3 Parnassiens, 14e (320-30-19).

MARIA'S LOVERS, film américain d'Andreï Konchalovsky. V.o., Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Action Rive Gauche, 5e (354-47-62) ; UGC Odéon, 6e (225-10-30) ; UGC Champs-Elysées, 8e (561-94-95) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; V.f., UGC Opéra, 2e (274-93-50) ; Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Rotonde, 6e (574-94-94) ; UGC Boulevard, 9e (574-95-40) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50).

Les festivals

ALAIN RESNAIS, Studio 43, 9e (770-63-40), Providence ; Muriel.

AMÉRICAINES NOSTALGIES (v.o.), Rialto, 19e (607-87-61), Georgia ; les Copains d'abord ; The Big Fix ; Alice's Restaurant.

CINÉ PISTONS-LIBÉRATION, Gaîté Boulevard, 2e (233-67-06), Easy Rider (v.o.) (**) ; le Dernier Héros de Lamont Johnson.

DESTINATION HONG-KONG (v.o.), Studio des Ursulines, 5e (354-39-19), Constable ; Security Unlimited ; Teppanyaki ; Come Drink with Me ; Dirty Ho.

ÉRIC ROHMER, Olympic (Petite Salle), 14e (545-35-38), Pauline à la plage. – Denfert, 14e (321-41-01) ; la Femme de l'aviateur ; la Collectionneuse ; l'Amour l'après-midi.

FRITZ LANG (v.o.), Action Christine bis (329-11-30), M le Maudit.

LE GRAND RETOUR DE LAUREL ET HARDY (v.f.), Action Ecoles, 5e (325-72-07), Laurel et Hardy au Far-West.

HITCHCOCK (v.o.), Studio Bertrand, 7e (783-64-66), Lifeboat ; Soupçons. – Reflet quartier latin, 5e (326-84-65) : L'homme qui en savait trop.

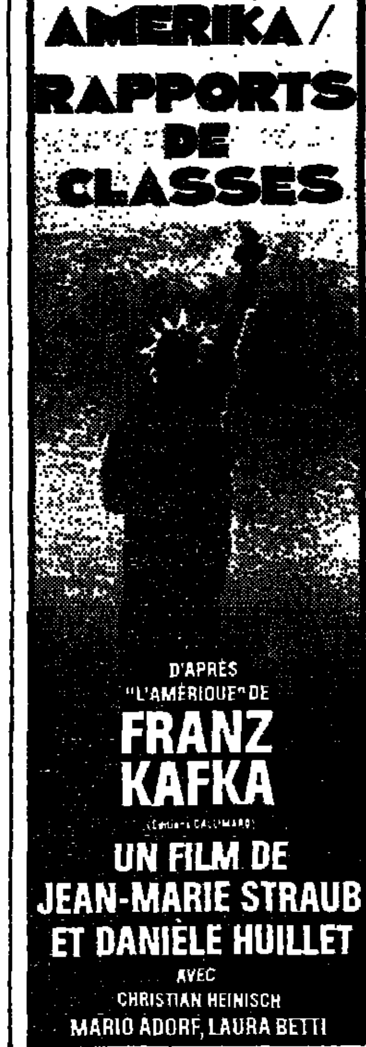
KONTCHALOWSKY (v.o.), Cosmos, 6e (544-28-80), le Premier Maître.

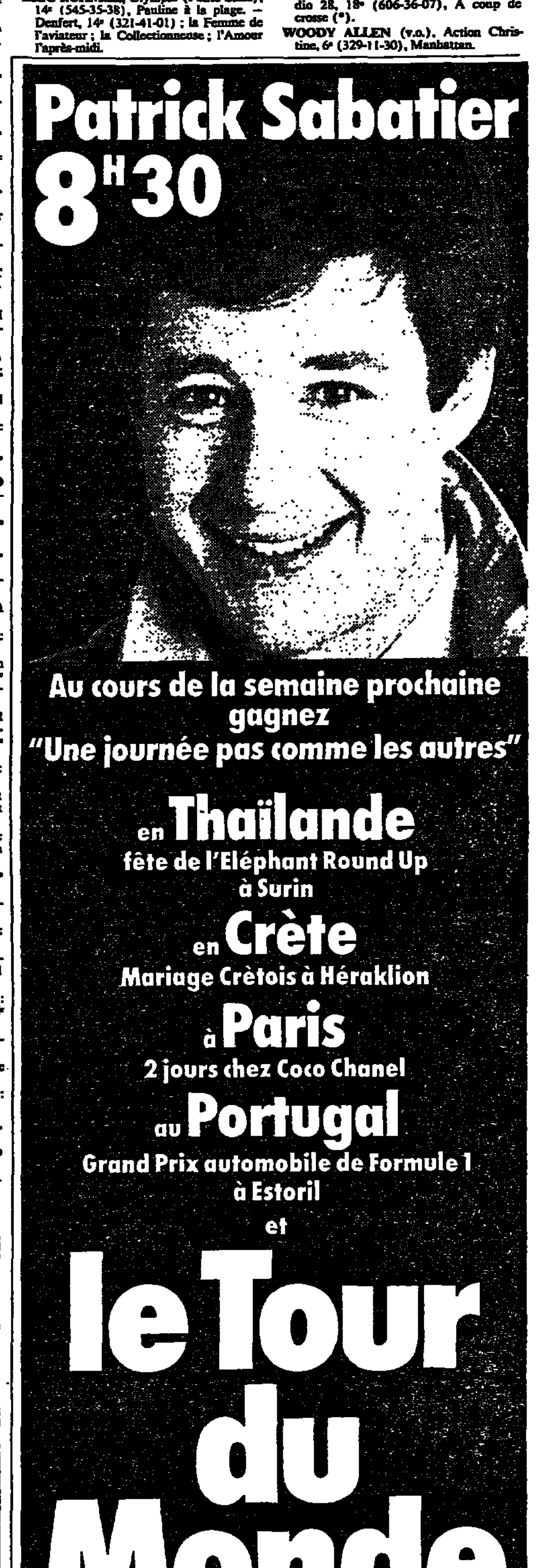
MARGUERITE DURAS, Ranelagh, 16e (288-64-44), Son nom de Venise dans Calcutta désert.

MIZOGUSCHI (v.o.), 14-Juillet Parnasse, 6e (326-58-00), l'Intendant Sansho.

PROMOTION DU CINÉMA (v.o.), Studio 28, 18e (606-36-07), A coup de crosse (*).

WOODY ALLEN (v.o.), Action Christine, 6e (329-11-30), Manhattan.





COMMUNICATION

AU 36e PRIX ITALIA DE TÉLÉVISION A TRIESTE

« Made in Britain »

Une fois de plus les Anglais se sont distingués au Prix Italia. Cela peut agacer, mais il faut bien admettre que la télévision britannique fait ce que personne ne fait, avec cinq ans d'avance. A eux seuls, les Anglais ont récolté trois prix sur les sept décernés à Trieste. Les Français ont mérité le leur, dans la section musique avec *la Tragédie de Carmen* (A 2). Mais l'événement, cette année, a été le film présenté par la chaîne britannique indépendante UKIB, *Made in Britain*, de David Leland et Alan Clarke. Un film provocant sur les *skinheads* et les institutions britanniques.

De notre envoyée spéciale

Trieste. — Il s'appelle Trevor. C'est *marqué sur son* crâne rasé, tatoué comme la croix gammée sur *son front*. Trevor traverse la vie avec un petit sourire en coin, une démarche insolente qui balaie l'espace et une technique mise au point sans doute après quelques années d'échecs et de désert familial. Il n'a peur de rien, il affronte. C'est un antisocial, agressif, une *skinhead* comme en fabriquent les quartiers sales de Londres. Un vrai délinquant, odieux, raciste, mais intelligent. Trevor a seize ans.

Quand le film commence, Trevor est dans le hall du tribunal des mineurs. Vols de voitures, vols à l'étalage, violences diverses, la liste est longue, on l'a vu encore une fois jeter une brique dans la fenêtre d'un immigré pakistanais au nom de la supériorité raciale, anglaise, blanche... Reconnaît-il les faits ? Trevor reconnaît, il a la tête haute, il est direct, aussi le juge va-t-il l'envoyer au Centre résidentiel d'évaluation, afin qu'une équipe d'experts — psychiatres, animateurs, conseillers pédagogiques — décident de ce qu'on va faire de lui. Les discussions sont de pure logique : est-il prêt à changer d'attitude ? A signer un contrat l'engageant à la sagesse, moyennant liberté, stage et argent de poche ? Sinon il a le choix entre le centre de détention bientôt ou la maison de redressement.

D'un coup d'œil, Trevor a décidé que l'endroit n'était pas pour lui, qu'il s'agissait d'un contrat de « branleurs ». Il préfère, dit-il, tenter sa chance à l'Agence pour l'emploi, occasion de faire un petit tour en ville et de commettre quelques facéties comme piquer une ou deux bagnoles, jeter des pierres dans les vitrines, avant de revenir, l'œil allumé, content, ayant aggravé son cas.

Made in Britain, de David Leland et Alan Clarke, qui est le quatrième film d'une série sur l'éducation en Angleterre produite par la UKIB, a créé une polémique à l'échelon national quand il a été diffusé pendant l'été 1983 (effrayée par l'impact possible du film, la Haute Autorité britannique aurait insisté, paraît-il, pour une diffusion à heure tardive, précédée d'un avertissement). Il a déclenché des réactions passionnelles à Trieste et a failli diviser le jury. Trevor est-il dangereux et peut-il servir de modèle ? Un mégalomane, un psychotique à soigner ? Ou un anti-héros, un romantique d'un genre nouveau qui révèle en négatif les failles de la société britannique ? Une victime aggressive qui ne demande ni clémence ni indulgence, qui n'a pas honte mais raisonne et met le doigt là où il faut. En relevant le défi, en acceptant de se faire piéger, lucide, Trevor démontre de manière brillante l'impossibilité du système à résoudre son cas.

Il n'y a pas de gagnant dans ce film où Trevor affronte, un à un, tous ses ennemis — Noirs, juifs, Pakistanais, *flics*, juges, éducateurs et diverses autorités, — mais une sorte d'échec d'ensemble. *Made in Britain* ne donne pas de message simple, au contraire, il bouscule tous les codes de pensée, mais il contient des indications très précises sur les caractéristiques des institutions (agressives, sans compromis, pour Trevor). Images révélatrices d'une Angleterre prise au piège de la fermeté comme du libéralisme. Il s'agit *de regarder pourquoi, comment* Trevor a été *« fabriqué en Grande-Bretagne ». Car il n'y a pas un* Trevor mais beaucoup de Trevor. Tout *autant que les questions et interprétations* diverses que l'œuvre suscite, *ce sont* les qualités formelles *qui* retiennent l'attention. La rigueur de l'écriture, la caméra au ras des visages, rapide, souple, concentrée, électrique : pas une image, pas un mot de trop.

Tel est ce film ambitieux, intelligent et provoquant, qui révèle au passage un comédien impressionnant, Tim Roth, vingt-deux ans, et une télévision comme on n'en voit pas ailleurs. *Made in Britain* est aussi le résultat du courage, de l'audace d'une toute jeune femme, Margaret Matheson, qui a été successivement productrice à la BBC et à ITV avant d'être nommée directrice de production à Zenith-Productions, petite compagnie créée par Central ITV pour réaliser des films pour le cinéma et la télévision. Margaret Matheson, qui connaît bien David Leland et Alan Clarke pour avoir travaillé plusieurs fois avec eux, a récemment reçu une médaille d'argent pour sa créativité exceptionnelle derrière la caméra de la Britain's Royal Television Society.

Après cette œuvre aussi chargée, qui donne le violent désir d'une autre télévision, on n'a pas tellement envie de s'attarder sur le reste. Trente-trois émissions en tout, présentées en quinze jours, réparties en trois catégories : dramatique, musique, documentaire. Côté dramatiques, notons donc *Un Anglais à l'étranger*, de la BBC, qui a eu le prix de la critique internationale, une fiction réalisée à partir de l'histoire réellement vécue par la comédienne Coral Brown alors qu'elle était en tournée à Moscou. Coral Brown avait été « contactée » par l'ancien diplomate espion Guy Burgess en *1958* pour renouveler la garde-robe usagée de l'agent secret une fois revenue à Londres. D'un humour irrésistible — absolument *british*, et d'une méchanceté terrible. *Un duel en hiver*, de Lars Mohlin (Suède), qui a obtenu également un prix, raconte la lutte obstinée de gens qui défendent leur dignité dans un paysage rude et enneigé. Une histoire simple, bien faite, bien filmée.

Côté musique, on s'étonnera de ne voir projeter au Prix Italia que des émissions de musique classique. Pas un film sur le jazz, musique qui a bouleversé le vingtième siècle, rien sur le free jazz, rien sur le rock ! C'est pourtant dans ces domaines qu'on peut voir la plus grande créativité. *La Tragédie de Carmen*, de Peter Brook et Micheline Rozan, a impressionné tout le monde. Notons aussi *Maria Malibran*, de Michel Jakar (RTBF, Belgique) et *Ralph Vaughan Williams*, de Ken Russel (UKIB, Grande-Bretagne), deux portraits travaillés mais un rien insatisfaisants.

Crise du documentaire ? La question a été posée lors d'un de ces débats confus où les questions se bousculent sans réponse. Pourquoi tant de choses inabouties, bâclées, mal faites arrivent-elles au festival ? Ce n'est pas possible que les chaînes présentent là ce qu'elles font de meilleur ! Relevons *Vicissitude 7, la Tentation* (NOS, Hollande). L'histoire vraie d'un ouvrier agricole de la Hollande du Nord parti comme colon en Russie en 1941. La Sibérie, la Pologne... Le film est imprégné d'une tristesse austère, d'une lumière froide, d'une pauvreté qui ne trompe pas. *Au temps d'Edwin Alonzo Boyd* (Canada), sur la vie du célèbre gangster, tourné en noir et blanc à la manière des films policiers américains, style, lumière, climat.

Le jury a curieusement hésité pour son prix Italia, section documentaire, entre deux documents contraires, *Holocauste nucléaire*, et *Miracle de la vie*. On a finalement choisi le premier, sans doute pour son urgence humanitaire. *Holocauste nucléaire*, de la NHK (Japon) montre de manière précise et détaillée — c'est le premier document du genre réalisé à l'aide d'effets vidéo spéciaux — ce que serait une guerre nucléaire à l'échelon mondial. On voit les images réelles, les immeubles de Tokyo éclater, les vitres exploser, les enfants fondre, puis, kilomètre après kilomètre, l'onde de choc jour après jour, l'hiver nucléaire, la vie dans les abris. C'est terrifiant, pédagogique mais peut-être trop austère. *Le Miracle de la vie*, de Bo Erikson, Carl O. Lofman et Lennart Nilsson (SVT 2, Suède), qui montre la reproduction de l'homme, filmée à l'intérieur du corps humain, est une merveille d'images et de couleurs. Mais pourquoi un commentaire aussi classique — style UNESCO — et qui ne nous lâche pas !

Pour sa trente-sixième session, le Prix Italia, réputé comme un des plus sérieux, cherche de nouvelles formules de débats. Il ne les a toujours pas trouvées.

CATHERINE HUMBLOT.

LE PALMARÈS

MUSIQUE. — Prix Italia : *la Tragédie de Carmen*, de Peter Brook et Micheline Rozan (France A2) ; Prix spécial de la région : *Ralph Vaughan Williams*, de Ken Russel (Grande-Bretagne, UKIB).

DRAMATIQUE. — Prix Italia : *Fait en Grande-Bretagne*, d'Alan Clarke et David Leland (Grande-Bretagne, UKIB) ; Prix de la Radio-télé italienne : *Duel en hiver*, de Lars Mohlin (Suède SVT).

DOCUMENTAIRE. — Prix Italia : *Holocauste nucléaire*, de Yutaka Aida et Guro Koide (Japon NHK) ; Prix Willy de Luca : *Miracle de la vie*, de Bo. G. Erikson, C.O. Loefmann et L. Nilsson (Suède SVT).

Prix de la critique internationale : *Un Anglais à l'étranger*, de John Schlesinger (Grande-Bretagne BBC).

Le double objectif d'Europe 1

● *Des émissions en FM sur Paris avant la fin de 1984*

● *Une diversification dans le secteur de la télévision*

« Les images Europe 1 vont se multiplier en cet automne 1984 », a annoncé, jeudi 4 octobre, M. Pierre Barret, le président délégué d'Europe 1-Communication, en présentant à la presse les nouvelles initiatives du groupe dans le domaine audiovisuel. Des projets qui visent à répondre à la demande croissante de programmes télévisés mais qui n'excluent pas la poursuite de l'offensive en matière de radio. *« Notre objectif*, a lancé notamment M. Barret : *diffuser avant la fin de l'année une partie du programme d'Europe 1 sur la bande FM parisienne ! »*

Les premiers pas d'Europe 1 sur le marché de la télévision n'ont guère été fructueux ; ses participations directes dans la chaîne Téléfrance USA et dans Télé Monte-Carlo, indirectes dans TV Internationale en Italie se traduisaient globalement par des pertes considérables. Une restructuration du secteur et une reconversion devaient être opérées. C'est désormais chose faite. Dégagé de Téléfrance en 1982 et de TVI en 1984, le groupe a réduit sa participation à 30 % dans Télé Monte-Carlo, laquelle, ayant obtenu une autorisation d'extension de sa zone d'émission, devient assurément un support prometteur : la première chaîne régionale hertzienne, dont le câble confirmera la vocation nationale.

Mais les choix sont clairs : pour M. Barret, les investissements du groupe *« vont et iront plus volontiers au contenu qu'au contenant, aux programmes plutôt qu'aux instruments de diffusion »*. Europe 1, fabricant de programmes, s'est donc doté d'un ensemble de studios de télévision à l'équipement sophistiqué et ultramoderne (l'investissement réalisé dans le matériel vidéo s'élève à 30 millions de francs).

Coproducteur de programmes avec les trois chaînes, Europe 1 a signé avec Canal Plus un accord prévoyant la production de 450 heures d'émissions télévisées (« Le Club de la presse » hebdomadaire et une émission quotidienne « Top 50 », un hit-parade des meilleures ventes de disques). D'ores et déjà, l'ensemble de commandes est estimé à 80 millions de francs. Le groupe dispose également d'un portefeuille de vingt-cinq films coproduits avec UGC, auxquels s'ajoutent une centaine de longs métrages dont il a racheté les droits. Enfin, il souhaite devenir rapidement câble-opérateur dans les domaines où la station de la rue François-1er est réputée performante : l'information et les variétés ; et une association avec la chaîne anglaise Thorn-Emi est en projet pour le canal Music-box.

Côté radio, Europe voit l'avenir en FM. Confiant et sûr de pouvoir rapidement diffuser les émissions du programme des grandes ondes sur Paris, M. Barret a annoncé la création de Régie-Fréquence, une régie publicitaire pour les radios locales privées, constituée par Régie no 1 et Régie-Presse. Europe se tient prêt, donc pour exploiter la FM, mais se dit réaliste, en évaluant à 150 millions de francs le montant global des investissements publicitaires sur la FM en 1985. Une larme, dans le budget publicitaire de la station ondes longues, qui se situe entre 700 et 800 millions de francs par an.

A. Co.

Vendredi 5 octobre

PREMIÈRE CHAINE : TF 1



20 h 35 Portrait : Isabelle Adjani.
Emission de S. Mignot, réal. R. Réa.
Une douzaine de chansons de l'actrice star. Au bord d'une piscine, vêtue des plus belles robes, accompagnée parfois d'un Serge Gainsbourg égal à lui-même. Un simple et parfois vain exercice de style.

21 h 50 Téléfilm : le Château.
D'après Kafka, réal. J. Kerchbron, avec D. Mesguich, D. Doll, C. Nordegg...
Cette adaptation du roman de Kafka hésite entre plusieurs interprétations de l'œuvre sans jamais prendre parti. Malgré quelques fautes de goût et une musique trop familière, on ne peut que saluer le talent des acteurs et goûter quelques instants de tendresse.

23 h 20 Journal.

23 h 40 C'est à lire.
De Luce Perrot.
Comédie italienne, *de P.-J. Rémy.*

23 h 50 Clignotant.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

20 h 35 Série : Des grives aux loups.
D'après Claude Michelet, adapt. J. Chatenet, réal. P. Monnier, avec B. Devoldère, M. Barrier, J.-J. Moreau.
L'album de famille des Vialhe, paysans d'un petit bourg de basse Corrèze. Une saga qui se déroule, en six épisodes, de la fin du dix-neuvième siècle à nos jours. C'est le concentré de deux ouvrages de Claude Michelet, Des grives aux loups *et* Les palombes ne passeront plus.

21 h 40 Apostrophes.
Magazine littéraire de B. Pivot.
Sur le thème « Rebelles », sont invités : Lucie Aubrac (Ils partirent dans l'ivresse), *Jacques Isorni* (Mémoires 1911-1945), *Léon Marcadet* (la Brigade Alsace-Lorraine).

22 h 50 Journal.

23 h Ciné-club : la Renarde.
(Cycle David O. Selznick.)
Film anglais de M. Powell et E. Pressburger (1950), avec J. Jones, D. Farrar, C. Cusack, E. Knight, S. Thorndike, H. Griffith (v.o. sous-titrée).
Une paysanne farouche, qui croit aux sortilèges et élève une petite renarde, est partagée entre son attirance sensuelle pour un châtelain et l'amour que lui voue un pasteur qui l'a épousée. Très belle adaptation en couleurs d'un roman de Mary Webb. Atmosphère étrange d'une Angleterre villageoise, traversée de forces contraires. Un grand rôle de Jennifer Jones.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

20 h 35 Vendredi : Les progrès de la cancérologie.
Magazine d'information d'André Campana.
Premier numéro des célèbres « Médicales » programmées initialement sur TF 1, sur FR 3 dorénavant. Autour des traitements du cancer, trois parties : la greffe de la moelle osseuse dans les cas de leucémie aiguë. La chimiothérapie. Il s'agit d'instiller le produit à doses infinitésimales dans l'organisme. Enfin, la chirurgie dans le cancer du sein. Avec la participation de nombreux professeurs.

21 h 35 Impressions de la Haute Mongolie.
Un document conçu par S. Dali en hommage à l'écrivain Raymond Roussel.
Après Un chien andalou *et* l'Age d'or *en collaboration avec Luis Bunuel, Salvador Dali rend hommage au grand écrivain, précurseur du surréalisme, Raymond Roussel, l'auteur de* Locus solus *et des* Impressions d'Afrique.

22 h 25 Journal.

22 h 45 Une bonne nouvelle par jour.

22 h 50 Prélude à la nuit.
Sept pièces pour piano, de Grieg, par Cyprien Katsaris.

FR 3 PARIS ILE-DE-FRANCE

17 h 5, L'histoire de France en BD ; 17 h 10, Le mime Bizot ; 17 h 40, Magazine : *Thalassa* ; 18 h, Fiction et sortilèges ; 18 h 30, Autour de... les cafés littéraires ; 18 h 55, Dessin animé : Bulle ; 19 h, Série : *Une colonne à la cinq* ; 19 h 15, Informations ; 19 h 50, Atout PIC.

FRANCE-CULTURE

20 h 30 Portrait d'une ville : San-Francisco.

22 h 30 Nuits magnétiques : Fanzine.

FRANCE-MUSIQUE

20 h 30 Concert (donné le 28 janvier 1984 au Grand Auditorium de Radio-France) : *Pelléas et Mélisande*, symphonie de Debussy ; *Concerto pour violoncelle*, de Milhaud ; *Préludes, interludes, fanfares et sonneries*, de Jolas ; *Les Bandarlog*, de Koechlin, par l'Orchestre national de France, dir. M. Constant, sol. H. Derrieu, violoncelle.

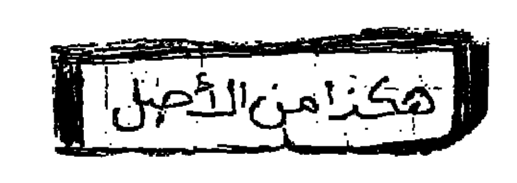
22 h 24 Les soirées musicales de France-Musique : œuvres de Beethoven ; à 23 h 10 L'art de la démesure : Heinrik Neuhaus ; à 1 h, Musiques traditionnelles : Contes de l'Orient.

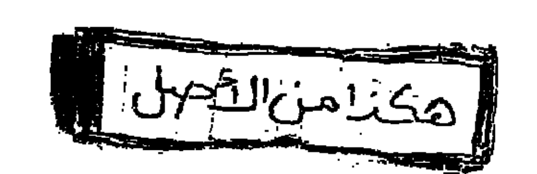
Les programmes du samedi 6 et du dimanche 7 octobre se trouvent dans « le Monde Loisirs »

« Le Monde » à « Mosaïque »

Les immigrés ont leur émission, « Mosaïque », produite par l'ADRI (Agence pour le développement des relations interculturelles), où ils retrouvent tous les dimanches matin à 10 h 30 des reflets de leur vie, de leurs préoccupations, de leur culture. Dimanche 7 octobre, « Mosaïque » consacre une partie de son programme au numéro des « Dossiers et documents » du *Monde* sur les immigrés. Jean Benoit, Robert Solé, Alain Rollat, Edwy Plenel et Daniel Junqua participent ainsi à une série de « tables rondes » animées par Djelloul Beghoura et entrecoupées de numéros artistiques et de reportages. L'un d'eux donne la parole aux « immigrés du *Monde* », travailleurs des différents services qui contribuent chaque jour à la vie du journal, dont la position sur cette question brûlante est rappelée par André Laurens.

★ *FR 3, dimanche 10 h 30. Réalisation* Mohamed Meb Toul.





UNE JEUNE PMI DU MÉDICAL

en appelle à des partenaires.

T.E.S. (Technologie et Santé), créée en avril 1983, installée en province avec une antenne à Paris, comprend en son sein des médecins qualifiés appelés à informer le corps médical, à participer à des expérimentations, à l'élaboration de produits nouveaux, etc.

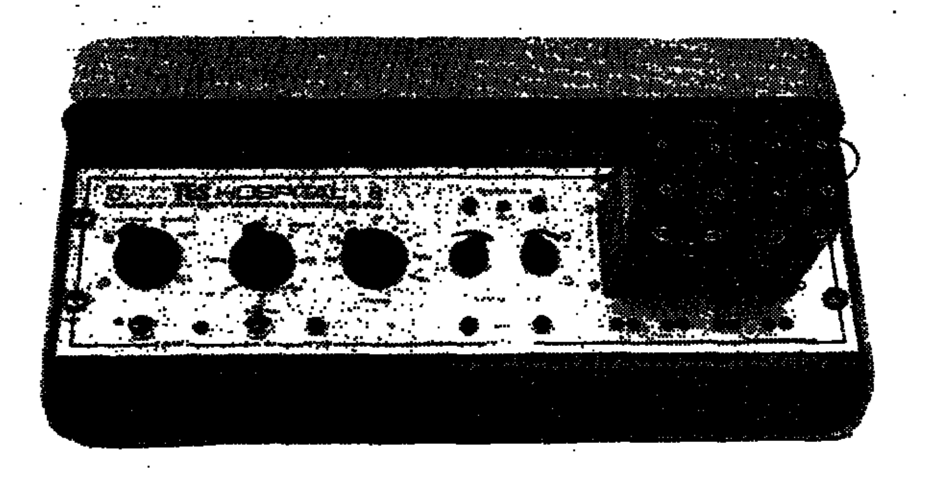
DEUX PRODUITS DE NOTRE GAMME, qui comprend : appareils de cardiologie, laser, tables portables pliantes, etc.

HOSPITAL 8

permet de soigner un malade en complément ou parfois en remplacement d'une thérapeutique classique. Le satellite générateur indépendant (vous en avez quatre sur la photo) autorise un traitement sous forme ambulatoire. Pour un appareil, dix satellites peuvent être utilisés pour soigner dix malades. Hospital 8 peut diminuer le coût d'un traitement.

- *TRAUMATOLOGIE*
- *RHUMATOLOGIE*
- *RÉÉDUCATION ET RÉADAPTATION FONCTIONNELLES*
- *KINÉSITHÉRAPIE*
- *DERMATOLOGIE*
- *CHIRURGIE*





Cette mallette médecin **VIDAPULS 2000** comprend un satellite semblable à ceux de l'**HOSPITAL 8,** générateur d'ondes électromagnétiques sur deux fréquences : 400/800 Hz, un chargeur permettant une autonomie du générateur de dix heures environ. Un puls control signale par un fond sonore l'émission des ondes.

NOTRE ACTION DE PROMOTION

Déjà utilisés lors des Tours de France 1983, 1984, certains de nos appareils bénéficient d'expérimentations dans des hôpitaux français réputés.
Nous avons établi des contacts et une collaboration technique avec des firmes étrangères.

POURQUOI CE MESSAGE ?

Notre sentiment est que le créateur d'entreprise est un homme souvent seul, confronté à une réglementation complexe et surtout à des attitudes pessimistes.

Par cette courte présentation de notre Société et de ces quelques produits, qui s'inscrivent dans un marché porteur, nous espérons donc avoir intéressé quelques partenaires commerciaux (en export notamment) et financiers susceptibles de nous aider à franchir la seconde étape de notre développement.

Toutes précisions supplémentaires peuvent être demandées à :

Société T.E.S.

Zone industrielle, 51300 VITRY-LE-FRANÇOIS - Tél. : 16 (26) 72-13-99 - Télex : 830221

INFORMATIONS « SERVICES »

EN BREF

AUTOMOBILE

AU SALON. – Du 4 au 14 octobre, les visiteurs qui se rendront au Salon de l'automobile, porte de Versailles, pourront gagner deux cents baptêmes de l'air en hélicoptère en participant au Mobil Economie Test. Ce concours de conduite économique est organisé par Mobil Oil française, sous le patronage de l'Agence française pour la maîtrise de l'énergie.

CIRCULATION

UN PONT SUR LE RHIN. – Un nouveau pont sur le Rhin a été inauguré, le 4 octobre, entre Marckolsheim (Bas-Rhin) et Sas-Bach (République fédérale d'Allemagne). Cet ouvrage prend place sur l'axe routier Nancy-Freiburg-im-Breisgau. Long de 278 mètres, il a coûté 20 millions de francs. Son financement a été réparti entre le conseil général du Bas-Rhin et le Land du Bade-Wurtemberg. – *(Corresp.)*

EXPOSITIONS

LA PLACE. – La Caisse nationale des monuments historiques et des sites propose vingt-cinq affiches sur le thème de la place royale. Elle joint à cette présentation deux expositions complémentaires : « Places d'Europe », réalisée par la Bibliothèque publique d'information du Centre Georges-Pompidou et « Places et monuments » conçue par l'Institut français d'architecture.

★ Tous les jours, du 8 octobre au 11 novembre, de 10 heures à 18 heures à la galerie basse et à l'Orangerie de l'Hôtel de Sully, 62, rue Saint-Antoine, 75004 Paris.

RECTIFICATIF

ARCHITECTURE THERMALE. – L'exposition sur les « villes d'eaux » aura lieu du 16 janvier au 24 mars 1985 et non en octobre 1984 comme nous l'avions indiqué par erreur dans *le Monde* daté 30 septembre-1er octobre.

MÉTÉOROLOGIE

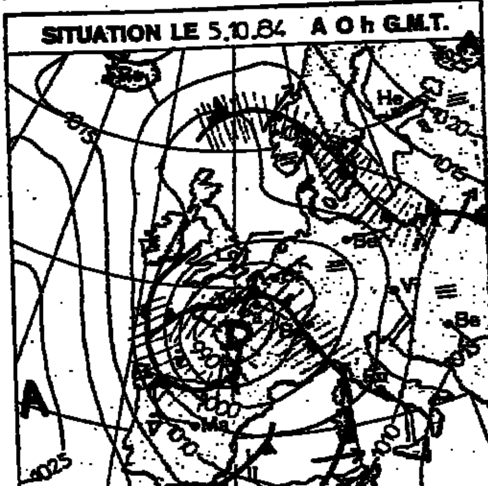
Evolution probable du temps en France entre le vendredi 5 octobre à 0 heure et le samedi 6 octobre à 24 heures.

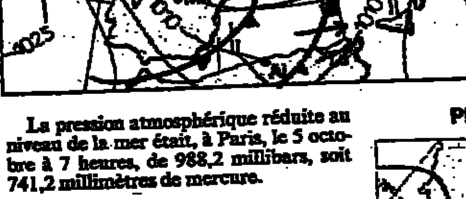
La profonde dépression, qui a occasionné des vents forts et des précipitations abondantes, se décale vers le nord-est. Un régime de traîne active s'établira sur l'ensemble du pays.

Samedi, le temps sera frais et très instable : de brèves éclaircies alterneront avec d'abondants passages nuageux et des averses fortes et fréquentes. Celles-ci s'accompagneront localement d'orage ou de grêle. La couverture nuageuse sera particulièrement importante sur le relief exposé au secteur nord et ouest et les précipitations pourront prendre un caractère continu (neige en moyenne et haute montagne). Seules les régions méditerranéennes bénéficieront d'un temps ensoleillé, mais très venteux : mistral et tramontane souffleront fort. Le vent, de secteur nord-ouest, soufflera également fort sur les côtes de la Manche et de l'Atlantique ; dans l'intérieur, les averses s'accompagneront de rafales.

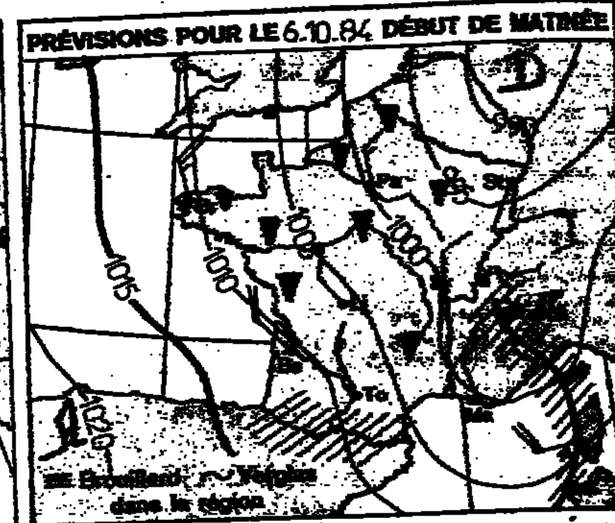
Les températures, en baisse sensible, ne dépasseront pas dans l'après-midi 12 à 18 degrés, du nord au sud du pays.

SITUATION LE 5.10.84 A 0 h G.M.T.





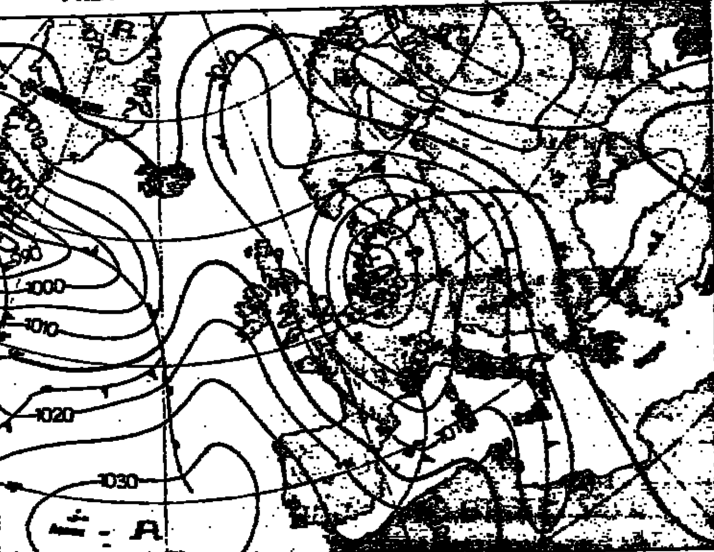
PRÉVISIONS POUR LE 6.10.84 DÉBUT DE MATINÉE



La pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris, le 5 octobre à 7 heures, de 988,2 millibars, soit 741,2 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 4 octobre; le second le minimum de la nuit du 4 octobre au 5 octobre) : Ajaccio, 25 et 19 degrés; Biarritz, 21 et 11; Bordeaux, 20 et 10; Bourges, 13 et 9; Brest, 12 et 10; Caen, 14 et 11; Cherbourg, 13 et 10; Clermont-Ferrand, 13 et 8; Dijon, 10 et 5; Grenoble-St-M.-H., 13 et 5; Grenoble-St-Geoirs, 17 et 5; Lille, 14 et 9; Lyon, 16 et 6; Marseille-Marignane, 20 et 15; Nancy, 13 et 6; Nantes, 13 et 11; Nice-Côte d'Azur, 18 et 12; Paris-Montsouris, 14 et 10; Paris-Orly, 13 et 10; Pau, 22 et 10; Perpignan, 23 et 14; Rennes, 12 et 11; Strasbourg, 13 et 8; Tours, 13 et 9; Toulouse, 22 et 10; Pointe-à-Pitre, 31 et 22.

PRÉVISIONS POUR LE 6 OCTOBRE A 0 HEURE (GMT)



Températures relevées à l'étranger : Alger, 34 et 20 degrés; Amsterdam, 16 et 9; Athènes, 27 et 19; Berlin, 15 et 8; Bonn, 15 et 9; Bruxelles, 15 et 9; Le Caire, 32 et 18; îles Canaries, 26 et 21; Montréal, 9 et 4; Moscou, 18 et 5; Nairobi, 25 et 13; New-York, 18 et 12; Palma-de-Majorque, 25 et 17; Rio-de-Janeiro, 30 et 18; Rome, 22 et 20; Copenhague, 14 et 11; Dakar, 31 et 25; Djerba, 38 et 23; Genève, 10 et 5; Istanbul, 27 et 21; Jérusalem, 28 et 18; Lisbonne, 20 et 14; Londres, 16 et 10; Luxembourg, 11 et 8; Madrid, 18 et 7; Stockholm, 14 et 10; Tozeur, 38 et 25; Tunis, 36 et 20.

[Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.]

ANNONCES CLASSÉES

	La ligne*	La ligne TTC
OFFRES D'EMPLOI	90,00	106,74
DEMANDES D'EMPLOI	27,00	32,02
IMMOBILIER	60,00	71,16
AUTOMOBILES	60,00	71,16
AGENDA	60,00	71,16
PROP. COMM. CAPITAUX	177,00	209,92

	La ligne/col.*	La ligne/col. TTC
ANNONCES ENCADRÉES		
OFFRES D'EMPLOI	51,00	60,48
DEMANDES D'EMPLOI	15,00	17,79
IMMOBILIER	39,00	46,25
AUTOMOBILES	39,00	46,25
AGENDA	39,00	46,25

* Dégressifs selon surface ou nombre de parutions.

OFFRES D'EMPLOIS

Le groupe Egor rappelle aux lecteurs du Monde les postes qu'il leur a proposés cette semaine.



CHIMIE

Jeune ingénieur généraliste
• EXPERT «MACHINES TOURNANTES» Réf. VM 10507 AF

Electronique de pointe
• JEUNES INGENIEURS GRANDES ECOLES Réf. VM 1/1123 E
Pays de Loire

Si vous êtes intéressé par l'un de ces postes, nous vous remercions de nous adresser un dossier de candidature, en précisant la référence choisie.

GROUPE EGOR
8, rue de Berri 75008 Paris.

egor
PARIS LYON NANTES STRASBOURG TOULOUSE MILANO PERUGIA ROMA VENEZIA DÜSSELDORF LONDON MADRID TOKYO MONTREAL

média-system

DEMANDES D'EMPLOIS

J.F. 24 a., BAC B, niveau BTS tourisme, bonne connaissance anglais, 3 ans d'expérience aide-comptable, ch. emploi. Ecr. s/nº 6.672 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

Dame sérieuse, aimant les enfants, recherche garde (même à domicile), peut faire ménage. Région Ouest. Téléph. : 778-94-04. De préférence à partir de 18 heures.

Retraité, ex-inspecteur départemental, apporterait son expérience à équipe préparant édition concernant école primaire. Téléphone : (96) 24-94-04.

Maître d'hôtel, 35 a., dynamique, entreprenant, désirant changer de corporation, ch. emploi avec responsabilités. Tél. après 18 h : 658-41-47.

Assistant export, diplômé AFT/ETT, ch. emploi Paris-banlieue sud de sté en expansion. Collet J.-Marc, 8, rue du Petit-Fief, Bondoufle, 91000 Evry. Tél. : 086-27-97.

J.F. 40 ans. Expérience secrétariat de direction. Diplôme 3e cycle de psychologie clinique. Certificat de maîtrise de psychologie sociale. Etudie toutes propositions. Ecr. s/nº 6675 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

Photographe professionnel de presse (avec carte professionnelle) rech. Collaboration avec journal ou groupe de presse. Carlos GAYOSO, 611, av. R.-Salengro, 92370 Chaville. Tél. : (1) 750-15-01.

J.H. 25 ans, dessinateur, BAC, connaiss. architecture + arts plastiques, ch. emploi, urgent. Accepterait ttes proposit. Téléphoner au 346-79-49 ou écrire s/nº 6674, *le Monde* Pub., Service ANNONCES CLASSÉES, 5, r. des Italiens, 75009 Paris.

Gardien avec ses chiens policiers, références, recherche place stable Propriété environ Paris. Ecrire sous le nº 68.530 M RÉGIE-PRESSE 7, rue de Monttessuy, Paris-7e.

CHEFS D'ENTREPRISE
L'Agence Nationale Pour l'Emploi
vous propose une sélection de collaborateurs :
• INGENIEURS toutes spécialisations
• CADRES administratifs, commerciaux
• JOURNALISTES (presse écrite et parlée)

TECHNICO-COMMERCIAL. – 38 ans. Probatoire DECS/BP comptable. Anglais, espagnol (notions). 16 ans expérience bâtiment gros œuvre. Diagnostiqueur à l'économie d'énergie, réhabilitation, rénovation, consolidation d'immeubles, isolation, établissement des devis, suivi de la clientèle (BE architectes, syndics), responsable de 28 personnes.

PROPOSE : ses services pour direction d'agence département similaire toute entreprise 200-300 personnes. Paris, R.P. Tous déplacements acceptés France, étranger. (Section BCO/GR 555.)

CADRE COMMERCIAL. – 38 ans. Maîtrise droit. Anglais, chinois courants. 6 ans expérience administrative et commerciale dans grande entreprise biens d'équipement, analyses financières, études boursières. Rompu aux relations haut niveau. Grande disponibilité auprès chefs d'entreprises cherchant à développer relations commerciales avec l'étranger. (Section BCO/JCB 556.)

DIRECTEUR COMMERCIAL. – 51 ans. ESCP bilingue anglais. Gestionnaire rigoureux. Très fort en marketing et en animation des ventes. Bien introduit dans distribution moderne et traditionnelle produits grand public. 20 ans expérience de redressement de sociétés et de lancements réussis.

PROPOSE : collaborateur pour dynamiser département commercial France et export. (Section BCO/JCB 557.)



ECRIRE OU TÉLÉPHONER :
12, rue Blanche, 75436 PARIS CEDEX 09
Tél. : 285-44-40, poste 33 ou 26.

L'immobilier

appartements ventes

3e arrdt

Rue du Vertbois, pptaire vd 60 m² 3 p., tt cft, caractère Sud. 510.000 F. 887-12-24.

5e arrdt

Mº MAUBERT
Bon imm. calme, poutres, 2 p., cuis. américaine, bains, w.c. Prix intéressant. 34, rue Montagne-Sainte-Geneviève, sam., dim., lundi, 14-17 h.

7e arrdt

LATOUR-MAUBOURG
Bon imm., asc., chf. centr., petit studio, entrée, kitchen., dche, w.c. Prix intéressant. 3, passage de l'Union (angle 175, rue de Grenelle), samedi, dimanche, 14 à 17 h.

10e arrdt

GRANDS BDS 160 M2
Salon, salle à mang., 4 chbres. DUPLEX DE CARACTÈRE 4e et 5e étage. 1.200.000 F. GARBI - 567-22-88.

15e arrdt

Convention/Vaugirard 15e, part. vend dans imm. p. de taille appt 95 m², 4 p., cuis., s.-de-bns, w.-c., dressing, chauff ind., gaz + 2 caves. Px : 1.050.000 F. T. après 20 h. 530-07-59.

Mº MOTTE-PICQUET
Bon imm. 2 p., entrée, cuis., dche, w.c. Prix intéressant. 61, av. de la Motte-Picquet, sam., dimanche, 14 h à 17 h.

Mº CAMBRONNE
Imm. récent, tt cft, park., balc., 5e ét., s/jard., calme, séjour, 2 chbres, entrée, cuis. équipée, salle de bains. 15, r. de l'Amiral-Roussin, sam., dim., lundi, 14-17 h.

18e arrdt

Jules Joffrin, immeuble récent, studio tt cft. 279.000 F. 3 pièces, tout confort 65 m². Except. : 450.000 F. Immo Marcadet. 252-01-82.

19e arrdt

Métro PRÉ-SAINT-GERVAIS Exc. placement, 2 P., cuis., s. d'eau. 260.000 F. 140, rue Haxo. Sam., dim., 14-17 h.

20e arrdt

A SAISIR PRES NATION 2 p. entrée, cuis., w.c., dche, chf. cent. à rafraîchir. 634-13-18.

94 Val-de-Marne

NOGENT/MARNE
Prox. immédiate RER et bois, TRÈS BEAU SÉJ. 50 m², 2 CHAMBRES, étage élevé. TRÈS BELLE AFFAIRE.
DEMICHELI
873-50-22/47-71.

Province

CANNES
Dans petite résidence de luxe (quartier résidentiel, calme) TRÈS BEL APPT. 2 P., tt conft, cuis. équipée, gde terrasse. VUE MER. Tél. à I.C.H. : (16-93) 39-90-88.

appartements achats

AGENCE LITTRE
46, RUE MADAME
544-44-45
recherche pour sa clientèle HOTELS PARTICULIERS - APPARTS 4 à 8 P. - PIED-A-TERRE
RÈGLEMENT COMPTANT.

locations non meublées offres

Paris

504-20-00 Ce numéro de téléphone vous informe 24 h/24 h des nombreuses offres de locations de l'ASSOCIATION FRANÇAISE DES PROPRIÉTAIRES. 3, rue Montévidéo. PARIS-16e.

Région parisienne

Argenteuil, calme, part. loue pavillon F 3, tt cft, garage. 3.500 F. Tél. 024-31-08.

locations non meublées demandes

Paris

Locations demandes pour Cadres supérieurs et Personnel, IMPORTANTE SOCIÉTÉ INFORMATIQUE rech. Appts toutes catégories et standing. Paris et environs, ou villas. Tél. : 504-48-21.

Région parisienne

Etude cherche pour CADRES villas tres banl. Loyer garanti. Tél. : 889-89-66 - 283-57-02.

pavillons

ECRIN de VERDURE, 20 km de Paris, RER 2 km, côteaux de Chennevières, pav. 5 p., 2 s. eau, 2 w.-c., comble, labo photo, terr., serre, s.-sol, gar. 2 voit. + park., jard. paysagé 600 m². 1.350.000. T. 576-11-35, après 19 heures.

URGENT Part. vend 95 Vémars, dans petite rés. calme, 25 km de Paris, proche R.E.R., Pav. individuel, 4 pièces + garage = 103 m², 3 chbres, cuis. meublée, cave, sur 400 m² de terrain clos. Prix 416.000 F. Tél. : 881-06-36.

villas

EVIAN. Sur hauteurs vend jolie villa récente. Belle vue lac et montagnes. 120 m² r.-de-ch. + 4 ch. possible étage, grand garage, caves et buanderie. Jardin 2.100 m². Téléphoner le soir : 16-1-745-83-21.

maisons de campagne

MONTARGIS LOIRET. 1 h Paris, à saisir, vd cause mutation, site reposant, vue imprenable, s/terr. clos 1 ha bordé par ancien canal, splendide maison campagne, pierres et tuiles de pays, séj. rustique, cheminée, 5 p., en retour belle dép., grange. Habitable de suite. Chf. centr., bain, w.c., téléph. PX SACRIFIÉ. L'ensemble 690.000 F. Long crédit. CAISSE D'ÉPARGNE Turpin Relais Miel Montargis. 16 (38) 85-22-92 et après 20 h (38) 96-22-29.

viagers

EXCEPTIONNEL
CORBEIL, 30 km Paris sud, ppté de 12 p. av. 3.000 m² jard., bordée d'une rivière. Libre au 1er décès. 180.000 F + 9.500 F 2 têtes 77-85 ans. LAPOUS, 354, rue Lecourbe, 75015 Paris. 554-28-66.

bureaux

Locations

VOTRE SIÈGE SOCIAL Constitutions de Sociétés et tous services. 355-17-50.

fonds de commerce

Ventes

Cède studio photo cause départ retraite 360.000 F chiff. d'affaires. Bail 2.000 F mensuel avec appartement. Matériel complet de prises de vues. Px : 180.000 F. Banlieue Est. Tél. : 886-65-29.

GRANDE STATION SKI SAVOIE CLIENTÈLE INTERNATIONALE SUPERBE RESTAURANT peut faire plus, fonds 1.250.000 F + murs si intéressé. Ecr. nº 610, SUD EST MEDIA, 41, rue République, 73200 ALBERTVILLE.

l'agenda du Monde

Particuliers

(offres)

A VENDRE
Armoire en noyer XIXe. Haut. 2,04 m, larg. 1,46 m, prof. 0,64 m. Très bon état, prix demandé 9.500 F. Téléphoner au 280-23-90 le soir après 20 h.

Carrelages

DIRECT USINES
BOCAREL – 357-09-46 + 113, av. Parmentier, Paris-11e.

Cours

MATHS TOUS NIVEAUX
T. : 742-04-50, fin ap.-midi.

Ancien élève du Conservatoire National de Lille donne cours de batterie (technique, solo, lecture) à débutants ou confirmés et cours de percussion en groupe (4 élèves maximum) sur véritable batterie. Donne aussi cours de solfège et piano aux enfants débutants (méthode basée sur l'écoute et la découverte des sons). Renseignements au 542-53-81 de 7 h à 8 h ou de 19 h à 23 h.

Instruments de musique

URGENT, cause départ, vends contrebasse, excellent état. T. : 274-05-13, tard le soir.

Livres

HENRI LAFFITTE
Achat comptant de LIVRES. 13, r. de Buci, 6e. 326-68-28. CATALOGUE EN DISTRIBUTION.

Mode

« L'HOMME » HABILLE LES HOMMES
77, RUE RIQUET
T. NOR. 51-05. 75018 PARIS.
Métro Marx-Dormoy.
VÊTEMENTS SUR MESURES ET PRÊT-A-PORTER.

Moquettes

A SAISIR
MOQUETTE super VELOURS
12 coloris px posée 65 m²
MOQUETTE 100 %
pure laine Woolmark
Prix posée : 99 F/m²
Tél. : 658-81-12.

Papyrus

PAPYRUS D'ÉGYPTE
Peint à la main, gros, 1/2 gros, détail. Expos. perman. 85, r. M.-Ange, 75016. 651-61-67.

Perdu. Trouvé

Reyak, chien aux yeux bleus, Husky de Sibérie, gris et blanc a disparu jeudi dernier dans les Yvelines. Toute personne l'ayant vu est priée de téléphoner au 764-92-48.

Stages

DEVENEZ DÉTECTIVE
Stages pratiques et théoriques toute l'année, école NORMILL. T. (1) 538-72-40, 252-50-17.

Troisième âge

RÉSIDENCE les CÈDRES, 10' Pte Italie; Paris Tourisme, repos retraite reçoit toutes personnes, tous âges, valides, semi-valides, handicapés. Soins assurés, petits animaux familiers acceptés, 33, av. de Vitry, 94800 VILLEJUIF. T. (1) 726-89-63 (1) 639-34-14.

Vidéo

A VENDRE ATARI 800 XL entièrement neuf, jamais utilisé, comprenant :
– Unité centrale 800 XL-64 K.
– Lect. disquette ATARI 1050.
– Imprimante ATARI 1027.
Prix pr l'ensemble : **8 800 F.**
Tél. : h. de bur. 747-36-99. Soir après 20 h. 522-76-67.

Vacances Tourisme Loisirs

CHATEL, Haute-Savoie, loue à la semaine 2 pièces, 4 personnes. Neuf. 2.100 F hors vacances. Tél. : 71-62-52 (50).

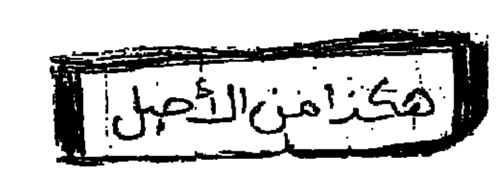
Vous cherchez des amis avec qui partager vos goûts artistiques, sportifs, culturels, etc. Vous les trouverez à : GOUTS COMMUNS. Tél. : 548-95-16.

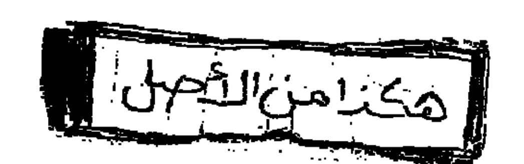
automobiles

ventes

plus de 16 C.V.

PORSCHE 911T, jan. 73, gris métal., int. noir, excel. état. Px 59.000 F (27) 80-15-45.





INFORMATIONS « SERVICES »

WEEK-END D'UN CHINEUR

ILE-DE-FRANCE

Samedi 6 octobre

Compiègne, 14 heures : vins ; **Corbeil-Essonnes**, 14 heures : Archéologie, Extrême-Orient.

Dimanche 7 octobre

Chartres, 14 heures : appareils photographiques anciens ; **Enghien**, 14 h 30 : argenterie, bijoux, orfèvrerie ; **Fontainebleau**, 14 heures : tableaux anciens, tableaux modernes, objets d'art, meubles, argenterie, bijoux ; **Les Andelys**, 14 h 30 : meubles, bibelots, tableaux, argenterie, bijoux ; **L'Isle-Adam**, 14 h 30 : tableaux modernes et orientalistes ; **Provins**, 14 heures : timbres ; **Verrières-le-Buisson**, 14 heures : meubles, objets d'art, bijoux, tableaux ; **Versailles-Rameau**, 14 heures : tableaux modernes ; **Versailles-Chevau-Légers**, 11 heures : bibliophilie ; 14 heures : tableaux, céramiques, objets d'art, meubles : 14 h 15 : art d'Asie ; 14 h 30 : bijoux, argenterie ; 15 h 30 : tapis d'Orient.

PROVINCE

Samedi 6 octobre

Abbeville, 14 heures : dessins, objets d'art, bijoux, argenterie, meubles ; **Martigny-les-Bains**, 9 heures : matériel d'établissements thermaux ; 14 heures : mobilier et vaisselle ; **Rouen**, 17 heures : bijoux, argenterie, monnaies, tapis ; **Troyes**, 14 heures : cartes postales.

Dimanche 7 octobre

Alençon, 14 h 15 : objets d'art, bijoux, meubles ; 14 heures : tableaux anciens, tableaux modernes, argenterie, bijoux, objets d'art, meubles ; **Bayeux**, 14 h 30 : porcelaine, objets d'art, tableaux, argenterie, meubles ; **Béthune**, 14 h 30 : objets d'art, bijoux, argenterie, tableaux anciens, tableaux modernes ; **Honfleur**, 14 h 30 : livres du dix-neuvième siècle ; **Limoges**, 14 heures : tableaux, bijoux, argenterie, objets d'art, meubles ; **Nancy**, 14 heures : meubles, tableaux, objets d'art, bijoux ; **Rouen**, 10 heures : vins.

FOIRES ET SALONS

Albi (81), dimanche seulement ; **Aix-en-Provence** (13) ; **Besançon** (25) ; **Carcassonne** (11) ; **La Rochefoucauld** (16) ; **Nantes** (44) ; **Paris**, quai d'Austerlitz : Numicarta ; **Paris**, Biennale des antiquaires ; **Paris**, espace Balard ; **Reims** (51) ; **Sancerre** (18).

ÉCHECS

Une huitième partie trop rapide

Dans le commentaire de la huitième partie, annulée au vingtième coup sur proposition de Kasparov (*le Monde* du 5 octobre), nous avons écrit que le combat n'avait *duré que vingt minutes. Un coup* toutes les trente secondes.

Les deux adversaires avaient beau avoir envie d'en finir, jouer aussi vite cela ne s'était jamais vu. Les joueurs ont, en fait, utilisé chacun une heure et vingt minutes de leur *temps. Un record de vitesse tout de* même.

PARIS EN VISITES

DIMANCHE 7 OCTOBRE

« Le square parisien », 10 heures, 30, boulevard Jules-Ferry, M. Gazquez Romero.

« Le Sénat », 15, rue de Vaugirard, Mme Vermeersch.

« Le Père-Lachaise romantique », 15 heures, entrée principale, Mme Lemarchand.

« Promenade dans le Marais à la recherche de Diderot », 15 heures, 24, rue Pavée, Mme Vermeersh (Caisse nationale des monuments historiques).

« La Chapelle expiatoire », 15 h 15, 29, rue Pasquier (Mme Barbier).

« La collection Walter-Guillaume », 10 h 30, Orangerie des Tuileries (D. Bouchard).

« L'abbaye de Saint-Germain-des-Prés », 15 heures, 3, place Saint-Germain (M. Boulo).

« L'Opéra », 11 heures, devant l'entrée.

« L'Assemblée nationale », 14 heures, 4, place du Palais-Bourbon (Marion Ragueneau).

« Montmartre », 14 h 30, métro Abbesses (Les Flâneries).

« La crypte de Notre-Dame », 14 h 30, métro Cité (La France et son passé).

« L'île Saint-Louis », 15 heures, métro Saint-Paul (Mme Hauller).

« Le Palais-Royal, siège du Conseil d'Etat », 10 h 30, devant les grilles (M. Jaslet).

« Le cimetière de Passy », 14 heures, angle avenue Paul-Doumer/place.

« Le Marais », 15 heures, métro Pont-Marie (Mme Lasnier).

« Saint-Denis », 14 h 30, portail central (Lutèce-visites).

« Le château de la Muette et les salons de l'OCDE », 15 heures, 2, rue André-Pascal.

« Le cimetière révolutionnaire de Picpus », 15 h 30, 35, rue de Picpus (Tourisme culturel).



6 bons		1 681 460,00 F
5 bons + complémentaire		84 070,00 F
5 bons		8 940,00 F
4 bons		150,00 F
3 bons		11,00 F

TOURISME

MAUVAIS BILAN POUR LES LOCATIONS DE VACANCES

Cap à l'ouest

Vacances en peau de chagrin, moins d'argent, moins de touristes et des délais d'occupation réduits. Telles sont les grandes lignes de l'enquête *réalisée par la Fédération* nationale des agents immobiliers (FNAIM) sur les locations de vacances et de résidences secondaires *au cours de l'été 1984* (1). Cette enquête menée auprès des professionnels de ce domaine (ils hébergent environ 3 millions de touristes chaque année) donne des résultats particulièrement contrastés.

D'un côté, les côtes normandes et le littoral du Nord avec, pour juillet et août, des coefficients de remplissage proches du maximun absolu, la *Bretagne et la côte Atlantique* enregistrant, quant à elles, une participation oscillant entre 90 % et 95 %.

De l'autre, des régions qui affichent habituellement « complet » et qui, cet été, ont enregistré à peine 85 % d'occupation : l'Aquitaine (avec des creux un peu plus marqués pour certaines stations basques), le Languedoc-Roussillon où « la morosité s'installe » et la Côte *d'Azur avec un taux de 80 % seulement.* Particulièrement touchée, la montagne, et surtout les Alpes, avec un coefficient de 45 %. A noter une concurrence accrue des gîtes ruraux. *« La course au soleil n'a plus forcément pour destination le Sud »*, constatent les professionnels, qui relèvent que, cette année, les Français sont partis moins loin. Une façon comme une autre de compenser la hausse des prix et, notamment, celle de l'essence. Ajoutez à cela une météo favorable ces dernières années, et la tendance amorcée en *1983 se confirme en 1984* : succès des régions Nord, Normandie, Bretagne et Atlantique qui, connues désormais pour pratiquer des prix raisonnables et pour être touristiquement bien organisées, augmentent ainsi leur notoriété et accroissent leur popularité.

D'une manière générale, on constate que les vacanciers ont eu tendance à réduire la durée de leur séjour. Austérité oblige, mais aussi, *note la FNAIM, un calendrier* scolaire qui prévoit des examens jusqu'à la mi-juillet et la rentrée des classes le 6 septembre. La raison principale reste la baisse générale du pouvoir d'achat.

La demande se déplace vers des régions moins chères. On a tendance à délaisser celles qui ont des problèmes spécifiques, comme le Pays basque ou la Corse, qui a cependant bénéficié d'une relève italienne.

Pour pallier le raccourcissement du nombre de séjours de vacances, les professionnels estiment de *« plus en plus impératif »* d'instituer les séjours à la carte et de généraliser la location à la semaine, voire au week-end. Encore faut-il en convaincre les propriétaires, qui, *« étouffés par une législation archaïque »*, se tournent de plus en plus, constate la FNAIM, vers les locations clandestines.

Aussi, la fédération critique-t-elle *« la taxe de séjour souvent pratiquée à un taux élevé par des municipalités en quête de ressources »* et que *« les estivants ressentent comme une agression »*. Elle dénonce également l'absence d'un programme efficace de promotion tourné vers l'étranger, comme font déjà la Grèce ou l'Italie. Voilà pourtant, insiste-t-elle, un secteur particulièrement rentable : en 1984, et malgré une saison moyenne, 1 milliard de francs au titre de la location pure et 2 milliards de francs pour divers frais de séjour auront ainsi été dépensés en France, en devises étrangères, par la clientèle des seuls *portefeuilles de gestion des membres* de la FNAIM. Cette dernière réclame également *« un véritable étalement des vacances »* qui, seul, permettrait de rentabiliser équipements touristiques et parc locatif.

En conclusion, la FNAIM demande une nouvelle fois une fiscalité simplifiée (elle propose une forfaitisation de l'imposition à un taux modéré), qui se substituerait au régime actuel dans lequel les meilleurs spécialistes perdent leur latin. De son côté, elle a l'intention de mettre en place les instruments nécessaires à la fluidité et à la transparence du marché, pour répondre à la demande des consommateurs.

P. Fr.

(1) Ce bilan de l'été a été réalisé entre le 1er septembre et le 15 septembre, sur un échantillon représentatif de 31 200 unités de locations de vacances *réparties sur* 100 localités de bord de mer et 20 stations de montagne.

Les mots croisés se trouvent dans « le Monde Loisirs » page XII

Le Monde

économie

AFFAIRES

LE DÉVELOPPEMENT DE LA BOURSE DE COMMERCE

De nouvelles denrées pourraient être traitées à terme en ECU

A l'occasion de la mise en place officielle de la Commission des marchés à terme de marchandises (COMT), qui marquera, à partir du 1er décembre prochain — date d'entrée en vigueur de la loi du 8 juillet 1983, — le début de la vaste réforme entreprise à la Bourse de commerce de Paris (*le Monde* du 4 octobre), M. Jean-Marie Bockel, secrétaire d'Etat auprès du ministre du commerce, de l'artisanat et du tourisme, a suggéré que des études soient entreprises « *dans les prochains mois* », en vue d'ouvrir éventuellement de nouveaux marchés à terme.

Pour l'heure, six produits sont traités sur un marché à terme (le sucre blanc, le cacao et les tourteaux de soja à Paris, le café en « duplex » (liaison directe) entre Paris et Le Havre, la laine et la pomme de terre à Lille. Cette liste, a ajouté M. Bockel, pourrait être complétée par « *bon nombre de produits agricoles cultivés en France, et qui pourraient être concernés par l'ouverture d'un marché à terme* », citant, à titre indicatif, l'œuf, les poulets, les porcs, le colza, le tournesol, les peaux, le beurre de cacao, le contre-plaqué, les bois en grume... Evoquant à ce sujet les impératifs de la politique agricole commune, le secrétaire d'Etat a estimé qu'elle « *ne constituait pas obligatoirement un obstacle* », dans la mesure où « *un marché à terme peut voir le jour dans un secteur soumis à réglementation communautaire, pour peu qu'il existe un espace de liberté suffisant à l'intérieur duquel fluctueraient les cours* ».

Au-delà des produits agricoles, M. Bockel a lancé l'idée de transactions effectuées en ECU (unité de compte européenne), estimant par ailleurs que la COMT « *pourrait être utilement associée* » à la réflexion engagée sur la création éventuelle de marchés de produits financiers, le projet le plus avancé concernant l'ouverture prochaine d'un marché à terme d'obligations à Paris. Sur le premier point, M. Daniel Lebègue, directeur du Trésor, a fait part de son « a priori *favorable* », rappelant à cette occasion que, « *de tous les pays européens, la France est le plus favorable au développement du rôle de l'ECU en tant qu'unité de compte et de règlement* ».

Pour ce qui est d'un marché à terme d'obligations, M. Lebègue a estimé qu'il se justifiait en raison du très large volume de titres de cette nature traités à Paris, incitant les gros investisseurs (SICAV et fonds communs de placement) à « *se couvrir* » à terme sous la forme d'achats et de vente d'obligations qui seraient émises à échéance de trois, six ou neuf mois (il n'est pas prévu d'aller au-delà). On sait, de source financière, que le projet en question, élaboré par les agents de change, va être soumis au Trésor dans les prochains jours.

Pour l'instant, a expliqué Mme Nicole Briot, présidente de la Commission des marchés à terme de marchandises, cet organisme va s'attacher à mettre au point les dispositions visant à renforcer la sécurité juridique des opérations afin de fournir une meilleure information au public : contrat-type de mandat de gestion, réglementation du démarchage et contrôle des publicités faisant appel à la clientèle dite privée.

Dotée de pouvoirs importants (réglementation, contrôle, discipline), la COMT a une triple mission : veiller au bon fonctionnement de l'institution, assurer une meilleure protection des donneurs d'ordre et promouvoir le développement de ces marchés. C'est surtout pour ce dernier volet que la commission (dont le poste de secrétaire général a été confié à M. Christophe Guillemin, ancien conseiller technique de M. Michel Crépeau) compte sur l'appui du système bancaire, et il est significatif, à cet égard, de voir figurer parmi ses membres un représentant de cette profession en la personne de M. Henri Morin, directeur central à la Société générale.

Traditionnellement, les banquiers sont restés très méfiants à l'égard des marchés à terme parisiens, tant par méconnaissance de ses mécanismes compliqués que par leur caractère indéniablement risqué (le souvenir du « krach » de 1974 n'est pas encore effacé). Mais plutôt que de les inciter à des « *interventions directes* » comme le suggèrent les pouvoirs publics, il serait sans doute préférable de créer des instruments de gestion collective *ad hoc* susceptibles de pallier, en partie, ce problème du risque. Une idée à laquelle le Trésor semble favorable, dès lors que l'élargissement des marchés serait suffisant pour justifier la mise au point de ces nouveaux produits financiers.

SERGE MARTI.

Renault-Véhicules industriels a perdu 1,4 milliard de francs au premier semestre

M. Séméréna, PDG de Renault-Véhicules industriels, avait parlé de 1983 comme d'une « année noire » pour la filiale poids lourds de Renault et prédit que 1984 serait encore « triste » : les chiffres qu'il a rendus publics le 3 octobre, à l'occasion de l'ouverture du Salon de l'auto, n'infirment en rien ses prévisions puisque RVI a perdu 1,4 milliard de francs au premier semestre 1984. Les pertes totales pour l'année seront donc, même *si le second* semestre s'annonce moins sombre, supérieures à celles de 1983 (1,947 milliard de francs).

RVI souffre en fait d'un double mal : la guerre des prix menée sur le marché français et la lourdeur de ses structures. « *On ne peut parler de redressement de RVI*, souligne M. Séméréna, *sans envisager une sérieuse accalmie dans la guerre des prix en France.* » Elle compromet, de fait, « *les résultats positifs qui ont pu être enregistrés sur certains produits ou destinations* ». Aussi RVI tente-t-il de retrouver un taux de pénétration plus « normal » sur le marché français. Mais les progrès effectués (42,3 % contre 36,4 % fin 1983), s'ils dépassent les espérances, restent insuffisants.

La filiale de Renault souffre également de ses « sureffectifs ». Pour le président de RVI, l'amélioration de la compétitivité passe par « *une diminution sensible de ses effectifs* ». Le plan pour l'emploi lancé à cet effet en février 1984 a été reconduit en juin jusqu'à la fin novembre : il prévoyait une suppression de 3 750 emplois. A ce jour, indique-t-on à RVI, les effectifs ont diminué de 1 500 personnes (650 dans le cadre des procédures FNE, 650 volontaires et 200 en départs non remplacés). On désire visiblement rester très prudent face à ce problème qui n'est pas, pour M. Séméréna, un problème de « *sureffectif* » mais de « *réduction nécessaire des effectifs* ».

Malgré ces douloureux problèmes, on devrait, pense-t-on à RVI, voir bientôt la fin du tunnel. L'équilibre des comptes pourrait être retrouvé en 1987-1988. Il est vrai que RVI a des atouts, comme la synergie avec Mack (le constructeur américain de camions détenu désormais à 45 %) : 6 400 véhicules seront livrés en 1984, ce qui représente plus du doublement des expéditions vers les Etats-Unis.

NOMINATIONS

● **M. MAURICE CANCELLONI** a été nommé vice-président de SPIE-Batignolles. Agé de soixante-trois ans, M. Cancelloni était depuis 1980 PDG de SBTP, filiale spécialisée dans le génie civil et le bâtiment qui vient d'être absorbée par SPIE-Batignolles. Polytechnicien, ingénieur en chef des ponts et chaussées, M. Cancelloni est entré en 1970 dans le groupe Empain-Schneider.

● **M. JEAN GIBIAT**, quarante-neuf ans, ingénieur des ponts et chaussées, a été nommé commissaire à l'aménagement des Alpes du Sud auprès de la DATAR. Il remplace Claude Desgrandchamps, appelé à d'autres fonctions.

● **M. HADAS-LEBEL**, maître des requêtes au Conseil d'Etat, âgé de quarante-quate ans, qui était détaché dans le groupe ELF-Aquitaine depuis mars 1984, a été nommé secrétaire général de la Société nationale Elf-Aquitaine (SNEA), à compter du 1er octobre 1984. Il sera, à ce titre, membre du comité exécutif du groupe. M. Pierre Michaux, qui était secrétaire général de la SNEA depuis 1976, est nommé directeur, conseiller de la direction générale du groupe ELF-Aquitaine.

● **M. MAURICE HERZOG**, soixante-cinq ans, ancien ministre, vient d'être nommé président de Triton-France, à la suite du décès de M. François de Gunzburg. Triton-France est une société de recherche et d'exploitation d'hydrocarbures créée en 1980. Associée à Total, elle développe actuellement dans le Bassin parisien les champs de Montmirail et de Sivry. Triton-France est une filiale à 100 % d'Invent Energy Limited, cotée sur la place de Londres et contrôlée elle-même à 60 % par le groupe américain Triton Energy, de Dallas.

● **M. FRANÇOIS-NOËL MATHEY**, âgé de quarante-trois ans, deviendra président de PARIDOC, centre d'achats et de services d'entreprises de détail succursalistes, en remplacement de M. Michel Deroy, dont le mandat n'est pas renouvelable. M. Mathey est directeur général de la CEDIS à Besançon (Doubs). PARIDOC, avec soixante-dix-sept hypermarchés Mammouth et quatre cent vingt supermachés Suma, réalisera en 1984 un chiffre d'affaires cumulé de près de 41 milliards de francs.

● **M. MICHEL PARRET** a été élu président de l'Association pour l'actionnariat de responsabilité des salariés (APARS). M. Parret, qui succède à M. Pierre Bonzon, PDG du Centor et le l'imprimerie Tardy Quercy, est secrétaire général de la société Guerbet SA. M. Bonzon demeure vice-président de l'APARS.

● **M. PASCAL VORREUX** trente et un ans, polytechnicien, ingénieur de l'armement, a été nommé commissaire à la conversion industrielle des Ardennes, en remplacement de M. Philippe Vuitton.

● **Reconnaissance de la parole.** — IBM a annoncé, le 4 octobre, la réalisation d'un système expérimental informatique qui « *reconnaît* » des phrases exprimées oralement composées à partir d'un vocabulaire de cinq mille mots et les retranscrit sur bande imprimante. La reconnaissance de la parole est un projet très difficile sur lequel les ingénieurs travaillent depuis des années.

● **IBM va acheter des composants électroniques en Autriche.** — Le numéro un de l'informatique IBM va acheter pour 500 millions de deutschemarks (1,5 milliard de francs) de composants « multicouches » au fabricant autrichien Voest-Alpine. IBM vient de passer des accords de même type avec le groupe italien SGS-Ater et le français Thomson. — (AFP.)

ÉNERGIE

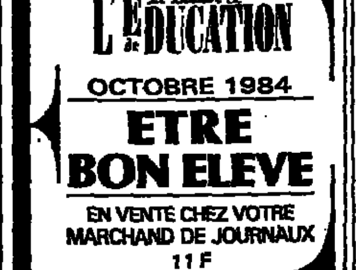
LES TARIFS DOMESTIQUES DU GAZ AUGMENTENT DE 3,5 %

Le prix du gaz pour les usagers domestiques augmente ce vendredi 5 octobre de 3,5 % a annoncé le ministère de l'économie et des finances. Cette majoration, la seconde depuis le début de l'année, portera à 8,5 % la hausse des tarifs domestiques du gaz pour l'année 1984. Elle devrait être assortie d'une majoration nettement supérieure (au moins 6 %) des tarifs pour les usagers industriels (*le Monde* du 4 octobre).

MONNAIES

DOLLAR TRÈS CALME : 9,29 F

Sur des marchés des changes très calmes à la veille du week-end, le dollar, vendredi 5 octobre, a évolué non loin de son cours de la veille, s'établissant à 3,0275 DM et 9,29 F, contre 3,04 DM et 9,33 F.



FACE AUX INITIATIVES ALLEMANDES ANTIPOLLUTION

Les constructeurs automobiles européens craignent un morcellement du marché

M. Jacques Calvet, président d'Automobiles Peugeot, est parti en guerre contre les mesures antipollution annoncées par l'Allemagne fédérale (*le Monde* du 21 septembre). Dans l'organisme de coopération des constructeurs européens (CCMC), le 2 octobre, puis devant la presse le lendemain, il s'en est pris à l'efficacité même de ce type de mesures : « *Personne n'a jamais réussi à prouver que les émanations des automobiles ont une incidence sur les pluies acides qui détruisent les forêts allemandes. Paradoxalement, les études sur l'air aux Etats-Unis (où les catalyseurs* (1) *ont été introduits il y a une dizaine d'années) et en Europe donnent des résultats comparables.* » « *En outre*, ajoute le président de Peugeot, les catalyseurs *sont en grande partie inefficaces, 40 % d'entre eux ne sont plus en état de fonctionnement* » au bout de six mois. Or cela coûte 6 000 F. On risque donc « *une baisse des ventes et une dégradation des performances* » pour des procédés à l'efficacité incertaine. Enfin, la décision allemande « *unilatérale* » « *va aboutir à une fragmentation du marché européen, ce qui serait une catastrophe* ».

Cette fragmentation du marché apparaît aussi comme une grande menace à M. Eberhard von Kuenheim, président du directoire de BMW : « *Je ne suis pas sûr qu'en Allemagne les hommes politiques se rendent bien compte de cette remise en cause du marché européen. Cette décision d'introduire l'essence sans plomb et les catalyseurs dès 1986 est d'ailleurs plus l'expression d'une moralité que d'un jugement technique.* »

Et d'évoquer la question des réserves et du cours du platine (dont 4 ou 5 grammes sont nécessaires à la fabrication des catalyseurs) si toutes les automobiles devaient être rapidement équipées de ces pots antipollution.

Pour l'instant, les constructeurs européens ont décidé d'accepter les propositions de la commission européenne de supprimer le plomb dans l'essence en 1989 seulement. Ils se sont dits prêts à discuter d'une seconde étape, mais le terme de 1995 pour l'introduction des catalyseurs « *n'est pas recevable dans sa forme actuelle* ».

Ce doit cependant être là un combat d'arrière-garde. BMW, pas forcément mécontent de ce qui se passe, présente sur son stand du Salon, pour un coût supérieur de 1 500 DM à celui du modèle normal, une « *voiture propre* ».

B. D.

(1) Les catalyseurs installés sur les conduits d'échappement détruisent théoriquement les hydrocarbures non brûlés, les oxydes d'azote, le dioxyde de soufre et tous gaz polluants. Le plomb les rend inopérants.

● Même son de cloche chez Mercedes, qui souhaite que la réglementation allemande sur les gaz d'échappement n'entraîne pas un isolement des marques d'outre-Rhin au sein de la Communauté. Le docteur Hornig, membre du directoire de Daimler BenzAG l'a répété au cours d'une réunion de presse en reconnaissant néanmoins le bien-fondé des préoccupations du gouvernement fédéral. Il a rappelé que les constructeurs allemands souhaitaient des engagements préalables : pas de subventions en faveur des voitures dotées de catalyseur ; mise en place préalable d'un réseau de distribution de carburant sans plomb avec super et ordinaire.

M. Hornig a d'autre part évoqué la future gamme moyenne de Mercedes. Les W-124, nom de code, seront prochainement présentées. Elles s'inspirent de la ligne des 190, sont dotées des 2,3 litres et 2 litres diesel mais pourront aussi recevoir deux autres moteurs en 6 cylindres de 2,6 litres et 3 litres à essence.

UNE MÊME FLAMME POUR FEUDOR ET CRICKET

Le groupe suédois Swedish Match A.B., qui fabrique les briquets Feudor, va reprendre les briquets jetables Cricket fabriqués par la compagnie américaine Gillette, a indiqué, le 4 octobre à Paris, un porte-parole de la firme suédoise.

Swedish Match a signé un accord de principe avec Gillette afin de renforcer sa position mondiale dans le secteur des briquets. Le groupe suédois fabrique environ cent quatre-vingt millions de briquets par an. L'américain Gillette a vendu pour sa part cent trente millions de Cricket.

L'usine Gillette de La Balmes-de-Sillingy (près d'Annecy, en Haute-Savoie), qui emploie actuellement deux cent quatre-vingts personnes, abandonnerait la production des stylos Tempo. Elle accroîtrait en contrepartie sa fabrication de briquets Cricket de 50 millions d'unités supplémentaires à destination des Etats-Unis, faisant ainsi passer son activité à l'exportation de 58 % à 80 %. Aucune réduction d'effectifs n'interviendrait, selon des informations fournies à Annecy par la direction au comité central d'entreprise.

Chez Feudor, les usines de Vénissieux (près de Lyon) et des Avenières (Isère) doubleraient leur production, cette augmentation étant intégralement destinée à l'exportation, selon Swedish Match.

Ce groupe suédois s'est introduit sur le marché du briquet jetable à la fin des années 50 par l'acquisition de la société française Feudor SA.

Au premier semestre 1984

L'ACTIVITÉ DU BATIMENT A ENCORE BAISSÉ DE 9,1 %

Au premier semestre 1984, l'activité du bâtiment s'est encore dégradée, en baisse de 9,1 % par rapport à la même période de 1983. Dans le gros œuvre cette chute atteint 10,7 %, et dans le second œuvre, 7,6 %.

C'est ce qui ressort de la dernière note de conjoncture publiée par la Fédération nationale du bâtiment (FNB). L'indice d'emploi établi par la FNB, suit la même pente : — 8,7 % en six mois, avec — 10,9 % dans le gros œuvre et — 6,4 % dans le second œuvre.

Quant au nombre des entreprises ayant cessé leur activité, il est en forte croissance, passant de 2 273 au premier semestre de 1983 à 2 572 au premier semestre 1984, soit + 13,15 %.

Cela n'a rien de surprenant, puisque le nombre de logements mis en chantier a baissé de 19,1 % à fin juin 1984 (133 672, contre 165 182 à fin juin 1983), sans que les constructions d'autre nature (industrielles ou commerciales) aient pu compenser, le nombre de mètres carrés commencés ayant baissé de 15,9 % (— 22,4 % pour les bâtiments agricoles, — 17,5 % pour les bâtiments industriels, — 10 % pour les locaux commerciaux, mais seulement — 1,3 % pour les bureaux).

ÉTRANGER

En Grande-Bretagne

LE CHOMAGE S'EST AGGRAVÉ EN SEPTEMBRE

Londres (*AFP.*) — La situation de l'emploi s'est encore aggravée au Royaume-Uni : il y avait au total 3 283 600 chômeurs recensés en septembre, soit 167 800 de plus qu'en août, ce qui représentait 13,6 % de la population active contre 12,9 % (les chiffres étant bruts et englobant les jeunes à la recherche d'un premier emploi). En données corrigées des variations saisonnières (excluant ces jeunes), il y avait 3 099 400 chômeurs adultes, soit 25 500 de plus, et 12,9 % de la population active contre 12,8 %.

Dans les deux cas, les chiffres sont des records. Commentant ces statistiques, le ministre de l'emploi, M. Tom King, s'est déclaré déçu de cette évolution du chômage due au niveau élevé des taux d'intérêt américains et britanniques. Il l'a également attribuée aux répercussions de la grève des mineurs qui en est à son septième mois.

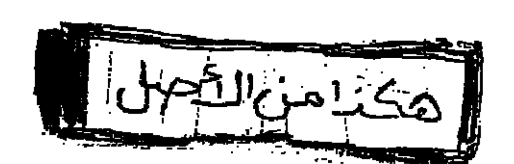
TAUX DES EUROMONNAIES

$ E-U.	10 5/16	10 11/16	10 7/8	11 1/4	11 1/16	11 7/16	11 7/16	11 3/4
DM	5 3/8	5 3/4	5 3/8	5 3/4	5 7/16	5 13/16	5 7/8	6 1/8
Florin	6 1/8	6 5/8	6	6 3/8	6 1/16	6 7/16	6 5/16	6 11/16
F.B. (100)	10 3/8	11 1/8	9 15/16	11 3/16	10 9/16	11 3/16	10 5/8	11 3/16
F.S.	2 3/8	3 1/8	4 5/8	5	4 5/8	5	4 15/16	5 5/16
L. (1 000)	15 7/8	16 5/8	16	16 3/4	16 1/4	17	16 1/2	17 1/8
£	10 1/2	11	10 1/2	11	10 1/2	11	10 7/16	10 13/16
F. franç.	10 3/4	11 1/4	11	11 1/2	11 1/4	11 3/4	12	12 5/8

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep. + ou dép. —		Rep. + ou dép. —		Rep. + ou dép. —	
$ E-U.	9,2880	9,2900	+ 5	+ 15	— 25	+ 15	— 250	— 140
$ can.	7,0631	7,0657	— 66	— 48	— 137	— 91	— 414	— 315
Yen (100)	3,7695	3,7718	+ 160	+ 169	+ 312	+ 337	+ 866	+ 924
DM	3,0677	3,0693	+ 144	+ 153	+ 285	+ 304	+ 764	+ 813
Florin	2,7194	2,7207	+ 113	+ 119	+ 217	+ 233	+ 605	+ 645
F.B. (100)	15,1295	15,1365	+ 40	+ 86	+ 83	+ 197	+ 210	+ 489
F.S.	3,7011	3,7041	+ 196	+ 209	+ 389	+ 415	+ 1066	+ 1128
L. (1 000)	4,9470	4,9507	— 218	— 200	— 451	— 411	— 1319	— 1226
£	11,5496	11,5586	+ 43	+ 65	+ 90	+ 158	+ 338	+ 522



SOCIAL

La CGT annonce des « luttes importantes » des salariés de Creusot-Loire

A l'appel du syndicat, de quinze cents à deux mille personnes ont manifesté, le 5 octobre au matin, devant la mairie du Creusot. Les salariés ont débrayé pour participer à cette manifestation. A Saint-Chamond (Loire), 300 employés de Creusot-Loire et d'entreprises de la vallée du Gier dépendant du groupe, ont occupé la mairie. *« L'affaire Creusot-Loire dure depuis trop longtemps, et des milliers d'emplois sont en jeu. Si l'on ne trouve pas très rapidement des solutions qui maintiennent le travail des gens, la cohésion du groupe industriel et la survie des régions, tout peut arriver. Et personne d'autre que le gouvernement ne portera la responsabilité de ce qui va se passer »* : c'est en ces termes que M. André Sainjon, secrétaire général de le Fédération de la métallurgie CGT, a résumé, jeudi 4 octobre à Paris, la position de son syndicat à l'égard du nouveau plan de sauvetage de Creusot-Loire.

« *Nous sommes surpris*, a déclaré M. Sainjon, *de constater que depuis que M. Fabius a pris en main ce dossier les choses ne cessent de traîner. Aujourd'hui cela suffit, et je n'hésite pas à dire que, dans cette conjoncture, le gouvernement est en dessous de ses responsabilités.* »

Interrogé sur l'attitude de la CFDT – *qui estime que les propositions d'Usinor et de Framatome représentent un moindre mal et sont le plan de la dernière chance*, – M. Serge Le Lay, secrétaire de la Fédération des métallurgistes CGT, a répondu de son côté : *« Le problème n'est pas de choisir le moindre des maux, alors que dans tous les cas les solutions avancées, toujours proches de celles de M. Pineau-Valencienne, amènent à affaiblir les capacités industrielles de la France et à créer de nouveaux chômeurs. »*

MM. Sainjon et Le Lay ont annoncé, en conséquence, *« des luttes importantes »* dès ce vendredi 5 octobre.

« Site par site, usine par usine », avec des formes de lutte *« les plus élevées possibles »*, la CGT *« organisera l'action pour que soient maintenus l'emploi et les activités industrielles. »*

AGRICULTURE

La FNSEA mobilise ses troupes pour le 16 octobre

Etats généraux par département, défilés, remises de motion aux commissaires de la République : la FNSEA va mobiliser ses troupes le 16 octobre, seconde journée de la conférence laitière, au cours de laquelle le point sur le plan de réduction de la production sera fait entre les professionnels et le ministère de l'agriculture.

C'est le conseil national de la FNSEA, une sorte de mini-congrès réuni à Paris le 4 octobre, qui a décidé de cette journée d'avertissement. Pourquoi avertissement ? Parce qu'il s'agit de faire « monter la pression » avant la rencontre que la centrale paysanne doit avoir avec M. Laurent Fabius, d'ici à la fin de l'année. Si cette journée du 16 octobre ne donne pas de *« résultats précis »*, a indiqué M. Guillaume, président de la FNSEA, des manifestations pourraient alors avoir lieu. Les revendications de la FNSEA, auxquelles adhère le CNJA associé à cette journée du 16 octobre, s'inscrivent dans un contexte de morosité générale qu'explique la chute prévisible d'au moins 4 % du revenu de la branche agricole.

Il y a en premier lieu le refus de payer des pénalités prévues par la Commission européenne au cas où les producteurs de lait dépasseraient le quota qui leur est alloué. C'est un refus catégorique, auquel le gouvernement répond qu'il n'y aura pas de dépassement. Sur le plan fiscal, la FNSEA demande à nouveau un dégrèvement sur le fuel, et une réduction de la TVA comme celle qu'ont obtenue les concurrents ouest-allemands. Enfin, elle continue de s'opposer à l'élargissement de la Communauté. La querelle « franco-française » sur les questions du budget européen apporte de l'eau au moulin de M. Guillaume, qui a rappelé qu'il avait eu *« raison doublement »* de critiquer les accords du 31 mars 1984 puis les conclusions du sommet de Fontainebleau. Ces événements, a-t-il rappelé, *« ont été présentés comme des succès diplomatiques français alors que rien n'était réglé »*. La rallonge budgétaire pour 1984 sera insuffisante, les revendications britanniques toujours les mêmes et les dangers de l'élargissement à l'Espagne et au Portugal toujours aussi graves, estime la FNSEA.

Washington dénonce les orientations de la politique agricole des Dix

Alors que, aux Etats-Unis, l'administration Reagan s'efforce de réduire les prétentions protectionnistes du Congrès, M. John Block, le secrétaire américain à l'agriculture, a déclaré, au cours d'une conférence de presse retransmise par satellite dans plusieurs capitales d'Europe, le jeudi 4 octobre, qu'il ne comprenait pas les remous suscités par le projet de loi « fourre-tout » sur le commerce que les parlementaires s'apprêtent à adopter. Ce projet menace notamment les exportations de vin italien et de vin français vers les Etats-Unis (*le Monde* du 5 octobre).

Une commission conjointe du Sénat et de la Chambre des représentants a entamé, jeudi également, une négociation-marathon pour harmoniser les textes adoptés par chacune des Assemblées. La session parlementaire doit s'achever à la fin de cette semaine, mais il n'est pas impossible que, pour ce texte, elle soit prolongée. Le représentant spécial pour les négociations commerciales, M. William Brock, devait s'efforcer de faire atténuer les clauses les plus protectionnistes. Et le secrétaire au commerce, M. Baldrige, a laissé entendre que le président Reagan pourrait opposer son veto. Ce fut, également, jeudi, l'argumentation de M. Block, qui a ajouté que même si le projet était adopté, la mise en place des mesures protectionnistes qu'il prévoit ne serait pas obligatoire.

Par contre, le secrétaire à l'agriculture a répété avec une étonnante fermeté tout le mal qu'il pensait de la politique agricole commune des Dix : les restitutions sont des subventions aux exportations qui entraînent la production d'excédents et qui ont permis à l'Europe de « s'acheter » sa part actuelle du marché de céréales. Apparemment, M. Block ne sait pas gré à la Commission européenne de limiter volontairement ses exportations à ce niveau, soit 14 % du marché mondial. Il refuse catégoriquement que les importations des sous-produits du maïs soient plafonnées à 2,7 millions de tonnes par an. Enfin, M. Block a regretté que la CEE, dans le cadre des travaux du comité agricole du GATT (Accord général sur le commerce et les prix), ait refusé, la semaine passée à Genève, d'adopter une résolution interdisant les subventions à l'exportation. M. Block le regrette vivement, car cela lui aurait permis de mieux résister aux pressions protectionnistes dans son propre pays...

Aux Etats-Unis

LE SYSTÈME DE PRÉFÉRENCE GÉNÉRALISÉE EST RÉVISÉ

La Chambre des représentants a adopté, le 3 octobre, une mesure autorisant le président Reagan à exempter de tout droit de douane certains produits en provenance des pays en voie de développement. Ce texte prolonge également, pour cinq ans, le système de préférence généralisée (GSP), qui permet sous certaines conditions une exemption des taxes sur les produits entrant aux États-Unis en provenance du tiers-monde – et qui devait expirer en janvier 1985.

Les représentants ont décidé d'ajouter les chaussures, les sacs à main, les bagages, les gants de travail, les vêtements de cuir et d'autres produits à la liste des marchandises ne pouvant bénéficier de tarifs hors douane. Le système de préférence généralisée concerne quelque 3 000 produits en provenance de 140 pays.

La Chambre des représentants a également rejeté un amendement qui prévoyait d'écarter la Corée du Sud, Hongkong et Taïwan de la liste des pays auxquels peuvent être accordées des exonérations portant sur les tarifs douaniers. Les représentants ont en outre autorisé la Hongrie à figurer désormais sur cette liste. – (*AFP.*)

• *Le vingtième anniversaire des Equipes ouvrières protestantes.* – Les Equipes ouvrières protestantes organisent les 6 et 7 octobre à Paris-19e (8, rue de Palestine), une manifestation destinée à marquer le vingtième anniversaire de leur fondation. Le débat, qui aura lieu le dimanche de 14 heures à 17 heures, aura pour thème : « Le mouvement ouvrier devant les mutations de la société. »

Que deviennent les exclus de l'assurance-chômage ?

Y a-t-il eu, oui ou non, 600 000 personnes exclues de l'indemnité chômage au cours des dix-huit derniers mois, comme on l'entend dire çà et là ces jours-ci ? Pis, ainsi que l'a affirmé M. Henri Krasucki à l'occasion de l'émission télévisée *« L'heure de vérité »*, le 1er octobre, faut-il même retenir le nombre de 1 131 000 personnes privées de toute ressource après une perte d'emploi ?

Que l'on s'interroge sur un tel sujet se comprend : alors que tous les signes extérieurs montrent à l'évidence une progression de la pauvreté, quand, à chaque coin de rue, on est amené à observer les effets d'une marginalisation redoutable, il serait souhaitable de quantifier avec précision le phénomène.

Malheureusement, un tel exercice est difficile, voire impossible. C'est même, au fond, le drame de cette affaire complexe.

D'abord, on ne peut réduire les « nouveaux pauvres » aux seuls exclus de l'indemnisation du chômage qui auraient été précipités dans la misère par la conséquence de mesures administratives ou réglementaires. Soumises depuis dix ans à la crise ou à la récession, une variété infinie de personnes ont été perturbées, précarisées et, brusquement, déstabilisées. Même si cela ne se calcule pas.

Ensuite, les éléments comptables fournis tant par l'ANPE que par l'UNEDIC pour connaître le nombre des chômeurs, d'une part, et le nombre des personnes indemnisées, d'autre part, ne permettent pas, à l'heure actuelle, de conclure de façon absolue, sauf à se livrer à de curieuses manipulations. Le seul moyen de savoir ce que sont devenus les demandeurs d'emploi dont l'allocation a été suspendue en fin de droits – de tous les droits, y compris l'allocation de solidarité depuis le 1er avril 1984, ou à l'ancienne allocation de secours exceptionnelle – consisterait, en fait, à procéder à une enquête sur chaque cas. On peut penser que son caractère éminemment inquisitorial révolterait tous les défenseurs de la liberté...

Depuis dix-huit mois, 600 000 personnes environ ont bien perdu le bénéfice de l'allocation de fin de droits, au terme d'une période variable en rapport avec leur temps d'activité salariale et de leur âge. Or, si cette donnée ne peut être discutée, il faut aussi savoir qu'il s'agit là d'un cumul. Il faut distinguer le flux du stock, disent les spécialistes.

Légitimement, on peut en effet supposer que certains de ces « exclus » du chômage sont devenus autre chose que des indigents, privés de tout moyen de vie après des mois d'indemnisation. Publiée en juillet 1984 par le bulletin de liaison de *l'UNEDIC, une statistique établit* par exemple que, en 1982 et 1983, 321 151 personnes au total ont été radiées du bénéfice de l'allocation de fin de droits. Cette même statistique nous apprend que, sur ce chiffre, 130 092 ont retrouvé un travail et 18 136 ont été prises en charge par la Sécurité sociale pour des raisons de santé. 49 935 autres ont effectivement perdu ladite allocation, mais parfois pour des raisons de limite d'âge (retraite). Enfin, *122 988* sont sorties du régime pour cause de départ au service national, d'entrée en centre de formation, de décès, de départ à l'étranger, d'incarcération et, parfois, de poursuite à la suite d'un contrôle. On peut supposer une répartition semblable en 1984.

Mais la suspension de l'allocation de fin de droits ne signifie pas que les chômeurs ne sont plus aidés, même si leurs ressources s'en trouvent réduites. Avant le 1er avril, sous certaines conditions, ils pouvaient recevoir l'allocation de secours exceptionnel. Depuis, et en raison du découpage en deux systèmes (assurance et solidarité) du régime UNEDIC, ils peuvent obtenir l'allocation de solidarité (40 F par jour). Toujours en juillet 1984, ils ont ainsi été *39 956 à percevoir cette indemnité*, soit 74,2 % de plus qu'en juillet 1983.

Un résultat inattendu

De même, on sait que le nombre des chômeurs indemnisés a toujours été inférieur au chiffre des demandeurs d'emploi qui intègre les jeunes à la sortie de leurs études, les femmes qui souhaitent reprendre une activité ou les salariés qui ne peuvent prétendre, pour une raison ou une autre, au bénéfice de l'indemnisation. En juillet dernier, alors que l'on comptait 2 184 400 personnes inscrites à l'ANPE, 1 787 633 avaient reçu une allocation de l'UNEDIC et même 2 005 100 si l'on tient compte de celles qui, en fonction de leur dossier présenté en cours de mois, devaient percevoir un versement au titre du mois de juillet. Encore ce chiffre doit-il être manié avec précaution, car il comprend les préretraités FNE, les bénéficiaires de la garantie de ressources et les salariés qui ont signé un contrat de solidarité licenciement ou démission (environ 700 000 allocataires).

Déjà passablement embrouillées, les choses sont cependant encore plus compliquées. Ainsi les chiffres bruts, à fin juillet, pourraient permettre de croire que 880 000 chômeurs n'étaient pas indemnisés par l'UNEDIC – c'est sans doute avec ce raisonnement que M. Krasucki aboutit à son chiffre de 1 131 000 – et, donc, que les indemnisés *représentaient 60 % des inscrits* à l'ANPE. Or ce résultat doit être pondéré, puisque, ainsi que tout le monde l'admet ou presque, les délais de traitement des dossiers entraînent habituellement une sous-estimation de l'ordre de 15 % à 20 %. Actuellement, et pendant toute la période de mise en place du nouveau régime d'assurance-chômage, on peut même supposer que la marge d'incertitude est encore plus grande, et certains, au ministère du travail, parlent de chiffres inférieurs de 30 % à 40 % à la réalité.

Cela étant, un dernier élément vient ajouter, s'il en était nécessaire, à la confusion. En 1982, le nombre des chômeurs indemnisés s'élevait d'ordinaire à 65 % des inscrits. En septembre 1983, il descendait à *57 %*, en raison de l'application du décret du 24 novembre 1982, plus restrictif que le régime précédent, qui devait entraîner 10 milliards de francs d'économies et 230 000 exclusions (*le Monde* du 23 novembre 1983), dont, d'ailleurs, il était impossible de connaître ensuite le sort individuel. Si l'on se souvient qu'en juillet 1984 60 % des chômeurs étaient indemnisés, il semblerait que l'application de l'accord de janvier 1984, signé par les partenaires sociaux et l'Etat, et entré en vigueur au 1er avril 1984, ait eu pour résultat, inattendu pour certains, d'augmenter ce nombre.

En tout état de cause, il faudra attendre la publication de l'enquête annuelle de l'UNEDIC pour en savoir davantage sur ces évolutions et pour se livrer à une tentative de chiffrage, au reste bien aléatoire. Cependant, selon de premières indications, on estimait que, en juillet dernier, 55 % des chômeurs non indemnisés étaient âgés de moins de vingt-cinq ans (en raison essentiellement des délais de carence introduits dans la réglementation), 3 % âgés de cinquante à cinquante-neuf ans et 4 % de plus de soixante ans, tous régimes UNEDIC confondus. 37 % de ces chômeurs non indemnisés, enfin, étaient âgés de vingt-cinq à quarante-neuf ans. C'est sûrement parmi cette dernière catégorie qu'on retrouverait certains des *« nouveaux pauvres »* si l'on veut croire que, avec 1 200 F par mois, les chômeurs recevant une allocation de solidarité ou une allocation d'insertion n'en font pas partie.

ALAIN LEBAUBE.

LES SYNDICATS JUGENT « INSUFFISANTES » LES DÉCISIONS SALARIALES DE LA RÉGIE RENAULT

Les organisations syndicales de la régie Renault ont jugé *« insuffisantes »* les mesures salariales annoncées par la direction d'ici à la fin de l'année. M. Jean-Louis Fournier, délégué central CGT, a affirmé que si la direction avait *« tenu compte du mécontentement exprimé dans les luttes, elle a démontré qu'elle entend persister à ne pas maintenir le pouvoir d'achat en 1984 »*. Au terme de trois heures de discussions, la direction a pris trois séries de mesures : la prime uniforme de 320 francs qui sera versée à la fin octobre a été portée à 355 francs ; le versement d'un complément mensuel uniforme de 40 francs ; une augmentation générale des salaires de 0,5 % au 1er décembre, ce qui porte les hausses de salaires en niveau pour l'année à 3,5 (et à 4,5 % pour les bas salaires).

Pour les trois-quarts des personnels ouvriers cela représente une augmentation de 5 % pour 1984. En mars, les syndicats avaient rejeté une proposition de trois augmentations salariales générales aboutissant à 3,5 % en niveau pour l'année.

A Bischenberg (Bas-Rhin), M. Paul Marchelli, président de la CGC, a estimé qu'il est *« extraordinaire qu'une entreprise nationalisée comme Renault, déficitaire et endettée, se permette de prendre des décisions d'augmentations de salaires et d'arrangements de cinquième semaine de congés payés (...). C'est un événement considérable qui me gêne et qui ne correspond pas tout à fait au discours d'investiture de M. Laurent Fabius »*. Dans une interview à *l'Union* du 5 octobre, nous indique notre correspondant à Reims, M. Krasucki voit dans le conflit Renault une *« valeur d'exemple » : « De quoi s'agissait-il ? De faire accepter dans une grande entreprise nationale la suppression de quinze mille trois cents emplois, une baisse du pouvoir d'achat et la remise en cause d'avantages sociaux. Quel bel exemple si les travailleurs n'avaient pas réagi avec la CGT et dans l'unité syndicale de ce qu'il aurait été possible de faire ailleurs un peu partout »*.

• **Le Comité d'entreprise des Poupées Bella assigne le directeur en référé.** – Le comité d'entreprise de Berchet-Industrie, qui fabrique, à Perpignan, les poupées Bella, a assigné devant le tribunal de commerce de Perpignan M. Jean-Louis Berchet, qu'il accuse d'avoir utilisé les aides de l'Etat à d'autres fins que le renflouement de l'entreprise. Selon le CE, 40 millions de francs versés par l'Etat et la ville de Perpignan auraient été utilisés au profit des autres sociétés appartenant à M. Berchet, Super-Jouet, Fernand Berchet S.A., et Bella, Berchet, Charton.

M. Bergeron : ne pas toucher à la « Sécu »

Pas question de toucher à l'assurance-maladie, aux remboursements, aux dépenses de santé, et à la protection sociale en général. C'est ce qu'affirme M. André Bergeron, secrétaire général de Force ouvrière, lors d'un déjeuner de presse le jeudi 4 octobre, à l'occasion d'une réunion des 170 présidents de caisses de Sécurité sociale de Force ouvrière. *« La santé ne peut se codifier dans le cadre des exigences budgétaires. On ne peut la mettre en équation »*, a déclaré M. Bergeron. *On ne peut diminuer les prélèvements obligatoires sur la santé. » « Que Bérégovoy ne dise pas de conneries ! »* Plus largement le secrétaire général de FO s'est défini comme *« un religieux de la Sécu »*, considérant qu'il fallait que les gens *« acceptent de payer davantage s'il le faut »* pour maintenir l'équilibre de la protection sociale plutôt que de faire des économies.

De son côté M. Maurice Derlin, président de la Caisse nationale d'assurance-maladie (CNAM), s'en est pris à *« la tutelle »* gouvernementale qui *« tend à court-circuiter la Caisse »* et qui intervient sans cesse dans les relations entre la CNAM et les médecins, ou dans la gestion de la caisse, ne prend pas en considération ses propositions ou impose des délais de réponse draconiens et irréalistes. Il a condamné la politique de restriction des budgets hospitaliers, soulignant les difficultés *« redoutables »* des établissements. *Certains*, a-t-il affirmé, *paient leurs fournisseurs avec quatre ou six mois de retard, ou ne paient plus leurs cotisations aux caisses de retraite. Certains ne paient plus leur « staff », ou bien vont être obligés de demander des avances à la Sécurité sociale pour payer leur personnel.* »

Enfin, en ce qui concerne la nomenclature et les relations avec les médecins, il a souligné que *« ce n'est pas à coups de procès-verbaux et de déconventionnements abusifs qu'on créera le climat nécessaire pour négocier la future convention »*.

SOCIAL

Le mouvement de licenciements et de suppressions d'emplois s'amplifie

• *Ille-et-Vilaine :* le comité d'entreprise de la société Flaminaire Internationale à Redon, en règlement judiciaire depuis juillet, a été informé le 13 septembre d'un projet de licenciement collectif de 142 employés. Les syndicats CGT et CFDT se sont opposés à ce projet et se sont prononcés pour la création d'une société coopérative ouvrière qui permettrait le maintien de 82 emplois.

• *Haute-Marne :* les 61 salariés de la SCOP Tropiques (meubles de jardin) à La Ferté-sur-Aube sont menacés de licenciement à la suite de la récente mise en cessation de paiement de l'établissement. Cette coopérative avait eu des difficultés à plusieurs reprises depuis 1981 et a perdu l'aide du Crédit agricole au mois d'août.

• *Haut-Rhin :* la direction de l'usine Matra Micro Systèmes de Wintzenheim a annoncé le 12 septembre au comité d'entreprise la suppression de 184 emplois (sur 550). Selon la CGT, ces suppressions d'emplois font suite à la scission de l'entreprise en trois sociétés distinctes, l'une d'entre elles devant poursuivre l'activité horlogère avec un effectif réduit de 330 à 146 personnes.

• *Mayenne :* les établissements Gruau (caravanes) de Saint-Berthevin (480 salariés) envisagent de licencier prochainement 65 personnes en raison d'une baisse d'activité.

• *Saône-et-Loire :* la direction de l'usine Poclain-Potain Matériel (fabrication de grues) de Saint-Vallier a annoncé le 19 septembre un plan de redressement portant sur 125 licenciements. Un premier plan avait été présenté en juillet prévoyant 75 licenciements.

• *Isère :* la totalité du personnel de l'usine Trappeur (chaussures d'alpinisme) de Sillans, soit 117 personnes (directeur inclus), a été licenciée par l'administrateur judiciaire chargé de l'entreprise depuis sa mise en règlement judiciaire le 26 juillet.

• *Vosges :* le directeur de la Société des eaux minérales de Vittel (1 850 salariés) a annoncé la suppression de 197 emplois d'ici le 1er mars 1985 sous forme de départs en préretraite.

• *Val-d'Oise :* la GGT de Soluprem (métallurgie), société qui avait déjà licencié 12 salariés en novembre 1983, et a fait l'objet d'une liquidation en juillet 1984, souligne dans un communiqué, le 20 septembre, que les solutions mises en œuvre depuis le dépôt de bilan conduisent à la perte de 70 emplois.

• *Yvelines :* la crise de l'automobile et une situation très critique dans plusieurs autres secteurs industriels, notamment dans le bâtiment et les travaux publics, vont se traduire d'ici à 1985 par la suppression de 20 000 à 25 000 postes de travail dans la vallée de la Seine, affirme la chambre de commerce et d'industrie interdépartementale Val-d'Oise-Yvelines. La chambre consulaire estime *« indispensable que des dispositions exceptionnelles soient envisagées à l'échelon gouvernemental, régional et départemental ».*

• *Nord :* les syndicats CGT et CFDT d'une filiale de Creusot-Loire, Delattre-Levivier (4 100 salariés), redoutent que leur entreprise ne soit liquidée à terme et vendue par appartements. A la suite d'une réunion extraordinaire du comité central d'entreprise, les deux syndicats ont indiqué que les solutions recherchées actuellement pour Creusot-Loire ne prenaient pas en compte l'avenir de Delattre-Levivier, implanté dans le Nord, en Alsace, en Lorraine et dans la région Rhône-Alpes.

Toujours dans le Nord, l'inspection du travail a autorisé, le 14 septembre, le licenciement de 58 salariés aux établissements Duvant-Crépelle de Valenciennes (324 salariés ; fabrication de groupes électrogènes). La direction avait demandé, en juillet, l'autorisation de licencier 99 personnes sous peine de déposer son bilan.

• *Ardèche :* la société des carrelages Villeroy et Boch annonce, dans un communiqué, la fermeture prochaine de son usine implantée à Bourg-Saint-Andréol qui emploie 222 salariés.

• *Corrèze :* le syndic gérant les Tanneries de Bort-les-Orgues a annoncé, le 18 septembre, le licenciement de 60 personnes (sur 152 emplois) et la mise en chômage technique de 26 personnes. Les ouvriers ont décidé d'occuper l'usine sans arrêter la production afin de satisfaire les demandes en cours.

• *Haute-Saône :* le syndic chargé de la liquidation de l'entreprise Laurent-Industrie de Plancher-les-Mines a annoncé, selon le comité d'entreprise de la société, que le maintien des activités de cette société s'accompagnerait de 96 licenciements au maximum. Spécialisée dans la boulonnerie, cette entreprise, qui emploie 264 salariés, avait déposé son bilan il y a quelques jours.

• *Val-de-Marne :* l'inspection du travail du Val-de-Marne a accepté, le 18 septembre, 155 suppressions d'emplois, dont 66 départs en préretraite, au siège de Charenton des vins Nicolas, qui emploie 785 personnes.

• *Seine-Saint-Denis :* les dirigeants de la SOFRESID (ingénierie) ont présenté un projet de 212 suppressions d'emplois, dont une centaine de licenciements, le 19 septembre, au cours d'un comité central d'entreprise extraordinaire. Ces mesures toucheraient particulièrement l'établissement de Montreuil.

TRANSPORTS

LA BATAILLE DES FERRIES SUR LA MANCHE

D'Ornano, Mexandeau, même combat

Oubliant pour quelques heures leurs divergences politiques et ne voulant penser qu'aux intérêts du Calvados, MM. Louis Mexandeau, ministre délégué chargé des PTT, et Michel d'Ornano viennent, à la tête d'une délégation de responsables économiques et d'élus locaux, de plaider auprès du secrétaire d'Etat à la mer le dossier du port de Caen. Avec succès, apparemment, puisque sur le principal sujet de l'entretien, la création d'une passerelle pour le trafic des car-ferries vers la Grande-Bretagne, M. Guy Lengagne leur a promis son appui.

Il est vrai que le port de Caen encaisse directement les conséquences de la grave crise que traverse la Société métallurgique de Normandie et voit son trafic de marchandises chuter dangereusement. Les moyens de sa survie sont sur la mer.

L'idée de créer une nouvelle ligne à travers la Manche entre Caen-*Ouistreham et Portsmouth* (qui est le second port britannique pour ce genre de trafic après Douvres), remonte à... dix ans au moins. *Mais* Caen n'a pu saisir l'occasion en temps utile quand d'autres ports (*Calais*, Le Havre, Cherbourg, Saint-Malo, Roscoff) se lançaient avec intrépidité dans l'aventure.

M. Louis Le Pensec, en 1982, et avant lui M. Daniel Hoeffel, dernier ministre des transports de M. Giscard d'Estaing, s'étaient déjà prononcés en faveur d'une passerelle à Caen, en dépit de la vive hostilité manifestée par les Cherbourgeois et les Havrais, qui risquent d'y perdre des plumes.

Aujourd'hui, avant de donner son feu vert définitif, M. Lengagne a demandé à deux inspecteurs généraux des affaires maritimes de vérifier d'ici à la fin d'octobre si les conditions financières et juridiques posées par les pouvoirs publics étaient remplies par les protagonistes. Les collectivités locales doivent en effet s'engager à combler le déficit d'exploitation de la ligne dans les premières années et à subventionner les équipements portuaires.

« Pas de problème », ont répondu en chœur les Caennais de toutes obédiences. La chambre de commerce et d'industrie apportera 50 millions de francs pour aménager le complexe portuaire, et le conseil régional, présidé par M. d'Ornano, a promis 7 millions. L'Etat semble prêt pour sa part à dégager 14 millions. Quant à la ville de Caen et au *département du Calvados, ils épongeront* au départ le déficit éventuel de la ligne : ils l'ont juré.

La compagnie bretonne BAI (Bretagne, Angleterre, Irlande), que préside M. Alexis Gourvennec, et qui connaît bien les dessertes de la Manche pour les exploiter depuis longtemps à partir de Roscoff et de Saint-Malo, a été choisie pour lancer cette nouvelle liaison. Un navire de quelque 100 millions de francs sera acheté par une société d'économie mixte constituée à cet effet. On transposera à la Normandie la formule juridique appliquée en Bretagne, et la compagnie qui arme déjà six car-ferries pourra de ce fait approcher, à partir de Caen, qui est bien reliée à la capitale par autoroute, le vaste marché de la région parisienne.

Mais déjà à Cherbourg on regimbe. Une délégation de responsables du département de la Manche est allée voir, elle aussi, M. Lengagne quelques heures à peine après que les Caennais furent sortis de son bureau. Ce projet est un *« gadget politico-électoral*, ont-ils fait savoir, *qui a rencontré de tout temps l'hostilité de la direction des ports maritimes »*. Cinquante mille passagers et quinze mille véhicules risquent d'être enlevés aux ports du Havre et de Cherbourg.

Port-poubelle

Il faudra à l'évidence trouver une compensation pour la ville du nord du Cotentin, qui voudrait légitimement être autre chose que le port-poubelle des déchets nucléaires de La Hague. Sans parler d'une levée de boucliers plus que probable de la part des Havrais : les ouvriers portuaires ont menacé de faire des mouvements sociaux.

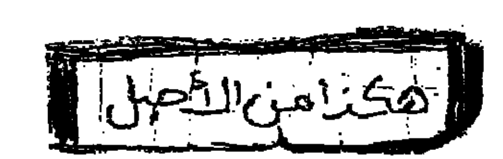
A l'aube de cette nouvelle bataille de la Manche — où l'on voit aussi s'affronter Calais et Boulogne (1), — les contribuables et les marins, pour leur part, se posent plus prosaïquement deux questions simples :

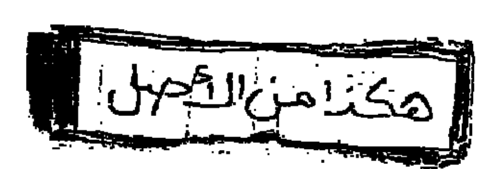
— Y aura-t-il de la place et un potentiel de trafic suffisant pour ouvrir en 1986 une nouvelle ligne alors que, de Roscoff à Dunkerque, les car-ferries qui font la navette (y compris ceux de la SNCF) ne sont pas toujours complets, loin de là ? Faudra-t-il que l'Etat assure l'entretien du chenal d'accès à Caen ?

— L'initiative conjointe des Normands et des Bretons permettra-t-elle aux armateurs français de regagner le terrain perdu sur les compagnies britanniques qui monopolisent 80 % du trafic sur la Manche ?

FRANÇOIS GROSRICHARD.

(1) Le maire de Boulogne est M. Lengagne, secrétaire d'Etat à la mer.





MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

5 octobre

En hausse

Après la hausse de 0,68 % survenue jeudi à la Bourse de Paris, les actions françaises ont de nouveau mis 0,6 % à leur actif en fin de semaine, l'indicateur instantané reflétant une progression de 3 % depuis la dernière liquidation et de 18 % au moins à compter du 1er janvier 1984.

Tout en étant étoffées, les transactions restent dans des limites raisonnables (on a traité quelque 260 millions de francs la veille sur les titres français négociés au marché « RM » dont 32 millions de francs sur la seule Lyonnaise des eaux, tandis que la Générale des eaux voyait son chiffre d'affaires limité à 12 millions de francs).

L'animation s'est essentiellement calmée en vingt-quatre heures sur le marché du numéro un de la distribution d'eau en France (le titre est resté pratiquement inchangé vendredi). Il semble bien que le « forcing » tenté par Saint-Gobain pour essayer d'installer M. Alain Minc à des fonctions très importantes au sein de la Générale des eaux (dont elle possède près de 21 % du capital, rappelons-le) se heurte à de sérieuses résistances à l'intérieur de cette dernière.

Parmi les hausses les plus significatives de cette séance figurent Ciments Français (+ 6 %), en titre déjà recherché la veille selon certains professionnels. Sont également en hausse Avions Dassault, Marine, Sagem, Scoa, Lesieur, Lafarge, CGE (titre participatif), SODEXHO, ELF-Aquitaine, Alsthom et Darty qui vient d'annoncer une progression de près de 10 % de son chiffre d'affaires semestriel et, surtout, une croissance supérieure des résultats consolidés, le tout avec des gains de 2 % à 4 %.

L'or est passé de 346 jeudi midi à 346,55 dollars l'once à Londres le lendemain. Le lingot a perdu 900 F, à 103 100 F et le napoléon gagnait 1 F, à 612 F.

Dollar-titre : 10,50/55 F.

NEW-YORK

Légère amélioration

Après avoir perdu plus de 8 points mercredi 3 octobre, l'indice Dow Jones en a regagné 4,5 jeudi 4 octobre dans une ambiance très peu animée, le volume des échanges retombant de 92,4 millions de titres à 76,7 millions. « Marché terne », suivant les observateurs, où, toutefois, une légère impulsion à la hausse a été donnée par la baisse du loyer de l'argent à court terme (Federal Funds.) D'autre part, une banque, la US Trust, a ramené de 12 % à 11 3/4 % le taux de ses prêts aux courtiers (Broker's Loan), mais son initiative n'a pas été imitée.

En fait, les milieux financiers ne sont nullement convaincus que la détente des taux d'intérêt se poursuive, malgré une diminution de 2,4 milliards de dollars de la masse monétaire pour la semaine se terminant le 24 septembre.

En outre, les analystes sont, de plus en plus, préoccupés par la réduction des bénéfices trimestriels annoncés par un certain nombre de sociétés, dont les bilans sont affectés par la hausse du dollar et le ralentissement de l'expansion aux Etats-Unis. La hausse du dollar, on le sait, diminue les revenus, exprimés en monnaie américaine, en provenance des filiales des groupes multinationaux, dont le siège se situe outre-Atlantique.

VALEURS	Cours du 3 oct.	Cours du 4 oct.
Alcoa	31 3/4	32 3/4
A.T.T.	18 3/4	18 5/8
Boeing	51 7/8	52 3/4
Chase Manhattan Bank	41 7/8	41 3/4
Du Pont de Nemours	47 5/8	47 1/4
Eastman Kodak	70 5/8	70 1/2
Exxon	44 1/2	44 3/4
Ford	43 7/8	44 1/2
General Electric	54	54 1/8
General Foods	57 1/8	57
General Motors	76 5/8	76 3/4
Goodyear	25 1/8	25
I.B.M.	121 1/4	121 7/8
I.T.T.	28 1/4	28 1/2
Mobil Oil	28 1/2	28 7/8
Pfizer	34 3/4	34 7/8
Schlumberger	45 1/8	45 3/8
Texaco	36 3/4	35 5/8
U.A.L. Inc.	37 1/4	37 5/8
Union Carbide	50	49 7/8
U.S. Steel	23 7/8	24
Westinghouse	24 5/8	25
Xerox Corp.	37 1/2	37 5/8

LA VIE DES SOCIÉTÉS

AUGUSTE-THOUARD. – Premier groupe français de l'immobilier d'entreprise, ce cabinet vient de procéder à une restructuration financière et opérationnelle. Ainsi, l'entreprise se transforme en Société financière Auguste-Thouard (SFAT), sous la forme d'une société holding dotée d'un capital de 4 millions de francs, détenu par les groupes familiaux Heurteux et Auguste-Thouard, et dont la direction est confiée à MM. Claude Heurteux, l'actuel président, et Jean-Michel Andrieu. Parallèlement, a été mise en place une nouvelle structure sous la forme d'une filiale parisienne, Auguste-Thouard et Conseils, qui viendra compléter un réseau de cinq filiales existant en province. A cette occasion, un système de partenariat a été institué en confiant à douze collaborateurs de la société 35 % du capital d'Auguste-Thouard et Conseils, les 65 % restants étant détenus par la SAFT.

Ce cabinet, qui emploie actuellement deux cent trente-cinq personnes en France et six salariés dans sa filiale américaine, devrait réaliser, cette année, un chiffre d'affaires de 100 à 110 millions de francs, contre 88 millions durant l'exercice 1983.

WALT DISNEY. – La famille Bass a annoncé, dans un communiqué, son soutien à la direction actuelle de Walt Disney, son intention de ne pas augmenter sa participation au capital de cette société et sa décision de rester à l'écart de *« sa gestion au jour le jour »*. La prise de participation de la famille Bass dans Walt Disney à hauteur de 24,83 % exactement met fin à plusieurs mois d'incertitudes pour la société découlant de tentatives, plus ou moins ouvertes, de prise de contrôle par des éléments extérieurs. « *Notre achat* [d'actions de Walt Disney], précise notamment le communiqué de la famille Bass, *représente un engagement total à l'égard de la nouvelle direction de Walt Disney Productions et en ce qui concerne le développement à long terme des avoirs de la compagnie dans l'intérêt bien compris de tous les actionnaires.* » Pour leur part, les deux principaux dirigeants de Walt Disney, MM. Michael Eisner et Frank Wells, se sont déclarés *« extrêmement satisfaits d'avoir le soutien considérable d'investisseurs qui détiennent une forte proportion du capital de la société »*. *« C'est exactement le genre d'investisseurs, dont la société a besoin »*, ont-ils ajouté dans un communiqué conjoint.

INDICES QUOTIDIENS
(INSEE, base 100 : 29 déc. 1983)

	3 oct.	4 oct.
Valeurs françaises	117,4	118,2
Valeurs étrangères	93,9	93,9

Cie DES AGENTS DE CHANGE
(Base 100 : 31 déc. 1981)

	3 oct.	4 oct.
Indice général	178,6	179,3

TAUX DU MARCHÉ MONÉTAIRE
Effets privés du 5 octobre .... 11 3/4 %

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	4 oct.	5 oct.
1 dollar (en yens)	246,23	245,55

BOURSE DE PARIS — Comptant — 5 OCTOBRE

[illegible]

Actions au comptant

[illegible]

SECOND MARCHÉ

[illegible]

Hors-cote

[illegible]

Étrangères

[illegible]

SICAV 4/10

[illegible]

♦ : Prix précédent.

Règlement mensuel

Dans la quatrième colonne, figurent les variations en pourcentages, des cours de la séance du jour par rapport à ceux de la veille.

c : coupon détaché; * : droit détaché; o : offert; d : demandé.

[illegible]

COTE DES CHANGES

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 5/10	COURS DES BILLETS AUX GUICHETS Achat	Vente
Etats-Unis ($ 1)	9 328	9 320	9 080	9 560
ECU	6 859	6 867	....	....
Allemagne (100 DM)	306 870	306 850	293	313
Belgique (100 F)	15 134	15 150	14 400	15 500
Pays Bas (100 fl.)	272 100	272 190	260	280
Danemark (100 krd)	84 700	84 820	79	87
Norvège (100 k)	106 030	106 220	103	110
Grande-Bretagne (£ 1)	11 586	11 585	11 100	12
Grèce (100 drachmes)	7 470	7 457	6 900	8 400
Italie (1 000 lires)	4 949	4 966	4 700	5 200
Suisse (100 fr.)	371 400	370 750	364	380
Suède (100 krs)	108 150	108 140	104	111
Autriche (100 sch)	43 710	43 640	42 600	44 800
Espagne (100 pes.)	5 460	5 470	5 150	5 750
Portugal (100 esc.)	5 770	5 770	5 100	6 300
Canada ($ can 1)	7 095	7 078	6 850	7 200
Japon (100 yens)	3 781	3 776	3 600	3 780

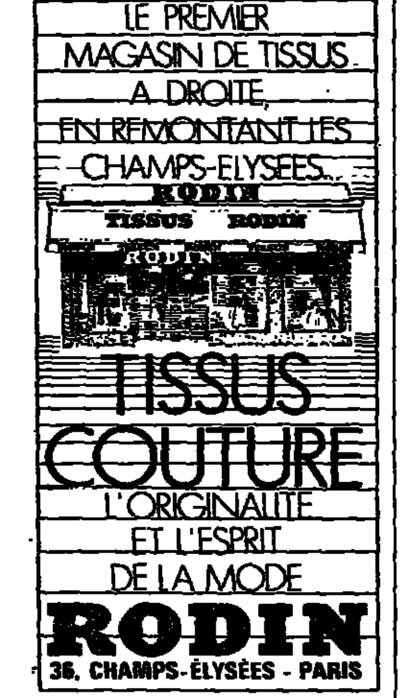
MARCHÉ LIBRE DE L'OR

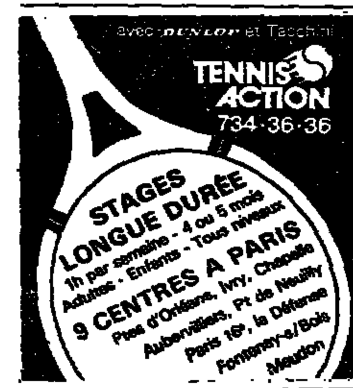
MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 5/10
Or fin (kilo en barre)	104100	103500
Or fin (en lingot)	104000	103100
Pièce française (20 fr)	611	612
Pièce française (10 fr)	351	.....
Pièce suisse (20 fr)	602	601
Pièce latine (20 fr)	600	595
Souverain	754	751
Pièce de 20 dollars	4205	4200
Pièce de 10 dollars	2060	2080
Pièce de 5 dollars	1150	.....
Pièce de 50 pesos	3890	3885
Pièce de 10 florins	622	624

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

Le numéro du « Monde » daté 5 octobre 1984 a été tiré à 494 013 exemplaires





A B Ç D E F G

En Italie

L'abstention des députés communistes a fait échouer une motion demandant la démission de M. Andreotti

De notre correspondant

Rome. — A l'occasion du débat sur l'affaire Sindona, le plus grand scandale financier italien de l'après-guerre, cent un députés ont voté, jeudi 4 octobre, une motion réclamant la démission de M. Andreotti, ministre des affaires étrangères. Seule, l'abstention des communistes a évité l'adoption de cette motion.

Présenté par le Parti radical, le texte accuse le dirigeant démocrate-chrétien d'avoir couvert, lorsqu'il était président du conseil, les trafics du banquier Michele Sindona. Homme d'affaires à succès dans les années 70, ayant notamment bénéficié de la confiance du financier du Vatican, Mgr Marcinkus, Sindona est poursuivi depuis 1974 pour banqueroute frauduleuse. Il est également accusé d'avoir ordonné, en 1979, l'assassinat de l'avocat Giorgio Ambrosoli, chargé de la liquidation de sa banqueroute. L'enquête a révélé les liens de Michele Sindona avec la Mafia et la loge P 2.

Jeudi, la Chambre des députés examinait les conclusions de la commission d'enquête parlementaire sur les responsabilités politiques dans cette affaire. C'est à la fin du débat qu'a eu lieu le coup de théâtre. Le groupe radical a présenté une motion soulignant les responsabilités de M. Andreotti et réclamant sa démission. Plus d'une cinquantaine de députés appartenant à la majorité ont voté en faveur de la motion.

« Il s'agissait d'une manœuvre de pure propagande et d'un jeu interne à la majorité », a déclaré le président du groupe communiste, M. Giorgio Napolitano, pour justifier l'abstention du PCI. Le débat a cependant placé M. Andreotti sur la sellette : l'accusation d'avoir favorisé et soutenu Michele Sindona, même après le meurtre de l'avocat Ambrosoli, a été portée sous des formes plus ou moins dures, aussi bien par les communistes que par les radicaux ou par les députés de la gauche indépendante. *« Le comportement d'Andreotti au cours de l'affaire Sindona est singulier : Andreotti n'a jamais cherché à passer pour ennemi de Sindona ; au contraire »*, a dit le porte-parole du groupe communiste.

La défense de M. Andreotti a été assurée, au nom du gouvernement, par le ministre des finances, M. Goria : *« Le gouvernement n'a pas à prendre d'initiative contre des responsabilités de quelque genre que ce soit si elles n'ont pas encore été établies »*, a déclaré le ministre, se référant aux enquêtes judiciaires toujours en cours. — *(Intérim.)*

● *Les réponses à l'appel en faveur de la loi sur le prix unique du livre*, publié sous la forme d'un placard publicitaire dans « le Monde des livres » du vendredi 5 octobre, ne doivent pas être adressées au ministère de la culture, comme il a été indiqué par erreur, mais aux éditeurs signataires, précisent ces derniers.

Au ministère de la culture, qui s'étonne vivement que son nom ait pu être utilisé sans qu'il en ait été même informé, on fait savoir qu'il n'est pas question de transmettre les réponses à cet appel à la Cour de justice européenne.

● *La remise du prix Céline.* — Le prix Céline, du nom du célèbre chausseur, d'un montant de 300 000 francs, destiné à récompenser une équipe de chercheurs de l'Institut Pasteur, a été remis, pour 1984, au professeur Robert Fauve, responsable de l'unité d'immuno-physiologie cellulaire, spécialiste des problèmes de l'inflammation à la base des mécanismes de défense des êtres vivants contre certaines agressions (traumatismes, brûlures, virus, bactéries, parasites, etc.) et à M. Boris Vargaftig, responsable de l'unité des venins et d'une unité de recherches Pasteur/INSERM consacrée à la pharmacologie des médiateurs de l'inflammation et de la thrombose.



L'inauguration du Salon de l'automobile

M. MITTERRAND EXALTE L'EFFORT

« C'est le salon de l'optimisme », a déclaré M. François Mitterrand en inaugurant, vendredi 5 octobre, le Salon de l'automobile, qui se tient à Paris jusqu'au 14 octobre.

Le président de la République a souligné la compétence, le sérieux et la qualité des constructeurs français et étrangers, et exalté l'effort. *« Là où il y a eu retard et défaillance, on sent une volonté de reconquête »*, a-t-il souligné. Enfin, le chef de l'Etat a évoqué la concurrence, en notant à ce propos qu'il fallait accepter la règle du jeu. *« Rien n'est jamais fini, il faut s'inquiéter de la nature des progrès à long terme »*, a-t-il conclu.

UN JEUNE HOMME EST MORTELLEMENT BLESSÉ PAR UN POLICIER DANS L'OISE

Un jeune homme, âgé de seize ans et demi, habitant Berthecourt (Oise), est mort pendant la nuit du jeudi 4 au vendredi 5 octobre, après avoir été blessé, la veille, par un policier. L'incident s'est produit après que les policiers du corps urbain de Creil (Oise) eurent été avertis du vol d'un vélomoteur, au cours duquel les agresseurs, à bord d'une Renaud 12, avaient utilisé un gaz lacrymogène. Deux policiers en patrouille devaient repérer ensuite à Montataire, non loin de Creil, une R 12 roulant à côté d'un vélomoteur. Après une première tentative d'interpellation, les deux policiers ont tiré trois coups de feu, dont l'un devait atteindre le jeune homme qui se trouvait à bord de la R 12. Puis ils ont interpellé un deuxième occupant du véhicule, tandis que deux autres parvenaient à s'enfuir.

Les deux policiers ont été gardés à vue. Une enquête administrative confiée à l'administration générale de la police nationale est ouverte.

Violente tempête sur le sud-ouest de la France

Des rafales de vent atteignant 165 km/h ont soufflé, jeudi 4 octobre, sur le sud-ouest de la France et entraîné d'importants dégâts. La tempête a atteint, sur le bassin d'Arcachon, la force de 12 sur l'échelle de Beaufort, la vitesse du vent moyen étant alors de 116 à 120 km/h et la hauteur des vagues de 4 mètres. Dans le port, de nombreuses embarcations ont coulé. Dans le département des Pyrénées-Atlantiques, de nombreuses lignes téléphoniques ont été coupées et plusieurs maisons ont été endommagées. A Oloron-Sainte-Marie, deux promeneuses ont été gravement blessées par la chute d'un arbre. A Macaye, un maçon est mort écrasé par la chute d'un mur qu'il était en train de construire.

Dans la Gironde, à Bordeaux, plusieurs automobilistes ont été victimes d'accidents, après avoir perdu le contrôle de leur véhicule et de nombreux arbres ont été arrachés. La tempête a également atteint la Dordogne. A Périgueux, où avait lieu la « Braderie d'octobre », les forains ont perdu du matériel et de la marchandise emportés par le vent. Dans la soirée, le vent s'était atténué, mais de fortes averses persistaient sur la région Aquitaine.

Douze jours de la vie d'Hortense

La très forte tempête, qui a balayé le nord de l'Espagne et le sud-ouest de la France, est une dépression atmosphérique venue de l'Atlantique comme il en passe tant sur l'Europe occidentale. Mais elle est assez exceptionnelle par la très basse pression de son centre et par le fait qu'elle est née de la transformation du cyclone tropical Hortense en dépression des latitudes moyennes.

Après avoir traversé d'est en ouest l'Atlantique tropical nord Hortense est devenue « cyclone tropical » (la vitesse des vents moyens maximaux est supérieure à 116 km/h), le 25 septembre, au sud des Bermudes dont elle s'est rapprochée les 26 et 27 septembre. Du 27 au 30 septembre, elle a parcouru une boucle complète aux alentours des Bermudes et a perdu un peu de sa violence.

Le 30 septembre, Hortense est devenue « tempête tropicale » (la vitesse des vents moyens maximaux est comprise entre 63 et 116 km/h), mais sa latitude d'environ 35° nord lui avait fait rejoindre la circulation générale ouest-est qui caractérise les latitudes moyennes.

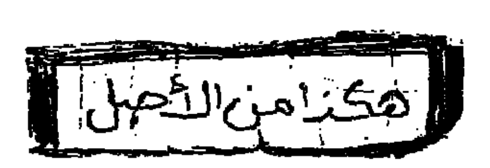
Hortense s'est donc intégrée à cette circulation. Mais elle n'était pas une dépression de zone tempérée tout à fait banale. Elle avait gardé de sa situation antérieure de cyclone tropical une masse importante d'air chaud qui est resté chaud, même en se déplaçant sur les eaux fraîches de l'Atlantique. Elle avait donc assez d'énergie, le 1er octobre, pour accélérer à 40 kilomètres à l'heure son déplacement vers le nord-est.

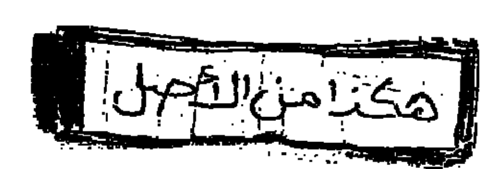
Lorsque la dépression issue d'Hortense est arrivée sur le 20e méridien ouest, elle a rencontré une masse d'air polaire venu du Groenland et le contraste des températures a été suffisant pour que la pression, en son centre, s'abaisse à 985 millibars à l'ouest de la Corogne (Espagne), puis à 974 millibars le 4 octobre à 13 heures sur le golfe de Gascogne. 974 et 985 millibars sont des pressions exceptionnellement basses pour une dépression de zone tempérée. La température de l'air de la dépression a peu à peu baissé, faisant ainsi légèrement remonter la pression (985 millibars ce 5 octobre à 7 heures, près de Tours). Ce qui a diminué la vitesse du vent.

L'ex-Hortense remonte maintenant assez vite vers le nord-est : simple dépression, elle devrait être le 6 octobre à 0 heure sur le Danemark.

Le 3 octobre 1981, à 1 heure, l'ex-cyclone tropical Irène avait balayé de la même façon le golfe de Gascogne, mais il avait très vite perdu sa violence en atteignant le continent européen.

YVONNE REBEYROL.





Le Monde
Loisirs

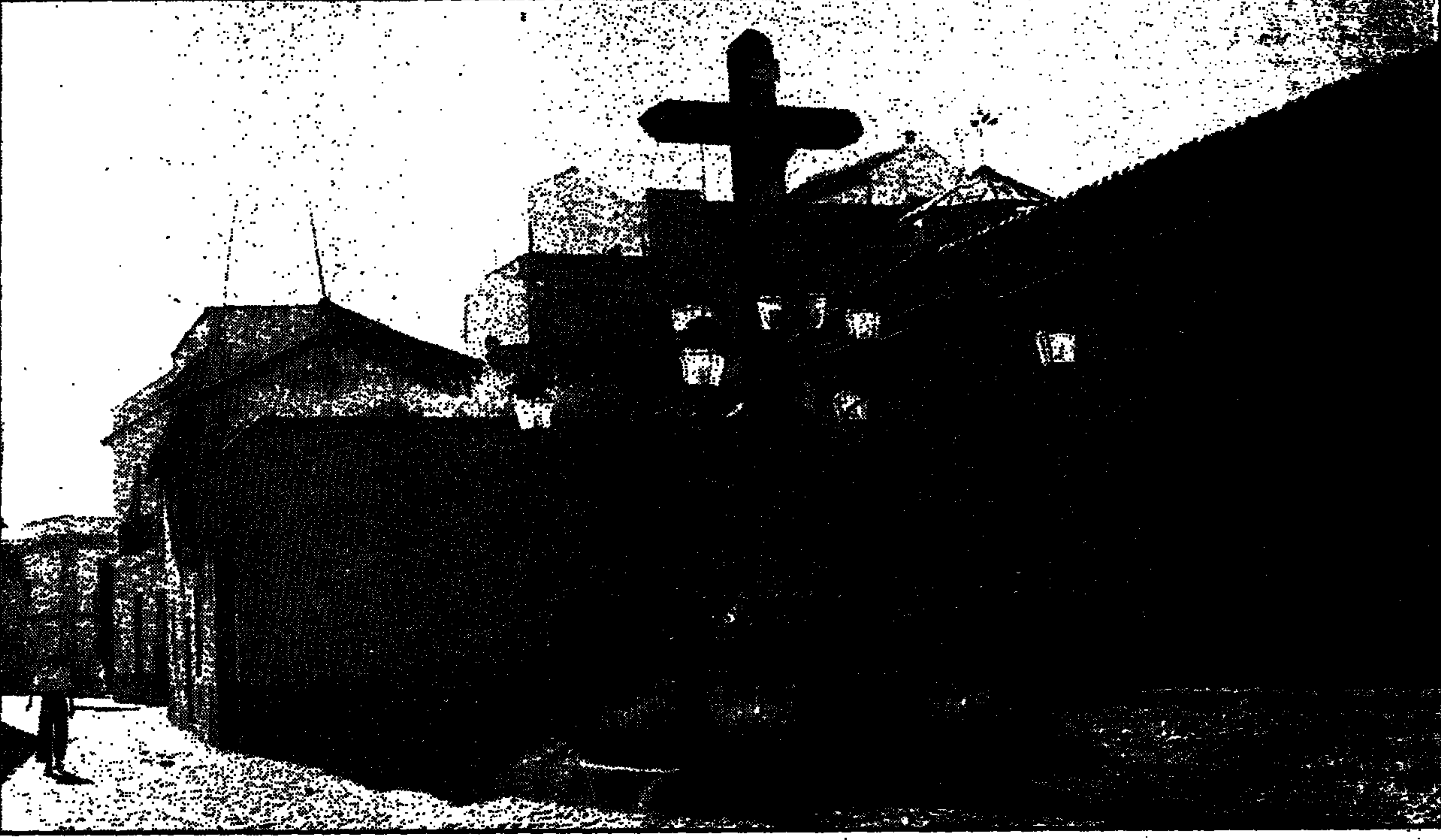
ADELMANN/ATLAS-PHOTO

Trois capitales andalouses, page II

Supplément au nº 12347. Ne peut être vendu séparément. Samedi 6 octobre 1984.

Mémoire de l'Islam andalou

Cordoue, Séville, Grenade, musulmanes pendant 777 ans.



C. LEPROMON/ATLAS-PHOTO

LA Mezquita de Cordoue, la Giralda de Séville, l'Alhambra de Grenade... S'il est vrai que, de l'Afghanistan à la Libye, en passant par l'Iran, l'Irak et la Syrie, les fureurs de l'histoire contemporaine rendent désormais nombre de pays musulmans peu salubres, il est temps, pour les Européens, de s'aviser que l'Islam a laissé, vers le sud-ouest de leur plus vaste patrie, en Andalousie, des traces fastueuses d'une domination de près d'un millénaire : plus longue, si l'on y songe, que celle du catholicisme ! Alors, en route pour Al Andalous !

Ce nom n'est-il pas, déjà, un voyage à lui seul, ce vocable sous lequel furent désignées, durant tout le Moyen Age, les terres sous domination musulmane de l'Ibérie ! Les spécialistes disputent encore de son origine – même si peu d'entre eux ont mieux à proposer que le durable souvenir de ces Vandales qui y firent un passage météorique, au début de notre ère, avant de s'y embarquer pour l'Afrique du Nord.

Al Andalous, ce fut donc, d'abord, la quasi-totalité de la Péninsule, avec, pour capitale, la fabuleuse Cordoue, avant que ses maîtres ne se replient, peu après l'an mil, sur son quartier sud-est – aujourd'hui encore baptisé « Andalousie » et aujourd'hui encore centré sur Séville, – pour se contenir, enfin, durant les deux cent cinquante dernières années de la *Reconquête chrétienne*, au minuscule mais tenace royaume de Grenade.

CORDOUE. – A regarder aujourd'hui cette ville du haut des terrasses du *parador nacional* (1) qui la domine à quelque distance, on s'interroge, comme souvent, sur ce qui détermine les choix des fondateurs des empires. Fallait-il, en tout cas, qu'ils se sentent déjà totalement en sécurité, chez eux *en quelque sorte*, les successeurs des Tarik et de Moussa qui, sitôt achevée la promenade militaire de leurs Arabes et de leurs Berbères à travers l'Ibérie, *choisirent* Cordoue pour capitale, au lieu de Tolède, le nid d'aigle de leurs prédécesseurs, les rois wisigoths ! Car c'est ici la plaine. Et le *rio* Guadalquivir, au bord duquel s'allonge mollement la cité blanche, n'est pas un fossé, mais plutôt un trait d'union, de l'Atlantique vers la Méditerranée. C'est à cet élément, et à la fertilité de ses terres à blé, à vignes, à oliviers, que Cordoue dut d'être *choisie pour leur* cité-reine par les émirs, puis par les califes, de l'Extrême-Occident.

Un millénaire plus tôt, au *demeurant*, *les Romains* n'avaient-ils pas, déjà, repéré toutes les virtualités de Corduba, et d'abord – importance capitale pour eux Méditerranéens ! – son ciel bleu trois cents jours par an, lorsqu'ils la retinrent pour chef-lieu de leur « Espagne ultérieure », ancêtre de l'Andalousie.

A Cordoue, le voyageur a aujourd'hui la chance de pouvoir visiter l'une des plus incontestables merveilles du monde : *la Grande Mosquée*. La Mezquita, comme on l'appelle à présent, est l'une des plus belles forêts de colonnes de toute l'histoire de l'architecture.

Elle est, aussi, la synthèse la plus réussie de deux mille ans de civilisation méditerranéenne : de ce millier de fûts de *marbre*, l'essentiel ne fut-il pas rapporté de Carthage, des anciennes villes romaines de l'Hispanie, de la Narbonnaise gauloise et même de Byzance ?... Et le véritable trait de génie du constructeur, la surélévation de la voûte par une hauteur d'arcades doublant la première, ne lui *fut*-il pas inspiré par le dessin des aqueducs antiques, qui sont l'une des gloires de la Péninsule... Quant à l'alternance des *claveaux de marbre blanc et de* brique rouge – un autre trait admirable de ce lieu, – ne fut-elle pas inspirée du Proche-Orient ?

Il n'importe ! Le génie de la Mezquita, c'est, *précisément*, la fusion. Il y eut, d'ailleurs, avant elle, sur cet emplacement, un temple à Janus, puis une église à saint Vincent, qui *fut*, après la conquête de 711, d'abord partagée avec les musulmans, avant de devenir, vers la fin du huitième siècle, une petite mosquée, *puis*, autour de l'an mil, un des plus grands sanctuaires de l'Islam.

Après la Reconquête chrétienne, on « déboisa » une partie de cette futaie de marbre et de granit pour créer d'abord une modeste clairière chrétienne, puis une véritable cathédrale, immense et pourtant perdue dans la colonnade.

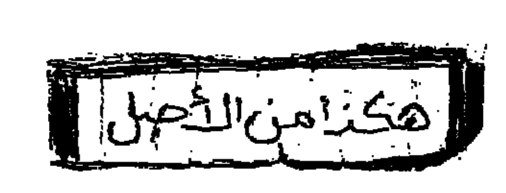
Le débat est loin d'être clos : la construction d'un, puis de deux lieux de culte catholiques dans cet espace musulman fut-elle un sacrilège... culturel ? On connaît l'anecdote : Charles Quint, *qui l'avait d'abord* autorisée, s'était indigné ensuite que ce que l'on faisait là pouvait *« se trouver partout »*, alors que ce qui existait auparavant *était sans égal* nulle part...

En fait, la reconversion religieuse du lieu le protégea sans doute d'une destruction totale, bien dans l'esprit de l'époque : des quelque trois cents mosquées réputées exister à Cordoue lorsqu'elle était, vers l'an mil, la plus importante cité de l'Europe de l'Ouest, une seule subsiste à présent, la Mezquita, précisément.

En toute hypothèse, cette demeure inspirée est si vaste qu'elle en abrite sans difficulté plusieurs. Le visiteur peut mettre des heures à repérer, dans la pénombre, le mur de la qibla, où est aménagé le *mirhab*, orienté vers La Mecque, puis la chapelle royale, immédiatement consécutive à la Reconquête, et, enfin, le chœur de la cathédrale, d'un style *Renaissance exubérant*, mais point si médiocre, avec ses admirables stalles et ses deux chaires splendides.

SÉVILLE. – Aujourd'hui capitale animée d'une Andalousie qui entend bien rattraper son retard sur le reste de l'Espagne, Séville fut d'abord une place forte à une époque redevenue dangereuse pour l'Islam d'Occident. En témoigne ce qui *demeure* aujourd'hui l'un des emblèmes de la ville : la tour de l'Or, au bord du Guadalquivir, est non point, comme le nom inclinerait à le croire, un hôtel des *monnaies* ou une chambre forte pour le trésor, mais un môle d'ancrage d'une énorme chaîne que l'on tendait en travers du *rio* pour en barrer l'amont aux éventuelles incursions des navires chrétiens.

La puissance de Cordoue et la gloire de ses califes s'étaient *en effet* brutalement évanouies peu après l'an mil, bien davantage du fait de discordes intestines que des coups portés par les faibles royaumes catholiques du Nord. Les « *intégristes* » du moment firent presque aussitôt appel à la « réserve stratégique » de l'Islam occidental : l'Afrique du Nord.



A deux reprises en moins d'un siècle, de grandes armées maures (c'est-à-dire marocaines) partirent de Marrakech et traversèrent le détroit de Gibraltar pour retremper l'acier de la domination musulmane sur Al Andalous : Almoravides, d'abord, et Almohades, ensuite.

Ce furent les Almohades qui établirent leur capitale européenne à Séville. Cette ville, déjà prospère, acquit une importance considérable. Ses nouveaux maîtres la dotèrent d'une architecture austère, tout à leur image d'hommes originaires des confins sahariens. Son symbole est la Giralda, qui, huit cents ans après sa construction (1184), demeure le phare de la cité : cette haute tour domine en effet de ses 100 mètres la cathédrale, qu'elle flanque à l'est, et la remuante capitale andalouse tout entière.

« Giralda », se dit-on, que voilà une consonance bien arabe ! Eh bien, non ! Le vocable est espagnol et signifie tout simplement « girouette », en raison de la présence à son sommet d'une statue ailée qui tourne au moindre vent. Mais l'architecture, elle, est parfaitement musulmane — hormis le rajout sommital : la Giralda, sœur jumelle de la Kutubiyya de Marrakech et de la tour Hassan de Rabat, était, en effet, le minaret de la Grande Mosquée construite par ces Berbères « unitaires » (almohades) accourus de leur Atlas pour endiguer la Reconquête chrétienne.

Mais tous leurs efforts n'y firent rien. Un siècle, presque jour pour jour, après leur irruption sur la scène espagnole, le 19 novembre 1248, Séville tombait entre les mains de (saint) Ferdinand III, roi de Castille.

L'« affaire andalouse » paraissait close. Pourtant, la présence musulmane allait se maintenir encore près d'un quart de millénaire dans une petite enclave méridionale, représentant à peine plus de 5% de la superficie de la péninsule Ibérique...

GRENADE. — Des trois capitales successives de l'Islam extrême-occidentale, la cité des rois nasrides est la plus immédiatement séduisante, la plus conforme, aussi, à l'idée que l'on s'est faite d'elle. Elle s'étale dans une oasis au pied d'une acropole que dominent les hautes murailles ocres de l'Alhambra. Celles-ci, à leur tour, se détachent de la façon la plus altière contre le grandiose théâtre naturel de la sierra Nevada, couronnée de neiges éternelles.

Foin ici de plaines indolentes ! Tout est paré pour la guerre : remparts colossaux de la colline du Soleil, qui surplombe la ville ; tours de guet postées sur les hauteurs voisines, et tous ces châteaux — Alcaudette, Jimena, Gaucin, Moclin, Almaha, Zalia, Purchena, Baza, Iznajar — qui constituaient une formidable ceinture défensive à distance pour le petit royaume.

Grenade, selon un dicton andalou connu, n'était vers l'an mil, qu'une « métairie ». Au onzième siècle, elle devint le siège d'un de ces modestes « royaumes des factions » *(reinos de taifas)* qui pullulèrent sur les décombres du califat. Puis, soudain, vers le milieu du treizième siècle, la ville se gonfla de l'afflux de populations musulmanes fuyant Cordoue et Séville reconquises par les chrétiens : la colline de l'Albacin — une coulée de maisons blanches face à l'Alhambra — en garde, des siècles plus tard, par-delà les péripéties de l'histoire, des allures de médina.

Mais c'est évidemment sur le haut promontoire de l'Alhambra que l'on continue de percevoir au plus près ce que fut la splendeur de Grenade. Le « château rouge » *(calat alhambra)* n'a, certes, pas l'âpre beauté de la mosquée de Cordoue. C'est bien là le chef-d'œuvre d'une civilisation qui se sait menacée — comme c'était le lot de ce modeste royaume qui devait payer tribut aux Castillans pour que ceux-ci y espacent leurs razzias. Quoi de plus fragile, en effet, qu'un mur si délicatement sculpté qu'on y voit le soleil au travers, comme à la merveilleuse cour des Lions !

Ce qui est sans doute le plus admirable ici, c'est un bouleversant équilibre entre la nature, représentée par l'eau des bassins et des fontaines, et le travail de l'homme, présent jusque dans le moindre méplat du mur le plus dérobé du plus modeste patio. Lorsque, à 6 heures du soir, les gardiens ferment les robinets et que les fontaines cessent de chanter, l'Alhambra redevient soudain un simple décor — morne ou joli, selon l'humeur du visiteur. Sans doute est-ce pourquoi le lieu le plus inspiré de la colline est le fameux jardin du Generalife, où les jeux de l'eau et de la pierre sont subtilement compliqués par ceux du vent dans les grands ifs et par le vol des hirondelles au ras des myrtes.

Dans la ville basse, au bord du rio Genil, un modeste oratoire mauresque, devenu chapelle dédiée à saint Sébastien, garde mémoire de la scène de l'histoire d'Espagne la plus familière aux écoliers de ce pays. Une plaque d'époque raconte : « *En ce lieu, le vendredi 2 janvier 1492 à 3 heures de l'après-midi, Muley Boabdil a remis les clés de la porte de l'Alhambra aux Rois Catholiques, après sept cent soixante-dix-sept ans de domination musulmane. Ferdinand* [d'Aragon] *est venu lui dire adieu devant cette chapelle, où fut alors célébré le premier Te Deum de l'Espagne réunifiée, tandis que nos étendards claquaient, là-haut, sur la tour de la Veille.* » Christophe Colomb, qui, sept mois plus tard, allait s'embarquer vers les Indes pour la plus grande gloire de ses royaux protecteurs, assistait vraisemblablement à cette scène.


J.-M. MARCEL/RAPHO

Les promesses faites aux vaincus furent rapidement oubliées, et ceux-ci durent, de gré ou de force, se convertir ou retraverser le détroit de Gibraltar. Un siècle plus tard, le problème politique et religieux était, comme l'on dit pudiquement, « résolu ». Mais l'influence culturelle musulmane allait perdurer. C'est à Séville — en particulier à l'Alcazar royal — que le visiteur peut le mieux toucher du doigt cette fascination artistique maintenue par-delà une déroute. Ces arcs en fer à cheval posés sur de fines colonnettes, ces murs lambrissés de faïences multicolores *(azulejos)*, ces corniches alourdies de stalagtites, ces jets d'eau murmurant au milieu de patios à l'architecture délicate, ces coupoles en nids d'abeille, ces panneaux de stuc ouvragés, peints de bleu et d'or, ces plafonds marquetés de bois, ces délicates fenêtres semi-aveugles ? Eh bien, non : ni le salon des Ambassadeurs, ni la cour des Poupées, ni la salle des Infants, ni le patio des Donzelles, n'ont été édifiés sous la domination musulmane ! Séville était redevenue chrétienne depuis plus d'un siècle lorsque le roi Pierre le Cruel fit appel à des artisans *mudejars* (« assujettis ») pour construire ce palais, si proche, en inspiration, de l'Alhambra.

Flânant dans les rues étroites et pentues de l'Albacin, à Grenade, le voyageur observe avec surprise, sur les murs, des affiches appelant les habitants à observer le jeûne du ramadan, « *une des plus antiques traditions du quartier* ». C'est signé : « *la communauté islamique d'Espagne.* » Pour la gardienne des « Bains arabes » — la plus vieille construction, sans doute, de la ville, — ce sont des « *espèces de hippies* », que visiblement elle n'apprécie guère. L'un d'entre eux, pourtant, nous explique que le mouvement, né il y a plusieurs années, est « *en train de gagner dans tout le pays* ». Les gens, ici, les appellent les *soufis* (2). La gardienne des « bains » ajoute sans rire : « *C'est effrayant : leurs femmes sont toujours enceintes. Qu'allons-nous devenir ?* » Etrange postérité, un demi-millénaire après la défaite ignominieuse de Boabdil face aux Rois Catholiques !

JEAN-PIERRE CLERC.

(1) Hôtel géré par l'Etat.

(2) Le soufisme est l'une des pentes mystiques de l'islam.

Andalousie

Mundi Color, le spécialiste de l'Espagne propose un circuit d'une semaine en Andalousie. Prix, au départ de Paris : 4.310 F. Au départ de Bordeaux et de Toulouse : 3.760 F (demi-pension). Au programme : Jerez, Séville, Cordoue, Grenade.

Eurotour organise des « balades andalouses » autour de Séville. Quinze jours pour découvrir Grenade, Cordoue et Ronda. Halte dans les paradores. Prix à partir de 3.385 F (logement et petit déjeuner).

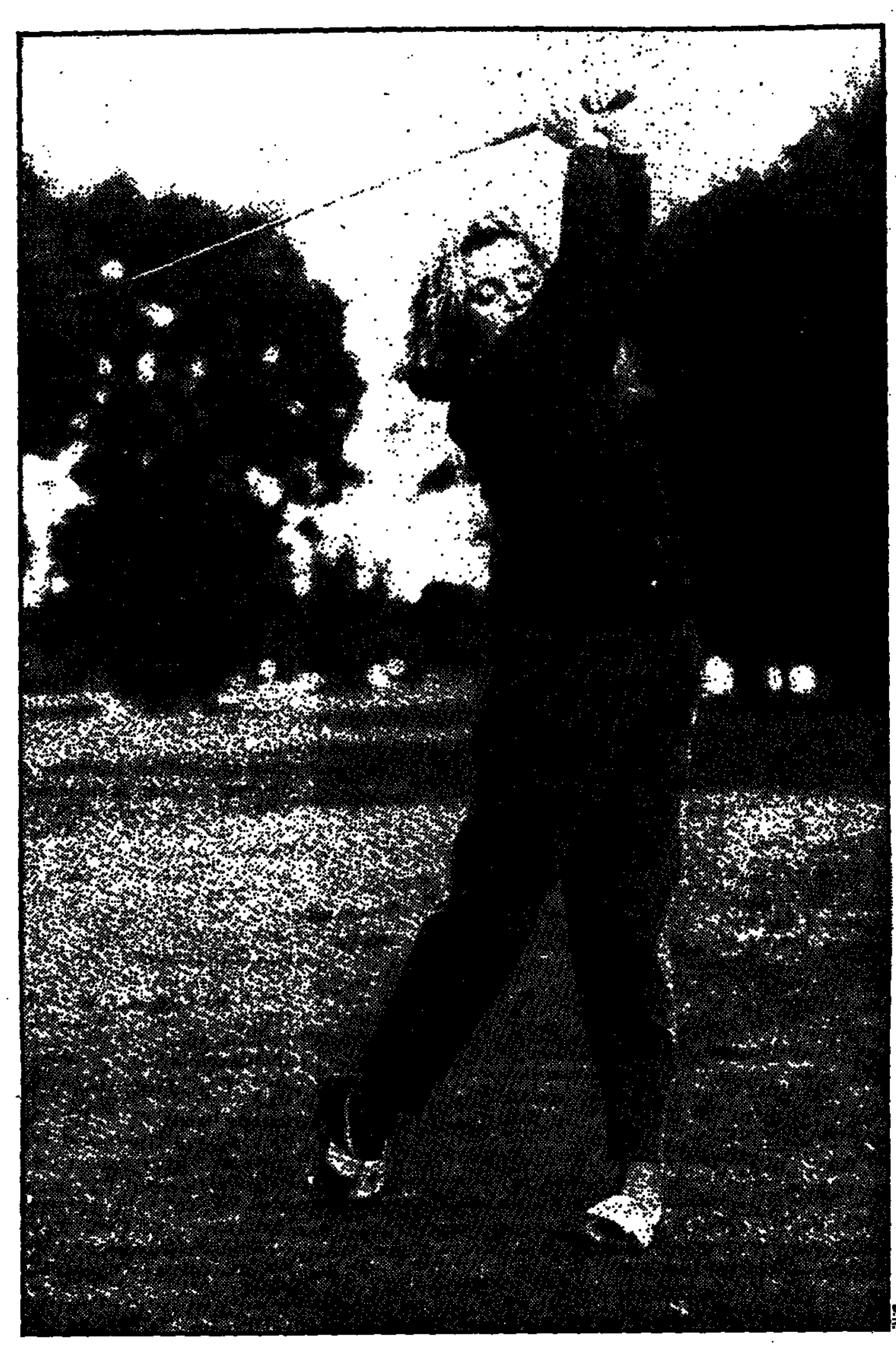
1 000 Tours propose un voyage de huit jours en Andalousie. De Torremolinos à Grenade avec visite de Cordoue, de Jerez et de Séville. Prix de 4.300 F à 4.755 F (pension complète).

Chez Jet Tours, un circuit d'une semaine au départ de Torremolinos. Séville, Cordoue, Grenade, Ubeda et Baeza. Prix : 4.650 F. Au départ de Bordeaux : 4.330 F (pension complète).

Les brochures de Mundi Color, d'Eurotour, de 1000 Tours et de Jet Tours sont disponibles dans toutes les agences de voyages.

Dix-huit trous très privés

Des clubs où il faut montrer patte blanche.



VOUS êtes enfin capable de taper correctement dans la petite balle blanche. Votre équipement, flambant neuf, trône dans le salon. Vous avez découvert ce qui fait courir les golfeurs et, vous aussi, vous voulez jouer. Chaque week-end, c'est l'angoisse : où jouer dans la région parisienne, là où les golfs ont la réputation d'être fermés. Voici quelles sont vos possibilités.

Les golfs publics bien sûr, qui sont d'accès plus facile. Mais vous préférez peut-être devenir « membre » d'un club. Pour jouer les compétitions de – presque – chaque week-end et voir un jour votre handicap passer à un chiffre ; ou vous attabler au restaurant du club-house aux côtés de têtes qui ne vous sont pas inconnues ; en faire, en somme, votre maison de campagne. Une maison de campagne où tout est prévu pour l'autonomie de vos enfants ! En passant du rêve à la réalité, vous découvrirez vite que les places sont rares. Ils ne sont que cinq, en effet, les golfs à pouvoir vous accepter sans délai parmi leurs membres : l'International Club du Lys et Compiègne, sur présentation d'un dossier de candidature et avec le parrainage de deux membres du club ; Seraincourt, Chaumont-en-Vexin et Villarceaux, sans discrimination d'aucune sorte *(voir encadré)*.

Les autres font clignoter systématiquement le double indicateur : « liste d'attente » et « parrainage ». Là où les places ne sont disponibles que dans la mesure des démissions de membres (de trente à soixante départs par an en moyenne, mais parfois beaucoup moins comme à Chantilly). Pour les remplacer, le comité directeur, recruteur du golf, puise, en priorité, parmi ses golfeurs « semainiers » : un statut en plein développement qui offre les mêmes conditions que celles d'un membre, à moindre frais, mais du lundi au vendredi seulement. Avis aux amateurs, il y a encore des places disponibles sans délai d'attente : Chantilly (avec parrainage), Domont, Fourqueux, Le Coudray, Le Prieuré, Ormesson, Rochefort, et la cotisation annuelle (individuelle) oscille entre 3 100 F et 5 950 F. Sont prioritaires, aussi, les membres de la famille d'un joueur déjà membre du club. Ensuite, « il n'y a pas de règle » pour être accepté (à La Boulie, par exemple, M. Attali a été admis tout de suite...). On s'aperçoit cependant que les chances du postulant sont inversement proportionnelles à son handicap : mieux on joue, plus on a de chance. Cette chance, il faut la *tenter et poser sa candidature.* Le délai d'attente sera de deux à trois ans, voire quatre dans les « grands » golfs (Saint-Cloud, Saint-Germain, La Boulie), qui ont tendance – attention, c'est récent – à réduire, chaque année, le nombre de leurs membres. Concrètement : si trente places se libèrent, vingt seulement les remplaceront. Ça promet !

En attendant le jour béni de son entrée parmi les élus d'un club (quatre cents en moyenne quand il n'y a qu'un parcours) et si on n'a pas encore réuni les sommes nécessaires (qui cumulent parfois une action, des droits d'entrée et la cotisation annuelle) (1), on pourra s'adonner aux plaisirs du golfeur « visiteur ». Celui qui peut *s'offrir à volonté*, en semaine uniquement, les parcours de son choix. C'est ouvert partout (sauf à Saint-Cloud et Morfontaine, où il faut être invité) et le green fee – droit d'entrée – tourne autour de 100 F. Les weeks-ends, en revanche, ne feront pas de notre « visiteur » un golfeur heureux. Cloué à son téléphone, il lui faudra interroger tour à tour les secrétariats des golfs jusqu'à l'obtention d'une heure de départ. S'il y parvient, elle sera casée avant ou après la sacro-sainte compétition, réservée aux membres, on l'a compris. Dans d'autres cas, il devra être l'invité d'un membre du club ; mais sans en abuser, le nombre d'invitations est limité. Peut-être sera-t-il, tout simplement, découragé par le tarif du *green fee*, qui peut atteindre jusqu'à 300 F. Un montant volontairement dissuasif d'ailleurs.

Ne jetons pas la pierre aux golfs *privés*. Certes ils se ferment – et ce n'est pas fini ! – face à une demande trop forte. Mais il faut relever leur politique de bas prix en semaine, parfois leurs tarifs réduits en juillet et août (Saint-Nom-La-Bretèche, Saint-Germain, Saint-Cloud) et leur « ouverture » aux jeunes joueurs. Même les golfs dits publics (2), malgré leur vocation d'initiation (baptêmes, cours collectifs, stages) ont été contraints, face au « boum », à réglementer eux aussi l'accès à leurs parcours. Désormais une carte de handicap est obligatoire pour jouer ou celle du « Tee d'or », délivrée à l'issue d'un test du niveau du jeu et de l'étiquette. Ce qui ne signifie pas, pour autant, « l'angoisse du week-end », dans la mesure où il n'est pas rare d'attendre de deux à trois heures avant de jouer...

Reste, pour ceux qui seraient quelque peu démoralisés par ce parcours d'obstacles, la possibilité de boucler valise et sac de golf pour aller savourer l'hospitalité de certains terrains étrangers.

JOSÉE BLANC-LAPIERRE.

(1) Tarifs individuels 1984. Plusieurs cas possibles : 1) Action + droits d'entrée + cotisation annuelle : de 30000 F + 6300 F + 6300 F (Saint-Nom-La-Bretèche) à 6500 F + 5600 F + 4600 F (Le Coudray) ; 2) Droits d'entrée + cotisation annuelle : 25000 F + 6000 F (Saint-Cloud) ou 15110 F + 6500 F (Chantilly) ; 3) Action + cotisation annuelle : 22000 F environ + 7250 F (Le Prieuré) ; 4) Cotisation annuelle seule : 8500 F (Ormesson), 8000 F (Rochefort par exemple).

(2) Il y a quatre golfs publics en région parisienne (Saint-Quentin, Saint-Aubain, Chevry-2 et Saint-Pierre-du-Perray) et un en construction (Villennes-sur-Seine). Les conditions d'accès sont les mêmes pour chacun : abonnement annuel « multigolfs » et sept jours sur sept de 4500 F (couple : 5900 F) ; abonnement annuel semainier de 2000 F (couple : 3000 F). *Green fee pendant la semaine* : 65 F, pendant le week-end : 117 F (système de tickets valables dans les quatre golfs). Pas de réservation de départ par téléphone.

Le club des cinq

Ils sont cinq, seulement, les clubs susceptibles de vous accueillir à bras ouverts dans la région parisienne. Voici leurs coordonnées et les conditions à remplir :

L'International Club du Lys, rond-point du Grand-Cerf, BP 11, 60260 Lamorlaye. Tél. : (4) 421-26-00. A 35 kilomètres de Paris. Droit d'entrée : 7000 F (couple 6000 F) + cotisation annuelle : 7000 F (couple : 12550 F).

Pour devenir membre définitif, achat obligatoire d'une action la troisième année de 7000 F l'une.

Compiègne, avenue Royale, 60200 Compiègne. Tél. : (4) 440-15-73. A 85 kilomètres de Paris. Droits d'entrée de : 5800 F (couple : 8 700 F) + cotisation annuelle 3 975 F (couple : 6 030 F).

Seraincourt : Gaillonnet par Seraincourt, 95450 Vigny. Tél. : (3) 475.47.28. A 41 km de Paris. Cotisation annuelle 7 500 F (couple : 13500 F).

Chaumont-en-Vexin : Golf Country de Chaumont-en-Vexin, 60240 Chaumont-en-Vexin. Tél. : (4) 449-00-81. A 70 kilomètres de Paris. Cotisation annuelle : 6 750 F (couple : 11 100 F).

Villarceaux : Golf et tennis des Trois-Mousquetaires, Chaussy-Villarceaux, 95710 Chaussy. Tél. : (3) 467-73-83. A 60 kilomètres de Paris. Cotisation annuelle : 5 600 F (couple : 8400 F).

Golfs privés de la région parisienne (tarifs 1984 en F)

	Green-fees (droits d'accès)		Cotisation annuelle individuelle
	Semaine	Week-end et jours fériés	Semainiers
Chantilly	130	200*	3250
Chaumont-en-Vexin	100	200	3600
Compiègne	80	150	3725
Domont	100	250*	4000*
Fontainebleau	130	300	non communiquée*
Fourqueux	110	240 (samedi) 275 (dimanche)	5450
Int. Club du Lys	110	280*	[illegible]
Isabella	75	150*	non communiquée
La Boulie	150	280*	5000*
Le Coudray	115	250	3100
Le Prieuré	90	180	3170
Mortefontaine	150*	300*	non communiquée
Ormesson	100	220 (samedi) 250 (dimanche)	5950
Ozoir-la-Ferrière	150	250	non communiquée
Rochefort	100	275	3600
Saint-Cloud	160*	275*	6150*
Saint-Germain	160	250*	5000* + 2500 de droits d'entrée
Saint-Nom-la-Bretèche	200	250*	5100*
Seraincourt	90	200	3750
Villarceaux	60	200	1900
	(* sur invitation)		(** [illegible])

Soleil d'hiver

Suite des catalogues.

JUMBO : hôtels de charme

Filiale tourisme d'Air France, Jumbo propose des destinations « Grand Soleil » avec une exclusivité : Cuba en liberté. On visite l'île *en individuel, de ville en ville* (7 nuits d'hôtel réservées en demi-pension, une voiture en location et un billet d'avion aller-*retour La Havane* : de 7 500 à 8 300 F, selon la date de départ, par personne, sur la base de quatre).

Egalement *en liberté*, la Birmanie : Rangoon, Pagan, Mandalay... Sept nuits d'hôtel avec petits déjeuners, transferts à chaque étape, transports intérieurs, visites, aller-retour Bangkok : 10 080 F. Dans l'océan Indien, un *bouquet d'îles qui permet d'alterner* séjour, plages et excursions. Par exemple, cinq nuits à Maurice (une maison les pieds dans l'eau), trois nuits à la Réunion (une auto et des hôtels) et cinq nuits aux Seychelles (une auto et un studio) *pour* 10 650 F *par personne*, sur la base de quatre personnes.

Chouchous de la collection d'hiver, des hôtels de charme. Demeures de caractère, sites privilégiés, où l'on promet des vacances « inoubliables ». En insistant, *au-delà du confort*, sur la qualité de l'accueil, la chaleur et l'ambiance qui les caractérisent. *Citons le relais du Moulin, en Guadeloupe* (5 390 F de Paris, du 1er novembre au 16 décembre, avec petit déjeuner et voiture en *kilométrage illimité*), *l'hôtel* Kanaoa, aux Saintes (5 100 F), l'hôtel Saint-Aubin, en Martinique (5 400 F), La Paillote, au cap Skirring (Sénégal) pour 5 700 F *en demi-pension*.

AFRICATOURS : expéditions africaines

Africatours, « le spécialiste de l'Afrique », propose, cette année, de nouvelles destinations qui *conduiront les voyageurs vers* l'Égypte, la Guinée, et le Botswana.

Des séjours au bord de la mer *sont également inscrits* au catalogue. L'Afrique du Sud, le Bénin, les îles du Cap-Vert, le Sénégal, *les Seychelles, la Sierra-Leone* et le Togo attendent, en effet, les touristes. Des séjours à l'intérieur du pays permettent de découvrir *le Burundi*, le Congo, le Rwanda, la Haute-Volta ainsi que Madagascar.

Dix jours au Zimbabwe, Harare (ex-Salisbury), Kariba, les chutes de Victoria, une croisière sur le Zambèze et la ferme des crocodiles. *Prix : à partir de* 8 900 F. L'archipel du Cap Vert avec ses îles volcaniques. Un climat clément toute l'année. *Dix jours*. Prix à partir de 8 630 F.

Parmi les nouveautés, on remarque notamment : un circuit en *brousse ivoirienne, des séjours à* Maroua, au Cameroun, une expédition Niger-Mali, les bungalows du Récif, à la Réunion, un circuit dans le parc Manovo, en République centrafricaine. Enfin, l'*Africa Queen* accueille toujours à son bord les vacanciers pour ses croisières au Sénégal et en Gambie.

TOUROPA : une gamme accrue

A ces destinations habituelles, Touropa, la « *première marque européenne des vacances* », ajoute désormais celles de la marque Touring Vacances. Un « plus » qui devrait *permettre à ce voyagiste de* renforcer, cet hiver, sa position sur le marché du voyage en *élargissant la gamme* de ses produits.

Une croisière, « Les trésors du Nil » est ainsi proposée, du *25 novembre au 13 avril 1985*. Neuf jours à partir de 7 875 F. Visite du Caire, d'Assouan et de Louxor notamment.

Pour *les amateurs de grands* voyages, Touropa a décidé de proposer la visite des hauts lieux du bouddhisme, en Thaïlande *et en Birmanie*. Un beau circuit de vingt-deux jours, de Bangkok à Pegu. Au *programme* : les « *mille* temples d'or » et les trois sites historiques et religieux de Birmanie : Rangoon, Pagan et Mandalay. Prix : 22 290 F.

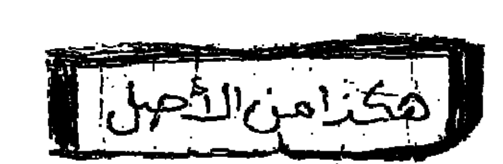
Enfin, Touropa propose également des voyages insolites, *circuits un peu sportifs, différents*, exigeant un bonne forme et un minimum d'esprit d'équipe. Par exemple, en pirogue pour découvrir la Guyane amazonienne le long du fleuve Maroni. Egalement le Sud marocain en Land Rover (paysages grandioses, peintures rupestres et bivouacs) ou les oasis du Grand Sud algérien et tunisien.

TERRES D'AVENTURES : déserts à gogo

Comme son nom l'indique Terres d'aventure propose des circuits hors des sentiers battus. On marche, et bien.

En Guinée (huit jours, 12 100 F), dans le Sinaï (neuf jours, portage par chameaux, 8 950 F), en Laponie (dix jours de ski de fond, 7 500 F), dans *le Massif Central (six jours pour* traverser le Velay et le haut plateau ardéchois, 1 660 F)... Terres d'aventure propose également *de mettre le sac au dos* pour partir vers le Tassili du Hoggar. Un classique de la « *maison* ». *Les randonneurs* suivront le guide français spécialiste de cette région, mais les *solitaires, les passionnés de* « cailloux », et les contemplatifs pourront eux aussi satisfaire leur passion et leurs envies. De *toute façon, si la fatigue se fait* sentir, les véhicules ne sont pas loin... Dix jours : Tamanrasset, Tahaggart *et El-Ghessour*. Prix : 9 800 F.

Spécialiste des déserts, Terres d'aventure organise *aussi des randonnées dans* le Sahara nigérien, au Djado et au Ténéré, notamment.



Les nouveaux laboureurs de gazon

Entretien avec le président de la Fédération.

Une interview de Claude-Roger Cartier, président de la Fédération française de golf.

« Peut-on parler de boom du golf comme on a parlé de boom du tennis ?

– Les chiffres parlent d'eux-mêmes. Le nombre de licenciés a augmenté de 13 % en 1982 et de 14,3 % en 1983. En 1984, nous escomptons une progression de 15 %. De 1982 à 1984, nous sommes passés de 41 385 licenciés à plus de 62 000. Pendant les quatre ans de ma présidence (avril 1981-avril 1985), le nombre des licenciés aura été multiplié par deux. De plus, on peut estimer entre 5 000 et 6 000 le nombre de joueurs non licenciés. En 1990, nous devrions dépasser les 100 000 golfeurs licenciés.



BERNARD GUÉRY/VIVA

– Comment expliquez-vous cet essor ?

– Avant, la difficulté c'était de commencer à jouer au golf, un sport de riches et un sport de vieux, disait-on. Ce n'était pas totalement faux. Il y a dix ans, il fallait d'abord être membre d'un club (ce qui impliquait l'achat d'une action, voire le paiement d'un droit d'entrée) ; ensuite, on vous persuadait qu'il fallait prendre six mois ou un an de leçons avant de vous lancer sur le parcours ; enfin, on vous faisait acheter un matériel assez onéreux. Aujourd'hui, si vous avez envie de jouer, vous disposez, dans la région parisienne, de cinq endroits en plein air (quatre golfs publics et le centre d'initiation de l'hippodrome de Saint-Cloud), où vous pouvez arriver les mains vides. Là, vous pouvez soit prendre un cours collectif (dix leçons d'une heure pour 250 F), soit, si vous êtes un individualiste forcené, acheter un seau de balles (20 F), louer un sac et des clubs (10 F) et aller taper tout seul sur le terrain d'entraînement.

» Ajoutez à cela le fait qu'on peut commencer le golf à n'importe quel âge, qu'on peut le pratiquer en famille, entre joueurs de niveaux différents, voire en solitaire avec un adversaire immuable qui ne commet aucune erreur : le parcours.

– Comment faites-vous face à cet essor ?

– Chaque année, il arrive sur le marché au moins 10 000 nouveaux joueurs. Il nous faut donc former des formateurs. Pour enseigner le golf (contre argent), il faut un brevet d'Etat. Avant, nous formions environ une douzaine de moniteurs par an. Aujourd'hui, pour faire face à la demande, il en faut trois fois plus. D'où la création, à Vichy, d'une école fédérale d'où sont sortis, l'an dernier, trente-quatre moniteurs (plus de quarante cette année). Nous avons ainsi paré aux besoins de l'enseignement.

» De plus, nous organisons des stages avec l'UCPA (nous fournissons l'encadrement), stages qui, pour cinq jours (logement, nourriture, enseignement, fourniture du matériel), reviennent à 1 150 F. Pour résumer la situation, disons qu'il n'y a pas de professeurs sans emploi et presque plus de golfs à court de professeurs. Reste, cependant, le problème des périodes estivales et l'encadrement des stages qui se multiplient entre mai et septembre.

– Et les terrains ?

– En dehors des initiatives privées (telles que celles qui ont abouti, cette année, à la création des golfs du Forez et de Méaux), nous recevons entre dix et quinze demandes de créations de golf chaque semaine, essentiellement de collectivités (municipalités, chambres de commerce, conseils généraux et régionaux), auxquelles le label « fédération » est indispensable. Ainsi, des responsables de la fédération sillonnent-ils constamment la France pour étudier ces propositions.

– Mais cela coûte très cher de faire un golf ?

– Il y a plusieurs manières de concevoir un golf. Celui du Forez (18 trous et un club-house) aura coûté environ 4,5 millions. En ce qui concerne la fédération, nous avons signé avec le ministère de la jeunesse et des sports un plan d'action pluriannuel concerté : le plan vert. Chaque année le ministère subventionne cinq équipements à hauteur maximum de 800 000 F. Cela peut paraître très faible mais c'est souvent l'impulsion nécessaire qui ouvre la porte aux prêts bonifiés et autres subventions. Nous avons ainsi douze opérations en cours de réalisation, dont la première vient d'être inaugurée à Ohain, dans le Nord.

– Ce sont de vrais parcours ?

– Il s'agit en fait d'un grand « practice », d'un parcours compact de neuf trous (de 80 à 150 m de longueur) et de six trous de golf. Sur les douze en construction, il y en a deux de ce type-là, huit autres sont des neuf trous et deux des dix-huit trous. Ce plan est dans sa troisième année, mais il va être bientôt dépassé. En fait le plan vert prévoyait initialement des centres d'initiation, mais j'ai pensé que former des golfeurs qui, ensuite, ne pourraient pas jouer n'avait pas grand intérêt. Ainsi, dans 80 % des cas, c'est un golf qui a suivi.

» Aujourd'hui, il faut des projets plus importants, des golfs touristiques de dix-huit trous qui nécessitent une participation plus importante de *l'Etat et des régions. Si l'on* veut en effet attirer la clientèle des golfeurs, il faut leur offrir un grand choix de parcours, comme à Marbella, en Espagne, ou dans l'Algarve, au Portugal. C'est ce qu'a compris la région Poitou-Charentes en étudiant un plan quinquennal qui devrait permettre, un jour, de détourner les charters suédois ou hollandais qui, aujourd'hui, vont en Espagne ou au Portugal.

– Les golfs privés existants vous paraissent-ils d'accès facile aux joueurs venus de l'extérieur ?

– Il y a des gens nouvellement licenciés qui se choquent, en effet, de ne pouvoir accéder à tous les parcours ; mais auraient-ils l'idée de rentrer chez un particulier pour un dîner sous prétexte qu'il y a des restaurants ?

– Donc, vous êtes en train de fabriquer des frustrés ?

– Vous voulez dire que tout le monde doit aller en vacances à La Baule, à l'hôtel Ermitage ? Tout le monde en a certes envie mais tout le monde n'en a pas forcément les moyens. Faut-il, pour autant, priver les gens du bord de mer ? Il y a aussi des trois-étoiles, des deux-étoiles et des gîtes ruraux. La vérité, c'est qu'on ne peut payer le prix de Saint-Aubin (un golf public) et avoir le service de Saint-Cloud.

– L'essor actuel n'entraîne-t-il pas, chez les clubs privés, une réaction défensive, un réflexe de fermeture ?

– Là, je dis non, formellement. Y compris en ce qui concerne les clubs considérés comme les plus fermés. Saint-Cloud, par exemple, reçoit trois lycées tous les lundis. Il faut savoir que la fédération remet à tous les jeunes de moins de vingt et un ans ayant passé avec succès un petit examen un brevet sportif national qui leur accorde la gratuité dans tous les golfs de France aux jours et heures fixés par ceux-ci. Cette année, nous en avons délivré plus de trois mille. On peut dire que tout le monde joue le jeu et que les derniers bastions du golf fermé sont tombés.

» Reste que nous atteignons maintenant une clientèle dont les moyens sont limités. N'oubliez pas que dans les pays anglo-saxons, le golf c'est comme la pétanque dans le Midi, et que les terrains publics sont loin d'y être de grands golfs.

– Ne peut-on craindre, justement, que démocratisation n'aille pas de pair avec qualité ?

– En France, au lieu d'escalader la pyramide vers une élite, nous sommes progressivement redescendus vers la base. On a donc forcément cette impression, car pour 50 francs, vous n'aurez pas la *même qualité* que pour 150 F : mais pour 50 F vous aurez des parcours de golf parfaitement jouables.

– Qui dit boom dit souvent, comme pour le tennis, locomotives, c'est-à-dire des champions qui créent une émulation au sein de la jeunesse. Le golf français ne souffre-t-il pas de l'absence de telles locomotives ?

– Ecoutez, le champion c'est le don de Dieu. On peut fabriquer assez facilement des joueurs de haut niveau, mais Philippe Chatrier a attendu pendant quinze ans avant de voir un Noah ! Combien d'espoirs déçus avant qu'apparaisse un champion ! De plus, en ce moment je n'en souhaite pas un, car si, aujourd'hui, on avait une locomotive, le train irait trop vite. J'ai déjà assez de mal à suivre ma progression actuelle sans champion, alors, s'il me tombait un Ballesteros sur la tête, je ne sais pas com*ment je ferai ! Vous savez, j'ai* déjà joué l'apprenti sorcier en créant des golfeurs pour créer des golfs. J'y suis à peu près arrivé mais il ne faudrait pas que la machine s'emballe.

– Et la télé ?

– Comme elle ne se préoccupe que de l'indice d'écoute, elle ne suivra que lorsque le public demandera du golf. Elle ne forme pas le goût du public, elle le suit. Mais les choses évoluent doucement et, avec Canal Plus et FR 3, on verra sans doute davantage de golfs *sur les petits écrans. Quant* aux grandes compétitions, comme l'Open de France Peugeot et maintenant le Lancôme, elles aident beaucoup au développement du golf. Disons, cependant, pour être juste, qu'elles confortent les golfeurs existants plus qu'elles n'en créent de nouveaux. Pour ce qui est du golf spectacle, je ne perds pas l'espoir de faire un jour, dans la région parisienne, un golf fédéral qui, conçu pour la compétition, le public et la retransmission télévisée, serait un véritable stade de golf.

– L'attitude des pouvoirs publics, en général ?

– Elle est très positive.

– Les principaux obstacles auxquels vous vous heurtez ?

– Le manque d'argent pour la création de parcours. Pour que le boom soit vraiment une réussite, il nous faut des terrains publics et de qualité. Nous n'avons aucun problème d'espace. En France, il y a cent soixante-dix bases de loisirs, de vingt-cinq à deux mille hectares. Pour un dix-huit trous, il faut cinquante hectares. Sans le foncier, il faut compter entre 7 et 12 millions. Il ne faut pas oublier non plus l'impact économique du golf. Ainsi, il est en train de se créer un certain nombre d'entreprises liées au golf : la maison TUCOM fabrique des distributeurs de balles, la société DIESEL ENERGIE fabrique des chariots électriques CADIX et SOUBITEZ fabrique des voitures électriques. Enfin, deux sociétés étudient la fabrication de clubs et de balles pour le marché français et européen afin de concurrencer les importateurs anglo-saxons. Tout ça est excellent pour notre balance commerciale et contribue à créer des emplois. Nous sommes donc générateurs d'un mouvement économique important, tant industriel que touristique.

– Finalement, vous êtes un président heureux ?

– Presque comblé. Mais il faut que je pédale de toutes mes forces pour pouvoir suivre. Heureusement, je suis bien entouré.

PATRICK FRANCÈS.

L'exemple de Saint-Aubin

Une réussite sur dix ans

LE golf public de Saint-Aubin a dix ans. Fondé en 1974 par un petit groupe d'étudiants soucieux de faire découvrir le golf au plus grand nombre, ce parcours, quelquefois qualifié de « golf au rabais » dans les club-houses chics, est aujourd'hui devenu l'archétype du golf populaire et l'exemple du succès. Un seul chiffre : 10 % des golfeurs de France ont découvert les joies de la petite balle blanche sur les mornes « fairways » tracés dans les champs de blé du fermier Emmanuel Veillas, au lieu dit La pièce des bouleaux. Plus qu'un simple golf, Saint-Aubin est avant tout un équipement voué à l'initiation : il fut successivement un « practice » (avec une vieille camionnette pour bureau) un trois-trous, un neuf-trous et, enfin, depuis 1979, un ensemble comprenant un vaste practice avec des postes couverts, un quatre-trous compact réservé aux débutants et un dix-huit-trous de 6 161 mètres (par 72). Depuis 1982, les bâtiments du club-house ont été agrandis et aménagés, et un service de restauration simple est assuré.

Depuis 1980, Saint-Aubin est géré, comme les trois autres golfs publics de la région parisienne, par Sogel Golf, une société anonyme présidée par Gilles Boutrolle et dirigée par Emmanuel Veillas. En 1984, et pour la première fois depuis sa création, Sogel équilibrera son bilan avec un chiffre d'affaires de 16 millions de francs.

Cette réussite, qui est en fait la démonstration que le golf est un sport pour tous, va permettre à Sogel de lancer, début 1985, un vaste programme destiné d'une part à accroître la capacité d'accueil de Saint-Aubin et d'autre part à garder les joueurs confirmés qui, pour le moment, partent dans d'autres clubs privés au bout de deux à trois ans.

En ce qui concerne le premier point, le parcours actuel sera modifié : neuf trous supplémentaires seront mis en chantier de façon que l'ensemble des installations publiques comporte : un quatre-trous d'initiation, un neuf-trous compact et un dix-huit trous. Le practice sera agrandi et pourra accueillir près de trois cents joueurs.

Le second objectif sera atteint avec la création d'un club privé, de l'autre côté de la nationale 6, qui borde déjà d'un côté Saint-Aubin.

Nommé Saint-Aubin 2, ce club dont le style et les services ont été définis d'après une enquête auprès des joueurs des golfs publics, sera « sportif et décontracté ». Il disposera d'un parcours très technique dessiné par le plus inventif des architectes de golf, Robert Berthet. Le droit d'entrée (récupérable en cas de départ) a été fixé à 15 000 francs, la cotisation annuelle à 6 000 francs et le nombre de membres à six cents. Les travaux commenceront en août 1985 et le parcours ouvrira un an plus tard. Une opportunité que ne manqueront pas de saisir les golfeurs parisiens qui ont du mal à jouer en week-end.

BETTY DAEHN.

Miniclubs, miniprix

TOUCHÉ par le virus du golf, vous envisagez de l'inoculer à vos enfants. Mais vos moyens sont modestes. Actuellement, un fer (club en métal) bas de gamme coûte environ 200 F, et il faut généralement, pour débuter, quatre fers et un putter (le club utilisé pour faire rouler la balle dans le trou), sans oublier le sac et, en remettant à plus tard l'achat des bois, ces clubs à la tête en bois utilisés pour les grands coups de départ. Bref, de quoi hésiter à mettre ses enfants sur un green.

Reste que le golf se démocratise, du moins l'affirme-t-on. Pour le prouver, le ministère de la jeunesse et des sports a présenté, dans le cadre du Salon « Mer-Montagne-Loisirs » qui s'est tenu à Nice, le week-end dernier, une série de clubs d'initiation à des prix défiant toute concurrence. Objectif visé par le fabricant : un club pour moins de 100 F.

C'est la société française Obol-William Fourreau, grand spécialiste du sport, qui a mis au point et fabriqué cette nouvelle gamme de clubs. Seront commercialisés, à partir de janvier prochain, des fers numéro 5, 7, 9 (les numéros indiquent la longueur que l'on peut atteindre avec chacun d'eux) et un putter ; les bois sont prévus pour le printemps. Ces clubs sont plus légers, plus courts (ils sont destinés aux enfants), de couleurs différentes et leur surface d'impact est plus importante afin de faciliter la frappe de la balle. Souhait du fabricant : vendre le sac et les quatre clubs autour de 500 F.

Attention, ce matériel est à Ballesteros ce que le vulgaire basket est à Carl Lewis, mais il facilitera l'introduction de ce sport à l'école. D'autant plus que la Fédération française de golf, en participant à la mise au point de clubs bon marché, donne une crédibilité certaine à l'entreprise.

Pour démarrer, dix mille clubs sortiront prochainement de l'entreprise William Fourreau. Mille seront fournis aux écoles de golf, aux frais du ministère, pour en assurer la promotion. En France, mais on vise aussi l'exportation, les grandes chaînes de magasins, comme Sport 2000 et La Hutte ont passé commande. Et en mars on devrait trouver ces nouveaux clubs dans les supermarchés Auchan. Le golf près des conserves ; dur pour la réputation...

MICHEL GUERRIN.

Monsieur Laine

Toujours confortable, pas toujours bon marché.

● L'élégance selon Per Spook

ALORS que chacune de ses collections de haute couture remporte toujours plus de succès, il semble que la ligne de prêt-à-porter masculin de Per Spook, talentueux styliste danois venu faire carrière à Paris, n'ait pas le succès qu'elle mérite.

Pourtant, parmi les « grands », il est un de ceux qui confectionnent les vêtements les plus séduisants. En vedette pour cette rentrée : un pantalon de tweed très large sur les cuisses, à pinces, agrémenté de deux poches dans la couture et de deux poches arrière à rabat, en gris clair, gris foncé ou brun (705 F), que l'on pourra porter avec un pull-over de laine aux motifs géométriques d'inspiration scandinave (1 290 F).

Au rayon des pulls, toujours, une pièce de cachemire mélangé à la soie, très épaisse, à dominante verte, chinée de noir et d'orange (2 315 F), des polos en cachemire chiné bleu pâle (2 575 F), des pulls à capuche (3 000 F *environ*). A des prix plus raisonnables : un pull un peu rustique torsadé, splendidement assemblé (1 625 F), et un gilet sans manches en lambswool (1 070 F).

Les pantalons de velours feront un grand retour cet hiver. Per Spook les a voulus larges et à pinces (535 F) ou un peu plus élaborés, en velours chiné (680 F). La gabardine de coton n'est pas abandonnée avec des pantalons très classiques, en gris, vert, brun ou coq de roche (600 F). Là comme ailleurs, un pantalon de jolie flanelle (640 F) ou de drap de laine (715 F).

Les chemises les plus séduisantes sont écossaises, très larges, vaguement « trappeur ». Elles ont un boutonnage polo, deux poches plaquées sur la poitrine, et sont proposées *en rouge*, bleu ou vert (820 F). Décontractées toujours, des chemises en coton gratté, dans les tons pastel unis ou à rayures club (550 F). Plus classiques, des chemises à manches mousquetaires, fines rayures, blanches ou de tous les bleus (500 F à 700 F). On retiendra aussi des petits gilets de peau, de laine ou de coton, sous-chemises confortables qui éviteront de porter un pull en ville (350 F).

Très belle veste en laine irlandaise, ni épaulée ni doublée, beige à fines rayures multicolores (2 750 F). Au même prix et *aussi souple*, une veste de tweed gris. Fort séduisante également, une veste en lainage très fin anthracite à carreaux bleus (3 200 F). Pour ceux que la couleur attire, une superbe veste en cachemire rouge vif, aux formes naturelles (4 200 F).

Enfin, la panoplie de l'homme d'affaires élégant : costume droit bleu marine en lainage (4 900 F), manteau teddy marron très foncé (4 740 F) ou manteau noir en pur cachemire très *épais* (6 740 F), et une écharpe, ou plutôt une étole, en laine et cachemire (910 F). On pourra préférer un costume croisé quatre boutons, en laine et cachemire bleu marine à fines rayures (4 275 F).

● **PER SPOOK : 18, avenue George-V, 75008 Paris.**

● La parka de Delon chez Renoma

VEDETTE des collections Renoma : une parka toutes *saisons* très astucieuse. Matelassage et manches amovibles, capuche incorporée et escamotable. A la *fois blouson, manteau ou imperméable*, dans toutes les tailles, de toutes les couleurs. 1 500 francs, pour ressembler à Alain Delon et d'autres adeptes de ce vêtement décontracté.

Plus chic, un costume droit anthracite pure laine. Un fil à fil pour 3 300 francs. Un tout petit peu moins classique, un costume croisé brun à fines rayures, pure laine lui aussi *pour 2 600 francs. Incontournables* : les blazers. Une bonne idée : un blazer écossais dans les tons rouges. Bel effet pour 1 800 francs.

A des pantalons de flanelle grise, d'autres à fines rayures ou whipcord (565 francs), certains *préféreront un pantalon* écossais à pinces, « équipé » de poches amovibles et transformables en sac (650 francs). Poches amovibles également pour un jean (400 francs) qui a déjà fait son chemin.

Pour le dessous, Michel Renoma s'est taillé une chemise sur mesure en popeline ou gabardine de coton. Revers sous *le col* — petit air de Gary Cooper, avant le ravin d'Enfer — poche stylo, cigares, lunettes, cette chemise épaulée peut se porter cravatée « à la ville ». Elle existe en six coloris, manches courtes ou longues. De 389 à 429 *francs. A saisir.*

Ecossais, unis, imprimés, assortis aux chemises ou non, les caleçons Renoma sont vendus avec deux poches, un *fond* et une braguette à boutons. « *Pour les porter en toutes situations* », dit Michel Renoma. 189 francs.

● **RENOMA : 129 *bis*, rue de la Pompe, 75016 Paris.**

● Le chic, façon Vestiaire

A la *lisière* de ce drôle d'endroit qu'est devenu le quartier des Halles, attrape-gogos de tous poils, il reste à peine quelques adresses recommandables et, pour ce qui est de la confection, deux enseignes.

La première est celle de Vestiaire, au-dessus d'une minuscule boutique, qu'on aurait tort de ne pas voir. A l'intérieur, on découvrira un hiver fait de confort et de chic. D'abord un pantalon à plis écossais, à gros carreaux noirs et gris en flanelle de laine (670 F), que l'on *pourra porter avec un blazer* gris perle en mohair et laine des Pyrénées, à pinces sur la poitrine et très épaulé (1 650 F).

Ensemble non moins chic mais plus difficile à porter : un pantalon gris, noir ou naturel en gabardine de coton enduit, très large sur les cuisses, poches à l'italienne (795 F) et un *blazer* de coton dans les mêmes coloris, incrusté de caoutchouc, à pinces sur la poitrine et poches plaquées pressionnées (1 550 F). Le chic du chic : un pantalon de soie à un pli et ceinture marquée, ton de tuile *multicolore* (1 200 F) sous un blazer droit à poches-rabats blanc ou noir (1 800 F).

On retiendra, par ailleurs, une chemise *frangée dans les* tons gris ou bleus (695 F), une chemise à damier de larges carreaux bleus et gris, bleus et noirs ou bordeaux et noirs (765 F), et une chemise zippée sur l'épaule bleue, rouge, verte ou noire *en coton* (395 F). En octobre prochain, de gros pulls en laine des Pyrénées viendront compléter ce rayon des vêtements de dessous.

Plus classique : un costume tramé en laine noir ou blanc (1 300 F *la veste et 670 F le* pantalon) et un manteau en gabardine de coton enduit, grandes poches plaquées sur le devant, fendu à l'arrière, qui se portera à mi-mollets, en noir, gris ou naturel (1 850 F) (voir *dessin*). *De la même forme*, de la même couleur et au même prix, on pourra acheter un imperméable de nylon froissé disponible à la fin du mois. Le tout est réservé aux hommes qui aiment s'habiller « mode » et prendre un peu de *risques*.

● **VESTIAIRE : 50, rue des Lombards, 75001 Paris.**

VESTIAIRE

● Le jeune prêt-à-porter de Try Me

TRY ME est *la seconde* bonne adresse des Halles. C'et là que l'on trouvera les productions de Bill Tornade, pseudonyme derrière lequel se cache le talent de deux frères dont nous avons déjà parlé à cet endroit (lire *le Monde* du 17 mars 1984). Leurs vêtements s'adressent plutôt aux quinze-trente ans habitués du Père tranquille, le bistrot du quartier qui n'arrive pas à se démoder.

Décontraction avec les vestes *jazz pure* laine à *rayures* ou carreaux, grises, rouges, noires ou bleues, droites et poches plaquées (750 F). Plus de chic avec un *spencer* tramé noir en polyester et viscose (720 F).

Les chemises, style Wayne, sont à larges rayures grises, naturelles ou marron clair (370 F) ou à damier gris, bleu ou marron (455 F). *Les pulls* prennent la forme des polos, une des grandes caractéristiques de cet automne 1984, en *pure laine* et en *bleu marine* (un retour là aussi), bleu ciel ou écru (495 F). Un joli pull à mi-chemin du jacquard et du damier, gris chiné et blanc, ou marron chiné et blanc, col ras du cou (650 F).

Les pantalons sont très larges sur la jambe, à pinces devant et derrière, et sanglés à la cheville, poches larges à l'italienne *dans la couture*, en toile de coton (395 F). En vedette pour cet automne : une veste en jersey de coton, sanglée *sur les reins* et col *officier*, deux poches poitrine à rabats (550 F).

● **TRY ME : 6, rue de la Grande-Truanderie, 75001 Paris.**

● Lucien Foncel, valeur sûre

LUCIEN Foncel, l'une des très sûres valeurs de la confection masculine, vient d'ouvrir boutique au cœur du Paris des talents, rue Saint-Honoré. *Dans un univers* raffiné et doux, conçu par Yves Taralon, on découvrira sa collection automne-hiver. Les tendances sont au confort, à l'audace tranquille et soignée.

Les manteaux sont longs, coulissés ou *ceinturés*. Le plus beau est fait de peau beige, resserré à la taille et aux mollets, avec une capuche *(6 600 F)*. A un *prix* plus raisonnable, un manteau militaire en drap de laine noir, épaulé de rouge, vert ou jaune (2 600 F). Encore un manteau, en lainage beige, très épaulé et muni de larges poches boutonnées à *soufflet sur* la poitrine (3 600 F).

Belles vestes-parkas de cuir où l'on retrouve ces mêmes poches, rouille, vert, marron ou noir (7 900 F). De cuir toujours, des blousons courts couleur tourbe avec un col de laine berger assorti (4 800 F). En cuir et peau, une veste croisée et ceinturée au plus bas, disponible aussi en lainage (4 900 F). Très décontracté et fort séduisant, un blouson de *cuir et maille*, poches poitrine et hanches zippées (4 300 F).

Les costumes Foncel seront principalement faits de lainage *shetland dans* des *tons pastels* bleu, jaune, beige et saumon (4 100 F). Costumes dépareillés *aussi*, veste à carreaux ou chevrons, pantalons larges unis (2 800 F la veste, 1 500 F environ le pantalon).

La maille est *large*, la *forme* des blousons de laine et des pulls est ample. Très joli blouson de laine chinée, réversible, avec ou sans col, les deux poches et la fermeture étant zippées, en kaki, rouille, bordeaux *ou marron* (2 150 F *sans col* et 2 400 F avec). Magnifiques pulls jacquard (ailes de papillons ou scarabées), col montant et boutonnage sur l'épaule (1 550 F). Des pulls plus simples, en grosses mailles dans des *tons pastels* assortis aux costumes cités plus haut, de toutes les formes (1 300 F).

Les pantalons, très larges sur les cuisses, *sont proposés à plis* ou sans plis en sportswear. Beaucoup de pastels, beaucoup de tweeds et chinés, les poches sont sanglées ou boutonnées par de petites pattes (1 400 F à 1 500 F).

Pour le *soir*, une *amusante* veste en velours à brandebourg brodé sur la poitrine, col châle droit (3 000 F). Une autre veste, courte, traitée en gilet sanglé dans le dos, en velours, satin ou coton jacquard, de toutes les couleurs (à partir de 2 500 F).

Pour le dessous, une surchemise exotique à motifs cachemire *sans manches* (600 F), une chemise à damier sur la poitrine et rayures noires et grises, poches très larges à soufflets (935 F). A retenir aussi, une chemise du soir à plastron rayé blanc et bleu ou *blanc et or, en coton nid* d'abeilles blanc ou beige (790 F).

Enfin, Lucien Foncel a créé pour Gli Rossetti une paire de bottes courtes très plates en toile et cuir (1 000 F), des chaussures cuir à boucles sur semelles crêpe (840 F) ou cuir (1 300 F) et une paire de *chaussure du soir ultra-plates*, vernies, avec un petit nœud sur le devant (1 300 F).

● **LUCIEN FONCEL : 352, rue Saint-Honoré, 75001 Paris.**

OLIVIER SCHMITT.

Philatélie nº 1864

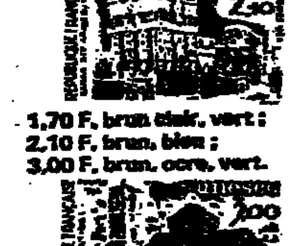
UNESCO : les timbres de...

...service adaptés aux tarifs actuels continuent de représenter les sites du patrimoine universel classés et à protéger, qui seront dans l'ordre



des valeurs : église monolithique, Lalibela, Ethiopie ; Saana, République arabe du Yémen ; église Sainte-Marie, Kotor, Yougoslavie.

Vente générale le 22 octobre (46, 47 et 48/84).



1,70 F, brun clair, vert ;
2,10 F, brun, bleu ;
3,00 F, brun, ocre, vert.

Formats 36 × 22 mm. Dessins et gravures par René Quillivic. Taille-Douce, Périgueux.

Mise en vente anticipée les :

— 20 et 21 octobre, de 9 h à 18 h, au siège de l'UNESCO, 7, place Fontenoy, Paris VIIe. — Oblitération « P.J. » à l'encre bleue.

— 20 octobre, de 8 h à 12 h, à *la RP, 52, rue du Louvre, Paris Ier*, au bureau de Paris-41, 5, avenue de Saxe, Paris VIIe ; de 10 h à 17 h, au *Musée de la poste*, 34, bd de Vaugirard, Paris XVe. — Boîte aux lettres spéciale pour « P.J. » à l'encre bleue.

● L'utilisation de ces timbres n'est valable que dans l'enceinte du siège de l'UNESCO *et à l'annexe*, 1, rue Miollis, Paris XVe.

● RETRAITS, des trois anciennes *valeurs, le 26 octobre* : Sukhotai, Thaïlande, 1,80 F ; Chinguetti, Mauritanie, 2 F ; Istanbul, *Turquie*, 2,80 F.

● « POINTS PHILATÉLIE » ont été ouverts aux bureaux de poste de Paris 08 annexe 1 et de Paris 113.

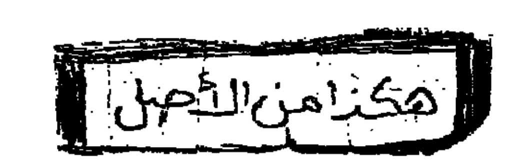
● RETRAITS de six timbres pour le 12 octobre : vélocipède, Pierre et Ernest Michaux, 1,60 F ; Berthie Albrecht, 1,60 F ; Renée Lévy, 1,60 F ; Année mondiale des communications, 2,80 F ; Utrillo « Le Lapin agile », 4,00 F ; Hommage à Jean Effel, 4,00 F.

Calendrier des manifestations

Divers

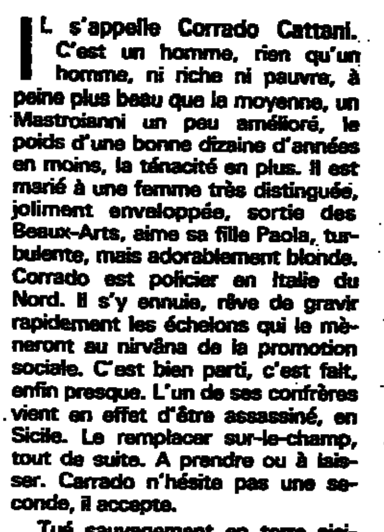
- ⊙ 75012 Paris (FO), 6-7/X.
- ⊙ 43000 Le Puy (scientif.), 13-14/X.
- ⊙ 51250 Heiltz-le-Maurupt, 14/X.
- ⊙ 78780 Jouy-le-Moutier (blason), 20/X.
- ⊙ 75017 Paris (Fr.-RDA), 20-21/X.
- ⊙ 51300 Vitry-le-François, 20-21X.

ADALBERT VITALYOS.



L'« honorable société » en direct d'Italie

Un amour de feuilleton.



IL s'appelle Corrado Cattani. C'est un homme, rien qu'un homme, ni riche ni pauvre, à peine plus beau que la moyenne, un Mastroianni un peu amélioré, le poids d'une bonne dizaine d'années en moins, la ténacité en plus. Il est marié à une femme très distinguée, joliment enveloppée, sortie des Beaux-Arts, aime sa fille Paola, turbulente, mais adorablement blonde. Corrado est policier en Italie du Nord. Il s'y ennuie, rêve de gravir rapidement les échelons qui le mèneront au nirvâna de la promotion sociale. C'est bien parti, c'est fait, enfin presque. L'un de ses confrères vient en effet d'être assassiné, en Sicile. Le remplacer sur-le-champ, tout de suite. A prendre ou à laisser. Carrado n'hésite pas une seconde, il accepte.

Tué sauvagement en terre sicilienne, dans l'exercice de son métier. La Sicile, la Mafia. La terrible Mafia, l'immense famille, pieds et poings liés, cancer du sud de la péninsule, cauchemar de l'Etat italien, la famille gloutonne, rapace, qui dévore tout cru ses enfants. Un sujet toujours d'actualité mais que, par une coïncidence heureuse, Antenne 2 a programmé à partir du jeudi 11 octobre, alors que la semaine dernière près de quatre cents personnes soupçonnées de faire partie de cette organisation souterraine étaient arrêtées en Italie. Souvenez-vous aussi, l'année dernière, du *Parrain* de Francis Ford Coppola, sur Antenne 2, avec le beau Marlon Brando et le ténébreux Al Pacino. Cette année, en Italie, la RAI (chaîne d'Etat) diffuse deux fois trois heures, à une semaine d'intervalle, un feuilleton en six épisodes. *La Piovra (la Pieuvre)*, de Damiano Damiani. Miracle ! Succès inespéré, *la Piovra* bat tous les records d'audience. De mémoire de téléaste, on n'avait jamais vu pareil phénomène. 10 %..., 40 %..., jusqu'à 65 %. *La Piovra* n'avait qu'à changer de nom, et devenir *la Mafia*, pour passer le plus légalement du monde en France sur Antenne 2.

La Mafia est donc là, scénario d'Enno de Contini, d'après un sujet de Nicola Badalucco, avec, dans les rôles principaux, Michele Placido (le commissaire), Nicole Jamet (sa femme), François Périer, Barbara de Rossi. Disons tout de suite que *la Mafia* est un amour de feuilleton : trame d'acier un peu lourd, scénario en béton armé. Sang frais ou coagulé, amours conjugales et extra-conjugales, drogue, trafics en tous genres, enlèvement d'enfant, tous les ingrédients du roman-photo : à mi-chemin entre le drame psychologique et le thriller à l'américaine.

Mise en scène on ne peut plus classique, qui colle parfaitement à l'action, très efficace : Damiani commence par un assassinat, gros plan, immédiatement suivi d'une scène d'enterrement, qui permet au metteur en scène de présenter d'un coup de zoom tous les personnages de l'histoire, têtes baissées, rendant pieusement un dernier hommage à une comtesse. Ils sont tous là, encore en chair et en os, sous le soleil éblouissant d'une Sicile immémoriale : les petits voyous en fin de cortège, les hommes de la rue au milieu, les notables (avocat, directeur de banque...), les proches de la disparue effondrés de douleur et le curé, si peu catholique. Tous les acteurs du drame sous le regard tristement préoccupé de Carrado.



D.R.

C'est parti. Tempo très soutenu. Deux histoires parallèles, qui s'interpénètrent. Deux familles, l'une réduite à sa plus simple expression (père, mère, fille), l'autre aux ramifications incalculables, la Mafia. La première est celle des Cattani qui, après douze années de vie commune, tente l'impossible : vivre ensemble. Lassitude ! Else, épouse de Corrado, a tout quitté, ses amis, l'histoire de l'art, sa tendre maman, pour suivre son mari de poste en poste. Elle a toutes les raisons d'être dépressive. Elle l'est. Son mari, Corrado, est un héros qui prend l'eau : regard qui suinte l'impossibilité de vivre, tempérament caractériel, crise existentielle. Corrado reproche à Else de l'avoir trompé quelques mois après leur mariage, et celle-ci lui reproche la vie qu'elle mène à mille lieues de toute civilisation. Bref ce couple largement inspiré du cinéma italien des années 60-70 ne s'entend que sur un point : se tromper. Scènes de ménage, jalousie épidermique, désirs comprimés, les corps se frôlent mais ne se rencontrent plus. L'air sicilien aurait permis au couple de se refaire une petite santé érotique, mais non, c'est le semi-fiasco.

L'enjeu du feuilleton est celui-ci : une cellule fissurée contre une forteresse ancestrale liée par des liens quasi biologiques. A partir de ce noyau central, Damiani n'a plus qu'à tirer les ficelles : Carrado est malheureux, Else aussi, il leur faut donc deux liaisons. Corrado se consolera de ses déboires familiaux et professionnels dans les bras criblés de piqûres d'héroïne d'une jeune fille de bonne famille, à la dérive. Else, après moult hésitations — éducation bourgeoise oblige, — succombe aux charmes sulfureux d'un séducteur aux moustaches en *brosse*. Ces deux nouveaux personnages sont bien évidemment plus ou moins liés à la Mafia. Et que devient la petite Paola, prise entre les griffes de l'organisation et un couple qui s'effrite ? Paola aura son compte de malheur, sera kidnappée, récupérée ensuite par un père tombé dans la déchéance, qu'elle ne reconnaîtra pas lors des retrouvailles. Le vrai mélo.

Enième film sur la Mafia, analyse de celle-ci, qui n'échappe pas au romanesque ni aux lieux communs, dira-t-on. Les personnages sont un peu stéréotypés, mais les acteurs qui les incarnent sont irréprochables, l'action s'enchaîne à une rapidité d'éclipse, la caméra joue à cache-cache avec les situations. Bref, *la Mafia* de Damiani mérite beaucoup plus que l'*omerta*, la loi du silence.

MARC GIANNÉSINI.

● **LA MAFIA, à partir du jeudi 11 octobre, A 2, 20 h 35.**

Teresa Berganza

● **Jeudi 11 octobre, A 2, 21 h 35.**

A la faveur de la reprise de « Musiques au cœur », sur Antenne 2, Eve Ruggieri et Patrick Camus ont choisi de consacrer une émission à la cantatrice espagnole Teresa Berganza, dont la brillante carrière a débuté en 1957. Une partie rétrospective donnera des extraits de plusieurs des rôles qu'elle a le plus souvent interprétés : Chérubin des *Noces de Figaro*, Rosine, du *Barbier de Séville*, Angelina, de *la Cenerentola*, Isabella de *l'Italienne à Alger*, ainsi que des rôles plus rares, comme Mignon d'Ambroise Thomas, ou bien Alcina, de Haendel.

D'autres séquences sur la vie de Teresa Berganza ont été tournées par Pierre Jourdan au Festival de Vaison-la-Romaine cet été, dans sa maison à l'Escurial ainsi que dans la chapelle de l'Escurial, et enfin à Paris, le 20 septembre dernier, pour l'ultime enregistrement, comprenant notamment un tango avec Astor Piazzola sur le plateau de l'émission.

Les deux prochaines émissions de « Musiques au cœur » seront consacrées à Michel Plasson (8 novembre) et aux castrats dans l'opéra (le 13 décembre), séquence réalisée au San Carlo de Naples.

C. D.

Portrait

Andrée Champeaux, le Who's Who du petit monde des comédiens

VOUS avez vu son nom comme de nombreux autres, au générique de dizaines d'émissions de télévision : dramatiques, séries, feuilletons. Mais dans des rôles si « minces » que c'eût été miracle de le distinguer. Un peu à la manière de Hitchcock, Andrée Champeaux imprime sa marque sur une émission, d'abord par amour du métier — c'est une vraie comédienne, — ensuite, elle n'en fait pas mystère, pour toucher un cachet. C'est trop souvent, en effet, sa seule source de rétribution, alors qu'elle remplit une fonction essentielle auprès d'un certain nombre de réalisateurs de ses amis — Santelli, Trébouta, Hubert, Badel, etc. — à qui elle sert de « casting », fonction reconnue chez les Américains mais pas en France, consistant à trouver les comédiens et comédiennes répondant aux personnages d'un scénario donné.



D.R.

Andrée Champeaux a été ainsi à l'origine de l'éclosion ou de la révélation au grand public de nombreux talents : Isabelle Huppert, Michel Duchaussoy, Jean Weber, Victor Lanoux, Yolande Folliot... Sans compter tous les artistes, par centaines, qui lui doivent de « décrocher » un rôle dans telle émission parce qu'elle a couché un jour leur nom sur une feuille de distribution encore vierge. Autant dire qu'elle compte presque autant de solides ennemis dans la place que de réels amis.

Andrée Champeaux fut, vers 1935, premier prix du conservatoire à Lyon. « Montée » à Paris, elle passe dix ans au Théâtre du Palais-Royal et tourne dans quelques films. Devenue une amie de Robert Beauvais et de sa femme Gisèle Parry — dont elle assure la doublure — elle anime la Kermesse aux Étoiles — organisée au profit de la 2[e] DB du général Leclerc — et entre à la radio, où elle réalise, avec Pierre Cour, l'émission « Grand Prix de Paris » qui, autour de 1955, remporte un grand succès à la RTF. Chargée plus spécialement d'une dramatique hebdomadaire, elle fait connaître Ionesco et son *Rhinocéros*, Obaldia, Billetdoux et lie connaissance avec Claude Santelli. C'est avec lui qu'elle monte alors, à la télévision, le célèbre cycle du « Théâtre de la jeunesse ». Vingt ans plus tard, Andrée Champeaux est devenue une véritable encyclopédie des grandes heures de la télévision française. Elle est aussi le Who's Who vivant du monde grouillant des « saltimbanques », comme les surnommait M. Arthur Conte, ancien PDG de l'ORTF. Les courtes fiches biographiques qu'elle a établies, depuis des années, sur les comédiens — *« les vrais »* dit-elle — remplissent soixante-quinze cahiers d'écolier.

En ce début d'automne, Andrée Champeaux se remet difficilement des fatigues de l'été au cours duquel elle a participé au recrutement des comédiens — de préférence ressemblant avec les personnages historiques — qui ont commencé, en septembre, le tournage de *l'Affaire Caillaux*, drame politico-sentimental de la III[e] République réalisé pour Antenne 2 par Yannick Andréi. Mais déjà la voilà repartie sur les traces de François Villon... *« C'est le métier, la passion de la comédie qui m'entraîne,* dit-elle. *Sinon, ce serait la galère car je ne suis pas payée pour ce que je fais. Officiellement, on m'ignore totalement à la télévision ! »*

CLAUDE DURIEUX.

Les films de la semaine. Le palmarès de Jacques Siclier.

■ A VOIR
■■ GRAND FILM

DIMANCHE 7 OCTOBRE

Garde à vue ■■

Film français de Claude Miller (1981), avec L. Ventura, M. Serrault.

TF1, 20 h 35. (85 mn.)

Duel serré, dans les bureaux d'un commissariat, pendant une nuit de Saint-Sylvestre, entre un policier et un notaire suspecté de viol et de meurtre. Mise en scène extrêmement fluide, justesse réaliste et psychologique des dialogues d'Audiard. Dans ce «huis-clos» la révélation progressive du secret d'une vie dépasse l'affaire criminelle. Claude Miller possède, ici, la maîtrise de Clouzot (Quai des Orfèvres) *et le face-à-face Ventura-Serrault s'élève à la tragédie.*

L'Homme léopard ■

Film américain de Jacques Tourneur (1943), avec D. O'Keefe, Margo, (v.o. sous-titrée. N).

FR3, 22 h 30 (65 mn).

Dans une ville du Nouveau-Mexique, des crimes sont attribués à un léopard échappé. Est-ce bien sûr ? Ce film est tiré d'un roman de William Irish. Comme dans la Féline, *son chef-d'œuvre, Jacques Tourneur crée l'angoisse par des effets indirects : lueurs dans la nuit, miaulements, bruits de pas, forces invisibles.*

Night Call ■

Film américain de Jacques Tourneur (1964), avec G. Cooper, N. Marlowe, (v.o. sous-titrée. N.).

FR3, 23 h 30 (25 mn).

Un épisode d'une série de télévision, la Quatrième Dimension, *d'après une nouvelle de Richard Matheson. Exercice de style fantastique sur les appels bizarres que reçoit une vieille dame au téléphone.*

LUNDI 8 OCTOBRE

Le Juge Fayard dit «le shérif» ■

Film français d'Yves Boisset (1976), avec P. Dewaere, A. Clément.

TF1, 20 h 35. (110 mn.)

Un juge qui fonce dans les magouilles d'une société de province où des industriels et des notables ont partie liée avec des truands. Ce film est un amalgame de divers scandales politiques des années 70. Sans nuances, mais on peut aimer sa technique de choc et la conviction de Patrick Dewaere.

La Gueule du loup ■

Film français de Michel Leviant (1981), avec Miou-Miou, P. Crauchet.

FR3, 20 h 35 (45 mn).

Un sujet «policier» traditionnel, cassé par le réalisme d'un univers de marginaux et petits délinquants de la «zone» de Nantes. Miou-Miou en jeune infirmière qui se croit responsable de la mort d'un blessé, à l'hôpital, y traîne sa dérive psychologique. Elle est épatante.

MARDI 9 OCTOBRE

Le Choc ■

Film français de Robin Davis (1982), avec A. Delon, C. Deneuve.

A 2, 20 h 40. (105 mn.)

Adaptation très libre d'un roman de J.-P. Manchette. Delon, tueur à gages traqué, rencontre Catherine Deneuve au milieu d'un élevage de dindons. Leur histoire d'amour, à travers de violentes péripéties, impose à la fois leur statut de vedettes et leur talent respectif.

Le Protecteur ■

Film français de Roger Hanin (1974), avec G. Géret, S. Cremer.

FR3, 20 h 35 (80 mn).

Un architecte dont la fille a été enlevée, à Paris, par un réseau de proxénètes, rend sa justice lui-même. Le thème du «vengeur» semble emprunté à la Série noire mais Roger Hanin, scénariste et réalisateur, a voulu dénoncer, avec fougue, le fléau social qu'est le trafic des femmes.

JEUDI 11 OCTOBRE

La Nuit américaine ■■

Film français de François Truffaut (1973), avec J. Bisset, J.-P. Aumont.

TF 1, 23 h. (115 mn.)

Sous le nom de Ferrand, Truffaut tourne un film aux studios de la Victorine à Nice et nous montre comment cela se passe. Problèmes techniques, problèmes humains, interférences de la vie privée des acteurs et des membres de l'équipe sur la création d'une fiction. Où commence et où s'arrête le spectacle ? Cette admirable réalisation pirandellienne est pétrie de la sensibilité de Truffaut, de son grand amour du cinéma. Il a transmis cela à ses interprètes. Un don, chez lui. Quelle belle œuvre, entre l'humour et l'émotion, l'artifice et la vérité.

Les colts brillent au soleil

Film italien de Sergio Merolle (1970), avec R. Pellegrin, J. Ireland.

A2, 14 h 50. (90 mn.)

On se demande ce que Raymond Pellegrin est venu faire dans ce sous-produit du western italien qui a déjà eu, sur A2, l'honneur absolument immérité d'une présentation au Ciné-club.

French Cancan ■■

Film français de Jean Renoir (1955), avec J. Gabin, F. Arnoul.

FR3, 20 h 35 (100 mn).

La création du Moulin Rouge par un entrepreneur de spectacles qui transforme une petite blanchisseuse en vedette du cancan. Des couleurs pures, dignes de la peinture impressionniste, la Belle Epoque sortie de son mythe pittoresque, revivant chez Renoir — il faisait, alors, sa rentrée dans le cinéma français — en hommage à son père et au temps de sa propre enfance. Gabin, formidable à cinquante ans, est le démiurge du caf'conc' montmartrois, l'homme de métier risque-tout, le porteur aussi des conceptions de Renoir sur la vie d'artiste. Comédie de mœurs explosant dans le tourbillon final de la danse, ce film procure un plaisir fou.

VENDREDI 12 OCTOBRE

Le Téléphone rouge

Film franco-espagnol d'Etienne Périer (1967), avec C. Chakiris, M. Dubois.

TF 1, 15 h 40 (95 mn).

Tourné sous le titre le Rouble à deux faces, *cette parodie d'espionnage où trois vieilles dames sèment la perturbation dans les services secrets américains et soviétiques à Barcelone n'a pas, semble-t-il, fait carrière en France. Alors, à vos risques et périls !*

La Furie du désir ■■

Film américain de King Vidor (1952), avec J. Jones, C. Heston (v.o., sous-titrée. N.).

A2, 23 h (80 mn).

*La passion farouche d'une sauvageonne sudiste pour un homme qui, bien que l'aimant, a épousé une fille riche — et sa vengeance sur toute une ville. Vidor, qui fut souvent obsédé par le puritanisme, laisse ici craquer toutes les apparences sociales, dans un climat de sensualité déchaîné par Jennifer Jones, dont chaque geste souligne l'érotisme et la volonté de conquête. En face d'elle, il y a Charlton Heston, force masculine de la nature, emporté par la furie amoureuse et sexuelle de la femme. Grande audace pour Hollywood au début des années 50. La scène finale dans les marais rappelle celle d'*Hallelujah *(1929), qui vient de ressortir à Paris.*

Vu pour Vous

Une saga paysanne expédiée

● Feuilleton : *Des grives aux loups.* Vendredi 12 octobre, A 2, 20 h 35.

Edouard, l'aïeul, Jean-Edouard, son fils, Pierre-Edouard, son petit-fils. Dynastie des prénoms chez les Vialhe. Honneur oblige, au début de ce siècle, pour cette famille de paysans dont la mémoire défile sous nos yeux durant cinq générations. Avec pour toile de fond Saint-Libéral, un petit village de basse Corrèze.

Tout commence la veille de Noël 1899 et se termine soixante-dix ans plus tard. Saga expédiée en six épisodes. Album de souvenirs dont les pages tournent trop vite, où manquent ces pauses qui donnent tout son poids au temps, toute sa densité à la chair de la vie. Il est vrai que dans l'œuvre de Claude Michelet — deux volumes : *Des grives aux loups* et *Les palombes ne passeront plus*, dont est tiré ce feuilleton, — l'existence des héros se mêle, se confronte à beaucoup d'événements et non des moindres : deux guerres, l'avènement de la machine agricole, celui des chemins de fer...

A vouloir coller de trop près au roman, Jean Chatenet, qui en a fait l'adaptation, et Philippe Monnier, le réalisateur, ont pris le risque de laisser échapper certains moments d'émotion. Il y en a, pourtant, lorsque Pierre-Edouard Vialhe (Bruno Devoldère) se dresse contre son père, Jean-Edouard (Maurice Barrier), ou qu'il partage les joies, les chagrins de sa sœur Louise (Pauline Macia), ou encore lorsque Marguerite Vialhe (Suzanne Carra), douce et entièrement soumise à la toute-puissance de son mari, pleure en silence le départ de Berthe (Alix de Konopka), qui, à l'instar de son frère et de sa sœur, a fui l'autorité despotique du maître de la ferme.

Quelques très belles images — en tout cas dans les quatre premiers épisodes que nous avons visionnés — et la présence de personnages bien typés, comme Léon Dupeuch (Jean-Jacques Moreau) et sa sœur Mathilde (Sonia Vollereaux), qui devient l'épouse de Pierre-Edouard Vialhe, donnent tout de même l'occasion de mesurer les profonds bouleversements qu'a connus le monde rural, en France, au début de ce siècle.

ANITA RIND.

Le Nice de Manoel de Oliveira

● Regard sur la France, dimanche 7 octobre, 20 h 30, FR3.

Quatre cinéastes étrangers regardent quatre villes françaises, suite de la série dont une première partie avait été présentée en 1983.

« *J'ai choisi Nice non parce que j'avais une grande connaissance des lieux, mais surtout parce que la ville me faisait immdiatement penser à un film qui m'était familier :* A propos de Nice, *de Jean Vigo* », déclare le cinéaste portugais Manoel de Oliveira, réalisateur de la première des quatre émissions.

En insérant des extraits du film de Vigo dans son document et en essayant de le construire selon la même démarche, Manoel de Oliveira n'a pas tenu compte du fait que si la promenade des Anglais, filmée par un cinéaste des années 30, séduit le spectateur de 1984 par son côté rétro, témoin d'une fastueuse époque révolue, la même promenade filmée aujourd'hui n'a plus que des allures de spot publicitaire. Fort de la volonté de détruire un mythe, Manoel de Oliveira filme, de rues en rues, santons de Provence dans leurs vitrines, trottoirs que foulent les pieds des passants, ennui des vieux dans les squares, bancs publics et leurs amoureux, fontaines et jets d'eau.

Accents pagnolesques, hommage à Frédéric Nietzsche qui séjourna sur les lieux, regard complice sur l'immigration portugaise..., le film de Manoel de Oliveira tient plus d'un interminable interlude que de ce qu'il qualifie de « *petit impromptu* ».

C. M.

Document-miroir

● Chronique d'une famille française, mercredi 10 octobre, 21 h 25, TF1.

Teillé-Saint-Marceau, dans la Sarthe. Un village effacé comme tant d'autres, plein du charme de ses murailles grises, ses vieilles maisons alignées le long de la grand-route. Alentour, les champs, verts et généreux. En deux mots, l'image type de la France dite profonde. Une famille, les Besnard, des agriculteurs sans histoires. Ce qui les distingue toutefois : ils ont accepté de vivre quelques heures durant devant les caméras de TF 1. Du grand-père qui était le seul à savoir lire le journal, à Denise, une cousine partie vivre aux Etats-Unis avec un Américain rencontré à la base d'Evreux en 1964. De la guerre des tranchées au conflit du Vietnam, l'histoire des Besnard et les grands événements de notre siècle se confondent en une émouvante rétrospective.

Les caméras d'Hervé Basle et Jacques Trefouel sont vite oubliées. Elles ne sont pas là en voyeur, les Besnard le savent bien. Ils jouent le jeu. Au milieu de la prairie, un parquet de bal est dressé, sous une tente. Toute la famille s'y rassemble pour vingt-quatre heures, le temps d'une fête. Les langues vont bon train. Quelques minutes de tournage suffisent pour que les Besnard soient là, près de nous. Ils parlent comme peuvent parler nos grands-parents, nos enfants. On les écoute parce qu'on sait qu'en parlant d'eux, ils parlent de nous.

Avec cette « Chronique d'une famille française », Hervé Basle et Jacques Trefouel redorent le blason du documentaire. Ce n'est plus un simple bouche-trou du programme, comme trop souvent, mais un documentaire-miroir, qui permet à tout un chacun de s'identifier, de lire entre les lignes comme un remake de sa propre histoire. Cette chronique est digne d'un feuilleton de Balzac, transposé au vingtième siècle. A la différence près qu'il ne s'agit pas là d'une fiction. La seule fiction étant celle du montage : superbe.

CLAUDE MEFFRE.

Folie douce pour un précieux billet...

● Feuilleton, « Billet doux », jeudi 11 octobre, TF1, 20 h 35.

Tennis, bureau, cocktail, le stress d'un patron d'édition qui bouscule ses danseuses emplumées, grotesque publicité de sa prochaine BD présentée à la presse. Et crac, un cadavre dans le placard ! Ça explose, dégringole à un rythme endiablé et roule sur un grain de folie, propulsé par la rage de vivre d'une femme amoureuse.

L'action se noue autour d'un billet de 500 F doté d'un précieux numéro de téléphone, unique alibi de Philippe (P. Mondy). Ce billet se dérobe sans cesse avec une belle insolence. Une chasse au trésor rocambolesque, malmenée par une enquête policière, s'engage. Et on voyage, brinquebalés sur des bateaux, dans des voitures de course, « accrochés » aux situations les plus invraisemblable : *Billet doux*, le nouveau feuilleton en six épisodes de M. Berny.

Malgré quelques passages moins intenses, une nouvelle fuite... et aussitôt un punch formidable rejaillit, le suspense se resserre, mêlé d'angoisse. Les dialogues débordent d'humour eux aussi, on rit beaucoup. Avec un zeste de tendresse et d'amour.

L. C.

Samedi 6 octobre / Dimanche 7 octobre

TÉLÉVISION FRANÇAISE 1

Samedi

8.30 Journal.
9.05 Téléforme (et à 10 h 15).
9.25 Concert : Œuvres de Schumann : Paganini.
10.35 Sept jours en Bourse.
10.50 Aventures inattendues.
11.15 Un métier pour demain.
11.30 Pic et Poke et Colegram. Magazine de l'informatique de G. Leclère.
12.00 Bonjour, bon appétit.
12.25 Amuse-gueule. *Avec Jean Amadou.*
13.00 Journal.
13.40 Télé-foot 1.
14.20 Série : Pour l'amour du risque.
15.15 Dessin animé : Spiderman.
15.25 Dessin animé : le Merveilleux Voyage de Nils Holgersson.
15.50 Temps X.
16.35 Casaques et bottes de cuir, magazine du cheval.
17.05 Série : Rébecca.
18.05 Trente millions d'amis. *« Var West » ou la dernière transhumance.*
18.35 Magazine auto-moto.
19.05 D'accord pas d'accord (INC).
19.15 Emissions régionales.
19.40 Cocoricocoboy.
20.00 Journal.
20.30 Tirage du Loto.
20.35 Au théâtre ce soir : « Nono ».
De S. Guitry. Avec M. Roux, B. Alane, R. Manuel.
Deux amis, Robert et Jacques, ont chacun une maîtresse. L'une d'un certain âge, belle mais envahissante, l'autre — Nono — une jeune fille d'une vertu peu farouche d'une inaltérable bonne humeur. Cette dernière aura tôt ou tard à choisir entre Robert et Jacques. La première pièce de Sacha Guitry.
22.10 **Droit de réponse, l'esprit de contradiction.**
Emission de Michel Polac.
« Sans famille ». A propos de la DDASS (Direction départementale des affaires sanitaires et sociales) qui a en charge près de six cent mille enfants ; avec la chanteuse Nicoletta et de nombreux témoins.
0.00 Journal.
0.15 Ouvert la nuit.
Alfred Hitchcock présente : *le Témoin silencieux.* 0.45 Extérieur nuit : Magazine de M. Cardoze : *le pouls de la vie nocturne en France et à l'étranger, avec Super Nana.*
1.15 La nuit des clips.
Une sélection de près de cent quarante clips vidéo.

Dimanche

8.30 Journal.
9.00 Emission islamique.
La calligraphie dans le Coran.
9.15 A Bible ouverte.
Histoire de Moïse.
9.30 Orthodoxie.
10.00 Présence protestante.
10.30 Le jour du Seigneur.
11.00 Messe avec les Sœurs franciscaines missionnaires de Marie à Paris.
12.00 Midipresse.
Emission de Jean-Luc Seguillon.
Une personnalité répond aux questions de trois journalistes.
12.30 La séquence du spectateur.
13.00 Journal.
13.25 Série : Starsky et Hutch.
14.20 Sports-dimanche.
Automobile (grand Prix d'Europe de F1 en RDA) ; cyclisme (Blois-Chaville) ; mononautisme.
16.30 Variétés : La belle vie.
Emission proposée par Sacha Distel.
Autour de Bernard Lavilliers.
17.30 Les animaux du monde.
18.00 Série : Les bleus et les gris.
19.00 Magazine : 7 sur 7.
L'actualité hebdomadaire présentée cette semaine par Anne Sinclair. Invitée : Mme Georgina Dufoix, ministre des affaires sociales et de la solidarité nationale.
20.00 Journal.
20.35 **Cinéma : Garde à vue.**
Film de Claude Miller.
22.00 Sports dimanche soir.
Magazine de J.-M. Leulliot.
Les résultats de la semaine.
22.45 Journal.
23.00 C'est à lire.
23.05 Clignotant.



ANTENNE 2

Samedi

10.00 Journal des sourds et des malentendants.
10.20 Vidéomaton.
10.35 Platine 45.
Avec Debbie Davis ; Platine sixties avec Alamo...
11.05 Les carnets de l'aventure.
Assaut de la face nord des Grandes Jorasses.
12.00 A nous deux.
12.45 Journal.
13.30 Série : L'homme qui tombe à pic.
14.20 Série : MASH.
14.45 Les jeux du stade.
Golf, athlétisme, football.
17.00 Terre des bêtes.
Jean-Louis Frund, un coureur des bois.
17.30 Récré A2.
17.50 Le magazine.
Magazine d'information de la rédaction.
Au sommaire trois reportages : « Voyage au bout de la faim » ; le groupe automobile Volvo ; un sheriff en Sicile.
18.45 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19.10 D'accord, pas d'accord (INC).
19.15 Emissions régionales.
19.40 Le théâtre de Bouvard.
20.00 Journal.
20.35 Variétés : Champs-Elysées. De Michel Drucker.
Autour de l'opérette. Avec Thierry Romain, Annie Cordy, Georges Guétary, Hélène Delaveau et Gabriel Bacquier.
22.05 Magazine : Les enfants du rock, de Ph. Manœuvre et J.-P. Dionnet.
Spécial « Telephone » ; Barclays James Harvest.
23.20 Journal.
23.40 Bonsoir les clips.

Dimanche

9.30 Journal et météo.
9.40 Récré A2.
10.10 Les chevaux du tiercé.
10.40 Gym tonic.
11.15 Dimanche Martin. Entrez les artistes.
12.45 Journal.
13.20 Dimanche Martin (suite). Si j'ai bonne mémoire ; 14.30, Série : Le juge et le pilote ; 15.20, L'école des fans; 16.05, Dessin animé ; 16.15, Thé dansant.
17.00 Série : Les nouvelles brigades du Tigre.
17.55 Stade 2 (et à 20 h 25).
18.55 Feuilleton : Le mystérieux docteur Cornélius.
Nº 4, d'après le roman de G. Le Rouge, réal. : M. Frydland.
Une organisation secrète qui tente de s'emparer du pouvoir dans le monde est aux prises avec le docteur Cornélius. Barruch Jorgell, grâce à une opération chirurgicale, a pris les traits de Joe Dorgan. Fantastique et fantasque.
20.00 Journal.
20.40 Jeu : Des chiffres et des lettres.
Finale (en direct de Nîmes).
Les 54 meilleurs joueurs depuis la création du jeu en 1966 auront été déjà éliminés. Restent les deux supers.
22.10 Ballet.
Symphonie en ré de Haydn par le « Nederlands Dans Theater », chorégraphie de Jiri Kilian.
22.45 Désirs des arts : L'état des arts à Paris.
Émission de Pierre Daix.
Autour de trois nouveaux musées en construction à Paris : celui du XIXe siècle à la gare d'Orsay, celui de Pablo Picasso à l'hôtel Salé et le Musée des sciences, des arts et techniques à La Villette.
23.15 Journal.
23.25 Bonsoir les clips.

FRANCE RÉGIONS 3

Samedi

13.15 Repères.
Emission de l'ANACT (Agence nationale pour l'amélioration des conditions de travail). L'inspection du travail.
13.30 Horizon.
Magazine des armées. *Le centre d'entraînement de la flotte.*
16.15 Liberté 3.
17.30 Télévision régionale.
Programmes autonomes des douze régions.
19.55 Dessin animé : Les petits diables.
20.05 Les jeux.
20.35 Au nom de l'amour. Emission de Pierre Bellemare.
Le but de cette nouvelle émission est de réunir, de remettre en présence pour quelques heures deux personnes qui ont vécu il y a longtemps un amour inoubliable et que le temps ou le destin ont fait qu'elles se sont séparées.
21.35 D'amour et de Kriss. De Kriss et Inoxydable.
Le feuilleton « in ». La suite des aventures des deux créatures de Kriss.
21.45 Journal.
22.05 Feuilleton : Dynastie.
Blake apprend que son fils Steven a été arrêté. De son côté Alexis accepte la demande en mariage de Cecil Colby.
22.50 La vie de château.
Jean-Claude Brialy reçoit Anna Prucnal, Fanny Cottençon.
23.20 Musiclub.
« Noces de Figaro » de Mozart, par E. Blanc et R. Streich et l'Orchestre Provence-Alpes-Côte d'Azur.

Dimanche

10.00 Mosaïque. Emission de l'ADRI (Agence de développement des relations interculturelles).
Un numéro spécial auquel participe le Monde, *qui vient de publier unnuméro spécial des « Dossiers et documents sur les immigrés » : reportage : historique de l'immigration ; Variétés.*
12.00 La vie en tête.
13.00 Magazine 84, Émission du GMF (Garantie mutuelle des fonctionnaires).
14.30 Objectif entreprise.
Emission de l'APIE.
15.00 Musique pour un dimanche (et à 17 h 30).
« Première symphonie en ut majeur » de Bizet.
15.25 Théâtre : « Andromaque »
de Racine, par la compagnie théâtrale des « Rotatives ».
18.00 Emissions pour la jeunesse.
19.40 RFO Hebdo.
20.00 Merci Bernard.
20.35 Regard sur la France.
Emission de Manuel de Olivera. Nice : à propos de Jean Vigo.
(Lire notre article.)
21.35 Document : Les producteurs : hommage à Georges de Beauregard. *Emission de R. Beauchamp.*
Hommage à l'un des producteurs de cinéma les plus rayonnants de ces trente dernières années, qui a produit le cinéma de la nouvelle vague des années 60 : Godard, Chabrol, Rivette. Il a créé, Rome-Paris-Films en 1957 avec Carlo Ponti et, en 1972, Bela-Productions.
22.05 Journal.
22.30 Cinéma de minuit : Cycle aspects du cinéma fantastique.
Premier film : The Leopard Man.
De Jacques Tourneur.
23.30 **Deuxième film : Night Call.**
De Jacques Tourneur.
0.00 Prélude à la nuit.
« Sinfonia per fiati », de Donizetti, par les Philharmonistes de Châteauroux.

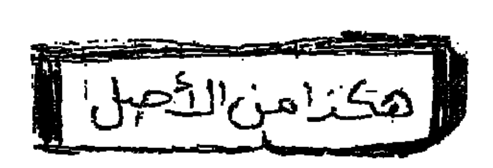
PÉRIPHÉRIE

Samedi

- RTL 20 h, A vous de choisir : *le Retour des bidasses en folie*, film de Michel Vocoret, ou *20000 Lieues sous les mers*, film de Marcel Pagliero ; 21 h 40, Soap ; 22 h 10, Souvenirs, souvenirs ; 22 h 40, Ciné-club : *To be or not to be*, film d'Ernest Lubitsch.
- TMC 19 h 45, Variétés ; 20 h 45, L'itinéraire mystérieux ; 21 h, *la Bataille des sables*, film de George Sherman ; 22 h 50, Les carnets de la côte ; 23 h, Clip n' Roll.
- RTB 20 h 15, *Le jardin extraordinaire* ; Soirée opération 48-81-00 : Soirée de variétés au bénéfice des handicapés ; 22 h 50, Série documentaire : 44-84 Libération ; 23 h 40, Opération 48-81-00.
- TSR 20 h 5, Série : Magnum ; 21 h 5, Jardins divers ; 22 h 15, Journal ; 22 h 30, Sport ; 23 h 30, *les Fleurs du soleil*, film de Vittorio de Sica.

Dimanche

- RTL 20 h, *Marathon Man*, film de John Schlesinger ; 22 h 10, Série : Einstein ; 23 h 10, Journal avec des extraits du « Grand Jury-RTL-*le Monde* ».
- TMC 20 h, A vous de choisir ; 21 h40, série : l'Ile fantastique ; 22 h 40, Journal.
- RTB 20 h 35, Variétés : Magic show ; 21 h 35, Soirée opération 48-81-00 ; 23 h, Journal.
- TSR 20 h, Série : Le souffle de la guerre ; 20 h 50, Dis-moi ce que tu lis ; 21 h 45, Regards ; 22 h 15, Journal ; 22 h30, Table ouverte.



Lundi
8 octobre

TÉLÉVISION FRANÇAISE 1

11.20 **TF1 Vision plus.**
11.50 **La une chez vous.**
12.00 **Feuilleton : Nans le berger.**
12.30 **Variétés : La bouteille à la mer.**
Avec Jacqueline Maillan.
13.00 **Journal.**
13.45 **A pleine vie.**
13.50 Série : Franck, chasseur de fauves ; 14.45 Reprise : Sept sur sept (diffusé le 6 octobre) ; 15.45 Accroche-cœur ; 16.00 La maison de TF 1 ; 17.20 Aventures inattendues.
17.55 **Mini journal pour les jeunes.**
18.05 **Le village dans les nuages.**
18.30 **Magic hall.** De Gérard Majax.
Magie, tours de prestidigitation.
19.15 **Emissions régionales.**
19.40 **Cocoricocoboy.**
20.00 **Journal.**
20.35 **Cinéma : le Juge Fayard dit « le Shérif ».**
D'Yves Boisset.
22.25 **Etoiles et toiles.**
Magazine du cinéma de Frédéric Mitterrand et Martine Jouando.
L corps féminin au cinéma : des extraits du « Mépris » de J.-L. Godard, avec Brigitte Bardot, « Gilda » de C. Vidor, avec Rita Hayworth. Autres stars Ava Gardner, Marilyn Monroe. Portrait de Russ Meyer, interview de Kim Bassinger.
23.20 **Journal.**
23.35 **C'est à lire.**
23.40 **Clignotant.**
Yves Simon, Via Marla.

ANTENNE 2

12.00 **Journal et météo.**
12.10 **Jeu : l'Académie des neuf.**
12.45 **Journal.**
13.30 **Feuilleton : Les amours des années 50.**
13.45 **Aujourd'hui la vie.**
14.50 **Série : L'homme à l'orchidée.**
15.40 **Reprise : Apostrophes.**
(Diffusée le 5 octobre).
16.55 **Divertissement : Thé dansant.**
17.40 **Récré A 2.**
La Pimpa ; Latulu et Lireli ; les Schtroumpfs...
18.30 **C'est la vie.**
18.50 **Jeu : Des chiffres et des lettres.**
19.10 **D'accord pas d'accord (INC).**
19.15 **Emissions régionales.**
19.40 **Le théâtre de Bouvard.**
20.00 **Journal.**
20.35 **Emmenez-moi au théâtre : Croque Monsieur.**
De Marcel Mithois. Réal. Y. Andrei. Avec J. Maillan, H. Viriojeux, J. Jouanneau...
Ruiné par la nationalisation de ses mines, un milliardaire péruvien se suicide et laisse une femme, Coco, qui a toujours aimé le luxe. Après cinq mariages, Coco cherche à se refaire un portefeuille. Comment s'y prendra-t-elle ?
22.15 **Carnets de la danse.**
Emission de J.-J. Fourgeaud.
Avec Maurice Béjart à l'occasion du 25e anniversaire du Ballet du XXe siècle au Théâtre de la Monnaie à Bruxelles. Des extraits de spectacle signés Murray Louis, Alvin Ailey, Mats Ek et Maurice Béjart...
23.00 **Journal**
23.30 **Bonsoir les clips.**

FRANCE RÉGIONS 3

17.00 **Télévision régionale.**
Programmes autonomes des douze régions.
19.55 **Dessin animé : Inspecteur Gadget.**
20.05 **Les jeux.**
20.35 **Cinéma : la Gueule du loup.**
(Cycle : Le grand frisson.) Film de Michel Leviant.
22.10 **Journal.**
22.40 **Thalassa.**
Magazine de la mer, de G. Pernoud.
Vingt mille boulons sous les mers.
23.25 **Une bonne nouvelle par jour.**
Emission de Brice Lalonde.
Déprime : une nouvelle pilule pour lutter contre la dépression.
23.30 **Prélude à la nuit.**
Mélodies de Satie, par Mady Mesplé.

PÉRIPHÉRIE

- **RTL** 20 h, Série : Dynastie ; 21 h, Série : Reilly ; 23 h, Journal ; 23 h 10, La joie de lire ; 23 h 15, Portrait d'artiste : A. Fassianos, peintre grec.
- **TMC** 20 h, Série : Quincy ; 21 h, *la Dentellière*, film de Claude Goretta ; 22 h 55, Les carnets de la côte ; 23 h, Journal ; 23 h 5, Clip n' Roll.
- **RTB** 20 h, Opération 48-81-00 (résultats) ; 20 h 5, Ecran-témoin : *le Toubib*, film de Pierre Granier-Deferre.
- **RTB-TELE 2** 20 h, le Temps retrouvé : la Yougoslavie ; 20 h 30, Théâtre Wallon ; 22 h, Information agricole.
- **TSR** 20 h 15, Spécial cinéma : *Hammett*, film de Wim Wenders ; 21 h 55, Gros plan sur Wim Wenders ; 22 h 35, L'actualité cinématographique en Suisse ; 22 h 55, Journal ; 23 h 10, L'antenne est à vous.

Mardi
9 octobre

TÉLÉVISION FRANÇAISE 1

11.20 **TF1 Vision plus.**
11.50 **La une chez vous.**
12.00 **Feuilleton : Nans le berger.**
12.30 **Variétés : La bouteille à la mer.**
13.00 **Journal.**
13.45 **A pleine vie.**
13.50 Série : Franck, chasseur de fauves ; 14.45 Document : La mélodie du ciel bleu ; 15.45 Ces chers disparus : Michel Simon ; 16.00 Les choses du mardi : Modes d'autrefois ; 17.30 Histoires naturelles.
17.55 **Mini journal pour les jeunes.**
18.10 **Le village dans les nuages.**
18.30 **Magic hall.** De Gérard Majax.
Magie et tours de prestidigitation.
19.15 **Emissions régionales.**
19.40 **Cocoricocoboy.**
20.00 **Journal.**
20.30 **D'accord pas d'accord (INC).**
20.35 **Série : L'équipe Cousteau en Amazonie.**
N° 5. Rivières d'or.
Avant dernier volet. Le commandant Cousteau et son équipe sur les traces des chercheurs d'or des nouvelles villes-champignons du Brésil. Les images vertigineuses du travail humain dans des conditions difficiles, l'illusion, la pauvreté. Mais seulement des images, la caméra n'arrive à aucun moment à capter un regard.
21.30 **Football.**
Monaco-Laval. Finale de la Coupe de la Ligue à Reims.
23.20 **Journal.**
23.35 **C'est à lire.**
23.40 **Clignotant.**
Richard Cocciante, Jeanne-Marie Sens.

ANTENNE 2

10.30 **Antiope.**
12.00 **Journal et météo.**
12.10 **Jeu : L'académie des neuf.**
12.45 **Journal.**
13.30 **Feuilleton : Les amours des années 50.**
13.45 **Aujourd'hui la vie.**
14.50 **Série : L'homme à l'orchidée.**
15.35 **Reprise : finale des Chiffres et des lettres** (diffusé le 7 octobre).
17.00 **Le journal d'un siècle.**
De L. Beriot.
L'année 1886, l'insécurité s'accroît, le général Boulanger est nommé ministre de la guerre. Louise Michel, « la Vierge Rouge », est graciée par le président Grévy.
17.45 **Récré A 2.**
Devinettes d'Epinal ; Les Quat'z'amis ; Sido et Rémi ; Latulu et Lireli...
18.30 **C'est la vie.**
18.50 **Jeu : Des chiffres et des lettres.**
19.15 **Emissions régionales.**
19.40 **Le théâtre de Bouvard.**
20.00 **Journal.**
20.30 **D'accord pas d'accord (INC).**
20.40 **Cinéma : le Choc**
Film de Robin Davis.
22.25 **Mardi cinéma.**
de P. Tchernia et J. Rouland.
Avec Michel Blanc, Fanny Cottençon.
23.30 **Journal.**
23.50 **Bonsoir les clips.**

FRANCE RÉGIONS 3

17.00 **Télévision régionale.**
Programmes autonomes des douze régions.
19.55 **Dessin animé : Inspecteur Gadget.**
20.05 **Les jeux.**
20.30 **D'accord pas d'accord (INC).**
20.35 **Cinéma : le Protecteur**
Film de Roger Hanin.
22.05 **Journal.**
22.35 **Une bonne nouvelle par jour,** de Brice Lalonde.
Enterrements à Châtelet-en-Brie, depuis le début du siècle, le service des pompes funèbres est autogéré.
22.40 **Prélude à la nuit.**
« Hommage à Debussy », de M. de Falla ; « Tiento », de Ohana par R. de Hereira, guitare.

PÉRIPHÉRIE

- **RTL** 20 h, Série : Chips ; 21 h, Série : Reilly ; 23 h, Journal ; 23 h 10, La joie de lire.
- **TMC** 20 h, Série : Le bel été ; 21 h, *Quand le clairon sonnera*, film de Frank Lloyd ; 22 h 40, Les carnets de la côte ; 22 h 45, Journal ; 22 h 50, Clip n' Roll.
- **RTB** 20 h 05, Série : Maria Chapdelaine ; 20 h 55, Vive la science : Planète des hommes ; 21 h 55, Salut l'artiste.
- **RTB-TELE 2** 20 h, Le point de la médecine : la coopération médicale belge en Afrique : le Sénégal ; 21 h, *le Cercle rouge*, film de Jean-Pierre Melville.
- **TSR** 20 h 10, La chasse aux trésors (Turquie) ; 21 h 15, Série : Pepi l'Egyptien ; 21 h 55, Téléjournal ; 22 h 10, Téléscope a choisi pour vous ; 23 h 15, Hockey sur glace.

Mercredi
10 octobre

TÉLÉVISION FRANÇAISE 1

11.20 **TF1 Vision plus.**
11.50 **La une chez vous.**
12.00 **Feuilleton : Nans le berger.**
12.30 **Variétés : La bouteille à la mer.**
13.00 **Journal.**
13.40 **Vitamine.**
Pourquoi-comment ; les petits creux de Loula ; les Trois Mousquetaires ; Vitaboum et les rubriques habituelles.
16.25 **C'est super**
Le radeau, avec William Sheller.
16.45 **Hip-hop.**
Magazine des nouvelles danses, avec Sidney.
Les danses « in ».
17.00 **Microludic.**
Robots, jeux électroniques, crayon optique.
17.25 **Jack spot.**
17.50 **Journal.**
18.00 **Des jouets par milliers.**
18.10 **Le village dans les nuages.**
18.30 **Magic Hall.** De Gérard Majax.
19.15 **Emissions régionales.**
19.40 **Cocoricocoboy.**
19.55 **Tirage du Tac-o-Tac.**
20.00 **Journal.**
20.30 **Tirage du Loto.**
20.35 **Série Dallas.**
Réactions mitigées après l'annonce des fiançailles de Clayton et Ellie. J. R. est furieux.
21.25 **Chronique d'une famille française.**
Série de Hervé Basle. N° 1 : Au temps du père Besnard.
(Lire notre article.)
22.25 **Fréquence vidéo.**
Emission d'H. Cegarra et R. Adaridi.
L'actualité de la vidéocassette ; le gag du mois, Vidéoste.
23.10 **Journal.**
23.25 **C'est à lire.**
23.30 **Clignotant.**
Alain Chamfort ; Confusion.

ANTENNE 2

10.30 **ANTIOPE.**
12.00 **Journal et météo.**
12.10 **Jeu : l'Académie des neuf.**
12.45 **Journal.**
13.30 **Feuilleton : Les amours des années 50.**
13.45 **Dessins animés**
Watoo-Watoo ; X-Or.
14.15 **Récré A2.**
Les devinettes d'Epinal ; la Pimpa ; les Quat'z'amis ; Maraboud'ficelle ; Discopuce ; Les petites canailles, et les rubriques habituelles.
16.50 **Micro Kid.**
17.25 **Les carnets de l'aventure.**
« Fredo Solo » (l'exploration souterraine des siphons).
18.00 **Platine 45.**
Elli et Jacno, Van Halen, Al Corley...
18.30 **C'est la vie.**
18.50 **Jeu : Des chiffres et des lettres.**
19.15 **Emissions régionales.**
19.40 **Le théâtre de Bouvard.**
20.00 **Journal.**
20.35 **Téléfilm : Les enquêtes du commissaire Maigret.**
de G. Simenon. Réalisation A. Levent, avec J. Richard.
Maigret a beau suivre le plus tranquillement du monde une cure à Vichy avec sa femme, il n'en reste pas moins un policier qui ne peut s'empêcher d'exercer son flair légendaire. Une petite femme en mauve est assassinée. Maigret enquête.
22.05 **Les jours de notre vie : Avant la naissance.**
Magazine médical de D. Thibault.
Les dernières techniques sur l'enfant avant sa naissance. L'échographie, le diagnostic anté-natal, les maladies infectieuses de la mère. Avec le professeur E. Papiernick, chef du service de gynécologie obstétrique de l'hôpital Antoine-Béclère, à Clamart ; les docteurs Cohen et Vial, du même service ; le professeur André Boué et le docteur Joëlle Boué, généticiens du Centre international de l'enfance.
23.00 **Journal.**
23.20 **Bonsoir les clips.**

FRANCE RÉGIONS 3

14.55 **Questions au gouvernement à l'Assemblée nationale.**
17.00 **Télévision régionale.**
Programmes autonomes des douze régions.
19.55 **Dessin animé : Inspecteur Gadget.**
20.05 **Les jeux.**
20.35 **Variétés : Cadence 3.**
Emission de Guy Lux et Lela Milcic.
Avec Enrico Macias, Gilbert Bécaud, Hervé Vilard, Wham, Dalida...
22.00 **Journal.**
22.20 **Série : Scènes de la vie conjugale.**
d'I. Bergman. N° 5 : Les Analphabètes. Avec L. Ullmann, E. Josephson, B. Anderson...
Marianne et Johan se retrouvent pour signer les papiers du divorce. Toutes les rancœurs explosent, toutes les amertumes sont jetées à la figure. L'un des moments les plus violents du drame familial merveilleusement filmé, joué. Grave, tendre... le roman de la vie.
23.10 **Une bonne nouvelle par jour,** de Brice Lalonde.
Vatican : Reprise des relations diplomatiques entre les USA et le Vatican.
23.15 **Prélude à la nuit.**
« Sonatine pur flûte et piano » de Dutilleux, par M. Debost, flûte, et C. Ivaldi, piano.

PÉRIPHÉRIE

- **RTL** 20 h, Série : La croisière s'amuse ; 21 h, *les Duellistes*, film de Ridley Scott ; 22 h 40, Journal ; 22 h 50, La joie de lire.
- **TMC** 20 h, Série : La Bataille des planètes ; 21 h, *le Jardinier récalcitrant*, film de Maurice Failevic ; 22 h 40, Les carnets de la côte ; 22 h 50, Offres d'emploi ; 22 h 55, Clip n' Roll.
- **RTB** 20 h, La chasse aux trésors (Turquie) ; 21 h 5, Série : Marlowe, détective privé ; 22 h, ULB 150 : Images d'une grande école.
- **RTB-TELE 2** 20 h, Caméra Sports.
- **TSR** 20 h 10, Studio 4 ; 21 h 20, 2 + 2 = 4 ; 22 h 5, Journal ; 22 h 20, Football.

TÉLÉVISION FRANÇAISE 1

Jeudi 11 octobre

11.20 TF 1 Vision plus.
11.50 La une chez vous.
12.00 Feuilleton : Nans le berger.
12.30 Variétés : La bouteille à la mer.
13.00 Journal.
13.45 A pleine vie.
13.50 Série : Franck, chasseur de fauves (redif.) ; 14.45 Portes ouvertes, magazine des handicapés ; 15.00 Images d'histoire (des techniques et des hommes) ; 15.30 Quarté : en direct d'Evry ; 16.00 Santé sans nuages, magazine de M. Morance ; 17.05 La chance aux chansons.
17.55 Mini journal pour les jeunes.
18.10 Le village dans les nuages.
18.30 Magic Hall, de Gérard Majax.
19.15 Emissions régionales.
19.40 Cocoricocoboy.
20.00 Journal.
20.35 Feuilleton : Billet doux.
Réal. M. Berny. Avec P. Mondy, D. Boccardo...
(Lire notre article.)
21.30 L'Enjeu.
Magazine économique et social de F. de Closets, E. de La Taille et A. Weiller.
Le système Leclerc ; Immigrés : le choc du retour ; Les épines de la fleur française ; CFM 56 : histoire d'un moteur.
22.45 Journal.
23.00 C'est à lire.
23.05 Etoiles à la une.
Présenté par F. Mitterrand.
Cinéma : La nuit américaine, de François Truffaut.

Vendredi 12 octobre

11.20 TF 1 Vision plus.
11.50 La une chez vous.
12.00 Feuilleton : Nans le berger.
12.30 Variétés : La bouteille à la mer.
13.00 Journal.
13.45 A pleine vie.
13.50 Série : Franck, chasseur de fauves ; 14.45 : Temps libre (et à 17.15).
15.40 Cinéma : le Téléphone rouge.
Film d'E. Périer.
17.55 Mini journal pour les jeunes.
18.10 Le village dans les nuages.
18.30 Magic Hall.
de Gérard Majax.
19.15 Emissions régionales.
19.40 Cocoricocoboy.
20.00 Journal.
20.35 Variétés : Porte-bonheur.
Emission de Patrick Sabatier.
Avec Johnny Hallyday, Michel Berger, Chantal Goya, Gérard Depardieu, Julio Iglesias...
21.50 Téléfilm : Soldat Richter.
Réal. Jean Pignol. Avec M. Carrière, B. Fresson...
En France, en 1943, un soldat allemand, nommé Richter, laisse volontairement échapper une dizaine de civils français pris comme otages. Enfermé dans la salle d'attente d'une petite gare, jusqu'à l'arrivée des SS, Richter, catholique pratiquant, attend la venue d'un prêtre. Ce dernier, un parachutiste français, s'évade avec lui.
22.55 Bravos
de José Artur.
L'actualité théâtrale, avec Christophe Lambert.
23.50 Journal.
0.05 C'est à lire.
0.10 Clignotant.

Le prochain week-end

Samedi 13 octobre

8.30 Journal ; 9.00 Télé-forme (et à 10 h 15) ; 9.20 concert : Concertos brandebourgeois de Bach par l'Ensemble orchestral de Paris, dir. J.-P. Wallez ; 10.35 Sept jours en Bourse ; 10.50 Aventures inattendues ; 11.15 Un métier pour demain (juge d'instance et juge des enfants) ; 11.30 Pic et Poke et Colegram (magazine de l'informatique) ; 12.00 Bonjour, bon appétit ; 12.25 Amuse-gueule ; 13.00 Journal ; 13.35 Téléfoot 1 ; 14.20 Série : Pour l'amour du risque ; 15.15 Dessin animé : Superman ; 15.20 Dessin animé : Le merveilleux voyage de Nils Holgersson ; 15.45 Temps X ; 16.30 Casques et bottes de cuir ; 17.05 Série : Madame SOS ; 18.05 Trente millions d'amis : la rage, l'hydrothérapie pour chiens et chats ; 18.35 Auto-moto ; 19.05 D'accord, pas d'accord ; 19.15 Emissions régionales ; 19.40 Cocoricocoboy ; 20.00 Journal ; 20.35 Tirage du Loto.
20.35 Série : Julien Fontanes, magistrat.
« La pêche au vif », avec Jean Cosmos.
22.10 Droit de réponse, l'esprit de contradiction.
Emission de Michel Polac.
Les OVNI.
0.15 Ouvert la nuit...
Alfred Hitchcock présente...
« Pourcentage n° 5 », de J. Nedisen, d'après David Alexander.
Avec A. Nicol, Don Keefer...
Extérieur nuit, magazine de la rédaction présenté par Michel Cardoze.

Dimanche 14 octobre

8.30 Journal ; 9.00 Emission islamique ; 9.15 Source de vie (Kippour) ; 10.00 Présence protestante ; 10.30 Le jour du Seigneur ; 11.00 Messe à l'aéroport de Lyon Satolas ; 12.02 Midi-Presse ; 12.30 La séquence du spectateur ; 13.00 Journal ; 13.25 Série : Starsky et Hutch ; 14.20 Sports-dimanche ; 16.30 Variétés : La belle vie ; 17.45 Les animaux du monde : l'homme qui a courtisé une grue ; 18.15 Série : les Bleus et les Gris ; 19.00 Magazine : Sept sur sept avec Jean Lacouture ; 20.00 Journal.
20.35 Cinéma : Exodus.
Film d'Otto Preminger.
23.40 Sports dimanche soir.
Les résultats de la semaine.
0.10 C'est à lire.
de Luce Perrot.
0.30 Clignotant.

ANTENNE 2

Jeudi 11 octobre

10.30 Antiope.
12.00 Journal et météo.
12.10 Jeu : l'Académie des neuf.
12.45 Journal.
13.30 Feuilleton : Les amours des années 50.
13.45 Aujourd'hui la vie.
14.50 **Cinéma : Les colts brillent au soleil.**
Film de Sergio Merolle.
16.20 Magazine : Un temps pour tout.
De M. Cara et A. Valentini.
A la recherche d'une âme sœur.
17.45 Récré A 2.
Les devinettes d'Epinal ; Mes mains ont la parole ; La princesse insensible ; Les légendes du monde.
18.30 C'est la vie.
18.50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19.10 D'accord, pas d'accord (INC).
19.15 Emissions régionales.
19.40 Le théâtre de Bouvard.
20.00 Journal.
20.35 **Feuilleton : la Mafia.**
Réal. D. Damiani. Avec M. Placido, N. Jamet...
(Lire notre article.)
21.35 Musiques au cœur.
D'E. Ruggieri et P. Camus.
Teresa Berganza.
(Lire notre article.)
22.50 Histoires courtes.
« Ballades », de C. Corsini ; « Le collectionneur », de J. Nichet.
23.15 Journal.
23.35 Bonsoir les clips.

Vendredi 12 octobre

10.30 ANTIOPE.
12.00 Journal et météo.
12.10 Jeu : l'Académie des neuf.
12.45 Journal.
13.30 Feuilleton.
13.45 Aujourd'hui la vie.
14.50 Série : L'homme à l'orchidée.
15.45 La télévision des téléspectateurs.
16.05 Reprise : Les jours de notre vie (dif. le 10 oct.).
17.00 Itinéraires
de Sophie Richard.
Le grand voyage de Mâ.
17.45 Récré A 2.
La Pimpa ; Latulu et Lireli ; Il était une fois le cirque, les maîtres de l'univers.
18.30 C'est la vie.
18.50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19.15 Emissions régionales.
19.40 Le théâtre de Bouvard.
20.00 Journal.
20.35 Feuilleton : Des grives aux loups.
Réal. P. Monnier. Avec B. Devoldère, M. Barrier, J.-J. Moreau.
(Lire notre article.)
21.35 **Apostrophes.**
Magazine littéraire de B. Pivot.
Sur le thème : Le futur aujourd'hui. Sont invités : Martin Ader (le Choc informatique); *Jacques Bersani (nouvelle édition de l'Encyclopædia Universalis); Albert Ducrocq* (le Futur aujourd'hui); *Philippe Meyer* (la Révolution des médicaments : mythes et réalités); *J. et S. de Rosnay* (Branchez-vous).
22.50 Journal.
23.00 **Ciné-club : la Furie du désir.**
Film de King Vidor (cycle d'O. Selznick).

Le prochain week-end

Samedi 13 octobre

10.00 Journal des sourds et des malentendants ; 10.20 Vidéomaton ; 10.35 Platine 45 ; 11.05 Les carnets de l'aventure ; 12.00 A nous deux ; 12.45 Journal ; 13.30 Série : L'homme qui tombe à pic ; 14.20 Série : MASH ; 14.45 Les jeux du stade ; 17.00 Terre des bêtes : les lynx sont lâchés ; 17.30 Récré A2 ; 17.50 Le magazine ; 18.50 Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19.10 D'accord, pas d'accord (INC) ; 19.15 Emissions régionales ; 19.40 Le théâtre de Bouvard ; 20.00 Journal.
20.35 Variétés : Champs-Elysées.
de Michel Drucker.
Autour de Julien Clerc.
22.05 Magazine : Les enfants du rock.
Queen : Rock Follies.
23.20 Journal.
23.40 Bonsoir les clips.

Dimanche 14 octobre

9.30 Journal et météo ; 9.40 Récré A 2 ; 10.10 Les chevaux du tiercé ; 10.40 Gym tonic ; 11.15 Dimanche Martin (Entrez les artistes) ; 12.45 Journal ; 13.20 Dimanche Martin (suite) : Si j'ai bonne mémoire ; 14.30 Série : Le juge et le pilote ; 15.20 L'école des fans ; 16.05 Dessin animé ; 16.15 Thé dansant ; 17.00 Série : Les nouvelles brigades du Tigre ; 17.55 Stade 2 (et à 20 h 25) ; 18.55 Feuilleton : Le mystérieux docteur Cornélius ; 20.00 Journal.
20.40 Jeu : La chasse aux trésors.
En Sicile.
21.50 Lire, c'est vivre.
de P. Dumayet
« L'ivrogne dans la brousse », d'Amos Tutuola.
22.45 Concert magazine.
(en simultané sur France-Musique)
« Septième Symphonie en la majeur », opus 92, de Beethoven, par l'Orchestre de Paris, dir. E. Jochum.
23.15 Journal.
23.35 Bonsoir les clips.

FRANCE RÉGIONS 3

Jeudi 11 octobre

17.00 Télévision régionale.
Programmes autonomes des douze régions.
19.55 Dessin animé : Inspecteur Gadget.
20.05 Les jeux.
20.35 **Cinéma : French Cancan.**
Film de Jean Renoir.
22.20 Journal.
22.45 Une bonne nouvelle par jour, de Brice Lalonde.
Les fast food biologiques.
22.50 Prélude à la nuit.
« Octuor-Sérénade » K 375 de Mozart, par l'Octuor Varèse.

Mip

Vendredi 12 octobre

17.00 Télévision régionale.
Programmes autonomes des douze régions.
19.55 Dessin animé : Inspecteur Gadget.
20.05 Les jeux.
20.30 D'accord pas d'accord (INC).
20.35 **Vendredi : Quand les Russes parlent.**
Magazine d'information d'André Campana.
Un reportage de Dimitri De Vyatkin, avec la participation de Lucia Cathala, Claude Frioux et Alexandre Adler.
Y a-t-il une opinion publique en URSS ? Dans un pays où l'information est conditionnée, que pensent les citoyens quand on les interroge dans la rue ? Ce document a été tourné par un jeune Américain parlant russe. A Leningrad, un groupe punk manifeste son opposition au régime et à toute forme de pouvoir politique. A Oulianovk, ville natale de Lenine, des enfants de dix ans parlent du dossier des Pershing et des fusées russes. Ce document a été réalisé l'été 1983 pendant « l'éclaircie Andropov », c'est-à-dire à une époque qui jouissait d'une certaine tolérance.
21.30 Laissez passer la chanson.
Emission de variétés de J. Audoir.
« On chante dans mon quartier ». Avec D. Guichard, A. Dona, Marie Myriam, R. Dubois.
22.25 Journal.
22.50 Une bonne nouvelle par jour, de Brice Lalonde.
Tomate : la jeune fille qui a lancé une tomate sur le président de la République est vivante et libre.
22.55 Prélude à la nuit.
« Quatuor en sol majeur N° 1 » de Haydn, par le quatuor Tatrai.

Le prochain week-end

Samedi 13 octobre

11.40 Un avenir à prendre (émission du ministère de la formation professionnelle) ; 12.30 Le pied à l'étrier (émission de la Ligue de l'enseignement) ; 13.00 Les rendez-vous d'automne ; 13.15 Repères (émission de l'ANACT) ; 13.30 Action, émission de la Fédération nationale mutuelle française ; 16.15 Liberté 3 ; 17.30 Télévision régionale ; 19.55 Dessin animé : les Petits Diables ; 20.05 Les jeux.
20.35 Au nom de l'amour.
Emission de Pierre Bellemare.
21.30 D'amour et de Kriss.
21.45 Journal.
22.10 Feuilleton : Dynastie.
22.55 La vie de château.
23.25 Musiclub.

Dimanche 14 octobre

10.00 Mosaïque ; 13.00 Magazine 84 ; 14.30 Objectif entreprise ; 15.00 Musique pour un dimanche : ; 15.20 Théâtre : « Cymbeline », de Shakespeare ; 18.30 FR 3 Jeunesse ; 19.40 RFO Hebdo ; 20.00 Merci Bernard.
20.35 Regard sur la France.
Ambassade nourricière. Emission de Safi Faye,
21.35 Aspects du court métrage français.
22.05 Journal.
22.30 Cinéma de minuit : film : les Mains d'Orlac,
de Karl Freud.
23.50 Prélude à la nuit.
Trois pièces brèves de Ibert, par le Quintette à vent de Lille.

PÉRIPHÉRIE

Jeudi 11 octobre

- RTL 20 h, Série : Dallas ; 21 h, *les Années-lumière*, film d'Alain Tanner ; 22 h 50, Journal ; 23 h, La joie de lire ; 23 h 5, Magazine du sport automobile.
- TMC 20 h, Série : Magnum ; 21 h, *le Milieu du monde*, film d'Alain Tanner ; 23 h, Les carnets de la côte ; 23 h 5, Journal ; 23 h 10, Clip n' Roll.
- RTB 20 h 5, Autant savoir : Les campings de Prahan ; 20 h 25, *Coup de torchon*, film de Bertrand Tavernier ; 22 h 35, Carrousel aux images ; 23 h 35, Emission politique.
- RTB-TÉLÉ 2 20 h, Enquête : L'ordre nouveau.
- TSR 20 h 10, Temps présent ; 21 h 20, Série : Dynasty ; 22 h 5, Journal ; 22 h 20, *Notre mariage*, film de Valeria Sarmiento.

Vendredi 12 octobre

- RTL 20 h, Série : Lou Grant ; 21 h, Série : Hôtel ; 22 h, Journal ; 22 h 5, *Carrie*, film de Brian de Palma.
- TMC 20 h, Série : Dynasty ; 21 h, *Repérages*, film de Michel Soutter ; 22 h 50, Les carnets de la côte ; 22 h 55, Journal ; 23 h, Clip n' Roll.
- *RTB 20 h, Magazine d'information : A suivre ; 21 h 5, Ciné-club : Andrei Roublev*, film d'Andrei Tarkovski.
- RTB-TÉLÉ 2 20 h 5, Théâtre : *Qui est qui?*, de K. Waterhouse et W. Hall ; 21 h 55, Feuilleton : Léonard de Vinci.
- TSR 20 h 10, Tell quel ; 20 h 45, *Flic story*, film de Jacques Deray ; 22 h 30, Série : Sarcloret ; 22 h 55, Journal ; 23 h 10, Gino Vannelli.

A Ecouter

France-Inter en stéréophonie

En janvier prochain France-Inter aura achevé la mise en place de la stéréophonie sur l'ensemble de son réseau en modulation de fréquence. 98 % de la population française pourra alors recevoir ses émissions dans les meilleures conditions, certaines régions bénéficiant même de la stéréophonie dès le début du mois d'octobre. Ce sont :

● *la région ouest :* Angers (93,20 Mhz), Brest (95,40), Nantes (90,60), Rennes (93,55) ;

● *la région sud-ouest :* Bordeaux (89,70), Brives (98,60), Carcassonne (88,30), Guéret (100,70), Lesparre (92,40), Limoges (93), Toulouse-Pic-du-Midi (87,90), Tarascon (94,70) ;

● *la région sud-est :* Avignon (97,45), Marseille (91,27), Montpellier (89,40), Nice (100,20), Saint-Raphaël (96,30) ;

● *la région centre-est :* Chambéry (93,50), Chamonix (99,50), Clermont-Ferrand (90,40), Gex (94,40), Grenoble (99,40), Le Puy (99,30), Lyon (99,80) Privas (89,80), Saint-Etienne (88,05) ;

● *la région est :* Mulhouse (95,70), Nancy (96,90), Strasbourg (97,30) ;

● *la région Paris-centre-nord :* Amiens (95,40), Bourges (94,90), Mantes (95), Rouen (96,50).

MUSIQUES

● **« Accordéon Story », tous les samedis de 6 h 30 à 7 h sur France-Inter.**

● **« Stars Jazz », tous les samedis de 18 h à 19 h sur France-Inter.**

Pour tous les goûts, pour tous les âges aussi sans doute. Pour les fans, les passionnés, les nostalgiques, les initiés... Deux nouveaux rendez-vous musicaux sur France-Inter ; le samedi, entre 6 h 30 et 7 h, Deprince et Marceau, pionniers de l'accordéon, raconteront la fabuleuse aventure du piano à bretelles, au micro de Michel Touret et d'André Théron, tandis que les jazzophiles attendront 18 h pour un « Stars jazz » très prometteur. Une émission consacrée aux grandes étoiles du jazz de tous les temps, avec un survol de leur carrière discographique, des enregistrements inédits de leurs concerts. Au programme du samedi 6 octobre : Miles Davis aux festivals de jazz de Juan-les-Pins et de Paris, avec Herbie Hancock, Chick Corea, Keith Jarrett, Wayne Xhoter, Bill Evans et Mike Stern...

Radio-France Internationale

En ondes moyennes : tous les jours (sauf le dimanche) à partir de 5 h 35 jusqu'à 7 h 15 (heure de Paris), émissions pour les *travailleurs immigrés* — en arabe, cambodgien, français, espagnol, laotien, portugais, serbo-croate, turc, vietnamien.

En ondes courtes : bande des 13, 16, 19, 31, 49 mètres (en heure de Paris).

Le 30 septembre dernier, RFI a inauguré une nouvelle grille de programmes. Voici la liste de toutes les émissions :

● **Journaux** : toutes les demi-heures de 4 heures à 9 heures et à 11 h 30, 13 heures, 20 h 15, 22 h 15.

● **Carrefour**, dossier d'actualité (du lundi au vendredi à 14 h 15) consacré le mardi 9 octobre aux Philippines, douze ans après l'arrivée au pouvoir du président Marcos. Un reportage réalisé à Manille ; le jeudi 11 octobre, aux camps de réfugiés en Amérique latine.

● **24 heures en Afrique**, tous les jours à 13 h 45.

● **La revue de presse internationale**, le samedi à 11 heures.

● **RF 1 Hebdo**, l'actualité de la semaine dans le monde, le samedi à 14 h 15.

● **La semaine en Afrique**, le dimanche à 14 h 15.

● **Priorité santé**, le jeudi à 10 heures, rediffusée le samedi à 17 heures.

● **Cinéma d'aujourd'hui, cinéma sans frontières**, le dimanche à 12 heures ; le dimanche 14 octobre, l'émission aura pour thème, d'une part, « Paris cinéma », avec la participation d'Yves Robert et de Jean-Marie Straub, d'autre part, « Cinéma d'ailleurs » avec la cinéaste sénégalaise Safi Fay, des échos du Festival de Carthage, et Robert Adam, cinéaste vietnamien.

● **Canal Tropical**, du lundi au vendredi à 18 h 05 (les derniers « tubes » d'Afrique et des Caraïbes).

● **Croque-matin**, du lundi au vendredi à 9 h 10.

● ***Le Jeu des 1 000 F***, du lundi au vendredi à 13 h 30.

● **Equinox**, du lundi au vendredi à 15 heures.

● **1, 2, 3, Partez !** le lundi à 20 h 45 (magazine des sports et des loisirs).

● **Afrique sports**, le lundi à 21 h 30.

● **Planète**, les mardi, mercredi, jeudi et vendredi à 21 h 30.

● **La mémoire courte**, le mercredi à 20 h 45 (rediffusée le vendredi à 17 h 5) : le 10 octobre, l'invité est le réalisateur et producteur Alexandre Arcady.

● **Arts hebdo**, magazine culturel, le jeudi à 17 h 5 (rediffusé le samedi à 19 h 20).

● **Arc-en-ciel**, le vendredi à 20 h 45 (rediffusé le mercredi à 17 h 5).

● **Les enquêteurs du samedi**, le samedi à 9 h 8 : comment vivre le quotidien avec humour et bonne humeur !

● **Grands magazines**, tous les samedis à 10 h 3, sur la littérature, l'histoire, les grands penseurs ; au sommaire de l'émission du 13 : le monde de l'édition, R. Devos lit et parle d'A. Bachelard, Spécial rentrée littéraire.

● **Samedi mélodie**, le samedi à 11 h 20.

● **Le magazine des sciences et des techniques**, le samedi à 12 heures.

● **Rencontre d'un autre type**, émission poétique sur la chanson française, le samedi à 13 h 30.

● **Chic-chaud**, le samedi à 15 h 3 ; **Plein cap**, le samedi à 20 h 45 ; **Les Français de l'étranger**, dimanche à 9 h 45 ; **L'oreille en coin**, le dimanche à 13 h 20 ; **Sports et musique**, le dimanche de 15 heures à 18 heures ; **Le magazine de Pierre Bouteiller**, le dimanche à 18 h 5, **Sports dimanche**, à 21 h 45, **Du côté de chez** *Swing, le dimanche à 21 h 30.*

A noter une nouvelle émission :

Le Hit parade international, coproduit par Radio 7 et RFI, qui organise une véritable bourse d'échanges entre les jeunes de Paris et ceux du monde entier. Elle leur permet aussi de connaître les « hits » musicaux du monde entier.

Les émissions en langue étrangère (en ondes courtes) :

En russe, tous les jours à 5 h et 21 h 45.

En polonais, tous les jours à 6 h 45, 18 h 30 et 22 h 15.

En portugais : vers l'Afrique et le Portugal à 18 heures et 20 heures ; vers le Brésil et *l'Amérique latine, à 23 heures* et 3 heures.

En espagnol vers l'Amérique latine, de 0 heure à 0 h 30, et de 1 h 30 à 2 h 30.

En roumain, tous les jours à 17 h 30.

En anglais, tous les jours de 17 heures à 18 heures : le mercredi 10, à noter un entretien avec le pianiste américain John Gibbons ; le vendredi 12, une émission consacrée aux anniversaires de personnages célèbres, français et étrangers nés en octobre.

France-Culture

SAMEDI 6 OCTOBRE

7.00 Les parlers régionaux : Le lyonnais.
7.45 Vous descendez à la prochaine ?
8.00 Les chemins de la connaissance : Le jardin des sens.
8.35 Comprendre aujourd'hui pour vivre demain : 84... 2000.
9.05 Matinée du monde contemporain.
10.30 Démarche avec... Michel Gresset (à propos du livre de D. Minter sur Faulkner).
10.50 Musique : Joseph Kosma, la musique est aussi une aventure (et à 14 h).
11.30 Vincent Auriol ou la république ingrate.
12.45 Panorama.
13.35 Le cri du homard.
16.00 La décadence.
17.30 L'humour au pied de la potence.
19.00 Revue de presse internationale.
19.20 Dramatique : Peur mouche, de B. Canoui, avec J.-P. Leroux, C. Laborde.
21.37 Aquarium : Ecriture.
21.50 Musique : Joseph Kosma, la musique est aussi une aventure. Rencontres dans le théâtre de la vie avec J.-L. Barrault.

DIMANCHE 7 OCTOBRE

7.03 Chasseur de sons.
7.20 Horizon : magazine religieux.
7.30 La fenêtre ouverte.
7.35 Un musée, un chef-d'œuvre : Zurbaran à Chartres.
8.00 Orthodoxie.
8.30 Protestantisme.
9.10 Ecoute Israël.
9.40 Divers aspects de la pensée contemporaine : le Grand Orient de France.
10.00 Messe chez les Annonciades de Thiais.
11.00 La radio sur la place.
12.05 Le cri du homard.
12.30 Lettre ouverte à l'auteur.
12.45 Musique : Gilbert et Sullivan ou le troisième âge victorien (à 16 h 10 et à 23 h).
14.30 La Comédie Française présente : « La Suivante », de Corneille, avec G. Descrières, B. Dhéran.
17.30 Rencontre avec... Régine Crespin.
18.30 Un musée, un chef-d'œuvre : Géricault à Lyon.
19.10 Le cinéma des cinéastes.
20.00 Albatros.
20.40 Atelier de création radiophonique : P.-P. Pasolini.
23.00 Musique : Gilbert et Sullivan ou le troisième âge victorien.

LUNDI 8 OCTOBRE

7.00 Matinales : Les pastoriens.
7.30 Revue de presse.
8.00 Les chemins de la connaissance : Autoportrait d'un poète allemand ; à 8 h 33, La fête hindoue.
8.50 Echec au hasard.
9.05 Les lundis de l'histoire : « La France de Richelieu », de M. Carmona.
10.30 Le cri du homard.
10.50 Musique : Opéra 84, Sergio Segalini.
12.05 Agora.
12.45 Panorama.
13.30 Avec ou sans rideau.
14.10 Un livre, des voix : « La perdriole », d'A. Demouzon.
14.50 Musique : Les nouvelles parutions OCORA (et à 21 h 50).
16.03 Arts et gens : Images ; à 16 h 35, vitrine ; à 17 h, Emission spéciale ; à 17 h 30, La radio sur la place (à Colmar).
18.30 Feuilleton : Le grand amour de F.-M. Dostoïevski.
19.25 Jazz à l'ancienne.
19.30 L'homme et l'informatique.
20.00 Les enjeux internationaux.
20.30 L'autre scène ou les vivants et les dieux.
21.50 Musique : Les nouvelles parutions : OCORA.
22.30 Nuits magnétiques : La moto.

MARDI 9 OCTOBRE

7.00 Matinales : Les pastoriens.
7.30 Revue de presse.
8.00 Les chemins de la connaissance : Autoportrait d'un poète allemand ; à 8 h 33, La fête hindoue ; à 8 h 50, La cité des songes.
9.05 La matinée des autres : Les masques d'Océanie.
10.30 Le texte et la marge : Les saints au Moyen Age, avec Régine Pernoud.
10.50 Musique : Black and blue.
12.05 Agora.
12.45 Panorama.
13.30 Présence des arts : Le Douanier Rousseau.
14.10 Un livre, des voix : « Bonne Nuit », d'A. Siniavski.
14.50 Musique : La leçon d'orchestre de la Philharmonie nationale des jeunes.
16.05 Les yeux de la tête : Portrait de cire de P. Mac Orlan ; à 16 h 35, Mardiscophilie ; à 16 h 45, Moteur ; à 17 h 05, L'autre rive ; à 17 h 40, Terre des merveilles.
18.10 Le cri du homard.
18.30 Feuilleton : Le grand amour, de F.-M. Dostoïevsky.
19.25 Jazz à l'ancienne.
19.30 Sciences : La bioénergie et l'homme moderne.
20.00 Les enjeux internationaux.
20.30 Dialogues : Crise sociale et sacrifice, avec Jacques Attali et René Girard.
21.45 Lectures.
21.50 Musique : La leçon d'orchestre de la Philharmonie nationale des jeunes (le concert : un *épisode, rien qu'un épisode*).
22.30 Nuits magnétiques : Don Juan.

MERCREDI 10 OCTOBRE

7.00 Matinales : Les pastoriens.
7.30 Revue de presse.
8.00 Les chemins de la connaissance : Autoportrait d'un poète allemand ; à 8 h 33, la fête hindoue.
8.50 Echec au hasard.
9.05 Recherches et pensée contemporaines : le statut des mathématiques, situation et problèmes.
10.30 Le livre, ouverture sur la vie.
10.50 Musique : La musique contemporaine et les médias ; influences réciproques des nouvelles technologies et de la création musicale (à 16 h 3 et 20 h 30).
12.05 Agora.
12.45 Panorama.
13.30 Instantané, magazine musical.
14.30 Nouveau répertoire dramatique : « C'est vrai, mais il ne faut pas le croire », de C. Aveline.
15.30 Un musée, un chef-d'œuvre : Ingres à Rouen.
18.00 Le cri du homard.
18.15 L'école des parents et des éducateurs.
18.30 Bonnes nouvelles, grands comédiens : « La chapelle du Saint-Esprit », de D. Boulanger, lu par A. Dussolier.
19.25 Jazz à l'ancienne.
19.30 Perspectives scientifiques.
20.00 Les enjeux internationaux.
20.30 Musique : La musique contemporaine et les médias.
22.30 Nuits magnétiques : Don Juan.

JEUDI 11 OCTOBRE

7.00 Matinales : Les pastoriens.
7.30 Revue de presse.
8.00 Les chemins de la connaissance : Autoportrait d'un poète allemand ; à 8 h 33, la fête hindoue ; à 8 h 50, La cité des songes.
9.05 Matinée de la littérature.
10.30 Le cri du homard.
10.50 Musique : Libre parcours jazz (à 14 h 50).
12.05 Agora.
12.45 Panorama.
13.30 Peintres et ateliers.
14.10 Un livre, des voix : « Métamorphoses de la Reine », de P. Fleutiaux.
16.03 Méridiennes : Adresse aux vivants ; à 16 h 10 La vie qui change ; à 16 h 50, Paroles ; à 17 h, *Médiator ; à 18 h 22, Intime conviction.*
18.30 Bonnes nouvelles, grands comédiens : Les jours de vin et de rose.
19.25 Jazz à l'ancienne.
19.30 Les progrès de la biologie et de la médecine : L'infarctus.
20.00 Les enjeux internationaux.
20.30 Nouveau répertoire dramatique : « Usinage », de Daniel Lemahieu ; avec A. Tainsy, S. Martel, J. Souchon.
22.30 Nuits magnétiques : Don Juan.

VENDREDI 12 OCTOBRE

7.00 Matinales : Les pastoriens.
7.30 Revue de presse.
8.00 Les chemins de la connaissance : Autoportrait d'un poète allemand ; à 8 h 33, La fête hindoue.
8.50 Echec au hasard.
9.05 Matinée du temps présent : Les femmes et le pouvoir.
10.30 Le texte et la marge : Vladimir Boukovsky.
10.50 Musique : Les solistes français aux amis de la musique de chambre (Michel Dalberto, pianiste).
12.05 Agora.
12.45 Panorama.
13.30 On commence... Vers un nouveau romantisme allemand.
14.10 Un livre, des voix : La vertu des simples de P. Thévenon.
16.03 Communauté des radios publiques de langue française : La Feuillaison de Pan Bouyoucas (Radio Canada).
16.33 Les rencontres de Robinson.
18.30 Bonnes nouvelles, grands comédiens : « Le Tore de Minos », de C. Baroche, lu par A. Dussolier.
19.30 Les grandes avenues de la science moderne : La gazéification du charbon.
20.00 Histoire actualité.
20.30 Relecture : Antonin Artaud.
21.50 Musique : Les solistes français aux amis de la musique de chambre (Rafaël Oleg, violon).
22.30 Nuits magnétiques : Don Juan.

France-Musique

SAMEDI 6 OCTOBRE

2.00 Les nuits de France-Musique : la Suisse.
7.03 Avis de recherche : œuvres de Haydn, Pergolèse, Ravel, Zimmermann.
8.00 Journée Rita Streich : œuvres de Mozart, Strauss.
9.05 Carnets de notes : œuvres de Strauss, Mozart.
12.00 Rita Streich, ses maîtres, ses amis : œuvres de Mozart, Donizetti, Dell'acque, Liszt, Schubert, Verdi, Offenbach, Wagner, Saint-Saëns, Brahms, Strauss.
14.00 Les chefs d'orchestre : Fricsay, E. Kleiber, K. Böhm.
15.00 Désaccord parfait : œuvres de Schubert; à 16 h, débat.
18.00 Les cinglés du music-hall : jazz à Weimar.
19.05 Concert (donné le 2 octobre au Théâtre des Champs-Elysées) : œuvres de Schubert, Brahms et Moussorgski, par Rita Streich et J.-F. Heisser, piano.
20.30 Concert : « les Noces de Figaro », de Mozart, par les Chœurs du Festival d'Aix-en-Provence et l'Orchestre de la Société des concerts du Conservatoire, dir. H. Rosbaud.
0.05 Trois chefs d'orchestre légendaires : Leo Blech, Clemens Krauss, Hans Knappertsbusch; œuvres de Mendelssohn, Brahms, Dvorak, Strauss, Haydn, Ziehrer.

DIMANCHE 7 OCTOBRE

2.00 Les nuits de France-Musique : Arthur Schnabel et Gregor Piatigorsky.
7.03 Concert-promenade.
8.00 Cantate : œuvres de J.-S. Bach.
9.05 Intégrales.
12.05 Magazine international.
14.04 Programme musical : œuvres de Beethoven, Liszt, Prokofiev, Schubert, Strauss, Puccini.
17.00 Comment l'entendez-vous ? « Beethoven ne se trouve pas ici », par Claude D'Anna; œuvres de Schubert.
19.05 Jazz vivant.
20.04 Présentation du concert.
20.30 Concert : « Messe en si mineur », de J.-S. Bach, par l'Orchestre symphonique de Berlin (Rias) et le petit chœur de Rias-Berlin, dir. U. Gronostai, sol. M. Shirai, soprano, J. Hamar, alto, H. Hopfner, ténor, D. Fischer-Dieskau, baryton. En complément, œuvres de Bruch, Debussy.
23.00 Les soirées de France-Musique : à 23 h 05, œuvres de Strauss, J.-S. Bach, Lully, Rameau, Monteverdi, Haendel, Mozart; à 1 h, Les mots de Françoise Xenakis.

LUNDI 8 OCTOBRE

2.00 Les nuits de France-Musique : Hugo Wolf.
7.10 Actualité du disque.
9.08 Le matin des musiciens : Saint-Pétersbourg; œuvres de Galuppi, Berezouski, Bortniansky, Fomine.
12.05 Concert (donné le 30 mai 1984) : extraits des « Canti guerreri et amorosi », de Monteverdi, « la Quattro Stagioni », de Scarlati, par les chœurs de Stuttgart et les solistes Bach de Munich, dir. F. Bernius.
13.32 Musique légère.
14.02 Repères contemporains.
15.00 Musiciens à l'œuvre : György Ligeti.
18.05 L'imprévu.
19.15 Le temps du jazz : Actualité; Intermède : Feuilleton : Les aventures de Sidney Bechet.
20.00 Les muses en dialogue.
20.30 Concert (donné le 20 août 1984 en l'église Saint-Séverin) : « Sunrise of the planetary dream collector » de Riley, « Quatuor à cordes nº 8 » de Sculthorpe, « Quatuor à cordes nº 3 » de Ballif, « Livre pour quatuor » de Boulez, « Quatuor à cordes nº 8 » de Chostakovitch, par le quatuor Kronos, avec J. Sherba, violon, D. Harrington, violon, H. Dutt, alto, J. Jeanrenaud, violoncelle.
23.00 Les soirées de France-Musique : Mélodies : E. Schumann, piano.

MARDI 9 OCTOBRE

6.00 Musique légère.
7.10 Actualité du disque.
9.05 Le matin des musiciens : Saint-Pétersbourg.
12.05 Concert : œuvres de Hofhaimer, Fux, Kerll, Muffat, Martini, Vivaldi, par H. Haselboeck, orgue.
13.32 Repères contemporains.
14.30 Les enfants d'Orphée.
15.00 Musiciens à l'œuvre : György Ligeti.
18.00 L'imprévu.
19.15 Le temps du jazz : portrait d'un jazzman; Intermède; Feuilleton : Les aventures de Sidney Bechet.
20.00 Premières loges : Rosa Ponselle, soprano ; œuvres de Bellini, Di Capua, Verdi, Ponchielle.
20.30 Concert (en direct du Théâtre des Champs-Elysées) : « Suite pour flûte à bec et basse continue » en sol mineur de Dieupart, « Pièces pour clavecin » de Porqueray, « Suite pour violoncelle » en ré mineur de Bach, « Sonate pour flûte à bec et basse continue » de Corelli, par *F. Brüggen, flûte à bec*, Anner Bijlsma, violoncelle, G. Leonhardt, clavecin. A l'entracte, sonates, toccatas et canzones italiennes. En complément, œuvres de Haendel.
22.34 Programme musical (en direct du New Morning) : le Groupe Slickaphonics.
23.20 Jazz-Club.

MERCREDI 10 OCTOBRE

2.00 Les nuits de France-Musique : Mitislav Rostropovitch.
7.10 Actualité du disque.
9.08 Le matin des musiciens : Saint Pétersbourg.
12.05 Concert (Journées de musique ancienne de Herne) : œuvres de Hoermann, Corrette, Telemann, Graupner, par le Collegium Andreum.
13.32 Les chants de la terre.
14.02 Jeunes solistes : œuvres de Froberger, Bach, Duphly, Forqueray, par B. Berstel, clavecin.
15.00 Musiciens à l'œuvre : Györky Ligeti.
17.00 Histoire de la musique.
18.00 L'imprévu.
19.15 Le temps du jazz : Où jouent-ils ? : Intermèdes ; feuilleton : Les aventures de Sidney Bechet.
20.00 Concert (en direct de la cathédrale de Brême) : « Antifany », de Kabelac, « A propos d'Orphée » de Daresse, « l'Offrande musicale » de J.-S. Bach, par le chœur de la cathédrale de Brême, les percussions de Strasbourg et l'ensemble vocal Huguette Calmel ; dir. J.-L. Petit, sol. T. Sellers, soprano, G. Guillard, orgue.
22.00 Les soirées de France-Musique : *« Verveine-Scotch » ; à 1 h, Poissons d'or.*

JEUDI 11 OCTOBRE

2.00 Les nuits de France-Musique : Djalal-Od-Din-Rûmi.
7.10 Actualité du disque.
9.05 L'oreille en colimaçon.
9.20 Le matin des musiciens : Saint Pétersbourg.
12.05 Concert : œuvres de Rossini, Corrette, Prokofiev, Mendelssohn, Beethoven, Gounod, par l'Ensemble à vent du nouvel orchestre philharmonique.
13.32 Opérette-magazine.
14.02 Repères contemporains : Musique soviétique contemporaine ; œuvres de Denisov, Erkanian.
15.00 Musiciens à l'œuvre : Györky Ligeti.
18.00 L'imprévu.
19.15 Le temps du jazz : Le bloc-notes ; Intermède ; feuilleton : Les aventures de Sydney Bechet.
20.00 Concours international de guitare : œuvres de Dowland, par J. Jezkova et de Rak, par V. Mikulka.
20.30 Concert (donné au théâtre des Champs-Elysées le 8 juin dernier) : « L'affaire Macropoulos » de Janacek, par le Nouvel Orchestre philharmonique et les chœurs de Radio-France, dir. J. Furst ; chef des chœurs, J. Jouineau, chef de chant, M. Paubon, premier violon, B. Gardey, sol. J. Gard, J. Blinkhof, G. Renard, L. Sabtch, C. Meloni, I. Matiakh, M. Egel, J.-P. Fremeau. En complément : « Messe slave », de Janacek, par l'Orchestre de la radio de Brno, dir. B. Bakala.
23.00 Les soirées de France-Musique : Autour de la Tchécoslovaquie.

VENDREDI 12 OCTOBRE

2.00 Les nuits de France-Musique : La Staatskapelle de Dresde.
7.10 Actualité du disque.
9.05 Le matin des musiciens : Saint-Pétersbourg.
12.05 Concert œuvres de Sach, Aguilera de Heredia, Cabanilles, Messiaen, Boellmann, Couperin, par R. Poinier, orgue.
13.32 Les chants de la terre.
14.02 Repères contemporains.
14.30 Les enfants d'Orphée.
15.00 Après-midi des musiciens : Györky Ligeti.
18.00 L'imprévu.
18.30 Actualité lyrique.
19.15 Le temps du jazz : le clavier bien rythmé ; Intermède ; feuilleton : Les aventures de Sydney Bechet.
20.00 Avant-concert : « Concerto nº 12 pour piano et orchestre » de Mozart, par R. Serkin.
20.30 Concert (émis de Sarrebruck) : « Symphonie nº 39 en mi bémol majeur », airs de concert : K 543 « Alme grande », K 583 « Vado, ma dove », de Mozart. « Quatre derniers lieder de Strauss, par l'Orchestre de Radio symphonique de Sarrebruck, dir. F. Leitner, sol. G. Janowitz, soprano.
22.24 Les soirées de France-Musique : Zino Francescatti.
1.00 Musiques traditionnelles.

échecs

N° 1093

Le champion du monde gagne un pion

(Troisième partie du match de championnat du monde, Moscou, septembre 1984)

Défense sicilienne

1. é4	ç5	17. f3	Ff5
2. Cf3	é6	18. çxd5	éxd5
3. d4	çxd4	19. Txd5	Fé6
4. Cxd4	Cç6	20. Td6!	Fxa2
5. Cb5	d6	21. Txa6 (i)	Tb8
6. ç4 (a)	Cf6	22. Fç5	Té8
7. Cb1-ç3	a6	23. Fb5	Té6 (j)
8. Ca3	Fé7	24. b4	Cb7
9. Fé2	0-0	25. Ff2	Fé7 (k)
10. 0-0	b6 (b)	26. Cç2	Fd5 (l)
11. Fé3	Fb7 (ç)	27. Td1! (m)	Fb3
12. Db3 (d)	Ca5 (é)	28. Td7!! (n)	Td8 (o)
13. Dxb6	Cxé4	29. Txé7!	Txd7 (p)
14. Cxé4	Fxé4	30. Té1	Tç7
15. Dxd8	Fxd8 (f)	31. Fb6!! (q)	ab.
16. Ta-d1 (g)	d5 (h)		

NOTES

a) Une autre idée est 6. Ff4, é5.

b) Après 10..., Fd7 ; 11. Fé3, on a expérimenté diverses réponses, 11..., Ca7 ; 11..., Db8 ; 11..., Da5 ; 11..., Cé5 et 11..., b6. A noter que sur 11..., Da5 Karpov répliqua contre Kuzmin en 1972 par 12. Db3, une idée qui lui est chère et qui permet à T-R d'exercer rapidement en d1 une agréable pression sur le pion d6. Le fianchetto – D semble être la ressource la plus dynamique.

ç) Sur 11..., Fd7 ; 12. f3 (meilleur que 12. Tç1, Db8 : 13. g4 – ou 13. f3, Ta7 ; 14. Cç2, Td8 ; 15. Dé1, Fé8 ; 16. Df2, Tb7 avec égalité comme dans la partie Fischer-Tajmanov, Palma-de-Majorque, 1970, – Tç8 ; 14. g5, Cé8 ; 15. f4, Ta7 et rien n'est clair – Karpov, Harston, Hastings, 1972), Db8 ; 13. Tf2, Ta7 ; 14. Cç2, Tb7 ; 15. a4 les Blancs sont légèrement mieux (Evans-Hartoch, 1971). 11..., Dç7 semble jouable. Contre Nunn à Zurich, 1984, Pia Cramling tenta 11..., Cé5 mais fut rapidement enserrée après 12. f4, Cé-d7 ; 13. Ff3, Fb7 ; 14. Dé2, Ta-ç8 ; 15. Tf-d1, Dç7 ; 16. Ta-ç1, Ta-ç8 ; 17. g4!, b6 ; 18. h4.

d) Déjà joué à plusieurs reprises par le champion du monde. Sur 12. f4 les Noirs peuvent se dégager, selon une analyse de Nikitin, par 12..., d5!

e) La suite habituelle est 12..., Cd7 avec des chances égales; par exemple, 13. Tf-d1, Cç5!; 14. Dç2 (si 14. Fxç5, bxç5; 15. Dxb7?, Ca5), Ff6; 15. Tab1 (ou 15. f3, Fé5!), Cb4; 16. Dd2, Fxç3; 17. bxç3, Cxé4; 18. Db2, Cxa2!; 19. Fxb6, Dg5; 20. Fé3, Da5 (Averbach-Polugaievsky, Palma-de-Majorque, 1972). Ou encore 12..., Cd7; 13. Tf-d1, Té8; 14. Ta-ç1, Ff8; 15. Ff1, Tç8; 16. Dç2, Cç-é5; 17. h3, Dç7; 18. f3 et l'avantage des Blancs est bien léger (Karpov-Romanischin, Moscou, 1981). Kasparov choisit une autre voie, sans aucun doute plus difficile.

f) Forcé puisque 15..., Tfxd8 perd après 16. Fb6.

g) 16. Tf-d1 semble plus normal mais Karpov doit avoir ses raisons.

h) Quoi qu'il en soit, l'arrivée de la T-D des Blancs a plongé Kasparov dans une profonde réflexion. Le pion a2 n'étant plus protégé, le challenger se lance dans un sacrifice de pion aventureux, renonçant, dans une position déjà inférieure (les Blancs ont une majorité de pions sur l'aile - D et une pression assez lourde sur le pion d6), à une défense trop passive comme 16..., Fé7.

i) Le champion du monde a gagné un pion.

j) Le sacrifice de qualité 23..., Txb5; 24. Cxb5, Fç4 est vain après 25. Cd6.

k) Si 25..., Cd6; 26. Fd7.

l) Si 26..., Fb3; 27. Cd4.

m) Dans son élément, Karpov joue avec autant de précision que d'efficacité.

n) Menaçant 29. Cd4.

o) Si 28..., Fxç2; 29. Txé6, fxé6; 30. Txé7, Cd6; 31. Fd7!, Txb4;32. Fç5! et les Blancs gagnent. Si 28..., Cd6; 29. Cd4, Cxb5; 30. Cxé6, Fxb4?; 31. Tb7! Si 28..., Txa6; 29. Fxa6, Fxç2; 30. Txé7.

p) Forcé.

q) Superbe estocade : si 31..., Txç2; 32. Txé7, Cd6; 33. Td7!, Tç1+; 34. Rf2, Tç2+; 35. Ré1! (et non 35. Rg3, Cf5+; 36. Rf4, g6), Tç1+;36. Ré2!, Tç2+; 37. Rd3, Cé8; 38. Td8.

SOLUTION DE L'ÉTUDE N° 1092

I. Fritz, 1961.

(Blancs : Rh5, Fa8, Pa6, a7. Noirs : Ra5, Ta1, Ph2.)

Il est clair que 1. Fb7 *perd après* 1..., h1=D+; 2. Fxh1, Txh1+ et 3..., Th8.

1. Fh1!, Txh1; 2. a8=D, Td1; 3. Dh1!!, Txh1; 4. a7, Td1; 5. a8=D+, Rb5; 6. Db8+ et les Blancs gagnent.

ÉTUDE

I. Fritz (1953)

Blancs (4) : Rd1, Td3, Ff1, Pa2.

Noirs (3) : Rb1, Th1, Pf5.

Les Blancs jouent et gagnent.

CLAUDE LEMOINE.

bridge

N° 1091

L'attaque de Birmingham

Dans cette donne d'un championnat d'Europe il fallait trouver non seulement la bonne entame, mais aussi la bonne *contre-attaque*.

♠ V 9 6 5
♡ A R
♢ R D 10 4
♣ 7 4 2

Ouest : ♠ A D 10 ♡ D 9 5 ♢ 8 ♣ A R D V 8 6

Est : ♠ --- ♡ D 10 8 7 6 3 ♢ D V 9 5 3 2 ♣ 10 9 5

Sud : ♠ R 8 7 4 3 2 ♡ V 4 2 ♢ A 7 6 ♣ 3

Ann : O. don. N-S vuln.

Ouest	*Nord*	*Est*	*Sud*
Rose	Svare	Sheehan	Soulet
1 ♣	Passe	passe	1 ♠
3 SA	contre	4 ♣	passe
Passe	4 ♠	passe	passe...

Grâce à quelle entame Ouest a-t-il fait chuter QUATRE PIQUES, et comment le coup s'est-il déroulé ?

Réponse :

Rose a attaqué son singleton à Carreau pris par la Dame. Soulet a alors joué le 5 de Pique du mort sur lequel *Sheehan, en Est, a défaussé... le 10 de Trèfle* pour montrer qu'il avait le 9 de Trèfle. Ouest a pris la main de l'atout et *il a contre-attaqué le 8 de Trèfle* sous As, Roi, Dame, Valet afin de donner *la main* à Est qui a rejoué Carreau pour la chute.

A l'autre table les Français, en Est-Ouest, avaient joué 5 Trèfles contrés (en défense contre 4 Piques), et ils avaient perdu deux levées (300).

La donne a donc coûté (300 + 100 = 9 IMPs), mais, si Rose avait entamé un de ses gros Trèfles, les Français auraient réussi 4 Piques et marqué au total 620 – 300 = 320, c'est-à-dire 8 IMPs, et cet écart aurait suffi *pour que* les Français remportent le match...

Une défense exceptionnelle

Les plus jolis coups de défense ont souvent lieu pour de simples marques partielles. Faire chuter un *contrat de 3 Trèfles est moins* spectaculaire que s'il s'agit d'un chelem, mais c'est parfois plus difficile comme le prouve cette donne d'un *championnat* d'Europe.

♠ V 9 8 7 4 2
♡ A 6 4
♢ A 8
♣ 9 6

Ouest : ♠ 10 5 ♡ D 10 9 7 3 ♢ R 9 6 ♣ D 10 2

Est : ♠ A R D 6 3 ♡ R V 2 ♢ D 7 ♣ V 7 5

Sud : ♠ --- ♡ 8 5 ♢ V 10 5 4 3 2 ♣ A R 8 4 3

Ann. E. donn. E-O V..

Ouest	Nord	Est	Sud
Escude	Pigot	Fernandez	Hale
–	–	1 ♠	3 ♣...

Ouest a entamé le 10 de Pique. Sud a coupé, puis il a tiré l'As de Carreau et a rejoué le 8 de Carreau. Est a fait la Dame et il a contre-attaqué le 2 du Cœur pour le 8, le 9 et l'As. Le déclarant a alors pris la main avec l'As de Trèfle et a rejoué Carreau pour le roi d'Ouest coupé par le 9 de Trèfle du mort. *Comment Fernandez, en Est, a-t-il joué* pour faire chuter TROIS TREFLES ?

Note sur les enchères :

Normalement Sud aurait dû faire dire 2 SA sur l'ouverture de « 1 Pique » d'Est, mais il jouait une convention avec laquelle l'intervention à 2 SA aurait indiqué un autre bicolore.

COURRIER DES LECTEURS

Pilier de l'équipe de France (1084)

« Qu'entendez-vous par montrer « le contrôle » à Carreau », écrit Bismut ? Un 8 sec est-il un contrôle ? »

C'est exact, un singleton dans une couleur est considéré comme un contrôle *dès qu'il y a une couleur agréée.* Précisons, cependant, que (sauf dans certaines méthodes conventionnelles) il y a parfois ambiguïté sur la nature du contrôle (*singleton ou Roi, As ou chicane*).

PHILIPPE BRUGNON.

dames

N° 234

Otage d'une femme

Championnat du monde féminin, 1983

Blancs : Kv. LITH (Pays-Bas)

Noirs : E. ALTSJOEL (URSS)

Ouverture : Raphaël

Début : hollandais

1. 32-28	18-22	20. 41-37	23-28! (k)
2. 37-32	12-18	21. 44-40	10-14
3. 41-37 (a)	7-12	22. 24-20 (l)	15x24
4. 46-41	1-7	23. 29x20	11-16 (m)
5. 34-29	19-23	24. 38-32 (n)	27x29
6. 28x19	14x34	25. 34x32	14-19
7. 40x29	10-14 (b)	26. 20-15 (o)	9-14
8. 32-28 (c)	16-21	27. 43-38 (p)	19-23
9. 31-26	11-16	28. 39-33	13-19! (q)
10. 37-31 (d)	14-19	29. 49-44 (r)	23-28! (s)
11. 42-37 (e)	5-10	30. 32x23	19x39
12. 45-40	9-14	31. 44x33	4-10 (t)
13. 40-34	7-11 (f)	32. 15x4	18-23
14. 48-42	21-27	33. 4x27 (u)	17-21
15. 37-32	19-23! (g)	34. 26x17	12x43!
16. 28x19 (h)	14x23	35. 31-26	16-21
17. 32x21	16x27	36. 26x17	43-49 (v)
18. 35-30	20-25 (i)	37. 40-35	49-16
19. 30-24	3-9 (j)	Abandon	

NOTES

a) 3. 32-27 (7-12); 4. 41-37 (1-7); 5. 37-32 (20-25); 6. 46-41 (14-20); 7. 31-26 (22x31); 8. 26x37 [les deux camps se sont écartés du début hollandais] (16-21); 9. 34-30 (25x34); 10. 39x30 (10-14); 11. 44-39 (18-22); 12. 30-25 (11-16); 13. 40-34 (13-18); 14. 34-29 (8-13); 15. 39-34 (6-11); 16. 45-40 (5-10); 17. 50-45 (20-24); 18. 29x20 (15x24); 19. 34-29 (10-15); 20. 29x20 (15x24); 21. 33-29 (24x33); 22. 28x39 (22-27!!) [très fort coup de position qui fige l'aile gauche adverse], etc. [Biagianti-Issalene, championnat de France, 1979, *le Monde* du 13 octobre 1979].

b) Début hollandais, comme dans la partie Beerepoot-N'Diaye au tournoi d'Ijmuiden, 1979 [*Le Monde* du 25 octobre 1980].

c) Dans ce face-à-face Beerepoot-N'Diaye, la continuation fut 8. 35-30 (20-25); 9. 30-24! (5-10); 10. 44-40 (14-20); 11. 50-44 (9-14); 12. 32-28 (16-21); 13. 31-26 (21-27); 14. 37-32 (11-16); 15. 32x21 (16x27); 16. 38-32 (27x38); 17. 43x32 (4-9); 18. 42-38 (22-27!); 19. 32x21 (25-30); 20. 24x35 (18-23!!); [la pointe de la combinaison] : 21. 29x18* (12x34); 22. 21x1 (20-25!); 23. 40x29 (25-30); 24. 35x24 (13-18); 25. 1x23 (15-20!); 26. 24x13 (8x50!!), splendide feu d'artifice.

d) 10. 37-32 (21-27); 11. 32x21 (16x27); 12. 44-40 (20-25); 13. 39-34 interdisant 13... (14-20), les Blancs dament par une combinaison susceptible d'être exécutée, celle-ci, par des jeunes damistes : 14. 36-31 (27x36); 15. 26-21 (17x26); 16. 28x17 (12x21); 17. 29-24 (20x29); 18. 34x1, +.

e) Un sentier peut-être inédit dans ce début hollandais, actuellement en vogue comme le début R.C. Keller (chronique 233).

f) Ces deux combattants s'entraînent fréquemment avec leurs compatriotes grands maîtres internationaux. Ces rapports guerriers avec le sexe masculin expliquent leur détermination à s'engager dans des parties d'une haute complexité.

g) Une action très opportune pour s'emparer du centre en conservant un pion taquin à 27.

h) Le meilleur.

i) « Sur » (13-19) coup de dame en... deux temps.

j) 19... (4-9) livre le coup de dame à variantes : 20. 34-30 (23x34, j1); 21. 24-19 (13x35); 22. 39x30 (25x34, j2); 23. 33-28 (22x33); 24. 31x4, +.

j1) 20... (25x34); 21. 39x30 (23x25); 22. 24-19 (13x24); 23. 33-28 (22x33); 25. 31x4, +.

j2) 22... (35x24); 23. 33-28 (22x33); 24. 31x4, +.

k) Un avant-poste inquiétant au centre du dispositif adverse. A noter que 21. 38-32 perd le pion : 21... (27x38); 22. 43x23 (22-27); 23. 31x22 (17x30), N+1.

l) Une fuite en avant qui laisse supposer l'inquiétude de la conductrice des Blancs.

m) 23... (14-19), B+ : 24. 38-32 (27x29); 25. 34x3, *dame.*

n) Mesure défensive pour déloger l'avant-poste et le pion taquin.

o) Ce pion, éloigné de ses lignes, à la bande, est dès lors considéré comme un figurant dans cette position et peut devenir *un otage.*

p) 27. 39-34 est interdit.

q) Constituant une nouvelle colonne d'attaque et tentant la faute pour exécuter une combinaison en six temps.

r) Un appui défensif naturel, mais incorrect tactiquement.

s) Le premier temps de la combinaison en six temps.

t) L'envoi à dame du pion otage.

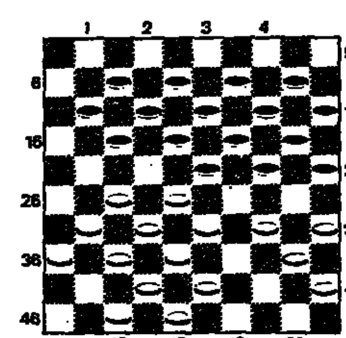
u) Ainsi placée, la dame blanche ouvre le passage à dame pour les Noirs.

v) Une dame imprenable.

PROBLÈME

A. BULLAS

1948



Les Noirs jouent et +1 en 10 temps.

● SOLUTION : (17-22!) 28x6 (24-29) 33x24 (19x39) 43x34 (23-28) 32x23 (18x29) 34x23 (7-11) 6x17 (12x41) 42-37* [pour s'opposer au passage à dame] (41x43) 48x39 (25-30) 35x24 (20x18!!), combinaison somptueuse exécutée au championnat de France.

JEAN CHAZE.

★ Pour franchir rapidement le premier cap de l'initiation (connaissance des règles, de la signification des chiffres, des lettres et des signes conventionnels), pour suivre le déroulement des parties et la solution des problèmes, les lecteurs peuvent obtenir deux opuscules en s'adressant directement à Jean Chaze, « La Pastourelle », bâtiment D, boulevard de Pasie, 07000 Privas.

MOTS CROISÉS

N° 322

Horizontalement

I. Ministre soit, mais sinistre surtout pas. – II. Peut devenir marteau. *Elle tend toujours vers la hausse.* – III. Quand ils ne sont plus très frais. En tête. – IV. Guide. C'est comme çà. – V. Elle a fait une *apparition. Quel souffle !* Quelle douceur ! – VI. Note. Du nouveau dans la continuité. – VII. Se laisse regarder. Se laisse regarder. Manque de douceur. – VIII. Dans la chambre. Fut certes séduisant. Conjonction. – IX. Ancienne capitale. C'est pour jouer. – X. Au moins elles ne mourront pas de froid.

Verticalement

1. Va et vient selon les saisons. – 2. Plus que serré. S'imbibe de bas en haut. – 3. Il ne manque pas de piquant. Donne son *fondement* à la religion. – 4. A Pontoise, bien sûr. En fête. Académie. – 5. Eau usée. On l'a fait quand on était très jeune. – 6. Il fut bon conseiller. On l'a tiré de bas en haut. – 7. Il a vraiment le ticket chic. – 8. Se place toujours au centre. Rendit bien poli. – 9. Cause de multiples désagréments. Pour le ski. – 10. N'incite guère à la familiarité. – 11. En reste. Elle eut *du chien.* Voyelles. – 12. Il en faut deux. Il n'en faut qu'une. – 13. Peu lus.

SOLUTION DU N° 321

Horizontalement

I. Programmation. – II. Loueur. Eclore. – III. Eu. Séchait. Do. – IV. Béat. Hédé. Tin. – V. Irriter. Rogna. – VI. Sincérité. Vat. – VII. Ce. Ut. Turc. Ta. – VIII. Alibis. Réel. – IX. Turenne. *Déçue.* – X. *Entrepreneurs.*

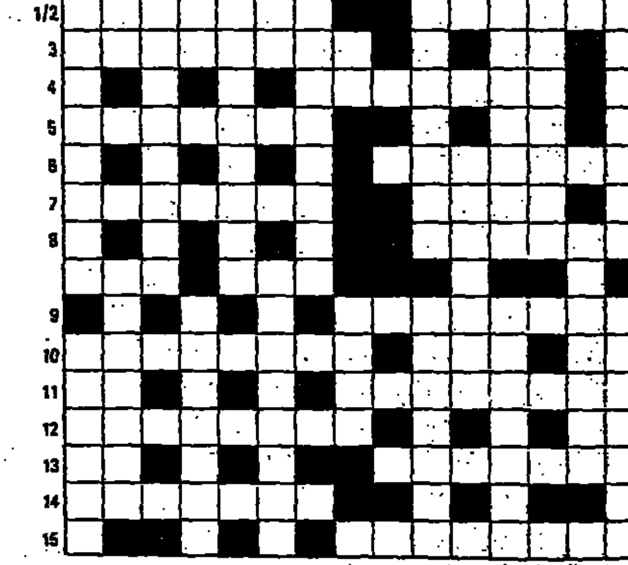
Verticalement

1. Plébiscite. – 2. Rouerie. Un. – 3. Ou. Arn. Art. – 4. Gesticuler. – 5. Rue. Tétine. – 6. Archer. BNP. – 7. Héritier. – 8. Méad. Tus. – 9. Aciérer. Dn. – 10. Tlt. Créé. – 11. Io. TGV. Ecu. – 12. Ordinateur. – 13. Néonatales.

FRANÇOIS DORLET.

ANACROISÉS®

N° 322



Horizontalement

1. BCEIIOR. – 2. EFOORW. – 3. AACENRSU. – 4. CDEEIMN (+ 1). – 5. AADEPRR (+ 1). – 6. ABNORTY (+ 1). – 7. BEGLLOU. – 8. ELORST (+ 1). – 9. CEIINOTV (+ 1). – 10. AEIIJRSS. – 11. ADEIIRST (+ 8). – 12. CEILRTUU. – 13. CDEEEERX. – 14. ACEORST (+ 6). – 15. EELNORST (+ 1).

Verticalement

16. AACDGINR. – 17. AEINTU (+ 1). – 18. BEEIOST (+ 1). – 19. AABIORSV. – 20. ACIOSTT (+ 1). – 21. EEFIRRTU. – 22. AACEQRTU. – 23. AABCEESU. – 24. ABOMSTW. – 25. ADEINTX. – 26. ACEERTU (+ 1). – 27. DEENOOY. – 28. EEEFRTZ (+ 1). – 29. EEFINRT (+ 3). – 30. EINOOSZ. – 31. AACILNR (+ 1). – 32. AELNRTU.

SOLUTION DU N° 321

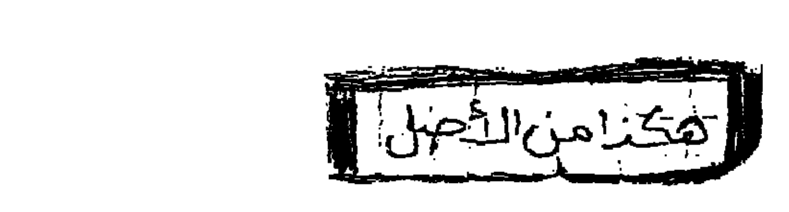
Horizontalement

1. *MOUTURE.* – 2. BOUSEUX. – 3. AUTONOME. – 4. TISONNAT (NATTIONS). – 5. OSSEMENTS. – 6. *UTÉRINE.* – 7. *ÉLECTIF.* – 8. TIRERONT (ROTIRENT, TRIERONT). – 9. ÉTIRENT (ÉTREINT, INTÉRÊT, *RETEINT, RETENTI,* RETIENT, TEINTER). – 10. TESTICULE. – 11. PRUNELLE. – 12. LIESSE (ÉLISES, *LISSÉE*). – 13. MÉCANISÉ. – 14. OPTICIEN. – 15. CUPRIQUE, de la nature du cuivre. – 16. MUSELET. – 17. ELLÉBORE.

Verticalement

18. MAROUTE. – 19. ÉPLUCHE (PELUCHE). – 20. OUISTITI. – 21. *RITUEL (RELUIT, RUTILE,* TREUIL). – 22. SERINGUE (INSURGÉE, SEIGNEUR). – 23. TOLÉRER. – 24. INSURGÉ *(RUGINES).* – 25. MIRETTES (MÉTRITES, TERMITES). – 26. ROTÉNONE, insecticide. – 27. ÉMINENTS. – 28. TREMPE (PERMET). – 29. *SURFACES.* – 30. *SÉANCE.* – 31. ANISÉE (AINÉES). – 32. TUTHIE, oxyde de zinc. – 33. BOSNIEN. – 34. FORTUNE.

MICHEL CHARLEMAGNE et MICHEL DUGUET.





Disques

Classique

«Portrait» de Rita Streich

Elle fut l'élève d'Erna Berger et de Maria Ivogün. Ce qui implique la maîtrise technique la plus stricte, bien sûr, mais plus encore la discipline, c'est-à-dire l'obéissance : à sa propre voix d'abord (Streich ne tenta jamais d'outrepasser ses moyens, ni de les élargir), aux partitions ensuite et à leurs différences de style, de genre et de ton (Streich put ainsi aborder, dans leur vérité propre, les répertoires les plus divers, de Mozart à Strauss en passant par le *bel canto* et Verdi, sans oublier le *lied* et l'opérette).

Dans les années d'après-guerre, commencer une carrière, c'était avoir une « maison » et chanter tous ses emplois (et non pas seulement trois rôles de prédilection). La clarté de son timbre, immédiatement reconnaissable, conduit avec une absolue honnêteté d'émission et une constante « rondeur », l'aisance de sa *coloratura*, vertigineuse mais jamais gratuite, l'étendue de son registre aigu et suraigu, prédisposaient Streich aux rôles virtuoses (la Reine de la nuit, Zerbinetta, les pages et travestis de Verdi, les héroïnes romantiques...) comme aux ingénues de Mozart (Suzanne, Zerline, Pamina...) et Vienne lui offrit la place qu'elle méritait aux côtés et à l'égal des plus illustres qui furent, *non pas ses rivales, mais ses compagnes.*

Une sensibilité à la sincérité communicative anime chacune de ses interprétations, donnant aux personnages les plus simples leur profondeur humaine et aux passages les plus acrobatiques leur poids musical. La souplesse de sa ligne de chant, la justesse de ses colorations, l'importance donnée aux mots, lui ouvrirent le champ du *lied* où elle montra la même perfection *que dans le répertoire lyrique.*

Son art pourrait se résumer en un mot : la subtilité. C'est cette vertu, qui lui fit éviter tout excès comme tout maniérisme et s'adapter à tous les styles. C'est elle qui met ses interprétations hors du pouvoir des modes et donc de l'oubli.

L'extraordinaire palmarès offert par cet album, qui traverse plusieurs siècles et territoires du chant, est bien plus qu'un hommage. Il dit un parcours sans faute, un art sans concession, une vie et un labeur entièrement voués au service de l'art lyrique. Il appelle la reconnaissance autant que l'admiration.

ALAIN ARNAUD.

● Six disques DG, 413-826, Airs extraits de Donizetti, Rossini, Verdi, Meyerbeer, Mozart, Bellini, Puccini, Offenbach, Bizet, Delibes, Massenet, J. Strauss, Saint-Saëns, Arditi, Godard, Weber, Nicolaï, Rimski-Korsakov. Lieder de Mozart, Schubert, Wolf, R. Strauss, Milhaud, Schumann, Brahms.

Jazz

« The Louis Armstrong Story »

Une enquête d'opinion réalisée pour le compte d'un hebdomadaire, en septembre, plaçait Armstrong dans le peloton de tête des célébrités du jazz avec Ray Charles, Miles Davis, et quelques autres colosses. L'échantillon de population devait connaître Armstrong comme il connaissait Mozart : parce que la France chantonne *Hello Dolly* comme elle sifflote *la Marche turque*, parce que certains noms sont écrits dans les livres ou souvent prononcés par des vedettes adulées. Ce *n'est* certainement pas grâce aux médias — les « culturels » mis à part — que l'on peut aujourd'hui aimer Armstrong pour de vrai. Par cette simple raison que le grand passé musical est absent des parades phonographiques et des programmes destinés aux attentions flottantes.

Merveilleusement commenté par George Avakian, ce coffret de quatre disques contient tout le génie du jeune Armstrong ouvrant au jazz une destinée que Parker devait plus tard assumer à son tour, et prolonger. Armstrong, dans les années 20, réinvente le jazz. Il en rend le rythme plus flexible, le son plus ample, plus sensuel, et, sans signifier son congé à l'improvisation en groupe, il majore celle du soliste *(Gut Bucket Blues)*. Simultanément, il crée un chant dont s'inspireront des milliers de gens du métier, dont Billie Holiday *(I Can't Give You)*, il introduit le « scat », vocalises en onomatopées, que reprendra et renouvellera Gillespie *(Heebie Jeebies)* ainsi que le « stop chorus », fantaisie mélodico-rythmique seulement ponctuée, toutes les deux mesures, par la section d'accompagnement *(Cornet Shop Suey)*, stop chorus qui est le défi téméraire qu'un équilibriste adresse à lui-même, et qui, laissant ses témoins ébahis, gagne un droit illimité d'expression dont il fera usage en échafaudant *West End Blues* et *Tight Like This*.

Christian Bellest, qui a finement analysé le style d'Armstrong, et qui l'admire, dit très justement que « Louie » semble, entre les temps qui partagent la mesure, dilater magiquement la durée et, se plaisant à varier la pose des notes, soit les place selon la convention commune, soit les laisse désirer, espérer, jusqu'à l'extrême du possible, pour porter le drame à son comble. Aucun autre jazzman peut-être n'a fait, avec une telle force dominée, attendre ainsi l'auditeur et ne l'a maintenu de la sorte sous son pouvoir fascinateur.

LUCIEN MALSON.

● Quatre disques CBS, 66427.

Les Tables de la Semaine

AUX SENTEURS DE PROVENCE. — 295, rue Lecourbe (15e) - tél. : 557-11-98.

Le cher M. Gras, Sétois à l'accent d'amitié, a quitté sa petite maison. On pouvait tout craindre. Eh bien ! il n'en est rien, et si l'on ne retrouve plus aussi régulièrement ici l'aïolli et la bourride, du moins la bouillabaise quotidienne reste-t-elle la meilleure de la Rive gauche.

Léonard Dell'Omo, Italien très parisianisé, a bien regardé et appris de son prédécesseur. Il est vrai qu'il nous vient de *la Marée*, entre autres bonnes maisons. Donc, à la carte, avec un parme inévitable, des filets de sardines au coulis tomaté, du saumon mariné et la palette de la mer (trois poissons crus marinés), puis selon arrivage (mais ici le fournisseur est un des meilleurs et sérieux de Paris), une petite marmite du pêcheur, les rougets-barbets grillés (et non vidés comme il se doit) ou à la livournaise, la bar*bue sauce moutarde, etc...* Mais surtout la bouillabaisse, plat unique, avec la soupe et ses croûtons, son plat somptueux de poissons, sa rouille, les calamares, les pommes de terre (110 F). Quelques viandes du bon boucher d'en face (Jean et Claude), des desserts « à l'ancienne » et les vins du pays (la carte devra s'étoffer).

ÉPICURE 108. — 108, rue Cardinet - tél. : 763-50-91.

Un nouveau chef pour cette petite maison-boudoir, Bernard Bergounioux qui a travaillé avec Dutournier (*le Trou gascon*), c'est tout dire. M. Péquignaux a eu la main heureuse, et la carte est riche, originale, bien conçue. En apéritif, les aînés retrouveront le Lillet (le « Quina » bordelais) blanc et rouge, le blanc saucant aussi merveilleusement une minute de saumon. J'ai apprécié le melon au jambon d'oie, la fricassée de chipirons et écrevisses, le ris de veau à la lie de vin (mais essayez, pour voir, les grenadins de veau à l'infusion de thé, pourquoi pas ?) et noté l'abondance des desserts. Parmi les vins un saumur champigny à 60 F très honorable. Un déjeuner-suggestion (145 F), hélas ! sans fromage, mais peut-être « l'amertume douce de citron vert et gentiane » vous consolera ! Et des dîners bien agréables au milieu d'une exposition de tapisseries signées Alain Dupuis.

LE BOURDONNAIS. — 113, avenue de la Bourdonnais (7e) - tél. : 705-47-96.

On ne reconnaît plus la « cantine des gourmets », agrandie d'une terrasse et de salons confortables, restant néanmoins boudoir élégant en accord avec la *gentillesse* d'accueil de Micheline Coat. Elle a toujours eu la main heureuse dans le choix de ses chefs. Ce dernier, Régis Mahé, nous vient du soleil (second de Jacques Maximin, du *Négresco* de Nice). Il m'a séduit d'une vichyssoise glacée avant la daube de pieds de porc et canard en gelée, mais je regrettai la salade de langue et cervelle d'agneau aux lentilles, bien sûr ! Puis abordant l'aileron de raie aux poireaux, je lorgnai la galette de pigeonneau en navarin (les cuisses rôties servies en salade). Un seul fromage : la rôtie de chavignol, mais d'innombrables desserts. Une très belle carte des vins (dont un amusant *coulanges la vineuse, bourguignon* pur-sang de la vigne). Un menu dégustation (250 F service compris) extrêmement divers vous fera découvrir la maison et les élans du chef, si vous les ignoriez. Ensuite, plongez-vous dans la carte : elle le mérite.

LES TROIS MARMITES. — 215, boulevard Saint-Denis, à Courbevoie - tél. : 333-25-35.

Aux portes de Paris, avec un parking facile, voilà certes un des très bons cuisiniers dans sa petite et aimable maison, attaché à la qualité du produit, au respect des appellations, à la sincérité des recettes. Ses spécialités, du bœuf en estouffade à la charentaise (47 F) aux rognons de veau moutarde (68 F), du boudin de campagne aux reinettes (34 F), au tournedos périgourdine (au foie gras de canard, 71 F), suffisent à le démontrer. Excellentes terrines, poissons bien cuisinés, desserts sagement « maison » et une carte des vins d'un rapport qualité prix exceptionnel : premier prix 35 F pour un sylvaner, 38 F pour un muscadet, 39 F pour un petit bordeaux.

Accueil aimable de Mme Daubian au seuil de cette petite maison fleurie, fermée samedi et dimanche.

L. R.

L'Arc 84

Toutes les vedettes européennes seront au rendez-vous.

LE franc et la livre sterling, écrasés par le dollar sur le marché des changes, vont-ils lui résister sur les pistes ?

C'est la grande question de l'automne hippique.

Les Américains multiplient les appels du pied, du sabot et du carnet de chèques pour attirer au départ de leurs courses l'élite mondiale des pur-sang.

Les hippodromes sont, chez eux, des affaires commerciales, gérées comme des scènes de spectacle. Les dirigeants de ces scènes ont eu confirmation, à l'occasion des Jeux olympiques, que le « *greatest in the world* » est toujours payant, quelle que soit la mise de fonds engagée. Ils multiplient donc les initiatives spectaculaires.

Aux dix millions de dollars offerts pour la première fois, le 10 novembre prochain à Hollywood Park, aux participants des sept courses de la journée de la Breeder's Cup ; au million de dollars offert en prime au cheval remportant le Turf Classic, le Rothmans international et le Washington DC (million qu'avait raflé, l'an passé, la française *All Along)*, vient de s'ajouter une nouvelle prime, apparemment plus accessible : 500 000 dollars, s'ajoutant aux 600 000 dollars de prix initiaux, au concurrent qui triomphera dans le Ballantine Classic, après l'avoir fait dans le Turf Classic.

On notera, au passage, que les organisateurs du « Ballantine » se posent en concurrents directs de ceux du Rothmans et du Washington DC.

Leur offre revient à dire au propriétaire du gagnant du Turf Classic, la première grande épreuve du calendrier automnal américain : *« Engagez votre cheval dans notre course plutôt que dans les deux autres. Certes, on ne vous offre, en prime, que 500 000 dollars au lieu d'un million. Mais, chez nous, c'est plus facile : il suffit d'une seconde victoire, non de trois. »*

On ignore encore si le gagnant du Turf Classic, épreuve qui s'est disputée samedi passé, choisira cette voie de la relative facilité. *Il s'agit du célèbre hongre John Henry*, le doyen des pistes américaines, et le cheval le plus riche de toute l'histoire des courses : il a neuf ans et a rapporté 5 857 947 dollars à son propriétaire, Sam Rubin, qui l'avait payé 25 000 dollars voilà six ans. C'était alors le premier et l'unique représentant de ce New-Yorkais qui, depuis, a mis les bouchées doubles (avec moins de bonheur).

Les Japonais se lancent, à leur tour, dans la course aux vedettes. Ils le font avec une prudence et une fausse candeur tout asiatiques : ils n'offrent au gagnant de leur *Japan Cup « que » l'équivalent* de 300 000 dollars ; mais ils visitent intégralement ce qu'on appelle l'« entourage » du cheval : propriétaire, entraîneur, jockey, lad, avec les épreuves, les enfants et, si l'on insiste un peu, les grands-parents ou les petits-fils. Les invités sont entièrement pris en charge : voyage, séjour, excursions et, éventuellement, plaisirs de Shinjuku by Night.

Que pourront contre toutes ces séductions les « pauvres » 2 500 000 F, de moins en moins lourds et sans geishas, de notre Arc de triomphe ou les 200 000 livres du Derby d'Epsom ?

Si l'on ne considère que les chiffres, les anciens titres de gloire de l'Europe hippique sont destinés à n'être plus que des hochets, du moins pour ceux d'entre eux dont les dates sont en concurrence avec le calendrier américain (ce qui est le cas pour l'Arc, pas pour le Derby).

Pourtant, la première expérience qu'on fait actuellement de cette nouvelle compétition incite à nuancer la prospective.

A quarante-huit heures de l'Arc de triomphe, la liste des partants probables ne fait pas apparaître de défection notable. Certes, *Secreto*, le gagnant du Derby d'Epsom, ne sera probablement pas à Longchamp, le 7 octobre, non plus que *El Gran Senor*, le vainqueur du Derby d'Irlande. Mais on ne les annonce pas non plus en piste de l'autre côté de l'Atlantique ou à Tokyo. Leur absence relève d'une prise de conscience prudente – et par conséquent probablement exacte – de leurs vrais mérites, non d'autres projets conquérants.

Pour le reste, presque toutes les vedettes de l'année hippique européenne seront là, leur effectif étant même renforcé par le champion australien *Strawberry Road*, arrivé tout exprès des antipodes voilà un mois.

Comment expliquer que, dans un domaine où il est roi, le dollar *soit, pour l'instant, tenu en respect ?*

L'explication principale tient à la réputation de valeur sélective que gardent les courses françaises, anglaises et irlandaises. Gérées par des organismes nationaux, elles suivent un calendrier qui, cette fois, est établi uniquement en fonction d'une progression athlétique idéale des chevaux, non selon les caprices et les hasards de concurrences internes. L'usage des dopants, jusqu'au règne des anabolisants, a été beaucoup moins répandu qu'aux Etats-Unis, en sorte que la valeur montrée en course a eu plus souvent son prolongement au haras.

Faisons à nouveau référence aux scènes de spectacle : Longchamp, Ascot, Epsom, Newmarket, le Curragh sont des conservatoires ; les hippodromes américains, des music-halls.

C'est, évidemment, plutôt dans les conservatoires que se détectent, s'expriment et se cultivent les dons et les qualités les plus authentiques. Ceux qui, dans le cas présent, peuvent correspondre à un capital génétique et confèrent donc la vraie valeur. Car, quand des étalons se syndiquent 20 millions de dollars, c'est le potentiel de reproduction qui représente le gros lot, non le million ou les 2 millions de dollars d'une course à grand spectacle, fraîchement ajoutée au calendrier.

De grands propriétaires, dont l'objectif est la pérennité d'une écurie de haut niveau, ne veulent pas entendre parler des music-halls américains. L'Aga Khan, la reine Elisabeth, Sir M. Sobell, *par exemple, n'y envoient pratiquement* jamais leurs acteurs. Plus : de grands propriétaires américains – Paul Mellon, Robin Scully, longtemps N.-B. Hunt – viennent soumettre leurs éléments les plus prometteurs aux bancs d'essai européens.

Pour combien de temps ? Car nous sommes de ceux qui pensent qu'en fin de compte le dollar – et, à sa remorque, le yen – triomphera sur toute la ligne.

Mais, dans l'immédiat, réjouissons-nous et... *voyons comment* se présente le concours du conservatoire.

Le favori des entraîneurs et jockeys est l'anglais *Teenoso* (fils de l'américain *Youth* que son propriétaire avait, dans les années 70, envoyé, précisément, faire ses classes de futur étalon en France). Ce *Teenoso* est le gagnant du Derby d'Epsom 1983. Il s'agit probablement de la course la plus éprouvante – et par conséquent la plus sélective – du monde. Après l'avoir gagnée, *Teenoso* avait – comme *Secreto* cette année – subi une longue éclipse. Il est redevenu lui-même seulement l'été passé, où il a gagné notre Grand Prix de Saint-Cloud et les King George.

Un autre anglais, *Sadler's Wells*, second de notre « Jockey Club », puis gagnant des Eclipse Stakes et des Phœnix Champion Stakes, pourrait être dangereux.

Ne négligeons pas les « vieux » ou « vieilles » (quatre ou cinq ans), et par conséquent endurcis.

Sagace, Esprit du Nord, Sun Princess, Time Charter. Le premier nommé, un représentant de Daniel Wildenstein, paraît particulièrement en mesure de succéder à sa compagne d'écurie *All Along*.

Celle-ci sera-t-elle au départ ? On ne l'a pas revue sur une piste française depuis l'Arc 1983, qui avait été, pour elle, la première étape d'un « grand chelem » jamais réalisé. Sa rentrée a constamment été reportée. Finalement, elle l'a effectuée samedi passé aux Etats-Unis. Modeste quatrième de *John Henry*, elle est aussitôt revenue en France, avec l'Arc à l'horizon mais encore en point d'interrogation.

L'année de leurs quatre ans ne réussit jamais bien aux pouliches qui *ont été* très bonnes à trois. *All Along* éprouve, à son tour, ce phénomène.

« Apparemment, elle est en pleine forme, dit son entraîneur, *tous les tests biologiques la concernant sont aussi bons qu'au temps de ses succès. Mais il lui manque quelque chose au moment de l'effort : peut-être simplement la volonté de gagner »*.

Puisque l'Arc, l'alchimie vétérinaire aidant, a été, au cours des quinze dernières années, une course de pouliches (celles-ci l'ont gagné huit fois en treize ans), une autre brigue la succession : *Nothern Trick*, gagnante du Prix de Diane et du Prix Vermeille.

Enfin, n'oublions pas, après une année de succès constants, le ou les représentants de l'entraîneur André Fabre.

Au fait, celui-ci divorce, après moins d'un an de « mariage », d'avec le grand propriétaire arabe Mahmoud Fustok.

Dans le monde du théâtre, il est vrai, les divorces sont monnaie courante.

LOUIS DÉNIEL.